



Actual
6411065
←

PROGRAMMES OFFICIELS
des
Écoles primaires élémentaires
1923-1924

Georg-Eckert-Institut
für internationale
Schulbuchforschung
Braunschweig
-Schulbuchbibliothek -

36/1193

Tous droits de traduction, de reproduction
et d'adaptation réservés pour tous pays.
Copyright by Librairie Hachette, 1924.

F
Z-51
(1,24)

AVERTISSEMENT

Les programmes du 23 février 1923 des écoles primaires élémentaires ont le mérite d'être à la fois précis et concis. Précis, ils assignent aux maîtres une tâche parfaitement délimitée; concis, ils leur laissent une grande initiative et une grande latitude quant à la détermination et à la répartition du contenu. En composant ce modeste ouvrage, nous avons eu pour but de leur faciliter ce travail et de les aider dans la mise en œuvre de la réglementation nouvelle.

Nous ne prétendons pas qu'ils trouveront là toute faite leur besogne d'adaptation. Il est impossible de prévoir les circonstances locales dont il y aurait à tenir compte et que seuls ils connaissent. Il ne serait même pas souhaitable qu'ils fussent dispensés de la dernière mise au point. Pourtant nous nous sommes efforcés de nous rapprocher assez des réalités pour leur apporter une aide efficace, et le canevas détaillé que nous leur fournissons recevra facilement leurs retouches.

Avant tout, nous avons tenu à nous conformer scrupuleusement aux programmes officiels. Nous en avons respecté les principes et les limites. En les détaillant, nous les analysons, nous n'y ajoutons jamais. Nous en avons non seulement suivi la lettre, mais aussi l'esprit; jamais nous n'avons perdu de vue les instructions qui les commentent et souvent expliquent ce que, réduits à leur texte bref, ils paraîtraient avoir parfois de trop systématique. C'est ainsi que, pour pallier à l'inconvénient de l'étude de l'histoire par tranches successives, nous y avons ménagé de longues révisions notamment au début de la 2^e année du cours élémentaire et du cours moyen. Pour tous les enseignements nous avons réservé à des révisions le dernier mois de l'année scolaire.

Dans l'impossibilité d'ajuster notre travail aux différents types d'écoles, nous avons pris pour base l'organisation normale avec une section préparatoire, un cours élémentaire, un cours moyen et un cours supérieur de chacun deux années. Pour la répartition des matières

entre les deux années du cours moyen, nous avons suivi les indications des Instructions officielles. Mais, là où ces deux années ne sont pas séparées, le fusionnement des deux répartitions sera facile. En ce qui concerne le cours supérieur, il était tout indiqué d'attribuer à la 1^{re} année le programme du certificat d'études et de réserver à la 2^e année les questions du cours supérieur qui n'y figurent pas. Pour les matières où le programme de l'examen est aussi étendu que celui du cours supérieur, la 2^e année ne pourra servir qu'à une révision opérée surtout en profondeur : c'est le cas pour la langue française. Dans les écoles où la préparation au certificat d'études se fera au cours moyen, le programme de l'examen, c'est-à-dire du cours supérieur 1^{re} année, se substituera à celui du cours moyen qu'il ne dépasse d'ailleurs guère.

Le problème est beaucoup plus difficile à résoudre pour les maîtres qui réunissent tous les cours dans une même classe. Les Instructions sont muettes sur ce cas. Nous estimons, mais nous donnons notre avis sous toutes réserves, que des leçons communes, suivies d'exercices différents, y sont presque une nécessité. Il appartiendra aux maîtres qui sont aux prises avec cette difficulté de comprimer les programmes : il nous semble que celui du cours moyen doit alors servir de centre.

Pour chaque matière nous faisons précéder la répartition mensuelle et hebdomadaire de quelques explications et de quelques recommandations pédagogiques essentielles. Mais nous avons résisté à la tentation de faire de ces brèves notices un précis de pédagogie. C'eût été nous écarter de notre objet propre et aussi reproduire inutilement parfois les directions si nettes et si judicieuses que tracent les Instructions officielles.

Le rôle que nous nous sommes assigné n'a rien de doctrinal, il est tout d'utilité pratique. Si nous rendons service aux maîtres et, par eux, aux écoles dans l'application des nouveaux programmes, notre ambition sera satisfaite; nous n'avons pas visé plus haut.

LES AUTEURS.

PROGRAMMES OFFICIELS

DES

ÉCOLES PRIMAIRES ÉLÉMENTAIRES

I

MATIÈRES D'ENSEIGNEMENT ORGANISATION ET HORAIRE DES ÉCOLES PRIMAIRES ÉLÉMENTAIRES

Loi du 28 mars 1882.

ARTICLE PREMIER. — L'instruction primaire comprend :

- L'instruction morale et civique;
- La lecture et l'écriture;
- La langue et les éléments de la littérature française;
- La géographie, particulièrement celle de la France;
- L'histoire, particulièrement celle de la France, jusqu'à nos jours;
- Quelques notions usuelles de droit et d'économie politique;
- Les éléments des sciences naturelles, physiques et mathématiques; leurs applications à l'agriculture, à l'hygiène, aux arts industriels, travaux manuels et usage des outils des principaux métiers;
- Les éléments du dessin, du modelage et de la musique;
- La gymnastique;
- Pour les garçons, les exercices militaires;
- Pour les filles, les travaux à l'aiguille.

Décret du 18 janvier 1887.

ART. 27. — L'instruction primaire élémentaire comprend :

- L'enseignement moral et civique;
- La lecture et l'écriture;

La langue française;
 Le calcul et le système métrique;
 L'histoire et la géographie, spécialement de la France;
 Les leçons de choses et les premières notions scientifiques;
 Les éléments du dessin, du chant et du travail manuel, principalement dans leurs applications à l'agriculture (travaux d'aiguille dans les écoles de filles);
 Et les exercices gymnastiques et militaires.

Extrait de l'arrêté du 18 janvier 1887, modifiant celui du 27 juillet 1882 sur l'organisation pédagogique et le plan d'études des écoles primaires, modifié par l'arrêté du 23 février 1923.

ART. 9. — L'enseignement dans les écoles primaires élémentaires est partagé en trois cours :

Cours élémentaire,
 Cours moyen,
 Cours supérieur.

La constitution de ces trois cours est obligatoire dans toutes les écoles, quel que soit le nombre des classes et des élèves.

ART. 10. — La durée des études se divise comme il suit :

Section préparatoire : un an, de six à sept ans;
Cours élémentaire : deux ans, de sept à neuf ans;
Cours moyen : deux ans, de neuf à onze ans;
Cours supérieur : deux ans, de onze à treize ans.

ART. 11. — Dans les écoles qui n'ont qu'un maître et qu'une classe, il ne pourra être établie aucune division ni dans le cours moyen ni dans le cours supérieur; il n'en pourra être établi plus de deux pour les enfants au-dessous de neuf ans.

Dans les écoles qui n'ont que deux maîtres, l'un sera chargé du cours moyen et du cours supérieur, l'autre du cours élémentaire, y compris, s'il y a lieu, la section des enfants au-dessous de sept ans.

Dans les écoles qui ont trois maîtres, chaque cours forme une classe distincte.

Dans les écoles à quatre classes, le cours élémentaire comptera deux classes; chacun des deux autres cours, une seule classe.

Dans les écoles à cinq classes, le cours élémentaire comptera deux classes; le cours moyen, deux; le cours supérieur, une.

Dans les écoles à six classes, chacun des trois cours formera deux classes, à moins que le nombre des élèves du cours supérieur ne permette de les réunir en une seule classe.

ART. 12. — Toutes les fois qu'un même cours comprendra deux classes, l'une formera la première année de cours, l'autre la seconde.

Ces deux classes suivront le même programme, mais les leçons et les exercices seront gradués de telle sorte que les élèves puissent, dans la seconde année, revoir, approfondir et compléter les études de la première.

ART. 13. — Au-dessus de six classes, quel que soit le nombre

des maîtres, aucun cours ne devra former plus de deux années. Les classes en plus du nombre de six, non compris la classe enfantine, seront des classes parallèles destinées à dédoubler l'effectif, soit de la première, soit de la seconde année.

ART. 14. — Chaque année, à la rentrée, les élèves, suivant leur degré d'instruction, sont répartis par le directeur dans les divers cours, sous le contrôle de l'Inspecteur primaire.

La possession de la première partie du certificat d'études donne droit à l'entrée dans le cours supérieur.

ART. 15. — Chaque élève, à son entrée à l'école, recevra un cahier spécial qu'il devra conserver pendant toute la durée de sa scolarité. Le premier devoir de chaque mois, dans chaque ordre d'études, sera écrit sur ce cahier par l'élève, en classe et sans secours étranger, de telle sorte que l'ensemble de ces devoirs permette de suivre la série des exercices et d'apprécier les progrès de l'élève d'année en année. Ce cahier restera déposé à l'école.

ART. 16. — Tout concours entre les écoles publiques auquel ne participerait pas l'ensemble des élèves de l'un au moins des trois cours est formellement interdit.

ART. 17. — L'enseignement donné dans les écoles primaires publiques se rapporte à un triple objet : *éducation physique, éducation intellectuelle, éducation morale*. Les leçons et exercices gradués qu'il comporte sont répartis dans le cours d'études, conformément aux programmes annexés au présent arrêté.

ART. 18. — Au commencement de chaque année scolaire, le tableau de l'emploi du temps par jour et par heure est dressé par le directeur de l'école, et, après approbation de l'inspecteur primaire, il est affiché dans les salles de classe.

ART. 19. — La répartition des exercices doit satisfaire aux conditions générales ci-après déterminées.

I. Chaque séance doit être partagée en plusieurs exercices différents, coupés par les récréations réglementaires.

II. Les exercices qui demandent le plus grand effort d'attention, tels que les exercices d'arithmétique, de grammaire, de rédaction, seront placés de préférence le matin, ou, dans les écoles de demi-temps, au commencement de la classe.

III. Toute leçon, toute lecture, tout devoir sera accompagné d'explications orales et d'interrogations.

IV. La correction des devoirs et la récitation des leçons ont lieu pendant les heures de classe auxquelles se rapportent ces devoirs et ces leçons. Dans la règle, les devoirs sont corrigés au tableau noir en même temps que se fait la visite des cahiers. Les rédactions sont corrigées par le maître en dehors de la classe.

V. Les trente heures de classe par semaine (non compris le temps que les élèves peuvent consacrer, soit à domicile, soit dans les études surveillées, à la préparation des devoirs et des leçons) seront réparties, suivant le cours, d'après les indications du tableau de la page suivante.

II

PROGRAMMES ET INSTRUCTIONS OFFICIELS

PROGRAMMES
DES ÉCOLES PRIMAIRES ÉLÉMENTAIRES
DU 23 FÉVRIER 1923

Section préparatoire
(de six à sept ans).

I. — MORALE.

Causeries très simples. Contes moraux. Biographies d'hommes illustres.

Formation de bonnes habitudes (propreté, ordre, exactitude, politesse, etc.).

II. — LECTURE.

Premiers exercices.

III. — ÉCRITURE.

Premiers exercices : les minuscules.

IV. — LANGUE FRANÇAISE.

1. *Récitation*. — Étude par audition de très courtes poésies.

2. Exercices très simples de *vocabulaire* et de *prononciation*.

3. *Courtes lectures* faites par le maître, écoutées et résumées par les enfants.

4. Initiation à l'*orthographe* en rapport avec la lecture.

V. — CALCUL.

Premiers éléments de la numération — Compter des

objets; en écrire le nombre jusqu'à dix, puis jusqu'à cent.

Petits exercices de calcul oral ou écrit (sans dépasser cent). — Ajouter ou retrancher des groupes d'objets; additionner ou soustraire les nombres correspondants.

Compter par 2, par 3, par 4. Multiplier par 2, par 3, par 4.

Diviser des groupes d'objets en 2, 3, 4 parts égales.

VI. — LEÇONS DE CHOSES.

(En classe et en promenade.)

Exercices et entretiens familiers, ayant pour but de faire acquérir aux enfants les premières connaissances usuelles (la droite et la gauche; les jours, les mois, les saisons; le nord, le sud, l'est, l'ouest; les animaux, les végétaux, les minéraux, l'air, l'eau) et surtout de les amener à observer, à comparer, à questionner.

Notions très élémentaires sur le corps humain.
Hygiène (conseils très simples).

VII. — DESSIN.

Libres crayonnages. Groupement et alignement d'objets (cubes, bâtonnets, jetons, cailloux, graines, etc.) en forme de silhouettes, bordures, rosaces, etc.

Copie en noir ou, de préférence, en couleur de ces combinaisons.

Petits dessins symétriques.

Copie d'objets usuels très simples, de jouets enfantins.

Croquis de tout genre.

Modelage.

VIII. — TRAVAIL MANUEL.

Garçons.

Découpage de confettis que l'on groupera de manière à représenter des nombres ou à former des arrangements décoratifs.

Petits exercices de tressage, pliage, tissage (jonc, paille, rafia, papier, etc.).

Piquage, découpage et collage de silhouettes sur papier.

Confection d'objets et de jouets variés.

Filles.

1. Exercices empruntés au programme des écoles de garçons.

2. *Crochet*. — Étude de la maille (crochet d'os), chaînette, barrette. Confection d'objets très simples : cache-nez de poupée, jarretières, etc.

IX. — CHANT.

Chant scolaire appris par audition.

X. — ÉDUCATION PHYSIQUE.

Petites évolutions. Rondes chantées, jeux et mouvements d'imitation.

Exercices éducatifs et correctifs mimés.

Petits jeux collectifs.

Jeux respiratoires.

Cours élémentaire (de sept à neuf ans).

I. — MORALE.

Entretiens familiers. Récits, fables et contes moraux.

Lectures avec explications.

II. — LECTURE.

Lecture courante avec explication des mots les plus difficiles.

III. — ÉCRITURE.

Écriture en gros et en moyen. Les majuscules.

IV. — LANGUE FRANÇAISE.

1. *Récitation* expressive de poésies très simples.

2. *Exercices de vocabulaire.* — Interrogations sur le sens, l'emploi, l'orthographe des mots d'un texte lu.

3. *Exercices d'élocution.* — Reproduction orale de phrases lues, puis de récits faits par le maître.

4. *Notions* données oralement sur le nom, l'article, l'adjectif, le pronom, le verbe (temps les plus employés de la forme active). Formation du pluriel et du féminin. Accord de l'adjectif avec le nom, du verbe avec le sujet. Principaux compléments du verbe. La proposition simple.

5. Exercices oraux et écrits sur l'*application des règles grammaticales.* Petites dictées préparées.

6. Composition de petites phrases.

V. — HISTOIRE.

Principaux faits et principales dates de l'histoire de France jusqu'à 1610. — La Gaule. Les invasions. Le Moyen âge. Formation de l'unité française. Les grandes découvertes. La Renaissance. La Réforme.

VI. — GÉOGRAPHIE.

Exercices d'observation : l'horizon ; les accidents du sol ; les points cardinaux.

Préparation à la connaissance d'une carte : plan de la classe, de la maison, de la rue, de la commune, etc.

Explication des termes géographiques les plus usités. La terre : sa forme, ses divisions.

Notions très sommaires sur la géographie de la France.

VII. — CALCUL, ARITHMÉTIQUE, GÉOMÉTRIE.

1. *Numération décimale.* — Le mètre, le gramme, le litre et leurs multiples.

Calcul oral. — Table d'addition, table de multiplication. Les quatre règles appliquées à des nombres inférieurs à 100.

Calcul écrit. — Les quatre règles appliquées à des nombres peu élevés (pour la division, se borner à un diviseur de deux chiffres).

Petits problèmes oraux ou écrits portant sur des objets usuels.

Premiers exercices de calcul rapide et de calcul mental.

2. *Géométrie.* — Mesurer des longueurs. Apprécier des distances par l'œil et contrôler par la mesure directe.

Dessiner et reconnaître les figures les plus élémentaires : triangle, rectangle, carré, cercle. Notion d'angle.

Idée de la mesure des surfaces rectangulaires par quadrillage.

Notions sur les solides au moyen de modèles en relief.

VIII. — LEÇONS DE CHOSES.

(En classe et en promenade.)

Observations accompagnées d'explications simples : objets et phénomènes usuels, animaux, végétaux et minéraux apportés en classe ou rencontrés au cours des promenades scolaires ; principales matières ouvrées d'un usage courant : aliments, tissus, papier, bois, pierre, métaux.

Hygiène. — Exercices pratiques (propreté du corps, des vêtements et de la classe).

Premières leçons d'agriculture et d'horticulture dans le jardin de l'école.

IX. — DESSIN.

Dessins, au crayon noir ou aux crayons de couleur, d'objets très simples placés sous les yeux des élèves.

Dessins de mémoire, d'après des objets précédemment dessinés.

Dessins libres, d'après les leçons de choses ; devoirs illustrés de français, d'histoire ou de géographie.

Dessins libres faits hors de la classe.

Modelage.

X. — TRAVAIL MANUEL.

Garçons.

1. Exercices à l'appui de l'enseignement de l'arithmétique, de la géométrie, du dessin.

Figurations géométriques à l'aide de bandelettes de papier de couleur.

Vérification concrète des propriétés des figures géométriques par la superposition et l'assemblage de ces figures ou de leurs éléments.

2. Préparation à la vie courante : coudre des boutons, faire un paquet, couvrir livres et cahiers, etc. Confection d'objets divers.

Filles.

1. Exercices empruntés au programme des écoles de garçons.

2. *Éléments de couture usuelle.* — Point devant, point arrière, point de côté, point de surjet, point de piqûre. Exercices sur canevas et grosse toile. Application à des objets très simples (mouchoir, serviette, essuie-mains, etc.).

Étude du point de marque sur canevas. Applications.

Raccommodage. — pose de boutons et d'agrafes.

Tricot. — Étude collective de la maille. Applications simples avec deux aiguilles de bois.

Crochet. — Confection de cache-nez.

XI. — CHANT.

Chant scolaire appris par audition.

Formation de la voix et de l'oreille. Étude des sons, de la gamme, des intervalles simples, de la portée. Étude des durées : ronde, blanche, noire et silences correspondants. Mesures à 2, 4 et 3 temps.

XII. — ÉDUCATION PHYSIQUE.

Petites évolutions. Rondes chantées.

Jeux et mouvements d'imitation.

Exercices éducatifs et correctifs mimés.

Petits jeux collectifs.

Jeux respiratoires.

Cours moyen
(de neuf à onze ans.)

I. — MORALE.

Lectures et entretiens sur les principales vertus individuelles (tempérance, amour du travail, sincérité, modestie, courage, tolérance, bonté, etc.) et sur les principaux devoirs de la vie sociale (la famille, la patrie),

II. — LECTURE.

Lecture courante et expressive avec explication des mots difficiles et du sens général.

III. — ÉCRITURE.

Écriture cursive ordinaire (gros, moyen et fin).

IV. — LANGUE FRANÇAISE.

1. *Récitation* expressive de fables, de poésies et de quelques morceaux de prose.

2. *Exercices de vocabulaire.* — Synonymes et contraires; familles de mots.

3. *Exercices d'élocution.* — Reproduction de récits faits de vive voix; résumés de morceaux lus en classe.

4. *Grammaire.* — Diverses espèces de mots. Conjugaison des verbes (forme active, forme passive, forme pronominale). Règles générales du participe passé. Prépositions et adverbes. Conjonctions et interjections. Compléments du nom. Les propositions. La phrase. Exercices d'analyse.

5. *Orthographe et ponctuation.* — Dictées préparées et dictées de contrôle.

6. Exercices d'*invention*, de *construction de phrases*; exercices très simples de *rédaction*.

V. — HISTOIRE.

Principaux faits et principales dates de l'histoire de France de 1610 à nos jours. — La Monarchie absolue. La fin de l'ancien régime. La Révolution. Le Consulat

et l'Empire. La Restauration. La Monarchie constitutionnelle. La II^e République. Le Second Empire. La III^e République. La guerre de 1914-1918.

VI. — GÉOGRAPHIE

La France et ses colonies.

VII. — CALCUL, ARITHMÉTIQUE, GÉOMÉTRIE.

1. *Calcul et arithmétique.* — Application des quatre règles à des nombres plus élevés qu'au cours élémentaire.

Les nombres complexes : le temps (heures, minutes, secondes) ; la circonférence (degrés, minutes, secondes). Calcul de la longueur de la circonférence.

Système des mesures légales à base 10, 100, 1 000. Multiples et sous-multiples.

Calcul des surfaces : rectangle, carré, triangle, cercle.

Calcul des volumes : prisme droit à base rectangulaire, cube, cylindre.

Nombres décimaux et fractions décimales. Idée générale des fractions ordinaires. Pratique des quatre opérations sur les fractions ordinaires dans des cas numériquement très simples.

Problèmes sur des données usuelles. Règle de trois simple. Règle d'intérêt simple.

Suite et développement des exercices de calcul rapide et de calcul mental.

2. *Géométrie.* — Étude intuitive et représentation par le dessin des figures de la géométrie plane.

Notions sommaires sur la représentation des longueurs, sur les plans et cartes à une échelle donnée.

Notions pratiques sur les solides géométriques simples (cube, prisme droit). Notions sommaires sur leur représentation géométrique (croquis coté).

Cercle. Sa division en degrés.

Carré, hexagone régulier, triangle régulier inscrits dans le cercle.

VIII. — LEÇONS DE CHOSES.

(En classe et en promenade.)

1. Les trois états des corps. Notions sur l'air, l'eau et les combustions; sur l'hydrogène, l'oxygène (corps simples) et sur le gaz carbonique (corps composé). Petites démonstrations expérimentales.

Propriétés pratiques de quelques métaux usuels.

2. *L'homme.* — Description sommaire du corps humain et idée des principales fonctions de la vie.

Les animaux. — Idée de la classification en quelques groupes; idée de la division des vertébrés en classes, à l'aide d'un animal pris comme type dans chaque cas.

Animaux utiles et animaux nuisibles de la région.

Les végétaux. — Idée des principales fonctions de la plante. Notions sur les grandes divisions du règne végétal, à l'aide d'une plante prise comme type dans chaque cas.

Plantes utiles et plantes nuisibles de la région.

3. *Enseignement ménager* (pour les filles). — Exercices pratiques de cuisine et de nettoyage.

4. *Hygiène.* — Exercices pratiques (propreté du corps, des vêtements, de la classe).

5. *Agriculture et horticulture.* — Notions, à propos des leçons de choses et des promenades, sur les principales cultures, sur les engrais, sur les travaux des champs et les instruments usuels.

IX. — DESSIN.

Dessins, au crayon noir ou aux crayons de couleur, d'objets usuels simples, d'échantillons empruntés aux règnes animal et végétal.

Dessins de mémoire.

Dessins explicatifs des leçons de choses, des récits d'histoire, etc. Devoirs illustrés.

Arrangements décoratifs élémentaires.

Dessins libres faits hors de la classe (crayon, pastel, aquarelle, etc.).

Modelage.

Dessin géométrique. Croquis coté.

X. — TRAVAIL MANUEL.

Garçons.

1. Reprise des figurations géométriques planes. Décomposition des figures, relations entre leurs éléments.

Représentation et exécution en carton de solides géométriques. Développements.

2. Préparation à la vie courante : détacher un vêtement, réparer un livre, confectionner un carnet, etc.

Travaux libres à la maison ou en classe : découpage à la scie, façonnage de silhouettes d'animaux, de pièces à assembler par collage ou pointage. Menus objets (carton, bois, corde, fil de fer).

Réalisation d'appareils simples pour exercices et expériences scientifiques.

Technologie : notions sur les outils usuels.

Filles.

1. Exercices empruntés au programme des écoles de garçons.

2. Alphabet et chiffres au point de marque sur grosse étamine.

Couture usuelle. — Couture simple, couture en surjet, couture rabattue en droit fil, ourlet piqué; pièces à un coin au point de surjet.

Raccommodage. — Reprise sur tricot.

Tricot. — Maille à l'endroit; maille à l'envers. Applications (cache-col.)

Crochet. — Continuation des exercices précédents. Applications : petits jupons.

XI. — CHANT.

Chant scolaire appris par audition.

Continuation des études précédentes avec des exercices comportant de nouvelles valeurs (croche, double croche, noire pointée et silences correspondants).

La tonalité et les modes (majeur, mineur).

Exercices de lecture — Solfège et chant à une ou plusieurs voix.

XII. — ÉDUCATION PHYSIQUE.

Évolutions et formations simples.
 Mouvements éducatifs simples à mains libres
 Mouvements d'imitation.
 Mouvements dissymétriques.
 Exercices et jeux collectifs.
 Exercices respiratoires.
 Natation.

Cours supérieur¹

(de onze à treize ans.)

L. — INSTRUCTION MORALE ET CIVIQUE.

1. La conscience et le caractère. L'éducation de soi-même. Les divers aspects de la justice et de la solidarité.

2. Notions sur l'organisation politique, administrative et judiciaire de la France. Le citoyen, ses droits, ses devoirs.

II. — LECTURE.

Lecture expressive, avec explications tendant non seulement à faire comprendre le sens, mais encore à faire sentir la beauté des morceaux.

III. — ÉCRITURE.

Cursive, ronde, bâtarde.

IV. — LANGUE FRANÇAISE.

1. *Récitation* expressive de morceaux choisis en prose et en vers, de dialogues, de scènes empruntées aux classiques.

2. *Exercices de vocabulaire*. — Familles de mots et éléments de dérivation. Sens propre et sens figuré.

3. *Exercices d'élocution*. — Compte rendu de lectures, de leçons, de promenades, d'expériences, etc.

4. *Grammaire*. — Verbes irréguliers. Notions de syntaxe. Les diverses sortes de propositions. Fonctions des mots dans la proposition et des propositions dans

¹ Voir page p. 309 le programme spécial de l'examen du certificat d'études, qui correspond au programme du cours supérieur 1^{re} année.

la phrase. Principales règles relatives à l'emploi des modes et des temps. Exercices d'analyse.

5. Dictées d'orthographe.

6. *Exercices de rédaction* (description, récits, lettres, etc.).

V. — HISTOIRE.

Notions très sommaires sur l'antiquité (l'Égypte, les Juifs, la Grèce, Rome). — Les grandes questions de l'histoire de France dans leurs rapports avec l'histoire générale.

VI. — GÉOGRAPHIE.

L'Europe. — Les grands pays du monde.

Revision de la géographie de la France et de ses colonies.

VII. — CALCUL, ARITHMÉTIQUE, GÉOMÉTRIE.

1. *Calcul et arithmétique.* — Opérations de calcul sur les nombres entiers, les nombres décimaux, les fractions, les nombres complexes.

Calcul de certaines surfaces (parallélogramme, trapèze, polygone, secteur de cercle, surface latérale du cylindre, du cône). Calcul de la surface de la sphère.

Calcul de certains volumes (prisme droit à base polygonale, cône, sphère).

Problèmes. — Solution raisonnée des problèmes sur l'intérêt, l'escompte, les partages, les moyennes, les densités. Emploi progressif des lettres, des représentations graphiques et des solutions algébriques du premier degré.

Suite et développement des exercices de calcul mental et de calcul rapide.

2. *Géométrie.* — Notions très sommaires de géométrie plane.

Circonférence : sa division en 400 grades.

Opérations les plus simples de l'arpentage.

Notions très élémentaires servant aux exercices de dessin géométrique.

VIII. — ÉLÉMENTS USUELS DES SCIENCES
PHYSIQUES ET NATURELLES.

(*Observations et expériences. — Classes promenades.*)

Sciences physiques. — Expériences simples et notions sommaires ayant pour centre l'étude de la balance, du baromètre, du thermomètre, de la boussole.

Notions sommaires sur les applications les plus usuelles du courant électrique.

Notions sommaires sur les métaux et les sels usuels.

Sciences naturelles. — Compléments sur l'homme, les animaux, les végétaux.

Notions sommaires sur le sol, les roches, les fossiles, les terrains : exemples tirés de la contrée.

Hygiène. — Exercices pratiques. Notions sommaires sur les causes des maladies (les microbes, les parasites) et sur l'hygiène de la respiration, de l'alimentation (dangers de l'alcoolisme), du vêtement, de la maison.

Enseignement ménager (pour les filles). — Exercices pratiques de cuisine et de nettoyage. Notions sommaires sur les principes scientifiques des pratiques ménagères. Puériculture.

Agriculture et horticulture. — Notions plus méthodiques sur les cultures (champs, jardins et bois), sur les engrais naturels et artificiels, sur le sol et les amendements, sur les animaux domestiques.

IX. — DESSIN.

Dessins faits en classe d'après les modèles : a) Objets usuels; b) Animaux ou végétaux; c) Modèle vivant vêtu.

Arrangements décoratifs. — Dessins et croquis de mémoire. — Dessins libres faits hors de la classe (crayon, pastel, aquarelle, etc.); notamment illustration des devoirs.

Modelage.

Dessin géométrique. — Croquis coté.

X. — TRAVAIL MANUEL.

Garçons.

Continuation des exercices inscrits au programme du cours moyen. Confection de menus objets à l'aide de matériaux d'usage courant. Appareils pour démonstration (bobinage, montages électriques simples).

Maniement des outils les plus usuels : réparations diverses, menus travaux d'entretien.

Technologie. Notions sur les matières d'œuvre, outils, machines. Visites d'ateliers et d'usines.

Si l'école possède un atelier, construction, sur croquis et épures, d'objets utilisables.

Filles.

1. *Couture usuelle.* — Couture rabattue, fronces, bordage, pli. Applications variées.

2. *Raccommodage.* — a) Reprise sur étoffe;

b) pièce à un coin, en surjet et en couture rabattue. Applications : réparation de vêtements.

3. *Tricot, crochet.* — Confection d'objets simples, polo, béret, etc.

XI. — CHANT.

Revision des notions théoriques acquises antérieurement.

Notions élémentaires sur le rythme. — Mesures composées. — Le triolet.

Exercices de solfège, chant scolaire, chant choral à une ou plusieurs voix.

XII. — ÉDUCATION PHYSIQUE.

Mouvements éducatifs combinés. Mouvements d'imitation.

Mouvements dissymétriques.

Exercices et jeux collectifs.

Exercices respiratoires.

Natation.

Éducation des sens au cours des promenades scolaires.

Application des exercices à la vie courante.

INSTRUCTIONS RELATIVES AU NOUVEAU PLAN D'ÉTUDES DES ÉCOLES PRIMAIRES ÉLÉMENTAIRES

(20 juin 1923)

INTRODUCTION.

Deux arrêtés du 23 février 1923 viennent de modifier l'horaire et les programmes des écoles primaires élémentaires. A quel besoin répond cette réforme? Quelles en sont, dans l'ensemble, les idées directrices? Quelle en est, dans le détail, la signification? Il importe que ces questions soient traitées sans retard devant le corps enseignant afin que, dès la rentrée prochaine, instituteurs et institutrices puissent appliquer selon son esprit le nouveau plan d'études.

A quel besoin répond la réforme? Le plan dressé par les auteurs de nos lois scolaires s'est-il révélé défectueux? En aucune façon. Chaque fois qu'on en relit l'exposé dans les instructions de 1887 on est rempli d'admiration. Et ce n'est pas sans appréhension que nous nous sommes décidés à apporter à ce monument les retouches que le temps rendait nécessaires. Aussi bien nous nous sommes gardés d'en détruire les grandes lignes, et, si importants que puissent paraître certains aménagements nouveaux, ils n'en changent pas le style. En réformant l'institution, nous entendons rester fidèles aux principes des fondateurs.

Mais l'expérience a prouvé que, pour obtenir une meilleure application de ces principes, il devenait nécessaire de préciser l'emploi du temps, de simplifier et de graduer les programmes, de vivifier les méthodes, de coordonner les disciplines : préciser, simplifier, graduer, vivifier et coordonner, tel a été notre dessein.

L'arrêté du 18 janvier 1887 réglait à merveille l'organisation du travail dans les écoles primaires. Partager chaque séance en plusieurs exercices; placer le matin (ou au début de la classe) les exercices qui demandent le plus grand effort d'attention; unir étroitement l'enseignement oral et le travail écrit, toutes ces prescriptions demeurent excellentes, et, quels qu'aient été depuis trente-six ans les progrès de la psychologie, de l'hygiène mentale et de la pédagogie, nous n'y trouvons rien à reprendre. Mais la répartition des heures de classe entre les différentes matières d'enseignement était faite avec moins de sûreté. Cette répartition ne permet pas de voir nettement combien de temps doit être consacré à chaque

partie du programme dans chacun des cours de l'école. Et, si l'on voulait faire le total des heures assignées à chaque discipline, on s'apercevrait que ce chiffre dépasse de quelques unités les heures de classe réglementaires. A la faveur de cette imprécision, des abus se sont produits : dans certaines villes, dans certains départements, on a sacrifié des enseignements essentiels — même celui de la langue française — à d'autres qui, pour intéressants qu'ils soient, ne sont pas d'égale importance. Il fallait réagir. Tel a été l'objet principal du premier arrêté du 23 février.

Mais la précision du nouvel horaire ne doit pas faire illusion. Cet horaire ne saurait revêtir un caractère absolument impératif. Il est manifeste que le maître d'une école à classe unique ne pourra pas s'y conformer pour tous ses enseignements et pour toutes ses divisions. Autant que par le passé, il devra, sous le contrôle de son inspecteur, rédiger un emploi du temps qui s'adapte à la situation particulière de sa classe. Même dans les écoles à classes multiples, les circonstances pourront obliger les maîtres à modifier la répartition officielle. L'essentiel est qu'on s'efforce d'appliquer le nouvel horaire aussi strictement que possible, car il accorde à chaque partie du programme, dans chaque cours, la juste place qui lui revient en raison du rôle qu'elle doit jouer dans le plan général de l'éducation populaire.

Les auteurs du plan de 1887 ont voulu faire simple. Si l'on relit leurs programmes (précaution que ne prennent pas toujours ceux qui font profession d'en dénoncer la lourdeur), on voit vite combien ce reproche est injustifié : la substance de sept années de scolarité y tient en quelques pages. Il faut avouer que, depuis 1887, des additions ont été apportées à certains chapitres, et ces excroissances ne vont pas sans troubler la sobre harmonie du plan primitif. Mais celui-ci n'en est pas moins d'une réelle simplicité. Il faut avouer encore que, dans la pratique, on n'a pas toujours su lui conserver ce caractère : les instructions rédigées pour les instituteurs de chaque département, les livres écrits pour les maîtres et pour les élèves n'ont pas tardé à substituer aux quelques pages du programme officiel de volumineuses interprétations. Et sans doute il était nécessaire de développer, pour guider maîtres et élèves dans leur tâche quotidienne, les indications sommaires du programme général. Mais les interprètes des programmes de 1887 ont abusé de ces développements. Aussi la mémoire de nos enfants est-elle trop souvent encombrée d'une multitude de détails au milieu desquels leur esprit se perd, si bien que rien n'y reste, pas

même l'essentiel. Les réponses extravagantes que les journaux attribuent de temps à autre à nos écoliers ne prouvent pas que ceux-ci n'ont rien appris, mais au contraire que leur mémoire est surchargée de souvenirs mutilés et confus qui s'associent au gré du hasard. Mieux vaudrait moins apprendre, mais bien retenir; mieux vaudrait moins de souvenirs, mais des souvenirs complets et ordonnés.

Pour obtenir ce résultat, nous avons pensé qu'il fallait faire plus simple encore que nos devanciers. Les nouveaux programmes sont deux fois plus courts que les anciens. Les excroissances qui, avec le temps, avaient déformé le plan de 1887, ont été extirpées. Et l'on a élagué tous les articles qui pouvaient paraître trop ambitieux pour l'école élémentaire¹.

De cette simplification résultera pour le maître une plus grande liberté. Nous ne guidons point chacun de ses pas. Nous lui faisons confiance. Suivant le niveau de sa classe, il pourra aborder ou écarter telle ou telle question, exposer ou ajourner tel ou tel détail. Il pourra, d'autre part — et même il devra — varier son enseignement selon les besoins de ses élèves, l'adapter aux conditions de la vie locale. Jouiront d'une liberté analogue tous ceux qui auront à guider nos instituteurs; auteurs de manuels scolaires, inspecteurs de tout degré. Mais ils se mettraient en contradiction flagrante avec l'esprit des nouveaux programmes s'ils chargeaient leurs instructions et leurs livres de détails trop nombreux : en rédigeant des programmes courts, nous avons tenu à marquer que l'enseignement primaire doit avoir pour qualité principale la sobriété. Nous reprenons, en y insistant avec énergie, le mot de Gréard que citaient déjà les instructions de 1887 : « L'objet de l'enseignement primaire n'est pas d'embrasser sur les diverses matières auxquelles il touche tout ce qu'il est possible de savoir, mais de bien apprendre, dans chacune d'elles, ce qu'il n'est pas permis d'ignorer. »

Pour bien enseigner aux enfants « ce qu'il n'est pas permis d'ignorer, » il faut savoir choisir et doser, suivant leur âge, les connaissances qu'ils auront à assimiler. L'enseignement doit être gradué. C'est perdre le temps et gaspiller l'énergie des maîtres et des élèves que d'offrir à ceux-ci une nourriture pour laquelle ils n'ont pas de goût et que leur esprit ne saurait digérer. Mieux vaut laisser l'enfant dans l'ignorance que de lui imposer un enseignement prématuré.

1. Nous nous sommes inspirés, à cet égard, des programmes des classes élémentaires et primaires des lycées et collèges qui, rédigés après 1887, ont bénéficié de l'expérience faite par l'école primaire ordinaire.

Telle était bien la pensée des auteurs du plan de 1887, et c'est pour ce motif qu'ils ont rédigé des programmes différents pour les enfants de six à sept ans (section enfantine), pour ceux de sept à neuf ans (cours élémentaire), pour ceux de neuf à onze ans (cours moyen) et pour ceux de onze à treize ans (cours supérieur) ¹.

Mais, d'une part, ils ont peut-être éprouvé une confiance excessive pour la méthode dite « concentrique », qui fait reparaître, aux divers cours ou aux divisions successives d'un même cours, les mêmes articles du programme en exigeant simplement qu'ils soient traités avec une ampleur croissante. Et, d'autre part, ils ont été trahis, sur ce point encore, par leurs interprètes. Dans beaucoup de départements, peu de temps après 1887, on a vu surgir des programmes locaux qui plaçaient au cours élémentaire des notions que le programme officiel réservait au cours moyen, au cours moyen des notions que le programme officiel réservait au cours supérieur. Les auteurs de manuels scolaires sont tombés — non sans complaisance — dans le même défaut, si bien qu'il est rare de trouver aujourd'hui dans une classe un livre qui réponde à l'esprit et à la lettre du programme officiel; les manuels écrits pour les sections enfantines — d'où ils devraient, d'ailleurs, être bannis, car l'enfant, dans ces sections, n'a pas besoin d'autre livre que du syllabaire — sont du niveau du cours élémentaire; ceux que leurs auteurs destinent au cours élémentaire suffiraient pour les élèves du cours moyen, et, s'ils possédaient les connaissances énumérées dans les livres faits pour le cours moyen, on pourrait féliciter de leur savoir les élèves des cours supérieurs. Sous prétexte que les enfants ne fréquentent guère l'école après le cours moyen, on a pris l'habitude, pour les contraindre à absorber les matières du cours supérieur, de fondre ensemble ces deux derniers cours. Ainsi l'échelle construite par les auteurs du plan de 1887 s'est raccourcie. Ce n'est pas en sept ans, c'est en cinq que sont répartis les articles du programme.

Les graves inconvénients de cette précipitation nous ont amenés à penser qu'il fallait revenir à la conception de 1887 et même, puisque cette conception n'a pas été bien comprise, qu'il fallait en accentuer les dispositions. Le cours supérieur doit cesser d'être un mythe; il faut remettre en vigueur l'article 9 de l'arrêté du 18 janvier 1887, d'après lequel la constitution des trois cours (élémentaire,

1. Il va de soi que ces limites d'âge n'ont rien de rigide. Dans l'avenir comme dans le passé, un enfant bien doué pourra entrer au cours moyen avant neuf ans, au cours supérieur avant onze ans. C'est le sens du premier paragraphe de l'article 14 de l'arrêté du 18 janvier 1887.

moyen et supérieur) est obligatoire dans toutes les écoles. Aussi bien l'arrêté du 24 février 1923, qui scinde le certificat d'études en deux parties, dont l'une correspond au cours moyen et l'autre au cours supérieur, aura-t-il pour effet, du moins nous le souhaitons, de ressusciter ce dernier cours, sans lequel l'enseignement primaire est, pour ainsi dire, décapité.

Mais la résurrection du cours supérieur aura surtout pour résultat de mieux marquer les étapes que doit franchir l'écolier, de mieux graduer, à mesure qu'il mûrit, les difficultés de sa tâche, la quantité et la qualité de son savoir. C'est surtout en examinant le programme de chaque discipline que nous verrons en quoi consiste cette progression. Ne retenons, pour l'instant, que les traits essentiels.

Au cours préparatoire, l'enfant prend possession de l'instrument sans lequel il ne pourrait acquérir aucune autre connaissance scolaire : il apprend à lire. Les autres exercices auxquels on le soumet n'ont d'autre but que d'entretenir les bonnes habitudes physiques, intellectuelles et morales qu'il a contractées à l'école maternelle. Mais l'enseignement essentiel à cet âge, c'est la lecture; le cours préparatoire est, avant tout, un cours de lecture.

L'enfant sachant lire, le cours élémentaire doit lui fournir, en toute discipline, les « éléments », les faits et les notions simples, sans lesquelles il ne comprendrait rien à rien. C'est à ce cours qu'on apprend ce qu'est un mot et ce qu'est un nombre, ce qu'est un golfe, et ce qu'est un son. Il ne s'agit pas, bien entendu, d'enseigner aux enfants la définition abstraite de tous ces termes : c'est, au contraire, en faisant appel à leurs sens qu'on les amène à se rendre compte de ces réalités. Mais cette méthode concrète s'applique ici à des éléments simples.

Au cours moyen, sans abandonner la méthode concrète, on commence à grouper ces éléments simples. Cette coordination se fait, non pas exclusivement, mais principalement autour de deux idées, l'idée de la France (langue française, histoire et géographie de la France, voilà l'essentiel du programme littéraire) et l'idée du travail (le programme scientifique a pour objet de fournir à l'enfant les notions indispensables dans la plupart des professions).

Au cours supérieur apparaît, sous une forme modeste, le minimum d'abstraction que comporte l'enseignement primaire élémentaire. A ce degré seulement reçoivent un commencement de systématisation logique les notions morales et les notions scientifiques que l'enfant a jusqu'alors acquises par une méthode intuitive ou expérimentale. En même temps, on élargit son horizon; on lui

fait entrevoir, dans les plus lointains pays et dans le plus lointain passé, des civilisations différentes de la nôtre. Enfin, sans prétendre faire son apprentissage ni même son préapprentissage, on le prépare avec plus de précision à son rôle de travailleur et de citoyen.

Ainsi se différencient, dans le nouveau plan d'études, les cours de l'école primaire. Chacun a sa physionomie et sa signification. En passant de l'un à l'autre, l'écolier progresse. Nous voudrions même que, dans les écoles où chaque cours comprend deux classes, l'écolier fit un progrès en passant de la première à la seconde division et nous souhaitons qu'on ne prenne pas trop à la lettre le second paragraphe de l'article 12 de l'arrêté du 18 janvier 1887 d'après lequel, en pareil cas, ces deux classes suivent le même programme. Ce n'est pas que nous méconnaissions les avantages de la méthode « concentrique ». Avec des écoliers de six à treize ans, il serait dangereux de renoncer à toute révision, à toute répétition. Il est des leçons sur lesquelles il faut revenir, aux divers cours, pour compléter, à mesure que l'enfant est plus capable de comprendre et de réfléchir, les notions précédemment enseignées. Mais, si l'on veut que l'élève travaille avec joie et avec profit, il faut lui éviter la monotonie des redites, le dégout du déjà vu. Il ne faut pas croire que la mémoire retienne volontiers ce qui est répété « à satiété »; au contraire, l'enfant a l'illusion de savoir ce que, dans les révisions, il reconnaît au passage et il ne fait aucun effort pour le conserver. Si vous tourniez toujours dans le même cercle, ou même dans des cercles concentriques, auriez-vous du plaisir à marcher? Donnez donc à votre élève l'impression qu'il avance, qu'il progresse, qu'il découvre du pays nouveau. A la méthode concentrique préférez la méthode progressive. Celle-ci exige, comme celle-là, que les connaissances soient solidement acquises; aller de l'avant, ce n'est pas nécessairement aller à l'aventure. Dans chaque cours, on s'assurera que les enfants possèdent bien les notions inscrites au programme; dans chaque cours, on procédera périodiquement à des révisions. On ne fera de nouvelles conquêtes que si l'on est sûr de bien tenir le terrain déjà conquis. Et, dans les derniers cours, on pourra encore, par des questions fortuites, s'assurer que le programme des cours précédents n'est pas oublié; on pourra en rafraîchir le souvenir. Mais l'enfant n'en aura pas moins l'impression, en passant d'un cours à un autre, qu'il pénètre dans un monde nouveau; et, comme la graduation des programmes apportera à chaque âge ce qui lui convient, il retiendra aisément ce qu'il a appris, en temps opportun, avec plaisir.

La méthode à suivre dans l'enseignement primaire a été définie par les instructions de 1887, en termes qui n'ont rien perdu de leur valeur.

Cette méthode, disent ces instructions, « ne peut consister ni dans une suite de procédés mécaniques, ni dans le seul apprentissage de ces premiers instruments de communication : la lecture, l'écriture, le calcul, ni dans une froide succession de leçons exposant aux élèves les différents chapitres d'un cours.

« La seule méthode qui convienne à l'enseignement primaire est celle qui fait intervenir tour à tour le maître et les élèves, qui entretient pour ainsi dire entre eux et lui un continuel échange d'idées sous des formes variées, souples et ingénieusement graduées. Le maître part toujours de ce que les enfants savent, et, procédant du connu à l'inconnu, du facile au difficile, il les conduit par l'enchaînement des questions orales ou des devoirs écrits à découvrir les conséquences d'un principe, les applications d'une règle, ou inversement les principes et les règles qu'ils ont déjà inconsciemment appliqués.

« En tout enseignement, le maître, pour commencer, se sert d'objets sensibles, fait voir et toucher les choses, met les enfants en présence de réalités concrètes, puis peu à peu les exerce à en dégager l'idée abstraite, à comparer, à généraliser, à raisonner, sans le secours d'exemples matériels.

« C'est donc par un appel incessant à l'attention, au jugement, à la spontanéité intellectuelle de l'élève que l'enseignement primaire peut se soutenir. Il est essentiellement intuitif et pratique : *intuitif*, c'est-à-dire qu'il compte avant tout sur le bon sens naturel, sur la force de l'évidence, sur cette puissance innée qu'a l'esprit humain de saisir du premier regard et sans démonstration non pas toutes les vérités, mais les vérités les plus simples et les plus fondamentales : *pratique*, c'est-à-dire qu'il ne perd jamais de vue que les élèves de l'école primaire n'ont pas de temps à perdre en discussions oiseuses, en théories savantes, en curiosités scolastiques, et que ce n'est pas trop de cinq ou six années de séjour à l'école pour les munir du petit trésor d'idées dont ils ont strictement besoin et surtout pour les mettre en état de le conserver et de le grossir dans la suite.

« C'est à cette double condition que l'enseignement primaire peut entreprendre l'éducation et la culture de l'esprit; c'est, pour ainsi dire, la nature seule qui le guide; il développe parallèlement les diverses facultés de l'intelligence par le seul moyen dont il dispose, c'est-à-dire en les exerçant d'une manière simple, spontanée, presque

instinctive; il forme le jugement en amenant l'enfant à juger, l'esprit d'observation en faisant beaucoup observer, le raisonnement en aidant l'enfant à raisonner lui-même et sans règles de logique. »

Méthode *intuitive* et *inductive*, partant des faits sensibles pour aller aux idées; méthode *active*, faisant un appel constant à l'effort de l'élève et l'associant au maître dans la recherche de la vérité. Méthode inspirée par la grande tradition des penseurs français qui se sont occupés de l'éducation, depuis Montaigne jusqu'à Rousseau. Elle est devenue pour nous si classique, elle est tellement entrée dans nos mœurs que nous n'en sentons plus toujours la valeur, de même que n'apprécient pas toujours la valeur de la santé ceux qui ont l'habitude de faire jouer leurs organes sans douleur. Elle nous est si naturelle que nous l'appliquons parfois sans le savoir : si bien que nous ne la reconnaissons plus lorsque des auteurs étrangers — ou même des auteurs français — viennent nous en exposer les principes comme s'il s'agissait de sensationnelles nouveautés.

La tâche qui s'impose à nous n'est pas de chercher une nouvelle méthode. Notre effort doit consister surtout à éviter qu'à l'usage notre méthode ne s'altère. Qui dit usage dit usure. Tel croit très sincèrement suivre toujours une méthode concrète qui peu à peu se laisse aller à des procédés et à des mots de plus en plus abstraits; tel croit toujours faire appel à la réflexion de ses élèves qui peu à peu en vient à leur imposer d'autorité ses opinions. Le grand ennemi de l'éducateur c'est l'habitude. Elle tend à transformer en routines mécaniques les pratiques mêmes qui étaient destinées à lutter contre la routine et le mécanisme. Aussi pour obtenir le résultat visé par les auteurs du plan de 1887, sommes-nous obligés, sur ce point comme sur d'autres, de faire un pas de plus qu'eux. C'est pour ce motif que nous avons éliminé des programmes certaines « théories » abstraites qu'ils y avaient laissées (théories arithmétiques, par exemple, ou théories musicales). C'est pour ce motif qu'à l'observation, qui laisse encore l'écolier passif, nous préférons, dans la mesure où elle peut être pratiquée à l'école primaire, l'expérimentation qui lui assigne un rôle actif. Dans certaines écoles, les enfants du cours préparatoire eux-mêmes pèsent des liquides et se rendent compte de la différence des densités. Et il faut voir avec quelle joie ils enregistrent les résultats. Nous souhaitons que de telles pratiques se généralisent, que partout les élèves collaborent à la préparation des leçons, à la récolte des matériaux et des documents (qu'il s'agisse de cartes postales illustrées, de plantes ou d'insectes); que partout ils fabriquent de leurs mains des objets

de démonstration : que partout ils travaillent effectivement pendant que le maître parle; que partout on s'ingénie à rendre la classe plus animée et plus vivante. A l'enseignement *par l'aspect*, forme intéressante de la méthode concrète qui n'a pas dit son dernier mot et que le cinématographe va renouveler, il faut superposer une autre forme de la même méthode qui n'en est encore qu'à ses balbutiements mais qui décuplera l'efficacité de l'art pédagogique, l'enseignement *par l'action*.

D'après le plan d'études de 1887, l'enseignement primaire vise un double but. Il doit donner à ses élèves « d'abord une somme de connaissances appropriées à leurs futurs besoins, ensuite et surtout de bonnes habitudes d'esprit, une intelligence ouverte et éveillée, des idées claires, du jugement, de la réflexion, de l'ordre et de la justesse dans la pensée et dans le langage ». L'école primaire, dit encore le même document, « ne donne qu'un nombre limité de connaissances. Mais ces connaissances sont choisies de telle sorte que non seulement elles assurent à l'enfant tout le savoir pratique dont il aura besoin dans la vie, mais encore elles agissent sur ses facultés, forment son esprit, le cultivent, l'étendent et constituent vraiment une éducation. »

L'enseignement primaire a donc l'ambition d'être à la fois utilitaire et éducatif, de préparer l'enfant à la vie et de cultiver son esprit. Combien de critiques n'ont aperçu que l'une de ces deux fins? Combien lui ont reproché d'être exclusivement utilitaire? d'être exclusivement préoccupé du sort qui attend, dès leur sortie de l'école, la majorité de ses élèves? A vrai dire, le reproche inverse, qui ne lui a pas été épargné, serait peut-être plus justifié : peut-être trouverait-on encore dans nos classes trop d'exercices formels qui n'ont d'autre but que de soumettre l'esprit ou les doigts à une gymnastique dont les bienfaits ne se feront sentir qu'à longue échéance et qui pourraient être avantageusement remplacés par d'autres d'une plus immédiate utilité.

Nous n'avons l'intention d'abandonner aucune des deux fins qui ont été assignées à l'enseignement primaire. Nous n'oublions pas que la plupart de nos élèves devront dès qu'ils nous auront quittés, gagner leur vie par leur travail et nous voulons les munir des connaissances pratiques qui, demain, leur serviront dans leur métier. Mais nous n'oublions pas davantage que nous devons former en eux l'homme et le citoyen qu'ils seront demain. Le souci des réalités urgentes ne nous fera pas négliger le culte de l'idéal.

Bien plus, il nous semble que ces deux fins de l'en-

seignement primaire doivent être considérées comme les deux aspects d'une fin unique. Le travailleur, le citoyen, l'homme ne sont pas trois êtres différents, mais trois aspects d'un même être. Il n'y a pas de véritable éducation, pensons-nous, si l'on ne s'efforce à la fois de cultiver l'être humain et de le préparer à la vie. Une éducation purement utilitaire, qui exclurait de son programme tout ce qui fait la dignité de la conscience et de la pensée, serait non pas un apprentissage, mais un dressage auquel nul père ne voudrait condamner son enfant. Une éducation purement formelle, qui bannirait de son horizon le milieu même où vivra l'enfant, produirait de malheureux déséquilibres, de véritables déments (s'il est vrai que la folie puisse résulter d'un défaut d'adaptation). Cherchons donc à donner aux enfants du peuple une éducation qui, si l'on ose dire, soit à la fois utilitaire et désintéressée, réaliste et idéaliste, et qui tienne un compte égal de leurs besoins les plus effectifs et de leurs plus nobles aspirations. Dans l'océan immense des notions qui peuvent être offertes à des enfants, puissions celles qui sont susceptibles de former leur jugement tout en servant à leur vie pratique et réciproquement. Ne choisissons que celles qui présentent ce double caractère : elles sont assez nombreuses pour constituer un programme scolaire. Renonçons aux exercices, dits éducatifs, dont l'utilité n'apparaît pas : comme ces mouvements vains qu'on imposait jadis aux prisonniers de certains pays, condamnés à tourner des manivelles qui ne commandaient aucun treuil ni aucun engrenage, ces exercices constituent pour les enfants le pire des supplices. Renonçons, d'autre part, aux leçons qui ne contiendraient qu'un indigeste plat de notions utiles sans doute mais sans valeur éducative, de notions qui peuvent bien s'emmagasiner dans la mémoire mais ne déclenchent dans l'esprit aucune réflexion. En procédant ainsi, nous donnerons satisfaction aux deux catégories d'élèves qui se rencontrent dans nos classes : à ceux qui doivent abandonner leurs études dès la sortie de l'école et à ceux qui pourront les continuer soit à l'école primaire supérieure ou professionnelle soit dans un établissement secondaire. Si l'on a cru nécessaire de séparer ces deux catégories d'élèves et de réserver à la seconde des classes spéciales douées de programmes particuliers, c'est que l'on jugeait trop exclusivement utilitaire l'enseignement donné à l'école primaire proprement dite. Nous avons l'intention de supprimer cette dualité et d'assigner aux classes élémentaires et primaires des lycées et collèges les mêmes programmes qu'aux écoles ordinaires. C'est que nous considérons comme indissolublement unies, dans le nouveau plan d'études, les deux fins de l'éducation

populaire. En toute discipline, l'instituteur doit s'en tenir aux notions et aux procédés qui, provoquant la réflexion, servent à la pratique ou, servant à la pratique, provoquent la réflexion. Par chacun de ses actes, par chacune de ses paroles, il doit viser à la fois le but utilitaire et le but désintéressé de l'éducation.

INSTRUCTION MORALE ET CIVIQUE

Les instructions de 1887 contiennent, sur l'objet de la méthode de l'enseignement moral à l'école primaire, des pages qui sont devenues classiques. Loin de vouloir les effacer, nous tenons à les offrir de nouveau à la méditation des instituteurs :

1^o OBJET DE L'ENSEIGNEMENT MORAL.

« *But et caractères essentiels de cet enseignement.* — L'enseignement moral est destiné à compléter et à relier, à relever et à ennoblir tous les enseignements de l'école. Tandis que les autres études développent chacune un ordre spécial d'aptitudes et de connaissances utiles, celle-ci tend à développer dans l'homme, l'homme lui-même, c'est-à-dire un cœur, une intelligence, une conscience.

« Par là même, l'enseignement moral se meut dans une tout autre sphère que le reste de l'enseignement. La force de l'éducation morale dépend bien moins de la précision et de la liaison logiques des vérités enseignées que de l'intensité du sentiment, de la vivacité des impressions et de la chaleur communicative de la conviction. Cette éducation n'a pas pour but de faire savoir, mais de faire vouloir; elle émeut plus qu'elle ne démontre; devant agir sur l'être sensible, elle procède plus du cœur que du raisonnement; elle n'entreprend pas d'analyser toutes les raisons de l'acte moral, elle cherche avant tout à le produire à le répéter, à en faire une habitude qui gouverne la vie. A l'école primaire surtout, ce n'est pas une science, c'est un art, l'art d'incliner la volonté libre vers le bien.

« *Rôle de l'instituteur dans cet enseignement.* — L'instituteur est chargé de cette partie de l'éducation, en même temps que des autres, comme représentant de la société : la société laïque et démocratique a, en effet, l'intérêt le plus direct à ce que tous ses membres soient initiés de bonne heure et par des leçons ineffaçables au sentiment de leur dignité et à un sentiment non moins profond de leur devoir et de leur responsabilité personnelle.

« Pour atteindre ce but, l'instituteur n'a pas à enseigner de toutes pièces une morale théorique suivie d'une morale pratique, comme s'il s'adressait à des enfants dépour-

vus de toute notion préalable du bien et du mal : l'immense majorité lui arrive, au contraire, ayant déjà reçu ou recevant un enseignement religieux qui les familiarise avec l'idée d'un Dieu auteur de l'univers et père des hommes, avec les traditions, les croyances, les pratiques d'un culte chrétien ou israélite ; au moyen de ce culte et sous les formes qui lui sont particulières, ils ont déjà reçu les notions fondamentales de la morale éternelle et universelle ; mais ces notions sont encore chez eux à l'état de germe naissant et fragile ; elles n'ont pas pénétré profondément en eux-mêmes ; elles sont fugitives et confuses, plutôt entrevues que possédées, confiées à la mémoire bien plus qu'à la conscience, à peine exercée encore. Elles attendent d'être mûries et développées par une culture convenable. C'est cette culture que l'instituteur public va leur donner.

« Sa mission est donc bien délimitée ; elle consiste à fortifier, à enraciner, dans l'âme de ses élèves, pour toute leur vie, en les faisant passer dans la pratique quotidienne, ces notions essentielles de moralité humaine, communes à toutes les doctrines et nécessaires à tous les hommes civilisés. Il peut remplir cette mission sans avoir à faire personnellement ni adhésion, ni opposition à aucune des diverses croyances confessionnelles auxquelles ses élèves associent et mêlent les principes généraux de la morale.

« Il prend ces enfants tels qu'ils lui viennent, avec leurs idées et leur langage, avec les croyances qu'ils tiennent de leur famille, et il n'a d'autre souci que de leur apprendre à en tirer ce qu'elles contiennent de plus précieux au point de vue social, c'est-à-dire les préceptes d'une haute moralité.

« *Objet propre et limites de cet enseignement.* — L'enseignement moral laïque se distingue donc de l'enseignement religieux sans le contredire. L'instituteur ne se substitue ni au prêtre, ni au père de famille ; il joint ses efforts aux leurs pour faire de chaque enfant un honnête homme. Il doit insister sur les devoirs qui rapprochent les hommes et non sur les dogmes qui les divisent. Toute discussion théologique et philosophique lui est manifestement interdite par le caractère même de ses fonctions, par l'âge des élèves, par la confiance des familles et de l'État : il concentre tous ses efforts sur un problème d'une autre nature, mais non moins ardu, par cela même qu'il est exclusivement pratique : c'est de faire faire à tous ces enfants l'apprentissage effectif de la vie morale.

« Plus tard, devenus citoyens, ils seront peut-être séparés par des opinions dogmatiques, mais du moins ils seront d'accord dans la pratique pour placer le but de la vie aussi haut que possible, pour avoir la même horreur de

tout ce qui est bas et vil, la même admiration de ce qui est noble et généreux, la même délicatesse dans l'appréciation du devoir, pour aspirer au perfectionnement moral, quelques efforts qu'il coûte, pour se sentir unis, dans ce culte général du bien, du beau et du vrai qui est aussi une forme, et non la moins pure, du sentiment religieux

2° MÉTHODE.

« Que par son caractère, par sa conduite, son langage, le maître soit lui-même le plus persuasif des exemples. Dans cet ordre d'enseignement, ce qui ne vient pas du cœur ne va pas au cœur. Un maître qui récite des préceptes, qui parle du devoir sans conviction, sans chaleur, fait bien pis que de perdre sa peine, il est en faute : un cours de morale régulier, mais froid, banal et sec, n'enseigne pas la morale, parce qu'il ne la fait pas aimer. Le plus simple récit où l'enfant pourra surprendre un accent de gravité, un seul mot sincère, vaut mieux qu'une longue suite de leçons machinales.

« D'autre part — il est à peine besoin de formuler cette prescription — le maître devra éviter comme une mauvaise action tout ce qui, dans son langage ou dans son attitude, blesserait les croyances religieuses des enfants confiés à ses soins, tout ce qui porterait le trouble dans leur esprit, tout ce qui trahirait de sa part envers une opinion quelconque un manque de respect ou de réserve.

« La seule obligation à laquelle il soit tenu — et elle est compatible avec le respect de toutes les croyances — c'est de surveiller d'une façon pratique et paternelle le développement moral de ses élèves avec la même sollicitude qu'il met à suivre leurs progrès scolaires; il ne doit pas se croire quitte envers aucun d'eux s'il n'a fait autant pour l'éducation du caractère que pour celle de l'intelligence. A ce prix seulement, l'instituteur aura mérité le titre d'*éducateur*, et l'instruction primaire le nom d'*éducation libérale*. »

Si, après avoir relu cet admirable morceau, nous éprouvions la tentation de formuler une critique, ce serait celle-ci : l'auteur n'est pas allé jusqu'au bout de sa pensée; pour lui, l'éducation du caractère doit primer celle de l'intelligence et l'éducation morale doit jouer dans l'enseignement primaire un rôle prépondérant. Telle est aussi notre opinion.

C'est cette primauté de la morale que le nouveau plar d'études a voulu souligner en supprimant la distinction, assez artificielle, qu'établissait l'ancien entre l'éducation physique (où l'on faisait entrer, de gré ou de force, les travaux manuels), l'éducation intellectuelle et l'éducation

morale. A l'école primaire, celle-ci déborde sur celles-là. L'instruction n'aurait pas de valeur si elle ne servait qu'à former le jugement, et la culture du jugement, comme le pensait Descartes, est le meilleur moyen de cultiver la volonté. Quant à l'éducation physique, elle prend soin de l'âme autant que du corps : l'hygiène est une vertu, et ce sont des qualités de la volonté, la décision, l'énergie, l'endurance que donne la gymnastique bien comprise. Sans nier le rôle propre de l'esprit et du corps, sans vouloir tout subordonner, dans l'éducation intellectuelle et dans l'éducation physique, à la culture morale, insistons sur les liens qui unissent celles-là à celles-ci, et sur la place éminente que doit prendre dans les préoccupations de l'instituteur, la formation des consciences et des caractères.

La vie scolaire lui fournit à tout moment l'occasion de faire pratiquer à l'enfant les règles de la morale. Tant que l'élève est très jeune, au cours préparatoire, par exemple, c'est moins sur la volonté que sur les habitudes qu'il peut exercer son influence. Comme à l'école maternelle, dont il conserve les méthodes, l'instituteur (ou l'institutrice), à propos des divers exercices de la classe, de la récréation et, s'il y a lieu, de la cantine scolaire, donne aux enfants de bonnes habitudes de propreté, d'ordre, d'exactitude, de politesse; il provoque l'éclosion des bons sentiments, il redresse sans brutalité — car elles sont fragiles — les pousses qui tendraient à prendre une mauvaise direction. Au cours élémentaire, cette pratique du bien devient plus consciente. Comme le recommandent les programmes de 1887, on doit tendre à mettre la morale en action dans la classe même. Le régime disciplinaire, fondé sur la justice, en fournit à tout moment l'occasion, car les enfants doivent être appelés à sentir et à apprécier l'équité des actes accomplis par le maître dans le gouvernement de la classe. Il est peut-être plus aisé d'exercer leur sens moral à propos des actes de leur maître qu'à propos des actes de leurs camarades; le pharisaïsme est un sentiment qu'il n'est pas bon d'éveiller et la maxime « Tu ne jugeras point » n'a pas moins de valeur pour le monde des enfants que pour le monde des adultes. Il faudra s'efforcer de provoquer en eux l'admiration plus souvent que le mépris, former leur jugement moral à propos des bonnes actions plutôt qu'à propos des mauvaises, les inviter à estimer l'effort patient et laborieux, la ténacité dans la lutte contre le malheur, la franchise, la droiture, la bonté plutôt qu'à se complaire dans le spectacle des vices et des passions, ce spectacle dût-il se terminer par la punition du méchant. Le mal est plus contagieux que le bien; prohiber un acte mauvais, c'est attirer sur lui l'attention, c'est par là même pousser à l'accomplir.

Sachons donner aux enfants de bonnes habitudes : c'est le meilleur moyen de leur faire perdre les mauvaises.

Lorsque l'enfant entre au cours moyen, sa volonté commence à se former; il ne s'agit plus seulement de diriger ses habitudes, il y a lieu de lui apprendre à user de sa liberté. Non seulement on continuera à pratiquer une discipline libérale, c'est-à-dire une discipline qui ne laisse aucun de ses décrets sans justification devant l'esprit des enfants; mais, au moins à certains moments et dans certains domaines de l'activité scolaire, on fera place au « self government ». Sous réserve de l'approbation du maître, les écoliers seront appelés à régler eux-mêmes, par une entente concertée, certains détails de leur vie commune; ils éliront ceux d'entre eux qui seront chargés de remplir de menues fonctions : les officiers sanitaires, qui doivent veiller à l'aération et à la propreté des locaux, les dignitaires des « coopératives », des mutualités scolaires, des sociétés de gymnastique ou de tir, des sociétés des amis des arbres ou des amis des oiseaux, des « ligues de bonté », de toutes les associations qui se constituent dans les écoles avec l'autorisation de l'instituteur. Sans que l'autorité du maître perde un seul de ses droits, on multipliera les circonstances où l'enfant aura l'occasion de prendre une décision soit par lui-même, soit de concert avec ses camarades; l'éducation de la volonté individuelle et de la volonté collective ne pouvait pas commencer plus tôt, mais il n'est pas trop tôt pour l'entreprendre. Elle sera continuée, suivant le même mode, pendant les deux années du cours supérieur.

Non contente de favoriser des pratiques morales, l'école primaire tient à honneur de concentrer l'attention de ses élèves, presque chaque jour durant de brefs instants, sur les idées et les sentiments qui doivent diriger leur conduite. En quoi consiste cet enseignement de la morale?

Au cours préparatoire, c'est à peine si l'on peut parler d'un enseignement. La leçon, si l'on peut employer ce mot, ne doit comporter ni livre, ni cahier, ni exposé didactique, ni résumé. Le maître se borne à éveiller la conscience de l'enfant par des récits susceptibles de poser de petits problèmes moraux. Ces récits peuvent être empruntés à la fable et à la légende pourvu qu'ils ne présentent pas aux jeunes esprits un monde trop artificiel. On remarquera que, dans les nouveaux programmes, l'histoire ne figure pas au cours préparatoire. Ce n'est pas un oubli. Le conseil supérieur a estimé que les élèves de ce cours sont trop jeunes pour situer avec précision les événements dans la durée. Mais il a pensé que l'image des héros de tous les pays et de tous les temps pourrait être présentée à ces enfants

pendant les entretiens de morale. On prendra seulement la précaution de choisir des héros dont la vertu simple puisse être décrite sans altération devant ces esprits candides.

Le programme du cours élémentaire n'est pas plus didactique que celui du cours préparatoire. Aux récits que lui faisait son maître, l'enfant joint maintenant, puisqu'il sait lire, ceux qu'il trouve dans son livre. Mais le quart d'heure quotidien consacré à la morale¹ demeure un entretien plutôt qu'une leçon, une « élévation » de l'âme vers l'idéal, une exhortation à bien agir plutôt qu'une dissertation sur le bien. Pas plus qu'au cours préparatoire, nous ne voudrions ici de livres ni de cahiers, d'exposés ni de résumés. Tout au plus une maxime serait-elle notée, à la fin de l'entretien, pour fixer le souvenir d'une émotion ressentie, d'une résolution prise en commun. Encore ne faudrait-il choisir que des maximes lapidaires, saisissantes pour l'imagination et s'imposant à la mémoire, et non ces phrases banales et diluées que l'on trouve trop souvent sous le nom de « maximes », dans les manuels à l'usage de nos écoliers.

Au cours moyen, l'enseignement moral prend un caractère sinon plus abstrait, du moins plus intellectuel. Il s'agit d'amener les enfants à réfléchir méthodiquement « sur les principales vertus individuelles et sur les principaux devoirs de la vie sociale ». On ne manquera pas de remarquer que ce programme est très bref. Celui de 1887 était beaucoup plus long : non seulement il énumérait une dizaine de chapitres : (I. — L'enfant dans la famille. Devoirs envers les parents et les grands-parents. Devoirs des frères et des sœurs. Devoirs envers les serviteurs. L'enfant dans l'école. La patrie. — H. — Devoirs envers soi-même. Le corps. Les biens extérieurs. L'âme. Devoirs envers les autres hommes. Devoirs envers Dieu), mais il distinguait, dans chacun de ces chapitres, plusieurs articles. Nous avons déjà indiqué, dans notre Introduction, pour quels motifs d'ordre général nous avons abrégé les anciens programmes. Mais on pourra se demander si, en cette matière, abréviation n'est pas altération. On pourra se demander, par exemple, si, en négligeant de mentionner expressément les devoirs envers Dieu, les auteurs du nouveau programme n'ont pas abandonné l'attitude prise sur la question par les fondateurs de l'école laïque.

Quelle était cette attitude? Elle consistait à recommander à l'instituteur d'éviter, en cette matière, toute discussion métaphysique. « L'immense majorité des

1. On pourra, si on le préfère, donner cet enseignement en quatre séances d'une vingtaine de minutes.

enfants lui arrive ayant déjà reçu ou recevant un enseignement religieux qui les familiarise avec l'idée de Dieu auteur de l'univers et père des hommes. » L'instituteur n'a donc pas à prouver devant ces enfants l'existence de Dieu et il n'a pas davantage à la prouver devant les enfants des incrédules. D'autre part, « il n'est pas chargé de faire un cours *ex professo* sur la nature et les attributs de Dieu. » Sur ces problèmes, l'État n'a pas le droit d'imposer une solution. A quoi se réduit donc l'enseignement que doit donner l'instituteur public? A deux points :

« D'abord, il leur apprend à ne pas prononcer légèrement le nom de Dieu; il associe étroitement dans leur esprit à l'idée de la cause première et de l'être parfait un sentiment de respect et de vénération et il habitue chacun d'eux à environner du même respect cette notion de Dieu, alors même qu'elle se présenterait à lui sous des formes différentes de celles de sa propre religion.

« Ensuite, et sans s'occuper des prescriptions spéciales aux diverses communions, l'instituteur s'attache à faire comprendre et sentir à l'enfant que le premier hommage qu'il doit à la divinité, c'est l'obéissance aux lois de Dieu, telles que les lui révèlent sa conscience et sa raison. »

Ces conseils n'ont rien perdu de leur sagesse. En les suivant, nos instituteurs et nos institutrices prendront soin d'éviter tout ce qui risquerait d'apparaître comme une violation de la neutralité. Et ils n'oublieront pas qu'en ces matières la conscience publique est devenue, depuis quarante ans, de plus en plus scrupuleuse.

Comme le programme du cours moyen, celui du cours supérieur est, en morale, très bref. Pourtant, il est plus complet que l'ancien. Celui-ci n'insistait guère que sur la morale sociale. Le cours supérieur étant celui où, pour la première fois, on esquisse une théorie des devoirs, nous avons pensé que la réflexion de l'enfant devait être attirée sur les principes des devoirs individuels aussi bien que sur les principes des devoirs sociaux. Sans doute, cette théorie des devoirs, cette réflexion sur les principes est encore très modeste. Il serait hors de propos d'inviter des enfants de douze ans à choisir entre Épicure et Zénon, entre Bentham et Kant. Mais on s'efforcera de coordonner les notions morales, de montrer qu'elles se relient les unes aux autres et que, en partant de certaines idées centrales, on peut apercevoir à leur plan, plus ou moins éclairées selon leur importance relative, les diverses fins de l'activité humaine; on peut commencer à dresser dans la conscience des enfants une table rationnelle des valeurs. Peu à peu, soit en analysant la conscience, soit en approfondissant les notions de justice et de solidarité, on arri-

vera à montrer que l'obligation morale s'impose à l'homme comme une loi de sa nature individuelle et sociale; on fera reposer la morale enseignée à l'école primaire sur les principes les plus solides de notre constitution mentale¹.

A l'enseignement de la morale est rattaché, au cours supérieur, celui de l'instruction civique. Alors que l'ancien plan d'études prévoyait dès le cours élémentaire une initiation à cet enseignement, nous en reculons de quatre années l'introduction dans nos programmes. S'il est vrai qu'aucun enseignement ne doit être donné avant d'être désiré, l'instruction civique devrait être réservée pour le moment où les jeunes gens, approchant de la majorité, vont avoir à faire acte de citoyens. Si l'éducation des adolescents était organisée, c'est dans les cours postsecondaires, devenus obligatoires, que devrait être enseignée l'instruction civique. Du moins ne l'imposons pas à des enfants de sept à dix ans. Bornons-nous, si l'occasion s'en présente, à leur expliquer, d'une manière aussi concrète que possible, les termes empruntés au langage administratif ou politique (citoyen, soldat; commune, canton, département, mairie, préfet, député, sénateur, ministre, république, etc.). En revanche, au cours supérieur, pendant les dernières classes que l'enfant suivra avant de devenir électeur, des enseignements précis doivent lui être donnés sur le mécanisme et le fonctionnement de nos institutions.

Pourtant, il s'agira moins d'en décrire en détail les rouages que d'en montrer les principes. C'est pour ce motif que l'instruction civique, au lieu de demeurer rattachée à l'histoire (dont, en fait, elle s'était d'ailleurs séparée), a été annexée par le nouveau plan à l'enseignement moral. Droits et devoirs des citoyens, obligation scolaire, obligation militaire, obligation fiscale, suffrage universel, rapports réciproques des pouvoirs publics, organisation de la justice, de l'assistance, toutes ces questions soulèvent des problèmes moraux. Et c'est sur des idées morales, c'est sur des idées de justice et de solidarité que reposent les institutions démocratiques. Enseigner à l'enfant ce qu'il doit savoir pour jouer son rôle de citoyen, c'est compléter son éducation morale.

1. L'enseignement moral et civique sera donné, au cours supérieur en trois leçons hebdomadaires d'une demi-heure.

LECTURE

A l'école primaire, l'enseignement de la lecture sert à deux fins. Il met entre les mains de l'enfant l'un des deux outils — l'autre étant l'écriture — indispensables à toute éducation scolaire. Il lui donne le moyen de s'initier à la connaissance de la langue et de la littérature françaises.

C'est d'abord la première de ces deux fins qui est visée. L'enfant ne peut rien apprendre s'il ne sait pas lire; il n'apprend rien volontiers s'il ne sait pas lire aisément. Il faut donc lui donner le plus vite possible l'habitude de lire sans effort, et l'on ne peut pas lui donner cette habitude sans multiplier les exercices. Voilà pourquoi nous exigeons qu'au cours préparatoire l'enfant consacre à la lecture le tiers de son temps, dix heures par semaine, deux heures par jour, soit quatre séances d'une demi-heure, deux le matin et deux l'après-midi.

Nous ne préconisons aucune méthode : la meilleure sera celle qui donnera les résultats les plus rapides et les plus solides. Entre la méthode d'épellation et la méthode syllabique ou la méthode globale, nous ne faisons aucun choix; des expériences se poursuivent qui décideront. Toutefois, les procédés qui nous paraissent devoir l'emporter sont ceux qui amènent l'enfant à s'intéresser à cette tâche ingrate qui consiste à associer des sons et des formes sans rapport apparent. Par suite, ceux qui font appel à son besoin de mouvement ont les plus grandes chances d'être féconds. Et telle est probablement la raison du succès de la méthode phonomimique, malgré sa bizarrerie. L'essentiel est que l'enfant prenne plaisir à cet apprentissage difficile. S'il y prend plaisir, en y consacrant le temps fixé par le programme nouveau, au bout de trois mois il saura lire et au bout de l'année il saura lire couramment.

Au cours élémentaire, la tâche principale est encore d'entraîner l'enfant à lire sans effort. Aussi le nombre des exercices de lecture est-il encore considérable. Ils occupent sept heures dans l'emploi du temps des garçons, et, s'ils n'en occupent que six et demie dans celui des filles, c'est qu'il fallait réserver pour les travaux manuels des filles, c'est-à-dire pour la couture, une demi-heure de plus que pour ceux des garçons. Au surplus, le conseil supérieur a

entendu des témoins autorisés déclarer que les petites filles arrivent à lire avec aisance plus vite que les petits garçons, et que, par suite, la réduction opérée sur leur horaire de la lecture ne présenterait pas pour elles de trop graves inconvénients.

Pendant cette période, le caractère essentiel de la lecture est d'être « courante » et l'on se gardera d'en arrêter trop souvent le cours par des questions ou des explications. L'enfant est encore trop préoccupé des difficultés qui viennent de la complication des combinaisons de lettres pour trouver plaisir à élucider le sens des mots. Les questions qui interrompent son effort de déchiffrage ne sont pas de nature à lui donner le goût de la lecture. Et c'est ce goût qu'il faut avant tout lui inculquer. Seuls les termes les plus difficiles seront expliqués. Encore faut-il souhaiter qu'ils soient rares.

Grâce à l'entraînement intensif auquel ils auront été soumis pendant trois années, nos élèves, dès le début du cours moyen, posséderont le mécanisme de la lecture. Dès lors, on peut réduire la place de cet enseignement dans l'emploi du temps : nous ne lui laissons plus que trois heures par semaine. C'est encore plus d'une demi-heure par jour de classe. Et si l'on réfléchit que l'enfant devra lire, en dehors des leçons de lecture, dans la plupart de celles qui sont consacrées aux autres disciplines, on ne jugera pas excessive cette réduction. Pendant ces trois heures, on continuera à pratiquer la lecture « courante », mais on multipliera les questions et les explications relatives au sens des mots, des phrases et des morceaux. L'enfant n'ayant plus à surmonter les obstacles qui tiennent aux bizarreries de l'orthographe, on peut et on doit appeler son attention sur les rapports de l'idée et de l'expression. C'est maintenant de ces rapports que viennent les difficultés qui l'arrêtent; il serait dangereux d'attendre plus longtemps pour résoudre avec lui les petits problèmes d'exégèse qu'il est amené à se poser. Loin de gâter le plaisir qu'il prend à la lecture, les questions relatives au sens des détails et de l'ensemble sont maintenant de nature à l'accroître. Par suite, on peut exiger de lui qu'il prouve, par sa manière de lire, qu'il comprend ce qu'il lit. La lecture devient « expressive ». Ce mot n'apparaissait, dans l'ancien plan d'études, qu'au cours supérieur; mais, en augmentant la place de la lecture au cours préparatoire et au cours élémentaire, nous espérons à cet égard gagner deux ans. C'est dès le début du cours moyen, à neuf ans, que l'écolier doit lire avec expression.

Dès ce moment, la leçon de lecture est une leçon de langue française. Au cours supérieur, elle va devenir

une modeste leçon de littérature. Les explications données à l'enfant ne porteront plus seulement sur le sens, elles devront « tendre à faire sentir la beauté des morceaux ». Très simplement, l'instituteur éveillera le sens littéraire, fera discerner les différences qui existent entre les expressions choisies par de grands écrivains et celles qui viendraient à l'esprit d'auteurs sans style. Très simplement, il suscitera l'émotion esthétique, sans théories abstraites, sans expressions tirées du vieux jargon de la rhétorique, par un simple appel au goût virtuel d'enfants dont les impressions sont naïves et dont le jugement n'a pas été déformé. Il ne saurait être question d'instituer à l'école primaire un exercice qui, sous le nom de « lecture expliquée », risque ailleurs de revêtir un caractère artificiel et mécanique. Il ne s'agit pas, à propos de chaque morceau, de faire une leçon d'histoire littéraire sur l'ouvrage et sur l'auteur. Il ne s'agit pas davantage, sous prétexte de chercher le plan, de faire subir au texte une dissection pénible. Il ne s'agit pas non plus de fournir sur chaque mot une explication complète : littérale, grammaticale, historique et littéraire. L'instituteur commencera par lire lui-même à haute voix, en indiquant par les variations de l'intonation les nuances de la pensée et du sentiment, le morceau qu'il veut faire expliquer. Il en fera trouver rapidement les intentions principales. Par des questions alertes et des explications sobres, il fera comprendre le sens des détails et sentir la beauté des expressions. Alors seulement il fera lire le texte à haute voix par des élèves, afin de s'assurer qu'ils en comprennent la signification et en apprécient la valeur. Il va de soi que cette valeur doit être incontestable. Si l'on n'exige pas d'un syllabaire qu'il soit rédigé par un grand écrivain, on a le droit d'exiger que les recueils placés entre les mains d'enfants de douze ans — et même de dix ans — ne contiennent que des morceaux écrits par de grands prosateurs et de grands poètes.

ÉCRITURE

Ce n'est pas sur le chapitre de l'écriture que l'on constatera, entre l'ancien plan d'études et le nouveau, les plus grandes différences. Il en est cependant qui demandent explication.

Tout d'abord, on a prévu deux leçons d'écriture par jour au cours préparatoire. Comme la lecture, l'écriture est un outil scolaire dont l'enfant ne saurait se passer. Il ne peut faire aucun progrès tant qu'il n'a pas cet outil bien en main. Tant qu'il n'en possède pas parfaitement le mécanisme, il faut donc multiplier les exercices d'écriture. Au surplus, on pourra combiner les leçons de lecture et les leçons d'écriture; les deux enseignements sont solidaires, et il y a souvent intérêt à les donner simultanément.

Afin de graduer les exercices, on se contentera, au cours préparatoire, de faire connaître aux enfants les lettres minuscules. Il est inutile de charger leur mémoire de plusieurs jeux de lettres différentes, d'autant que la nécessité de faire connaître à la fois les lettres manuscrites et les lettres imprimées complique déjà l'enseignement. Que notre écolier sache écrire sans hésitation, d'une manière imperturbable, les mots simples qu'il aura appris à lire sans hésitation, d'une manière imperturbable; que cette double acquisition soit si solide qu'elle soit définitive. Nous n'en demandons pas plus à un enfant de sept ans.

A partir de sept ans, notre écolier n'aura plus qu'une séance quotidienne d'écriture. L'ancien plan d'études prévoyait une heure. Bien que nous ne soyons pas disposés à déprécier, aux yeux des maîtres et des élèves, l'importance de cet enseignement, nous estimons qu'une demi-heure suffit. Mais il est bien entendu que, en dehors de cette demi-heure, l'enfant aura de nombreuses occasions d'écrire (il fera de petites dictées, de courts exercices de langue française) et que, dans aucun de ces devoirs, on ne tolérera qu'il néglige son écriture.

Le programme de la leçon quotidienne sera plus étendu au cours élémentaire qu'au cours préparatoire : l'enfant abordera l'étude des majuscules; il s'essayera à deux types d'écriture (en « gros » et en « moyen »). On s'est demandé si l'enfant de sept ans n'a pas la main trop petite pour écrire

« en gros » et une première rédaction du nouveau programme, réduisant celui de 1887, qui prescrivait, au cours élémentaire, l'écriture « en gros, en moyen et en fin », n'avait retenu que les deux derniers types. Mais, en fait, nos enfants commencent toujours par tracer sur leurs ardoises des caractères de grande dimension; les plus petits écrivent donc « en gros ». Et nous devons nous en féliciter, car, dès qu'ils se mettent à écrire fin, il risquent de tomber dans un excès qui leur vaut une myopie prématurée. C'est donc par raison d'hygiène que nous avons ajourné l'écriture « en fin » et conservé pour le cours élémentaire l'écriture en « gros ».

Au cours moyen, les trois types d'écriture sont pratiqués et trois séances d'une demi-heure sont consacrées à cet enseignement. Au cours supérieur, une séance hebdomadaire de trois quarts d'heure a paru suffire, bien qu'à la cursive s'ajoutent ici la ronde et la bâtarde. Ces deux écritures, qui demeurent nécessaires en mainte profession, n'exigent ni un trop long apprentissage, ni un effort hors de proportion avec leur utilité.

Le nouveau plan d'études ne manifeste de préférence pour aucune méthode d'écriture. L'écriture droite et l'écriture penchée demeurent également autorisées¹. L'essentiel est que la méthode adoptée permette à l'enfant de se placer, pour écrire, dans les meilleures conditions hygiéniques. Qu'il se tienne bien droit devant son cahier, le torse vertical, les deux avant-bras également appuyés sur la table, les yeux à trente centimètres environ du papier. Trop souvent, ces conditions ne sont pas réalisées; trop souvent, nos écoliers se courbent et se tordent devant leur page d'écriture, au grand dommage de leur colonne vertébrale, de leurs poumons et de leurs yeux. Mais, trop souvent, le mal vient, soit de la construction défectueuse des tables et des bancs, soit de la mauvaise disposition du cahier, soit d'une sorte de paresse physique qui laisse fléchir le corps. Du moins faut-il éviter qu'à ces causes, contre lesquelles on ne saurait trop énergiquement réagir, vienne s'ajouter l'emploi d'une mauvaise méthode.

1. Voir l'avis inséré dans le numéro du 18 novembre 1893 du *Bulletin administratif* du Ministère de l'Instruction publique.

LANGUE FRANÇAISE

Nul n'ignore les difficultés que rencontre l'instituteur dans l'enseignement de la langue française. Lorsque les enfants lui sont confiés, leur vocabulaire est pauvre et il appartient plus souvent à l'argot du quartier, au patois du village, au dialecte de la province qu'à la langue de Racine ou de Voltaire. Le maître doit se proposer pour but d'amener ces enfants à exprimer leurs pensées et leurs sentiments, de vive voix ou par écrit, en un langage correct. Enrichir leur vocabulaire, habituer les élèves à choisir exactement et à prononcer distinctement le mot propre, puis les amener peu à peu à grouper logiquement leurs pensées et leurs expressions, voilà un programme qui, en dépit de sa modestie, n'est pas de réalisation facile. Nos instituteurs affronteront, pour le remplir, tous les obstacles, car ils sentent bien que donner l'enseignement du français, ce n'est pas seulement travailler au maintien et à l'expansion d'une belle langue et d'une belle littérature, c'est fortifier l'unité nationale.

Les moyens mis à la disposition de l'instituteur pour enseigner le français sont nombreux. Pourtant, ils n'ont pas encore révélé toute leur efficacité, et il n'est pas de domaine où l'on doive davantage s'efforcer de trouver des méthodes plus fécondes. C'est dans cette intention que nous avons réformé l'enseignement de la lecture et hâté le moment où notre élève sera en pleine possession de cet instrument nécessaire. Délivré plus tôt des difficultés matérielles de lecture, l'enfant pourra lire davantage et consacrer plus de temps à l'étude de la langue. Mais cette étude elle-même devra être faite par des procédés plus actifs.

1° *Exercices de récitation.* — On accordera plus d'importance, dès le cours préparatoire, aux exercices de récitation. Lorsqu'on visite une école, le regard est attiré, près de la chaire du maître, par le tableau, réglementairement affiché, des morceaux de récitation appris pendant l'année scolaire. Mais il est rare que ce tableau soit très rempli. L'exercice de récitation est cependant l'un des meilleurs moyens d'enseigner aux enfants l'usage correct des mots et des tours de notre langue. Il a, en outre, l'avantage de leur être agréable, si les morceaux sont, par leur nature

et par leur taille, adaptés à leur âge. Au cours préparatoire, on leur fera apprendre, par audition, de courtes poésies, mais on exigera d'eux une prononciation distincte et une diction correcte. A partir du cours élémentaire, ils apprendront eux-mêmes, dans leurs livres de lecture, des poésies un peu moins brèves. Au cours moyen, la mémoire ayant moins besoin d'être aidée par le rythme, le programme, sans abandonner la poésie, prévoit des morceaux de prose. A tous les cours, il est recommandé de ne choisir, pour les confier à la mémoire des enfants, que les morceaux d'une indiscutable valeur. Toutefois, il serait difficile d'emprunter aux classiques tous les textes destinés à des enfants de neuf ans : La Fontaine lui-même n'a pas toujours pour leur esprit l'attrait et la portée que nous lui attribuons. Mais, au cours supérieur, de même que l'enseignement de la lecture doit faire sentir aux élèves la beauté des expressions, de même l'exercice de récitation doit prendre un caractère littéraire, et c'est à nos grands classiques que le programme nouveau prescrit de faire appel. En un mot, d'un bout à l'autre des études primaires, l'exercice de récitation doit être en honneur : apprendre un plus grand nombre de morceaux et des morceaux d'une plus grande valeur littéraire, tel doit être à cet égard, le mot d'ordre.

2° *Exercices de vocabulaire.* — Le Conseil supérieur a tenu à graduer avec soin les exercices de vocabulaire : au cours préparatoire, ils ne doivent avoir trait qu'aux mots les plus simples de la langue usuelle, à des mots qui désignent des objets ou des êtres parfaitement connus des élèves. Au cours élémentaire, où la lecture permet déjà d'élargir l'horizon de l'enfant, ils portent sur les mots des textes placés sous ses yeux. Au cours moyen, on commence à lui faire sentir les nuances qui séparent des expressions en apparence synonymes; on commence aussi à grouper les mots de manière à lui faire comprendre leur filiation. Enfin, au cours supérieur, l'exercice peut aborder des questions plus délicates : on montrera la filiation des divers sens d'un même mot. Dans toutes ces leçons, il faudra se garder de l'érudition et de la subtilité. Trop souvent, à coups de dictionnaire, maîtres ou élèves introduisent, dans les familles de mots qu'ils étudient, des expressions rares ou même absolument inusitées. On ne devra, à aucun moment, dépasser les limites de la langue courante : elle est assez riche pour fournir matière à des exercices variés. On s'abstiendra de rechercher l'étymologie des mots (c'est à dessein que ce terme a été effacé du programme) : on s'expose, dans cette recherche, à de trop fréquentes erreurs. Mais surtout on s'efforcera de rendre tous ces

exercices intéressants pour les élèves : s'il est un domaine où il est non seulement utile, mais nécessaire de recourir à la méthode attrayante, c'est celui-ci. Par lui-même, l'effort indispensable pour trouver des expressions, en définir le sens, les comparer à d'autres, les grouper en familles, ne présente pas pour l'enfant d'âge scolaire un vif intérêt. Il faut donc s'ingénier pour découvrir les moyens, même artificiels, de transformer ces exercices en véritables jeux. C'est à cette condition qu'ils seront efficaces.

3^o *Exercices d'élocution.* — De même que les exercices de vocabulaire, les exercices d'élocution ont été gradués avec soin. Au début, on guide l'élève; on lui demande simplement de répéter ou de résumer ce qu'il vient d'entendre. Mais, peu à peu, on lui laisse plus de liberté : ce sont ses impressions personnelles qu'on lui demande de traduire après les lectures et les promenades qu'il a faites, les leçons et les expériences auxquelles il a assisté. Nous ne verrions d'ailleurs aucun inconvénient, si des enfants montrent de bonne heure un certain goût pour l'invention, à les laisser raconter à leur guise les histoires dues à leur imagination. Comme les exercices de vocabulaire, les exercices d'élocution ne seront féconds que s'ils apportent aux enfants de la joie.

4^o *Grammaire et orthographe.* — L'enseignement de la grammaire et de l'orthographe ne commencera désormais qu'au cours élémentaire. Tandis que l'ancien plan d'études prévoyait, dès le cours préparatoire, de petites dictées à la vérité très rudimentaires, le Conseil supérieur a préféré réserver la dictée pour le cours élémentaire : au cours préparatoire, on se bornera à attirer l'attention des enfants, pendant la lecture, sur l'orthographe de certains mots; ou pourra d'ailleurs les leur faire copier, lorsqu'ils ne s'écrivent pas comme ils se prononcent, afin d'associer très étroitement dans les esprits leur représentation motrice à leur représentation visuelle et à leur représentation auditive : ce sera le moyen le plus sûr de fixer dans la mémoire l'orthographe de ces mots difficiles. Mais ces exercices modestes ne constituent qu'une « initiation » à l'orthographe et une sorte de parenthèse dans l'enseignement de la lecture.

Au contraire, l'enseignement grammatical a sa place à part dans le programme du cours élémentaire. Mais il doit être extrêmement simple. Il ne doit porter que sur les éléments essentiels de la proposition. Pas de syntaxe. Pas d'analyse. Pas de leçons sur les mots invariables. Dans l'étude du verbe, laisser de côté la forme passive et la forme pronominale; se contenter de la forme

active. Dans la forme active elle-même, laisser de côté les temps désuets; s'abstenir de faire apprendre par cœur ces passés antérieurs, ces futurs antérieurs, ces plus-que-parfaits du subjonctif que l'enfant, selon toute vraisemblance, n'aura jamais l'occasion d'employer. La première année, ne parler que des verbes du premier groupe (infinitif en *er*). Jamais nous ne répéterons assez qu'il faut simplifier l'enseignement grammatical.

De même qu'il doit être simple, l'enseignement grammatical doit être concret. Le maître doit partir des textes placés sous les yeux des enfants pour leur faire comprendre la fonction habituelle du nom, de l'article, de l'adjectif, du pronom et du verbe. Il ne s'agit pas de formuler des définitions abstraites dont une connaissance plus approfondie de la langue ferait vite apparaître le caractère artificiel. Il s'agit d'amener les enfants, par la pratique du langage parlé ou écrit, à classer avec une suffisante précision les formes verbales sous les rubriques que les grammairiens ont imaginées pour mettre un peu d'ordre dans le chaos des réalités linguistiques. Puis, une fois que les élèves auront acquis ces connaissances, on les priera d'en faire l'application et d'accorder entre eux les articles, les adjectifs et les noms, les verbes et les sujets.

Entre autres exercices, on leur donnera des dictées. Mais ces dictées seront des dictées préparées : on n'obligera pas les enfants à inventer ou à deviner l'orthographe des mots inconnus, on la leur fera connaître d'avance; on ne laissera d'autre soin à leur intelligence que celui d'appliquer les règles qu'ils ne doivent pas ignorer. On évitera ainsi le reproche qui a été fait, non sans raison, à l'antique dictée, celui d'enraciner dans la mémoire motrice de l'écolier de mauvaises habitudes graphiques et de le condamner, la faute une fois commise par le fait d'une ignorance excusable, à la répéter à perpétuité.

Au cours moyen, la méthode de l'enseignement grammatical ne change pas : on va toujours de l'exemple à la règle et de la règle à l'application. Mais la matière des leçons devient plus copieuse : toutes les espèces de mots sont étudiées, toutes les formes du verbe (sans qu'il soit nécessaire de parler, plus qu'au cours élémentaire, des temps désuets). On étudie non seulement la proposition mais la phrase, mais, si l'on peut dire, ses silences : les signes de ponctuation. Il ne s'agit toujours que d'une étude succincte, sans subtilités d'analyse, et c'est à dessein que le programme ne reproduit pas la traditionnelle distinction entre analyse logique et analyse grammaticale. Mais, si simple qu'elle soit, l'étude est maintenant assez complète. Aussi, à côté des dictées préparées peut-on recommander

les dictées de contrôle qui permettent de voir si l'enfant a bien appris et bien retenu les principales règles de la grammaire.

La méthode ne change pas plus au cours supérieur qu'au cours moyen : elle demeure concrète et inductive. Mais, jusqu'à présent, on s'était contenté d'indiquer les règles. Voici maintenant les irrégularités. Sans doute, on s'en tiendra aux exceptions les plus usuelles; on se gardera d'insister sur celles qui, encore usitées, tendent à disparaître. Loin d'être abrogé, l'arrêté du 26 février 1901 sur les « tolérances grammaticales » doit être rigoureusement appliqué. Mais il faut l'appliquer selon son esprit. Trop souvent, il n'a servi qu'à compliquer l'enseignement, l'enfant étant obligé d'apprendre par cœur, non seulement la règle et l'exception, mais « la tolérance ». Il doit être bien entendu que, lorsqu'on tolère qu'une exception disparaisse, il ne doit rester dans l'enseignement que la règle. « Tous les adjectifs s'accordent avec le nom auquel ils se rapportent » : Si nous admettons qu'on ne fait pas de faute en appliquant cette règle, même aux adjectifs placés immédiatement avant le nom (exemple : feue la reine), il est inutile de faire apprendre aux enfants que, dans ce cas, l'ancienne grammaire obligeait à laisser l'adjectif invariable. Même au cours supérieur, l'enseignement grammatical doit demeurer simple. Non seulement l'arrêté de 1910 sur la nomenclature doit être respecté, mais on ne fera grief à personne d'aller plus loin dans la voie de la simplification. Et si, dans le nouveau plan, la syntaxe passe du cours moyen au cours supérieur, ce n'est pas pour qu'elle soit enseignée avec plus de détails. Peu de notions, mais des notions précises, si bien assimilées que l'enfant les applique inconsciemment lorsqu'il parle ou lorsqu'il écrit, voilà tout ce que nous demandons à l'enseignement grammatical.

5° *Exercices de composition.* — Reste un exercice important, celui qui permet de vérifier l'efficacité des autres, celui qui, maintenant et plus tard, permettra le mieux d'apprécier la culture de l'enfant, celui qui lui rendra le plus de services dans la vie, la composition française. Cet exercice apparaît au cours élémentaire, mais il n'y apparaît que timidement. Il ne saurait être question de faire composer à des enfants de sept ans de véritables rédactions. Nous ne leur demandons pas même un paragraphe. Nous ne leur demandons que de petites phrases. Si nous n'avons pas encore obtenu dans l'enseignement du français tous les résultats que nous souhaitons, c'est peut-être parce que, trop ambitieux, nous avons eu le tort de faire

commencer trop tôt les exercices de rédaction. L'enfant ne peut rédiger que lorsqu'il possède non seulement une assez riche collection d'idées, mais une assez riche collection d'expressions. Il faut que toutes les autres disciplines (littéraires, historiques et scientifiques) aient accumulé dans son esprit des faits et des notions; mais il faut aussi que tous les autres exercices (la lecture et la récitation, les exercices de vocabulaire et d'élocution, les leçons de grammaire et d'orthographe) aient assoupli son langage et aplani les difficultés matérielles que rencontre tout écrivain novice. Il faut donc procéder par étapes. Que l'enfant apprenne d'abord à exprimer une idée, c'est-à-dire à assembler les éléments d'une proposition, à écrire correctement une phrase simple. Si, au terme du cours élémentaire, il est rompu à cet exercice, il n'aura pas perdu son temps.

Au cours moyen, il apprendra à combiner des phrases. Moins exigeant à cet égard que l'ancien plan d'études, le nouveau conseille aux instituteurs de borner l'effort des enfants de dix ans à la construction d'un paragraphe. Après avoir imaginé quelques phrases sur un sujet déterminé, les grouper logiquement en un développement d'une douzaine ou d'une quinzaine de lignes, voilà tout ce qu'on demande à ces enfants. C'est tout ce qui sera demandé à la première partie de l'examen du certificat d'études primaires, à celle qui sanctionnera les études faites au cours moyen. L'épreuve qui suivra la dictée comportera « trois questions relatives l'une à la connaissance de la langue et les deux autres à l'intelligence du texte dicté » : le candidat qui aura répondu à ces trois questions en quelques phrases simples et correctes sera assuré de recueillir une bonne note.

La véritable rédaction n'apparaîtra qu'au cours supérieur. A ce moment, l'enfant possède un assez grand nombre d'idées, tient à sa disposition un assez grand nombre d'expressions, et il a suffisamment développé ses facultés de jugement et de raisonnement pour pouvoir coordonner logiquement ses idées et ses phrases. Quels sujets lui seront proposés? Peut-être s'est-on, au cours des vingt dernières années, trop étroitement enfermé dans les sujets de pure description. Peut-être a-t-on cru trop volontiers que l'enfant est un être exclusivement sensoriel ou qu'il était nécessaire de faire avant tout l'éducation de ses sens. En réalité, il possède une vive sensibilité, une fraîche imagination, et l'on ne saurait, sans risquer d'atrophier ces précieuses facultés, l'emprisonner dans le monde de ses sensations immédiates. Dans ce monde même, ce qui l'intéresse le plus, c'est l'activité des êtres, le mouvement des objets; aussi préfère-t-il la narration d'un drame à la description d'un spectacle inanimé. Même fictive, la lettre

lui plaît parce qu'elle donne une apparence de vie au sujet qu'il traite. Aussi le Conseil supérieur a-t-il tenu à ne pas restreindre la liberté des maîtres dans le choix des sujets : tel est le sens de l' « etc. » qui suit la liste des exercices de rédaction qui pourront être faits au cours supérieur.

Cette liberté doit aller jusqu'à laisser, au moins de temps à autre, les enfants eux-mêmes choisir leurs sujets de rédaction. La méthode qui, depuis 1909, produit dans l'enseignement du dessin des résultats si appréciables doit être, sans hésitation, appliquée à l'enseignement du français. Le dessin libre doit avoir pour pendant la rédaction libre. De même que le dessin libre révèle chez maint enfant des qualités insoupçonnées : le sens de l'observation, du pittoresque, de l'humour, de même la rédaction libre mettra en valeur tantôt la spontanéité et la fraîcheur des sentiments, tantôt le goût littéraire, tantôt l'ingéniosité intellectuelle de nos élèves. Et surtout, elle leur inspirera le désir d'écrire, sans lequel tous nos efforts demeureraient vains.

Que le sujet soit libre ou non, il conviendra d'éviter qu'une préparation collective trop directe et trop précise enchaîne, au moment où ils auront à le traiter, la liberté des écoliers. Quels qu'ils soient, les sujets doivent être à la portée de l'enfant; il doit posséder, soit dans son expérience personnelle, soit dans son imagination, soit dans sa mémoire, soit dans ses livres, les matériaux nécessaires pour bâtir son petit édifice. Il est donc inutile — et il est dangereux — de faire à sa place sa besogne, de lui tracer avec trop de minutie le chemin qu'il aura à parcourir. Toujours prêt à donner des conseils individuels, s'ils sont requis ou s'ils paraissent indispensables, le maître s'abstiendra de tracer d'avance un plan détaillé qui interdirait aux enfants de révéler toutes leurs aptitudes et même d'exprimer leurs véritables sentiments. Fournir aux enfants des idées et des expressions toutes faites, c'est refouler leurs pensées personnelles, dont nous avons le devoir de favoriser l'éclosion : c'est stériliser leur esprit, que nous avons le devoir de féconder.

D'une manière générale, toute méthode est mauvaise si elle n'inspire pas à l'enfant le désir de traduire ses impressions et de chercher, pour cette traduction, l'expression adéquate. Toute méthode est bonne si elle lui inspire ce double désir. Elle est parfaite si ce désir croît, chez l'écolier, jusqu'à la passion ou l'enthousiasme. Or, nul n'éprouve le besoin de traduire ses impressions s'il ne les ressent vivement. Il importe donc que les impressions de l'enfant soient vives. L'intérêt qu'il prendra aux autres leçons rejaillira sur l'enseignement du français. Si l'on sait, en histoire, faire vivre sous ses yeux Charlemagne ou Bayard, il éprouvera

le besoin de raconter à sa manière leur vie et d'exprimer ses sentiments à leur égard. Si, en promenade scolaire, il s'enthousiasme pour la beauté d'une fleur, il éprouvera le besoin soit de la dessiner, soit de la décrire. Si, en lisant des vers, il est amené à admirer la qualité des images et l'harmonie des sons, il ne pourra plus s'abstenir d'imiter le poète et il cherchera, tout au moins, à éviter les banalités et les cacophonies. A la condition qu'il soit vivant, qu'il intensifie les impressions de l'enfant en le faisant activement participer à la recherche de la vérité, tout enseignement collabore à l'enseignement du français. Nous obtiendrons en cette matière de meilleurs résultats quand non seulement nos leçons de français, mais toutes nos leçons, feront plus que par le passé appel à l'activité et confiance en la liberté de l'écolier.

HISTOIRE ET GÉOGRAPHIE

On s'est parfois demandé quel devait être, à l'école primaire, le caractère de l'enseignement historique et géographique : on a voulu opposer le point de vue scientifique et le point de vue civique, les uns soutenant que l'historien, même à l'école primaire, ne doit avoir d'autre souci que de dire toute la vérité, les autres estimant que l'instituteur doit surtout s'attacher à cultiver, par le récit des gloires et par la description des beautés de notre pays, le sentiment patriotique.

Nous nous refusons à poser le problème en ces termes. Nous nous refusons à opposer les droits de la science et les droits de la France. Le patriotisme français n'a rien à craindre de la vérité. Ce ne sont pas seulement les gloires communes, ce sont aussi, ce sont surtout les souffrances communes qui scellent l'unité nationale. L'instituteur n'a pas à les dissimuler. Certes, l'enfant de l'école primaire est trop jeune pour qu'on étale devant lui et qu'on livre à sa libre discussion tous les documents sur lesquels pâlisent les historiens. Mais l'instituteur peut, sans hésiter, lui raconter l'histoire de notre pays telle qu'elle résulte des recherches impartiales des savants. La place de la France dans le monde est assez grande, son rôle assez noble pour qu'un enseignement sincère, soucieux de vérité jusqu'à l'intransigeance, favorise l'éclosion et l'épanouissement du sentiment patriotique. Et tel doit être le but de l'enseignement historique et géographique à l'école primaire.

Ce but étant ainsi défini, quelle place devons-nous faire à l'histoire et à la géographie dans notre emploi du temps?

« L'enseignement de l'histoire et de la géographie, auquel se rattache l'instruction civique, disait l'ancien article 19 de l'arrêté du 18 janvier 1887, comportera environ une heure de leçon tous les jours. »

En fait, l'instruction civique a le plus souvent été détachée de l'enseignement historique et géographique pour être rattachée à la morale, et nous venons de sanctionner cet usage. En fait, on ne consacre guère à l'enseignement historique et géographique qu'une leçon d'une demi-heure par jour (trois leçons d'histoire et deux de géographie par semaine). Et ce temps paraît suffisant. Le Conseil supérieur a estimé qu'il était inutile de réserver une

classe spéciale à l'histoire et à la géographie dans la section préparatoire : à six ans, les enfants ne peuvent pas encore acquérir les notions de temps et d'espace, de distance dans le temps et dans l'espace, qui sont indispensables pour qu'une leçon soit vraiment une leçon d'histoire ou de géographie. Il a été entendu que, dans les entretiens de morale, on n'oublierait pas de raconter la vie des grands hommes, que, dans les leçons de choses, on ne négligerait pas de montrer aux enfants — et de leur commenter — des images représentant différents pays, différents sites, des caps et des golfes, des végétations tropicales et des glaces polaires. A cela se réduiront, pour les petits, l'histoire et la géographie. En revanche, aux cours moyen et supérieur, l'horaire comportera trois heures par semaine (et non deux heures et demie); chaque leçon durera un peu plus d'une demi-heure — ou bien l'on fera chaque semaine six leçons d'une demi-heure au lieu de cinq — de manière à pouvoir donner un peu plus d'ampleur aux exposés sans négliger les interrogations.

HISTOIRE

En histoire, l'ancien plan d'études (arrêté du 4 janvier 1894) répartissait ainsi qu'il suit le temps à parcourir : au cours élémentaire, l'histoire de France jusqu'à la fin de la guerre de Cent ans; au cours moyen, l'histoire de France depuis la fin de la guerre de Cent ans. Une autre répartition a paru mieux équilibrée, celle qui fixe à l'année 1610 la limite des deux cours. Dans les écoles où le cours élémentaire comprend deux classes on pourra d'ailleurs subdiviser le programme de telle façon que la première division étudie l'histoire de France depuis les origines jusqu'en 1453 et la seconde de 1453 à 1610. Il n'est pas douteux que les problèmes posés par la Renaissance et la Réforme exigent plus de maturité que n'en peuvent avoir les enfants de huit ans. Mais il ne s'agit pas de poser ces problèmes sous leur aspect philosophique. Il s'agit exclusivement de planter dans la mémoire des enfants des jalons qui leur permettront de se reconnaître au milieu des faits et de se représenter les événements à leur plan respectif dans le passé.

De même, dans les écoles où le cours moyen comprend

deux classes, on devra subdiviser le programme de telle manière que la première division aille de 1610 à 1815 et la seconde de 1815 à 1918. Le Conseil supérieur estime qu'on ne saurait accorder trop d'importance aux événements rapprochés de nous; leur connaissance précise est l'un des moyens les plus puissants dont nous disposons pour former les futurs citoyens français.

Comme l'ancien plan d'études, le nouveau a tenu à donner aux élèves du cours supérieur une idée des civilisations anciennes et une idée de l'histoire générale. L'étude de l'histoire générale sera faite en fonction de l'histoire de France; elle fournira l'occasion de reviser l'histoire nationale, mais cette révision ne risquera pas de paraître fastidieuse à l'écolier, car elle sera faite à un point de vue nouveau pour lui. Les notions d'histoire ancienne seront très succinctes; il n'y aura pas lieu de raconter la suite des événements, mais de citer les grands noms et les grands faits et de présenter un tableau sommaire des civilisations de l'antiquité. Si simples que doivent demeurer ces leçons, elles sont indispensables pour que l'éducation donnée aux petits Français soit une modeste, mais véritable culture.

Le Conseil supérieur n'a pas eu à délibérer sur la méthode à suivre dans l'enseignement historique, et, ici comme ailleurs, il laisse aux maîtres une grande liberté. Il a cependant tenu à réagir contre la tendance de certains pédagogues qui, pour éviter de faire un appel excessif à la mémoire, en viendraient à éliminer de l'enseignement historique les dates sans lesquelles il n'y a pourtant pas d'histoire puisque, sans elles, il n'y a pas d'ordre dans le temps. Le Conseil supérieur a précisé qu'il faudrait faire connaître aux enfants non seulement les principaux faits de notre histoire nationale, mais leurs dates. Ces dates ne doivent pas être nombreuses; si l'écolier du cours élémentaire en retenait une trentaine pour les seize siècles qu'il doit parcourir, ce serait suffisant. Et l'écolier du cours moyen n'aurait guère besoin d'en retenir davantage pour les trois siècles suivants. Mais il importe que ces dates soient reliées aux faits par une association indissoluble, que le fait évoque immédiatement dans l'esprit la date à laquelle il s'est produit. C'est à cette condition seulement que l'écolier saura repérer les faits dans la durée et aura une idée de l'évolution historique.

La liberté du maître dans le choix des méthodes est encore limitée par les lois de la psychologie enfantine. Certaines méthodes ont été mises à la mode qui sont contraires à ces lois. Telle est celle qui, croyant s'appuyer sur une règle pédagogique certaine (aller du connu à l'in-

connu), conseille de remonter du présent au passé. Tout d'abord, cette méthode est, à la lettre, impraticable; il est impossible de raconter les événements en renversant rigoureusement leur ordre, c'est-à-dire en exposant leur terme comme s'il était leur début : il est impossible de retourner le temps comme un gant. En fait, les partisans de cette méthode commencent par la dernière période de l'histoire prise à partir d'un certain moment et l'exposent en suivant l'ordre du temps; puis, ils attaquent l'avant-dernière période et l'exposent jusqu'au début de la dernière en suivant l'ordre du temps. Et ainsi de suite. Ils ne remontent pas le cours du temps. Ils le descendent, mais ils font de temps à autre un saut en arrière. Cette méthode n'a pas seulement l'inconvénient d'être bizarre. Elle fausse dans l'esprit des enfants le sens du temps et le sens de l'histoire. Pour nos écoliers — les instituteurs s'en aperçoivent bien, et on l'a dit fort justement au Conseil supérieur — ce qui s'apprend en premier lieu s'est passé en premier lieu; ce qui s'apprend en dernier lieu s'est passé en dernier lieu. Si l'on parlait de Vercingétorix après avoir parlé de Clovis, les enfants croiraient que Vercingétorix est venu après Clovis. La connaissance même des dates serait impuissante à réagir contre cette croyance, d'autant plus solide qu'elle serait plus spontanée. Ou plutôt, cette croyance lutterait contre la connaissance des dates et jetterait le trouble dans l'association que nous voulons indissoluble entre le fait et sa date. Il existe, d'ailleurs, un autre moyen, plus sûr, d'appliquer en histoire la règle qui conseille d'aller du connu à l'inconnu. C'est, à chaque période, de saisir toutes les occasions pour comparer le passé au présent, en faire sentir les oppositions, les différences ou les analogies, marquer les points sur lesquels l'humanité a évolué, ceux sur lesquels elle reste fidèle à elle-même. Il est même utile, lorsqu'on emploie cette méthode comparative, de remonter le cours du temps. Mais c'est après l'avoir descendu. Lorsqu'on a raconté l'histoire d'un siècle, on peut demander aux enfants de faire effort pour se représenter l'état de la civilisation pendant ce siècle, les moyens qui étaient à la disposition des hommes pour subvenir à leurs besoins matériels et moraux, leur habitation, leur vêtement, leur alimentation, leurs routes, leur gouvernement, leurs connaissances et leurs croyances. On peut leur demander surtout de faire effort pour se représenter les lacunes de la civilisation ancienne par rapport à la nôtre, de faire effort pour rechercher, parmi nos ressources économiques et intellectuelles, celles qui faisaient défaut à nos devanciers. L'enfant a peine à concevoir que les hommes aient vécu sans les commodités dues à la science du dix-neuvième

et du vingtième siècle. Et l'on ne peut, sans ces espèces de retours sur le passé, lui faire sentir, lui faire « réaliser » le progrès accompli. Mais encore faut-il qu'il ait d'abord commencé par fixer dans son esprit l'ordre exact des événements historiques.

La comparaison du passé et du présent sera l'un des moyens de rendre vivant l'enseignement historique. Tous les moyens que l'on pourra employer pour obtenir ce résultat seront bons, à la condition que l'on ne tombe pas dans des exagérations puérides. Sous prétexte de nouveauté pédagogique, gardons-nous de fausser la réalité historique. Autant il est recommandable de placer sous les yeux des enfants des documents authentiques (pièces de monnaie, vieux papiers, etc.), de leur montrer et de leur commenter les monuments ou les débris de monuments de chaque époque, d'illustrer l'histoire générale grâce aux souvenirs pris dans l'histoire locale, autant il est dangereux de les faire assister ou participer à des « reconstitutions » où la vérité historique est fatalement violée. Le cinéma lui-même, si utile lorsqu'il s'agit de reproduire des scènes réelles, le mouvement et la vie des objets ou des êtres actuels, risque de transformer l'histoire en un roman à la Dumas père et de créer, par suite, dans l'esprit de nos écoliers, de déplorables erreurs. L'histoire est une résurrection, soit. Mais le passé n'en est pas moins le passé. Et c'est donner de lui une idée fausse que de faire croire qu'il est le présent.

GÉOGRAPHIE

En arrivant au cours élémentaire, l'enfant possèdera dans sa mémoire visuelle de nombreuses images, mais il n'aura pas encore acquis de notions géographiques. Celles qu'on lui donnera dans ce cours seront les plus simples, celles sans lesquelles il ne pourrait pas aller plus avant. Les leçons de géographie seront d'abord des leçons de choses. Elles se donneront de préférence dans la cour de l'école ou mieux en promenade. C'est sur le terrain qu'on enseignera aux enfants ce que c'est que l'horizon, les accidents du sol, les points cardinaux, et aussi ce que c'est qu'un cap ou un golfe, un isthme ou un détroit : même loin de la mer, les eaux et les terres fournissent des images approchées de ces faits géographiques.

Lorsqu'il sera en possession du langage géographique, et que ce langage ne sera plus pour lui pur verbiage, lorsqu'il saura mettre une réalité sous les mots parce qu'il n'aura pas appris les mots sans avoir vu ces réalités ou leurs représentations figurées les plus parfaites, l'enfant commencera à étudier la description de la terre. Le programme du cours élémentaire est très vaste (puisqu'il embrasse la terre entière — Europe comprise — en insistant légèrement sur la France), mais il est très simple. L'élève devra se rendre compte non seulement de la forme de la terre, de ses zones climatiques, de la répartition des continents et des océans, mais de l'importance relative des diverses parties du monde, des races qui les habitent, des pays qu'on y distingue. Il ne sera pas interdit de faire connaître quelques-unes des principales villes où les hommes se rassemblent, quelques-unes des grandes chaînes de montagnes, quelques-uns des grands fleuves qui donnent à chaque continent sa physionomie. Mais il serait abusif de faire retenir aux élèves, dans cette première année du cours élémentaire, plus d'une cinquantaine de noms propres de cette nature.

De même, la description de la France, pendant la deuxième année (dans les écoles où ce cours comprend au moins deux classes) doit demeurer sommaire. C'est ici tout particulièrement qu'il faut savoir se borner. Pour prendre un exemple, nous serions parfaitement satisfaits si l'élève de cours élémentaire à qui l'on demanderait d'indiquer les villes que rencontrent nos fleuves se bornait à citer : sur la Seine, Paris, Rouen et le Havre; sur la Loire, Orléans et Nantes; sur la Garonne, Toulouse et Bordeaux; sur le Rhône, Lyon. Nous n'exigerions pas de lui la connaissance des affluents de ces fleuves, à moins qu'ils ne fussent — telle la Saône — presque aussi importants que les fleuves eux-mêmes. Nous n'exigerions pas de lui la connaissance des chefs-lieux de départements, ni peut-être même celle des départements. Qu'il possède une représentation vivante des grandes régions de la France, qu'on lui en montre des images variées (c'est ici que le cinématographe et la projection fixe feront merveille), et qu'il groupe ces souvenirs concrets autour de quelques noms propres, bien choisis et parfaitement retenus, associés à des réalités géographiques exactement localisées; c'est assez. Plus tard, il brodera sur ce canevas. Il exécutera des variations sur ce thème. Ce qui est indispensable pour l'instant, c'est que le thème soit parfaitement su, puisse être récité sans une faute; c'est que l'idée de la Seine appelle immédiatement, par une association indissoluble, dans l'esprit, l'idée de Paris, Rouen, le Havre, et devant les yeux la vue

de ces villes à leur place exacte sur la carte. Ce qui est indispensable, c'est que le canevas soit solide.

Le cours moyen est exclusivement consacré à la géographie de la France. On s'est demandé si ce programme ne serait pas trop court; beaucoup d'enfants, qui ne dépassent pas le cours moyen, seront-ils condamnés à ignorer le reste du monde? Mais nous devons observer que le reste du monde est, très sommairement il est vrai, étudié dans le cours élémentaire; doit-on, pour des enfants qui ne passeront pas au cours supérieur, obliger les mieux doués à piétiner sur place, à ressasser perpétuellement les mêmes programmes? D'autre part il ne faut pas oublier que la France est une puissance mondiale, qu'elle possède des colonies dans toutes les parties de la terre, que l'étude de ces colonies est inscrite au programme du cours moyen, et qu'on ne peut les étudier sans les situer au milieu des autres pays, sans dire un mot, par conséquent, du reste du monde. N'ayons donc aucun scrupule à retenir pendant deux années l'attention des jeunes Français sur la France. Donnons-leur de leur pays, de la mère patrie et de ses filles lointaines, une image aussi riche que possible. Ce qui ne veut pas dire qu'il faille confier à leur mémoire une énorme quantité de noms propres et de termes techniques. Bannissons au contraire les énumérations devenues inutiles et n'attendons pas la suppression des sous-préfets pour proscrire la récitation de la liste des sous-préfectures. Ce sont des faits, des faits rattachés à leurs causes, des faits coordonnés et systématisés, ce sont des faits et des idées, ce ne sont pas des mots qu'il faut déposer dans les esprits.

Même méthode au cours supérieur : mais ici, de même qu'en histoire, nous étendons l'horizon de nos élèves au delà de la France, et, tout en revisant la géographie de notre pays, nous leur faisons connaître, avec plus de détails qu'au cours élémentaire, l'Europe et les grands pays du monde. Avec plus de détails, mais sans abuser des noms propres et des mots techniques. L'enfant de l'école primaire peut entendre parler d'un grand nombre de villes; il n'a pas à en retenir tous les noms; même pour les grands pays, il lui suffira de retenir celui de la capitale. Inutile de charger sa mémoire de noms qu'il oubliera fatalement, que nous oublions tous, que nous avons raison d'oublier, qu'il suffit de savoir retrouver à l'occasion grâce aux livres et aux atlas. Et de même l'enfant de l'école élémentaire n'a pas besoin de connaître les théories géographiques, ni les termes, empruntés aux autres sciences, dont se sert le géographe moderne. Il est inutile de lui parler de synclinaux et d'anticlinaux; il n'est peut-être pas nécessaire de lui parler d'isothermes et d'isobares. Les faits représentés par ces mots

peuvent s'expliquer en langage courant. Et, s'ils sont utiles pour abréger les discussions des savants, il n'est pas nécessaire de les imposer à la mémoire des enfants.

A tous les cours, la leçon de géographie doit être accompagnée de croquis exécutés par les enfants. Un croquis leur sera demandé à l'examen du certificat d'études. C'est un exercice indispensable pour graver dans l'esprit les faits géographiques et leurs relations essentielles. Mais ici encore on se gardera de tomber dans l'exagération et d'exiger des enfants des cartes trop détaillées : ces exercices, outre qu'ils prennent un temps excessif, ont l'inconvénient de retenir l'attention sur le travail matériel de dessin plus que sur la signification géographique du pays dessiné. Et ils ont surtout l'inconvénient d'encombrer la mémoire de mots inutiles. Rendons vivant et concret l'enseignement de la géographie. Mais n'hésitons pas à le simplifier. Nulle part, ce mot d'ordre n'est plus opportun qu'en ce domaine où les résultats répondraient mieux aux efforts si l'on consentait à lui obéir.

CALCUL, ARITHMÉTIQUE ET GÉOMÉTRIE

L'ancien horaire prévoyait, « pour l'arithmétique et les exercices qui s'y rattachent », trois quarts d'heure ou une heure par jour de classe. Nous n'avons guère modifié ces proportions, puisque nous prévoyons :

Au cours préparatoire, deux heures et demie par semaine, soit en moyenne une demi-heure par jour de classe;

Au cours élémentaire, trois heures et demie par semaine, soit en moyenne plus de quarante minutes par jour de classe;

Au cours moyen, quatre heures et demie par semaine, soit en moyenne plus de cinquante minutes par jour de classe;

Au cours supérieur, cinq heures par semaine, soit en moyenne une heure par jour de classe.

Les idées directrices de l'ancien programme ne sont pas davantage abandonnées. Si nous avons modifié le texte de 1887, c'est pour en mieux marquer l'esprit. On s'en rendra nettement compte en juxtaposant les deux rédactions.

Par exemple, le texte de 1887 : « Premiers éléments de la numération orale et écrite » a été traduit, en 1923, par « Compte des objets, en écrire le nombre ».

Le texte de 1887 : « Les quatre opérations sur des nombres » est devenu : « Ajouter ou retrancher des groupes d'objets; additionner ou soustraire les nombres correspondants. — Compter par 2, par 3, par 4; multiplier par 2, par 3, par 4.... »

Ainsi est consacrée la méthode qui consiste, au cours préparatoire, comme à l'école maternelle, à placer entre les mains des enfants des objets (boutons, graines, bûchettes, etc.) qu'ils ont à grouper, séparer, combiner de diverses manières pour se rendre compte, par les yeux et par la main, de la signification réelle des calculs les plus simples.

Partout l'opération manuelle précède l'opération arithmétique; l'expression du langage courant précède l'expression du langage mathématique. Partout le souci de marquer que l'enseignement doit être concret, simple, progressif. C'est sur les faits qu'il faut appuyer les calculs, les idées.

Dans les programmes d'aujourd'hui, pas plus que dans ceux d'hier, on ne craint d'aborder des notions inscrites sous le titre, un peu effrayant, de « géométrie », mais il faut entendre par là « forme des champs, mesures sur le terrain ». Il s'agit d'opérations réellement exécutées avec un ruban gradué, avec une règle graduée, accessibles en pratique à de jeunes enfants. Le texte porte, en effet, « mesurer des longueurs, apprécier les distances par l'œil et contrôler par la mesure directe ». On opérera dans la cour, dans la salle de classe, parfois sur le pupitre.

Il faut signaler (pour le cours élémentaire) une intention qui se manifeste dès la première ligne : « Numération décimale : le mètre, le gramme.... » Quand on donnera en classe le principe de la numération décimale, après l'exemple des nombres ordinaires (dix unités valent une dizaine), on ajoutera aussi, sans retard, les exemples tout à fait pareils : dix mètres valent un décamètre, dix grammes valent un décagramme. — Ainsi le système légal des mesures, système décimal, appuiera la leçon sur la numération.

L'étude des sous-multiples du mètre, du gramme, se fera plus tard, quand on aura à parler des nombres décimaux. Et ici, plus encore que dans le cas précédent, le système décimal servira de base, et de base presque unique aux études des nombres. Les élèves comprendront ce qu'est un dixième de mètre, un dixième de gramme, avant de comprendre ce qu'est un dixième d'unité.

Ainsi le système légal des mesures ne se distingue pas de la numération décimale, au moins à l'origine. Mais on remarquera que le programme, dans sa rédaction actuelle, sépare en trois parties l'étude du système légal : « Système des mesures légales à base dix, à base cent, à base mille ».

On a vu au cours élémentaire le mètre, le gramme et leurs multiples, et voilà commencé le système légal à base dix; il suffit, pour en finir, de parler des sous-multiples du mètre, des sous-multiples du gramme, ce que l'on fera au cours moyen.

Remarquons que, de cette manière, on épuise d'abord les grandeurs que l'on mesure avec ce qu'on appelle parfois des unités effectives.

Mais, les surfaces, on ne les mesure pas effectivement; on les calcule, en appliquant des formules. On les exprime en se plaçant dans un système de numération à base cent. Les volumes, ensuite, on ne les mesure pas non plus; on les calcule, on les exprime en se plaçant dans un système de numération à base mille.

Voilà qui justifie la modification adoptée dans la rédaction actuelle. Mais le nouveau texte implique un simple

changement dans l'ordre des leçons et non dans leur étendue. Il y a là un effort de simplification et non une modification radicale.

Un autre changement de même nature, simple interversion de deux chapitres, se présente au sujet des fractions.

Pratiquement, l'étude des sous-multiples dans les mesures légales à base dix conduit aux nombres décimaux. Rien, logiquement, ne distingue les nombres décimaux des nombres entiers : aussi leur étude, suite immédiate de ce qu'on sait déjà, les calculs où ils interviennent, analogues à ceux qu'on a souvent exécutés, n'embarrassent guère les élèves.

Or, ces nombres décimaux peuvent s'écrire comme fractions décimales, presque immédiatement. Et c'est ce que demande le programme actuel, en vue de sérier les difficultés. On écrira ces nombres comme fractions :

$$\begin{array}{l} 0,1 \dots\dots\dots \frac{1}{10} \\ 0,01 \dots\dots\dots \frac{1}{100} \end{array}$$

On aura des fractions à dénominateur 10, 100, 1 000. On fera sur ces fractions particulières tous les exercices de réduction au même dénominateur, d'addition, de soustraction, etc. Dans la suite pour les fractions ordinaires, selon toute vraisemblance, les élèves seront moins surpris, mieux préparés. La voie inclinée sera plus aisée que la voie abrupte.

Mais voici maintenant un changement plus marqué, une suppression qui provoquera peut-être des regrets chez certains maîtres. Le programme du cours supérieur ignorera désormais l'étude des nombres premiers, les caractères de divisibilité, le plus grand commun diviseur, en un mot tout ce qui est arithmétique pure. Faut-il le déplorer?

Évidemment ces questions font la joie de quiconque a du goût pour les mathématiques. Elles continueront d'ailleurs à faire la joie de ceux qui, à l'école normale par exemple, poursuivront leurs études. Mais dans nos écoles élémentaires, pour des enfants qui n'ont pas treize ans, pouvons-nous, en toute tranquillité, laisser subsister des enseignements de luxe? Des vœux unanimes, répétés, réclamaient des programmes allégés et pratiques. Un sacrifice a paru nécessaire. Il faut bien se résigner à ce qu'on a souhaité et exigé. Qui serait assez insensé pour réclamer l'inscription au programme de tout ce qui est la fleur des

disciplines variées? Les mathématiques ont bien d'autres chapitres aussi élégants; l'histoire, la philosophie, les lettres, les sciences de la nature, l'astronomie, n'offriraient-elles pas, sans fin, des chapitres rivalisant de charme avec les nombres premiers? Mais hélas; l'art est long et les années sont brèves.

Ajoutons qu'il sera permis de faire faire en classe des problèmes, des exercices de calculs, où les mots « nombres premiers », « diviseurs communs », « caractères de divisibilité » pourront être employés. Ce qui est supprimé, c'est le « cours », « l'étude théorique » de cette arithmologie. Il est permis, en histoire, de parler de « self-government »; ce n'est pas une raison pour que les historiens réclament l'enseignement de l'anglais à l'école primaire.

Il reste encore, après la suppression de cette arithmologie, assez de calculs au cours supérieur, assez de formules, assez de problèmes, assez de géométrie pour meubler l'esprit de connaissances utiles et pour lui donner souplesse et vigueur. Nous devons même signaler une addition qui, si soucieux que nous fussions d'alléger le programme, nous a paru nécessaire; l'algèbre pénètre à l'école primaire. Il ne saurait être question, naturellement, de théories algébriques. Il s'agit simplement d'habituer les élèves à l'emploi des lettres, des signes et des solutions algébriques les plus élémentaires. N'oublions pas que l'algèbre est, à certains égards, une arithmétique simplifiée. Il n'est donc pas contraire à notre principe général d'initier nos élèves à la pratique de cet incomparable instrument de calcul.

Calculer, calculer rapidement et exactement, tel est l'objectif principal de l'enseignement mathématique à l'école primaire. La théorie ne doit intervenir que dans la mesure où elle est nécessaire pour justifier la pratique du calcul, la rendre plus agréable à l'enfant qui cherche à s'expliquer ce qu'il fait, la rendre plus féconde en la rendant plus intelligible. Durant le temps assigné à cet enseignement, les exercices de calcul ne sauraient être trop fréquents; en particulier, aucune classe d'arithmétique ne devrait s'écouler sans que des exercices de calcul mental aient été proposés aux élèves. C'est peut-être dans l'enseignement mathématique que nos instituteurs ont remporté jusqu'à présent leurs succès les plus incontestés. Ils ne doivent pas s'en contenter. De nouveaux progrès seront accomplis si l'on s'efforce de rendre cet enseignement de plus en plus concret et de plus en plus pratique.

SCIENCES PHYSIQUES ET NATURELLES

Les conférences pédagogiques de ces dernières années ont attiré l'attention des instituteurs sur le caractère que doit revêtir à l'école primaire l'enseignement des sciences physiques et naturelles. A l'heure où la puissance économique de notre pays, affaiblie par la guerre, doit reprendre sa plénitude, l'enseignement scientifique, même élémentaire, ne saurait servir seulement à former les esprits, il doit armer les travailleurs, augmenter le rendement de leur activité productrice. Aussi, tout en conservant partout sa méthode, méthode expérimentale propre à éveiller et à entretenir la curiosité intellectuelle, doit-il s'adapter aux besoins divers de ses élèves et varier selon leur milieu, selon leur sexe et selon leur éventuelle profession. Ces idées, admises en général au cours des conférences pédagogiques, appliquées dans les programmes locaux qui ont été rédigés à la suite de ces conférences, sont consacrées par le nouveau plan d'études. Si, destiné à toutes les écoles de la République, il est obligé de s'en tenir à des généralités, il n'en ouvre pas moins la porte à toutes les initiatives, à toutes les adaptations particulières.

Dans toutes les écoles, à tous les cours, la méthode employée doit être une méthode fondée sur l'observation et l'expérience. C'est à dessein qu'on a effacé du programme, aux cours préparatoire, élémentaire et moyen, le titre : « Sciences physiques et naturelles », pour le remplacer par cette expression : « Leçons de choses, en classe et en promenade », expression conservée en sous-titre au cours supérieur lui-même. Elle signifie que le livre ne doit jouer, dans cet enseignement, qu'un rôle secondaire. Elle signifie que le maître n'a pas à faire de cours : il doit, en classe et en promenade, faire observer et faire expérimenter. Nous pourrions appliquer à l'école élémentaire ce passage des instructions du 30 septembre 1920 concernant les écoles primaires supérieures :

« Le maître s'attachera à multiplier les expériences et à les réaliser avec des objets usuels.... Il importe que les élèves soient amenés à considérer les faits de la vie courante comme les expériences les plus instructives et qu'apparaisse toujours à leurs yeux le lien étroit qui unit le travail fait en classe avec les réalités du dehors. Aussi est-ce

de produits naturels, de phénomènes familiers, d'opérations banales, que le maître partira pour aboutir par l'expérience ou l'observation aux connaissances énumérées dans les programmes. »

Les élèves prendront part, autant que possible, aux expériences en physique et en chimie, aux manipulations et aux dissections en histoire naturelle. Il ne sera pas toujours possible (pour diverses raisons) de leur laisser le rôle principal, mais, au moins, on devra éviter de leur parler de choses inconnues. Ils auront devant les yeux les objets ou les phénomènes à étudier. Ainsi, ils prendront l'habitude de voir, de fixer et de diriger leur attention, d'observer avec méthode, de préciser leurs constatations, d'imaginer parfois des expériences de contrôle. Un résultat sans prix sera obtenu s'ils arrivent à la notion essentielle des précisions numériques. Qu'ils apprennent, enfin, que les adverbes de quantité « un peu », « beaucoup... » sont bien vagues et bien insuffisants si on les compare aux expressions 1, 2, 3, 4....

Il faut que l'école forme, exerce, développe l'esprit d'observation de nos élèves.

Au cours supérieur lui-même, l'enseignement doit se garder de devenir abstrait et livresque. On remarquera que la nouvelle rédaction omet les mots de « pesanteur », « pression atmosphérique », « magnétisme », « électricité ». Ce n'est pas qu'ils soient proscrits ; mais, inscrits sur le programme, ces mots présentaient un double danger. Ils sont trop abstraits et trop généraux. Ils risquaient d'entraîner les maîtres à des développements de pure théorie. On a préféré le texte : « Expériences simples ayant pour centre l'étude de la balance, du baromètre, du thermomètre, de la boussole... ». Préciser ainsi les instruments dont on fera usage, c'est marquer le caractère expérimental, le caractère de simplicité qu'il paraît essentiel de conserver à notre enseignement. C'est rester sur un terrain solide et bien limité¹.

C'est sur le même terrain que l'on doit se tenir lorsqu'on aborde l'étude des êtres vivants. Les enfants apporteront en classe ou recueilleront en promenade les plantes ou les animaux qui feront l'objet des démonstrations et des leçons. On bannira les classifications compliquées et l'on s'en tiendra aux grandes divisions du règne animal et du

1. L'enseignement scientifique comporte, en moyenne, un quart d'heure par jour au cours préparatoire, un peu plus au cours élémentaire, une demi-heure au cours moyen et au cours supérieur. Mais il a été entendu, au Conseil supérieur, que, pour donner aux maîtres le temps de faire des expériences, on pourrait diminuer le nombre hebdomadaire des leçons et allonger leur durée.

règne végétal : pour chacune d'elles, l'étude se fera sur un être pris pour type. On bannira de même tous les termes techniques qui ne sont pas strictement indispensables ; on ne retiendra que ceux qui sont, pour ainsi dire, passés dans le langage courant : il est inutile de parler d'androcée et de gynécée lorsqu'on peut dire : étamines et pistil. Simple et concret, tel doit être l'enseignement des sciences naturelles comme l'enseignement des sciences physiques.

Est-il nécessaire d'insister ? Et n'avons-nous pas partie gagnée ? Lors des conférences pédagogiques de ces dernières années, les maîtres de nos écoles n'ont-ils pas compris ou démontré eux-mêmes l'importance de la méthode expérimentale ? A l'heure actuelle, nombreuses sont les écoles où les exercices d'observation sont en honneur et où les enfants s'y livrent même en dehors des heures de classe. En dépit des préjugés, la classe-promenade tend à devenir une institution régulière. Très rares sont les écoles qui ne possèdent pas leur musée scolaire. Et, de plus en plus, on comprend que ce musée n'est pas une salle où l'on expose aux yeux des enfants, en les priant de n'y pas toucher, des objets plus ou moins extraordinaires. Un musée scolaire, c'est un petit laboratoire, c'est l'endroit où l'on range après la classe les matériaux que les enfants ont manipulés, les appareils qu'ils ont fait fonctionner. On comprend aussi qu'un tel musée doit être bien pourvu et qu'il doit renouveler fréquemment ses collections. Partout se forment de petites sociétés scolaires qui ont pour but de l'entretenir et de l'enrichir. Nous ne saurions trop encourager les instituteurs à multiplier ces sociétés, les inspecteurs à en favoriser le développement. Elles fournissent le moyen de rénover notre enseignement scientifique élémentaire.

Partout expérimental, l'enseignement scientifique doit partout rester pratique. Plus que des principes, dont la démonstration passerait au-dessus de leur tête, ce sont des applications de la science à la vie que nous devons faire connaître à nos écoliers.

Certaines de ces applications sont d'un intérêt général et doivent être partout enseignées : telles sont celles qui ont trait à l'hygiène. L'hygiène doit être pratiquée avant d'être étudiée. Et elle doit continuer à être pratiquée lorsqu'on en étudie les principes les plus simples. Si le plan d'études ne parle plus de la visite de propreté et d'autres exercices hygiéniques, il est loin de les proscrire. Au contraire, c'est pour éviter de donner une liste trop restreinte, et qui aurait pu paraître limitative, qu'on s'est borné à indiquer le caractère pratique de l'enseignement. Non seulement l'enfant doit arriver propre à l'école et compléter sa toilette avant l'entrée en classe si elle est jugée

insuffisante par le maître, mais il doit plusieurs fois par jour passer au lavabo; il doit aussi prendre à l'école les habitudes de propreté que la famille ne connaît pas encore. C'est avec satisfaction que nous avons enregistré, lors des conférences pédagogiques de 1920, l'extension considérable qu'avait prise dans nos écoles l'usage de la brosse à dents. Il est nécessaire que le progrès accompli à ce moment soit non seulement maintenu, mais accentué. Il est nécessaire aussi que les enfants collaborent à l'entretien hygiénique de leur classe comme à l'entretien hygiénique de leur corps.

Puis, quand ils auront ainsi contracté de solides habitudes, l'âge étant venu auquel ils peuvent comprendre de modestes explications scientifiques, on leur donnera une nouvelle raison de pratiquer l'hygiène en leur montrant sur quelles lois scientifiques elle appuie ses préceptes. Le programme de cet enseignement théorique est plus bref dans le nouveau plan d'études que dans l'ancien; les douze lignes relatives aux diverses boissons sont condensées en ces seuls mots : « dangers de l'alcoolisme ». Ce n'est pas que l'on songe à réduire l'enseignement antialcoolique. Mais l'alcoolisme n'est pas le seul ennemi à combattre. Les maladies microbiennes ne sont pas moins redoutables. Si simple qu'il soit à l'école primaire, l'enseignement de l'hygiène doit donner une idée de toutes les luttes à soutenir pour la défense de la race.

Si les règles de l'hygiène sont à peu près partout identiques, il n'en va pas de même des autres applications des sciences aux besoins des hommes. Par suite, l'enseignement scientifique ne sera pas identique dans les écoles de garçons et dans les écoles de filles; il ne sera pas identique dans les écoles des cités industrielles, dans les écoles des villages agricoles, dans les écoles de la côte et dans celles de l'intérieur.

Dans les écoles de filles, l'enseignement ménager doit occuper une place importante. Peut-être a-t-on exagéré lorsqu'on a réclamé une « journée ménagère » par semaine. Mais on peut, en combinant divers exercices inscrits au programme, consacrer chaque semaine à l'enseignement ménager et aux enseignements annexes une demi-journée. Inutile d'insister sur le caractère à la fois pratique et expérimental que doit revêtir cet enseignement : la théorie n'y apparaît que pour justifier la pratique. Elle peut aussi inspirer aux jeunes filles l'amour du foyer, en leur montrant que les opérations en apparence les plus humbles de la vie domestique se relient aux principes les plus élevés des sciences de la nature et que, pour reprendre le mot antique, il y a partout du divin.

Au cours supérieur, l'enseignement ménager comportera, deux fois par mois, une leçon de puériculture. Pour

aider nos institutrices dans la préparation de ces leçons le Comité national de l'enfance va rédiger un programme qui, sans entraver leur liberté, leur fournira d'utiles indications. En dehors des leçons il faut prévoir, au moins deux fois par an, des visites de crèches ou de consultations de nourrissons, lorsqu'il en existera dans la localité. Les institutrices savent combien il importe au salut de la France de lui conserver ses enfants, de les entourer de soins intelligents, de les prémunir et de les défendre contre la maladie. Aussi apporteront-elles à l'éducation des futures mères de famille tout leur dévouement.

Dans les écoles rurales, on donnera un enseignement pratique et théorique de l'agriculture. Si, sur ce point encore, le nouveau programme est plus bref que l'ancien, il n'est pas moins impératif. Le jardin scolaire ne doit pas être laissé en friche. Il doit être cultivé, au moins en partie, par les enfants sous la direction du maître. Pour éviter les commentaires désobligeants dont la crainte paralyse trop souvent nos instituteurs, les produits du jardin cultivé par les enfants seront vendus au profit du musée scolaire. Mais à cet enseignement pratique doit se joindre un enseignement théorique très simple qui portera principalement sur les questions d'ordre scientifique que l'agriculteur ne pourrait résoudre par le pur empirisme. Si l'on veut vaincre les préjugés qui empêchent l'enseignement agricole de se développer, il faut fournir aux habitants de la campagne des preuves indubitables des services que cet enseignement peut leur rendre, des additions qu'il peut apporter aux connaissances qu'ils tirent eux-mêmes de leur expérience et de leurs traditions.

Agricole à la campagne, l'enseignement scientifique se fera industriel à la ville. Il continuera à donner aux marins et aux pêcheurs les notions prévues par l'arrêté du 20 septembre 1898. Il s'adaptera partout au milieu. Sans renoncer nulle part aux vérités élémentaires qui sont indispensables à tous, il cessera d'être encyclopédique. A ce point de vue comme à d'autres, nous avons le devoir d'accentuer l'orientation donnée à l'enseignement scientifique par les conférences pédagogiques de 1919 à 1922.

DESSIN

L'enseignement du dessin demeure régi par les principes adoptés en 1909. C'est le programme du 27 juillet 1909 qui demeure presque textuellement celui du 23 février 1923. Aussi nous bornerons-nous à résumer, en reprenant leurs expressions mêmes, les instructions qui accompagnaient le programme de 1909. Nous n'y apporterons que quelques retouches.

Les principes de cette réforme étaient au nombre de trois :

« Premier principe : la liberté. Chez l'élève, liberté du sentiment et de l'interprétation. Chez le maître, liberté d'action, encouragement à l'initiative.

« Second principe : le dessin est moins étudié en lui-même que pour les fins générales de l'éducation. Tout ce qui l'incorporera à la matière des études primaires et le mêlera à la vie intellectuelle de l'école répondra au but visé; faire du dessin non pas un art d'agrément, mais un facteur de culture et comme un stimulant pour le jeu normal de l'imagination et de la sensibilité.

« Troisième principe : la nature prise pour guide, aimée pour elle-même, traduite directement et naïvement. La nature est concrète. Le dessin ne doit pas être abstrait.... Aucune pratique géométrique ne devra s'interposer entre l'enfant et l'objet naturel qu'il dessine. Bien voir d'abord le réel, le sentir et le rendre ensuite avec sincérité, telle doit être la seule préoccupation de l'élève en face de la nature, qui, sous mille aspects, reste le modèle éternel.

« D'où il suit que le maître, s'il comprend sa tâche d'éducateur, se subordonnera, lui aussi, à ces trois principes : respect de la vision et du sentiment propre à chaque élève; combinaison et collaboration entre l'étude du dessin et les travaux des autres classes; rejet de toute théorie pédagogique étrangère au dessin lui-même qui, sous prétexte d'aider l'œil et la main, endort l'un et l'autre, engendre la routine, et rend mort-né le plus vivant des enseignements.

« En résumé, le bon maître devra exciter plus que critiquer, suggérer plus que corriger, proposer plus qu'imposer, se régler sur l'allure de ses élèves et s'adapter à leur mesure au lieu de les régler tous uniformément à la sienne. »

Comment ces principes s'appliquent-ils aux différents exercices de la classe de dessin ?

1° *Dessins libres.* — « La seule instruction à donner aux maîtres et aux maîtresses des sections préparatoires, c'est de favoriser par tous les moyens l'instinct qui pousse les enfants à dessiner. Laissez-les couvrir de leurs crayonnages fantaisistes leurs ardoises ou leurs cahiers : ils aiment à se raconter de petites histoires ou à se rappeler des spectacles familiers. Poussez-les à dessiner les anecdotes et les historiettes dites en classe. Pas de conseil à leur donner, pas de critique à leur faire, si ce n'est de familières remarques sur les très gros défauts d'observation. Encore ne faut-il pas en abuser. »

2° *Représentation d'objets.* — A la fin de l'année de cours préparatoire, on proposera aux enfants la représentation d'objets usuels très simples. Mais « qu'ils aient l'objet lui-même sous les yeux; l'objet ne doit jamais être dessiné d'avance au tableau comme un modèle à copier. »

« Par des exercices appropriés, on habituera l'enfant à regarder l'objet attentivement pour discerner les formes réelles des formes apparentes : une table a quatre pieds et sous un certain angle elle paraît n'en avoir que trois; des remarques suscitées par le maître doivent donc précéder les exercices graphiques, car l'œil n'est qu'un instrument dont il faut diriger l'apprentissage, et la leçon de dessin aux tout jeunes enfants comprendra deux parties : l'observation d'abord, l'exécution ensuite. »

Au cours élémentaire on poursuivra ces exercices. Mais on aura soin — nous nous écartons ici des instructions de 1909 — on aura soin de choisir pour modèles des objets qui, pour être usuels, n'en présenteront pas moins quelque valeur esthétique. Peut-être a-t-on abusé, dans ces dernières années en dessin comme en composition française, des modèles sans beauté. Il n'est pas plus intéressant pour l'écolier de dessiner son porte-plume que de le décrire. L'art est un langage. Pour qu'un objet vaille la peine d'être dessiné, il faut qu'il ait pour le jeune dessinateur une signification, qu'il corresponde à un sentiment, qu'il soit pour lui symbolique ou poétique. Tâchons de trouver, dès le cours élémentaire, des modèles assez beaux pour inspirer à nos jeunes artistes le désir de reproduire leurs formes.

Au cours moyen, les exercices sont du même ordre qu'au cours élémentaire, mais les modèles seront un peu plus difficiles. Et surtout il convient que, petit à petit, le maître amène l'élève à serrer de plus près la représentation

des objets. Quelques indications générales sur la perspective peuvent ici trouver leur place. Il est bien entendu qu'il ne s'agit aucunement de démontrer aux enfants des théorèmes de perspective, mais seulement d'appeler leur attention sur les phénomènes principaux de la perspective et leur donner les moyens de les contrôler.

Au cours supérieur, les modèles seront choisis parmi les êtres vivants : lézards, escargots, papillons, insectes, étoiles de mer, coquillages, tiges, feuilles, bourgeons, fleurs, fruits, graines, etc. On pourra même proposer aux élèves de prendre comme modèles un ou plusieurs de leurs camarades dans des attitudes simples. On ajoutera à ces exercices des notions sommaires sur la perspective, au moyen de solides géométriques qu'un maître ingénieux confectionnera aisément avec du carton s'il ne possède déjà ces modèles pour le cours de géométrie. Ces solides serviront alors pour les démonstrations. Moyens pratiques d'apprécier la pente apparente des lignes vues en perspective. Carton ouvert présenté verticalement, puis horizontalement, puis obliquement. Décorer les surfaces de ce carton et faire observer les apparentes déformations perspectives de ces surfaces, etc.

Chaque année deux ou trois leçons seront consacrées à ces démonstrations. Les explications théoriques très élémentaires de perspective qui seront données n'ont pour but que de rendre plus sensible l'observation faite directement d'après nature des effets de la perspective. On invitera les élèves à choisir eux-mêmes et à dessiner des objets présentant les particularités perspectives signalées dans ces leçons. Ces travaux d'application pratique seront faits partie en classe, partie à la maison.

3° *Dessin de mémoire.* — « Il conviendrait de les multiplier dès le cours élémentaire. Il est tout à fait nécessaire de cultiver la mémoire des formes. Tantôt l'exercice portera sur des objets déjà dessinés en classe d'après nature. Tantôt les croquis de mémoire seront faits d'après des choses vues, mais non préalablement dessinées. On ne cherchera pas à obtenir, dans ces dessins de mémoire, une reproduction minutieuse et une exactitude photographique. Il suffira que l'objet reproduit, lestement exécuté, se présente avec ses traits distinctifs, sa physionomie. L'idée du caractère d'un objet se gravera ainsi dans l'esprit. Une fois exercé, l'œil s'habitue vite à le démêler. Rien n'est plus essentiel pour acquérir peu à peu la pratique du croquis. »

4° *Illustration de devoirs.* — Dès le cours préparatoire, on peut engager les enfants à rendre compte par un dessin des récits qu'ils viennent d'entendre. Dès le cours élémen-

taire, on leur recommandera d'illustrer leurs devoirs à leur fantaisie. Il y a beaucoup de chances pour qu'un devoir illustré par l'enfant soit un devoir qui l'intéresse et lui profite.

Aux cours moyen et supérieur, la collaboration entre le dessin et les autres études deviendra plus étroite. « Les programmes d'histoire, de français, de sciences naturelles, abondent en thèmes de représentations animées et en matières à illustrations. En Gaule, et pour l'histoire de France, cent épisodes intéressent l'imagination des enfants, depuis le vase de Soissons jusqu'aux costumes et aux mœurs de la chevalerie. En français les fables de La Fontaine et de Florian, les récits de prosateurs et de poètes classiques, les sujets traités en classe sur l'école, la famille et la maison, la ville, les métiers, la campagne, le labour, la moisson, les vendanges, etc.; les contes populaires, Cendrillon, le Petit Poucet, l'Oiseau bleu, Malborough, etc. Et aussi des dessins rappelant le souvenir de choses vues, courses d'automobiles, de bicyclettes, la récréation, la pêche à la ligne, la baignade, une partie de bateau, etc.

« Afin de prévenir la copie servile d'images, on peut demander aux élèves de situer les scènes dans un paysage de la région.

« Il ne s'agit pas ici de prescrire ou d'espérer des tableaux d'histoire et de genre, mais d'exercer l'imagination, d'aiguiser l'esprit, de provoquer la verve. L'expérience a prouvé que ces exercices mettent souvent au jour des qualités natives d'observation, de comique ou de finesse, qui jusqu'alors ne s'étaient point révélées.

« Sans doute beaucoup de ces essais ne seront que de grossières ébauches; plusieurs cependant offriront de l'intérêt, et tous seront distincts comme les esprits mêmes dont ils émanent. Un maître, tant soit peu observateur, tirera bon profit de ces indications; il connaîtra mieux ses élèves après que ceux-ci auront dessiné en liberté. Le dessin d'imagination est une contribution de premier ordre apportée à ce qu'on appelle la « psychologie de l'enfant ».

5° *Modelage*. — Le modelage sera abordé à la fin du cours préparatoire. « On donnera à chaque enfant un morceau de matière plastique qu'il pétrira et modèlera d'abord à sa fantaisie. On leur montrera ensuite à modeler des formes très élémentaires d'après des objets simples ou des éléments naturels.

« La pratique du modelage, du moins dans les limites où elle doit se renfermer à l'école primaire, ne présente aucune difficulté sérieuse. Le matériel se compose d'une petite planchette et d'ébauchoirs que l'élève peut confec-

tionner lui-même; le matériel de la classe consiste en une simple caisse contenant la matière plastique utilisée, argile, cire ou plastiline; suivant les ressources locales et ses convenances personnelles le maître adoptera l'une ou l'autre de ces matières. La glaise est le moyen le plus pratique, malgré les inconvénients qu'il semble présenter de prime abord. Une caisse en bois rendue étanche par des plaques de zinc, dont on la revêt intérieurement, permet de conserver l'argile à l'état malléable; quelques linges humides suffisent. Dans la classe, avec quelque habitude et de la discipline, on obvie facilement aux inconvénients inhérents au maniement de la terre. Dans les débuts, pour familiariser les élèves à cette pratique, le maître exerce d'abord des groupes peu nombreux, et ce n'est que successivement que la classe entière prend part aux exercices. On peut en faire une récompense. »

Aux cours préparatoire, élémentaire et moyen, « les exercices de modelage sont exécutés en une séance; on ne demande aux élèves que des ébauches qui correspondent aux croquis traités en dessin. Il n'y a donc pas lieu de se préoccuper de la conservation des travaux; ceux-ci sont détruits à la fin de chaque séance et la terre remise au baquet. Plus tard, s'il y a intérêt à faire pousser une étude de modelage et que ce travail nécessite plusieurs séances, les élèves intéressés recouvrent leur œuvre de chiffons mouillés pour l'entretenir à l'état malléable. »

6° *Arrangements décoratifs.* — C'est seulement au cours moyen et au cours supérieur qu'apparaissent les arrangements décoratifs.

« Ces travaux seront exécutés partie en classe, partie hors la classe. Suivant les sujets, les compositions peuvent être exécutées soit en dessin, soit en modelage. Dans les écoles de filles, on choisira de préférence des sujets pouvant s'appliquer à des ouvrages féminins et, autant que possible, on fera exécuter quelques-unes de ces compositions en broderie, en dentelle au crochet, en étoffe appliquée, etc.

« Sur un croquis schématique d'ordinaire ayant pour base une combinaison géométrique simple (carrés, cercles, bordures, entrelacs, lettres ornées, etc.), croquis tracé au tableau par le maître, et indiquant les dispositions générales de la composition, les élèves composent un arrangement personnel en combinant les éléments qu'ils groupent suivant le choix, la répétition, le contraste et la couleur qui leur conviennent. Ne pas considérer comme fautes l'inexpérience et la naïveté; ne pas trop réprimer l'exubérance sous prétexte de sobriété ni le coloriage excessif sous prétexte d'harmonie. L'enfant naît coloriste, la couleur

est une des joies de son œil. la lui accorder dans la plus large mesure. Pour corriger l'élève, se pénétrer de ce qu'il a rêvé de faire, plutôt que de marquer l'imperfection de ce qu'il a fait. La meilleure critique n'est pas celle qui démolit, mais celle qui utilise, amende et complète. »

Il va sans dire, ajouterons-nous, que ces conseils ne doivent pas être interprétés comme une sorte d'encouragement aux tentatives de mauvais goût. Il faut habituer peu à peu l'enfant à trouver son plaisir non dans les couleurs les plus criardes, mais dans les combinaisons les plus harmonieuses. N'oublions pas que l'art français, comme l'art grec, est fait de mesure et que nous n'avons aucun intérêt à abandonner notre traditionnelle conception de la beauté.

Dessin géométrique. — Les instructions accompagnant l'arrêté du 27 juillet 1909 s'expriment sur le dessin géométrique dans les termes suivants :

« Cours moyen. — L'exercice du dessin géométrique est plus spécialement destiné aux écoles de garçons. Au cours moyen on fera comprendre aux élèves l'usage de la règle, du compas, de l'équerre, et du rapporteur. Ils pourront en faire l'emploi pour des exercices au tableau.

« Éléments du dessin géométral. — Quelques explications, avec dessins à l'appui, sur les projections des solides dont il a été question au cours de géométrie.

« Applications pratiques. — Dessins en géométral d'objets simples présentant les particularités signalées. Exercices de croquis cotés relevés par les élèves eux-mêmes sur des objets simples.

« Cours supérieur. — On développera l'étude des éléments du dessin géométral commencée au cours moyen. Les exercices de tracés géométriques, faits seulement au tableau, dans le cours moyen, sont maintenant exécutés sur le papier avec l'aide d'instruments.

« Nombreux croquis avec cotes relevées par l'élève lui-même et quelques mises au net de ces croquis. Représentation géométrale de solides géométriques et d'objets simples, tels que : outils, assemblages de charpente et de menuiserie, dispositions extérieures d'appareils de pierres de taille, grosses pièces de serrurerie, meubles les plus ordinaires, etc. Tous ces exercices doivent être faits d'après nature. Toutefois, il est utile que le maître indique, par quelques croquis tracés au tableau, la façon de procéder. »

Il ne semble pas que ces instructions aient suffisamment retenu l'attention du personnel. N'a-t-on pas, très souvent, reproché à la réforme de 1909 d'avoir oublié le dessin géométrique? En tous cas, nous ne saurions l'oublier aujourd'hui. Trop important est son rôle dans l'éducation

générale et dans l'éducation professionnelle; trop étroits sont ses rapports avec l'enseignement des sciences et de leurs applications. On peut même se demander s'il ne conviendrait pas de réserver au dessin géométrique la moitié du temps assigné à l'enseignement du dessin par le nouveau plan d'études. Au cours moyen, l'une des deux séances hebdomadaires serait consacrée au dessin artistique; l'autre au dessin géométrique. Au cours supérieur, il serait préférable de réunir en une seule séance les deux demi-heures prévues pour le dessin, mais on ferait alterner chaque semaine le dessin artistique et le dessin géométrique. Toutefois, l'importance relative de l'un et de l'autre pouvant varier suivant les régions, le premier devant primer le second dans celles où prospèrent les industries artistiques, et le second devant primer dans celles où fleurissent les industries mécaniques, nous ne croyons pas devoir imposer aux maîtres une réglementation uniforme. L'essentiel est que, partout, on fasse au dessin géométrique, auxiliaire précieux de l'enseignement scientifique et instrument indispensable en maintes professions, toute la place qui lui est due à ce double titre.

TRAVAIL MANUEL

Le travail manuel est admis, depuis quarante ans bientôt, parmi les disciplines de l'enseignement primaire. Mais, quel que soit l'intérêt qu'il présente, soit au point de vue de l'éducation générale, soit au point de vue de l'éducation professionnelle, on ne peut pas dire que, sauf dans les écoles maternelles et les écoles de filles, il soit très régulièrement pratiqué.

Pourquoi cette innovation de la génération qui nous a précédés n'a-t-elle pas eu plus de succès? C'est d'abord parce que l'ancien plan d'études, trop exigeant pour cet enseignement, réclamait pour lui trop de temps : deux ou trois heures par semaine pour les garçons comme pour les filles, cela parut excessif, dès l'origine, à la plupart des maîtres. Les conférences pédagogiques de 1921, qui ont étudié la question, ont été unanimes à demander que cet horaire fût réduit. Le nouvel emploi du temps donne satisfaction à ce désir : il ne prévoit plus pour le travail manuel qu'une heure et demie au cours préparatoire; au cours élémentaire, une heure dans les écoles de garçons, et une heure et demie dans les écoles de filles; au cours moyen, une heure pour les garçons et deux heures pour les filles; au cours supérieur, une heure et demie pour les garçons et deux heures pour les filles. Si l'on remarque que certains exercices pourront être exécutés dans les classes de géométrie, dans les classes de sciences physiques et naturelles, dans les classes de dessin, on ne sera pas tenté de croire que nous faisons à cet enseignement une place trop petite. Et, d'autre part, en réduisant d'un tiers ou de moitié l'horaire que lui assignait l'ancien plan d'études, nous avons la certitude de supprimer un des obstacles qui nuisaient à son succès : il sera d'autant plus en honneur qu'il portera moins ombrage aux autres disciplines.

Il leur portera d'autant moins ombrage qu'il s'associera plus étroitement à elles. Cette étroite association, le nouveau programme cherche à la réaliser. Et, sur ce point encore, il se conforme aux vœux des conférences de 1921. Si l'enseignement du travail manuel n'est plus considéré comme une partie de l'éducation physique, s'il est placé, dans le nouveau plan d'études, immédiatement après le dessin, ce n'est pas seulement parce qu'il est par nature inséparable du dessin, c'est aussi parce que, comme le dessin géomé-

trique, il se relie intimement à l'enseignement scientifique. Dès le cours préparatoire, jusque dans les jeux, qui constituent pour les enfants de six ans l'essentiel du travail manuel, apparaît le souci de lier cet enseignement à celui de l'arithmétique : les petits travaux de découpage serviront à la représentation des nombres. Au cours élémentaire, les exercices habitueront les enfants aux figures géométriques : on construira des figures planes, on les combinera, on les décomposera en leurs éléments, on les superposera. Et de ces différentes opérations résultera une connaissance concrète des vérités géométriques élémentaires, la première révélation de ces vérités, qu'ils apprendront ensuite à abstraire et à généraliser. Au cours moyen, le travail portera sur des figures géométriques plus compliquées, sur des solides; mais le même profit sera tiré de cette alliance des deux disciplines : quiconque sait avec quelle difficulté les enfants et même les jeunes gens se représentent les figures géométriques « dans l'espace » comprendra de quel secours peuvent être pour l'enseignement mathématique des exercices ayant pour objet la construction matérielle de ces figures.

En même temps qu'à l'étude des mathématiques, le travail manuel s'alliera à l'enseignement des sciences expérimentales; c'est dans les séances de travail manuel qu'on exécutera les petits instruments qui serviront aux modestes expériences de physique et de chimie inscrites au programme du cours moyen, et les élèves attacheront d'autant plus de prix et d'importance à ces expériences qu'ils y auront davantage collaboré, qu'ils auront réuni et assemblé les matériaux très simples (morceaux de bois ou de fer, flacons, boîtes, bobines, etc.) dont seront composés ces appareils. Au cours supérieur, ces travaux seront poursuivis; ils pourront être d'une difficulté un peu plus grande qu'au cours moyen; on donnera aux enfants, par la pratique, une idée des appareils électriques les plus simples. Ainsi, l'enseignement du travail manuel, loin d'être en marge des autres, constituera, par son alliance avec le dessin et avec l'enseignement scientifique, un instrument précieux de culture générale.

Mais ce n'est pas à dire qu'il ignorera les réalités de la vie et les besoins immédiats de nos écoliers. Au contraire. Le Conseil supérieur a tenu à marquer nettement, par des indications précises et répétées, le caractère pratique qu'il entendait donner à cette discipline; elle doit être une « préparation à la vie courante ». Elle jouera d'autant mieux ce rôle qu'elle habituera davantage les enfants à accomplir des actes et à réaliser des objets dont l'utilité, dans la vie courante, sera plus manifeste. Le programme élimine,

autant que faire se peut, les exercices qui n'aboutissent pas à un résultat pratique, ces exercices, dits « éducatifs », bien que leur valeur éducative soit des plus contestables, qui donnent à l'enfant l'impression que son effort, interrompu avant l'heure, est fatalement vain. Il a semblé, au contraire, qu'il fallait donner aux élèves l'habitude d'aller jusqu'au bout de leur tâche, de persévérer jusqu'à la production d'un acte ou d'un objet achevé. S'il est vrai qu'on ne peut aborder du premier coup les tâches les plus compliquées et les plus difficiles, peut-être n'est-il pas nécessaire d'y préparer l'enfant par ces besognes fragmentaires; ne peut-on procéder à cette préparation en lui faisant accomplir un travail qui, pour être plus simple, n'en sera pas moins un travail complet? Voilà pourquoi, dès le cours préparatoire, le programme invite les maîtres à faire « confectionner des objets et des jouets variés »; objets et jouets très simples, confectionnés avec des matériaux qu'on aura sous la main, mais qui raviront d'autant plus l'enfant qu'ils seront son œuvre. Il suffit de visiter une bonne école maternelle — ou mieux, une exposition de travaux d'écoles maternelles — pour savoir quelle est l'infinie variété des jouets et des objets qui y sont fabriqués par les enfants, quelle est la richesse d'imagination des maîtresses et de combien elle dépasse, tout en s'en inspirant, les créations les plus ingénieuses des auteurs de systèmes pédagogiques à l'usage de la première enfance. A cette fécondité ne saurait succéder immédiatement la stérilité; les maîtres du cours préparatoire doivent faire fabriquer des objets et des jouets un peu plus difficiles, mais non moins variés que ceux des écoles maternelles.

Au cours élémentaire, la difficulté augmentera d'un degré, mais le but de l'enseignement ne changera pas. C'est à dessein que le programme ne donne pas une liste des objets qui peuvent être confectionnés; ils varieront suivant la nature des matériaux que le maître pourra se procurer, suivant les usages locaux, suivant l'habileté relative des élèves. De même, il ne faut pas prendre pour une liste limitative celle des actes dont le programme conseille de donner l'habitude aux enfants : c'est à titre d'exemples qu'ils sont fournis. Certes, le Conseil supérieur tient essentiellement à ce que nos garçons sachent « coudre un bouton, faire un paquet, couvrir leurs cahiers et leurs livres ». Mais il tient surtout à ce que les maîtres s'ingénient pour multiplier, dans leurs leçons de travail manuel, les opérations de cette nature : il s'agit de délier les doigts et d'assouplir les esprits afin que, dans toutes les circonstances de la vie, nos élèves sachent par eux-mêmes se tirer d'embarras; il s'agit de leur donner cette habileté pratique sans

laquelle on est si souvent mécontent de soi-même et à charge aux autres. Les instituteurs trouveront dans mainte publication récente des listes très abondantes d'exercices de « débrouillage ». Au cours des conférences pédagogiques de 1921, il en a été dressé de très complètes et très intéressantes. Nul doute qu'en choisissant les plus simples de ces exercices pour le cours élémentaire et en graduant les difficultés à mesure qu'on passe au cours moyen puis au cours supérieur, on n'arrive à constituer partout des programmes de travail manuel qui seront d'une réalisation aussi utile qu'agréable, pour les maîtres comme pour les élèves. A ce moment, on s'étonnera d'avoir si longtemps négligé un enseignement aussi important et aussi attrayant. Et nous assisterons à sa résurrection.

Au cours moyen et au cours supérieur, le caractère pratique de l'enseignement du travail manuel s'accroît du fait qu'il devient une préparation directe, bien que lointaine, à la vie professionnelle. Au cours moyen, on se bornera à donner aux enfants des « notions sur les outils usuels ». Entendez : « notions pratiques » : il ne s'agit pas de faire un cours sur le marteau et sur les tenailles. Autant que possible, les « outils usuels » seront placés sous les yeux, et s'ils ne sont pas trop lourds ou trop dangereux, entre les mains des enfants. Il ne sera pas mauvais de leur faire deviner combien l'invention de ces outils, qui leur paraissent simples parce qu'ils sont usuels, a demandé d'efforts à l'humanité ; on pourra les comparer aux outils des premiers hommes ou des êtres que nous appelons les premiers hommes, bien que leurs arts révèlent déjà de longs efforts et de patients progrès. Ces vues ne pourront manquer d'inspirer aux enfants le respect de l'outil et le respect du travail.

Au cours supérieur, les enfants, devenus plus âgés et plus vigoureux, pourront « manier les outils » et s'en servir pour des travaux utiles. Dans l'école même, ils auront l'occasion fréquente d'acquérir de l'habileté par de menus travaux d'entretien ou de réparation. Si l'école possède un atelier, ils feront d'une manière plus précise leur éducation professionnelle. Bien que le programme ne vise, à ce « chapitre », que les travaux industriels, on ne doit pas oublier que la nature de ces travaux variera selon que l'école sera urbaine ou rurale. Sans doute, le futur ouvrier agricole ne sera pas exclusivement astreint au travail du jardin ou du champ d'expériences ; il sera initié à ces travaux d'atelier sans lesquels il serait incapable de réparer sa bêche ou sa charrue. Mais il n'en est pas moins vrai que le futur ouvrier d'usine devra consacrer plus de temps à l'atelier scolaire ou, s'il n'existe pas d'atelier, aux travaux manuels

en relation directe avec son métier éventuel. Il ne sera pas plus exclu du jardin scolaire que son camarade de l'école rurale ne sera exclu de l'atelier. Mais, dans le dosage des exercices, l'instituteur rural fera la part plus grande à ceux du jardin, l'instituteur urbain à ceux de l'atelier. Même dans l'enseignement du travail manuel, on ne saurait créer une sorte de divorce entre l'école rurale et l'école urbaine. Mais, en cette matière, plus peut-être qu'en toute autre, il est nécessaire de faire subir aux programmes des modifications suivant les milieux et suivant la profession probable des écoliers.

De plus en plus s'affirme l'opinion que l'école peut et doit contribuer à la solution du problème de l'apprentissage. Certes, l'idée ne peut venir à l'esprit d'aucun instituteur d'apprendre à un enfant de moins de treize ans un métier déterminé : ce serait, par une spécialisation prématurée, le condamner à n'en plus sortir, même si ses aptitudes et ses goûts véritables lui inspiraient plus tard d'autres désirs. Mais on peut du moins le familiariser avec les circonstances dans lesquelles il exercera vraisemblablement son métier. Tout métier exige une éducation du cerveau qui conçoit et dirige, une éducation des sens, et plus particulièrement de l'œil et de la main qui doivent être les serviteurs exercés du cerveau. C'est cette éducation que l'école primaire doit fournir aux travailleurs. C'est elle qui leur permettra d'obtenir de leurs bras leur rendement maximum. C'est elle qui décuplera la puissance et la prospérité de la France.

Ecoles de filles. — Comme dans les écoles de garçons le travail manuel, dans les écoles de filles, comporte deux catégories d'exercices : ceux qui servent à faciliter ou à corroborer l'enseignement scientifique, ceux qui constituent une préparation à la vie. Nous n'avons pas à revenir sur les premiers : les instructions qui les concernent visent naturellement toutes les écoles quel que soit le sexe de leurs élèves. Mais les exercices qui préparent à la vie et à la profession ne sont pas les mêmes pour les filles que pour les garçons, C'est sur ces exercices que nous allons attirer l'attention des institutrices.

Elles remarqueront certainement que le nouveau programme est plus simple que l'ancien. Le conseil supérieur a tenu à éliminer des exercices qui — l'expérience l'a démontré — sont trop difficiles pour des fillettes d'âge scolaire. Pour que l'enseignement soit efficace, il faut qu'il se tienne à la portée des élèves. On aurait donc tort de croire que, si le nouveau programme est plus court, c'est que l'enseignement est jugé moins important. Tout au contraire. Nous savons que le travail manuel, en dehors

des résultats précieux qui lui sont propres, contribue à l'éducation intellectuelle, à l'éducation morale : malavisée serait, à notre estime, l'institutrice qui le sacrifierait à des exercices soi-disant plus éducatifs.

Le travail manuel a naturellement pour but principal de développer l'habileté de la main. Mais la main ne devient habile que si elle est conduite par un esprit attentif, et l'attention de l'enfant ne se fixe que sur un travail qui lui plaît. Il est donc nécessaire de lui proposer un travail agréable. Nous n'entendons pas par là un travail qui ne soit qu'un jeu et qui ne sollicite aucun effort. Ce serait une erreur de croire que l'enfant normal répugne à l'effort quand celui-ci est en rapport avec ses moyens et qu'il entrevoit la joie de la réussite et de la difficulté vaincue. A l'école maternelle, les enfants, confiés à des institutrices qui s'inspirent de méthodes actives, apportent à leur occupation une application extraordinaire, acharnée chez certains, prolongée bien au delà des dix à quinze minutes pendant lesquelles, quand il s'agit d'exercices moins concrets, on a tant de peine à fixer leur esprit. La méthode qui donne des résultats remarquables à l'école maternelle doit, autant que possible, être adaptée aux petites classes : aussi serait-il bon de n'y pas faire des séances de travail manuel trop brèves, et de laisser aux enfants une certaine liberté de choix. Il ne peut être de bonne pédagogie d'interrompre des enfants en pleine activité d'esprit pour les faire changer d'exercice; on brise leur effort d'attention et on leur donne l'habitude de ne rien poursuivre jusqu'au bout.

Pour la même raison, dès que les fillettes abordent, avec un crochet d'os ou de bois, les travaux qui leur sont propres, il convient de leur faire exécuter des objets dont elles aperçoivent l'utilité et qui pourront être rapidement menés à bonne fin : on appellera cache-nez pour la poupée la bande au crochet avec laquelle l'enfant apprend à faire la demi-barrette et la barrette et à « tourner » son ouvrage. En quelques séances, le travail sera terminé; l'enfant n'aura pas le temps de s'en lasser; elle le conduira jusqu'au bout avec intérêt. On doit toujours exiger qu'un travail commencé soit achevé : on fait ainsi l'éducation de la persévérance.

Les mêmes principes trouvent leur application quand la fillette au cours élémentaire aborde le tricot et la couture. Le maniement des aiguilles (en bois et avec une boule à une extrémité) est plus délicat que celui du crochet : mais les enfants ont déjà une certaine habileté, et quand elles auront jusqu'à huit ans conduit de petits travaux aux aiguilles analogues à ceux qu'elles ont faits précédem-

ment au crochet, elles pourront entreprendre un vrai travail : cache-col, petite écharpe, petit jupon de dessous. Ce travail leur sera confié pour être continué à la maison, et par conséquent les heures qu'on y consacra à l'école seront diminuées d'autant. On profitera de ces travaux pour donner aux petites filles une leçon de goût dans le choix des couleurs et, s'il y a lieu, dans leur assemblage.

Mais si intéressante que soit pour une femme la connaissance du crochet et du tricot en vue de la confection du vêtement de laine, cette connaissance a bien perdu de son importance par suite de l'abondance des produits manufacturés. La couture, au contraire, garde tout son intérêt pour la future ménagère, et c'est elle qui doit prendre la première place dans le travail manuel des filles. Dans cet enseignement, comme dans les précédents, il faut viser très vite au travail utile. Dans les campagnes comme dans les villes beaucoup de femmes ne sauront jamais, en fait de couture, que ce qu'elles auront appris à l'école. Aussi le raccommodage économique doit-il être abordé aussitôt que possible, ainsi que la confection d'objets simples.

Après une série d'exercices sur canevas et grosse toile destinés à apprendre les points divers, on demandera aux enfants d'apporter une pièce à ourler : mouchoir, torchon, etc. (il n'est pas nécessaire que ce soit neuf). On apprend aussi bien à faire un ourlet sur un linge utile que sur un morceau sans utilité. On apprendra à poser une attache à un essuie-mains : on recoudra les boutons et les agrafes : la maîtresse ne tolérera pas de tabliers ni de robes tenus avec des épingles. La classe peut avoir sa boîte de boutons, alimentée par les trouvailles des enfants : elle fournira, pour ces menues réparations, tous les genres courants.

En même temps, les enfants apprendront à marquer sur canevas les lettres de leur nom et de leurs prénoms. On perdrait beaucoup de temps si l'on faisait exécuter par les enfants un alphabet complet au point de croix. Quand on a fait une lettre aux jambages droits, une aux jambages obliques, une aux formes arrondies, on sait les faire toutes, et avec elles tous les chiffres. On trouve d'ailleurs dans le commerce de petits albums d'alphabets qu'il est très facile de copier.

Au cours moyen, les exercices divers sont continués et, à condition que la couture ne soit pas négligée, les fillettes pourront avoir une certaine liberté dans le choix de leur travail. On n'éternisera pas une enfant habile sur des exercices qu'elle exécute bien, sous prétexte que des maladroitesses n'y réussissent pas. Elle pourra donc si elle

a un petit frère, confectionner, en collaboration avec sa mère, qui se réserverait les parties les plus délicates, ou avec une plus grande élève déjà experte, des pièces de lingerie infantine. C'est à l'institutrice de suggérer aux enfants le travail utile et intéressant auquel elles pourraient collaborer.

Au cours moyen, on aborde la reprise sur tricot, autrement dit le raccommodage des bas. Je voudrais que, lorsqu'une fillette a des bas neufs, elle apprit avant tout usage à les « garnir » comme faisaient nos mères, c'est-à-dire à renforcer les talons. Cet exercice lui apprendrait à faire régulièrement le point de reprise, qu'elle appliquerait ensuite aux trous, bien plus difficiles à réparer. D'ailleurs on pourrait enseigner aux enfants à éviter les trous : il suffit pour cela, quand une paire de bas a été lavée, de la visiter soigneusement et d'en renforcer tous les « clairs ». Les enfants doivent être amenés à sentir que porter des vêtements déchirés ou troués, même si « cela ne se voit pas », c'est se manquer de respect à soi-même.

Au cours supérieur, l'étude de la fronce et du pli permettra aux enfants d'entreprendre de petits vêtements ou pièces de trousseaux, robes et tabliers d'enfants très simples, petites blouses, objets de lingerie. L'institutrice aura à cœur de faire pénétrer dans l'esprit de ses élèves cette idée qu'une lingerie bien cousue, de bonne étoffe, d'une coupe pratique, ornée de festons ou de petite dentelle solide, et, contrairement aux modes actuelles, contribuant à vêtir, est plus hygiénique, de bien meilleur goût, plus vraiment élégante, et beaucoup plus économique qu'une lingerie ornée de broderies grossières et de dentelles médiocres qui sont en loques après quelques lavages. Il y a énormément à faire pour lutter contre le faux luxe et l'institutrice, par ses conseils et son exemple, peut à cet égard exercer une influence salutaire.

Aussi dans tous les travaux manuels, la maîtresse doit se proposer un but élevé d'éducation. Elle habitue les enfants à soigner leur travail, à le bien « finir », à le poursuivre jusqu'à la fin. Elle enseigne l'ordre, l'économie, l'orgueil de l'ouvrage bien fait; en même temps que le goût. se développeront ces forces précieuses, l'attention et la persévérance. Nous sommes persuadés que penser à tout cela dans les leçons de travaux manuels ce n'est pas viser trop haut.

Enseignement collectif et enseignement individuel. — Dans les « cours » composés d'enfants du même âge, qui commencent ensemble un même exercice, l'enseignement du travail manuel doit être collectif : la maîtresse doit faire la démonstration devant toute la classe, en se

servant pour la couture ou la marque d'un cadre d'éta- mine posé bien en face des élèves. Pour le crochet ou le tricot, elle indique tous les mouvements à mesure qu'elle les fait, mais elle doit prendre garde que si elle fait face aux élèves, celles-ci verront « droite » quand elle dira « gauche », et inversement, et elles en seront troublées; il convient donc que la maîtresse exécute les mouvements dans une position telle que les enfants voient les mouvements comme elles doivent les reproduire. C'est l'affaire de quelques instants. Ensuite, circulant dans la classe, l'institutrice vérifie si les enfants ont saisi la manière d'opérer. Dans les écoles à une seule maîtresse, les fillettes débutantes sont peu nombreuses, et l'enseignement collectif n'a pas de véritable raison d'être. Ne pourrait-on le remplacer, sous la surveillance de l'institutrice, par l'enseignement mutuel? Une grande élève prendrait une petite près d'elle pendant la leçon de travail manuel et surveillerait le travail du crochet ou des aiguilles.

Ajoutons qu'on verrait avec joie, dans une école de ce genre, l'institutrice emmener toutes ses élèves dehors pour cette leçon, ou les faire asseoir sous le préau autour d'elle; elle aurait là au grand air tout son petit monde sous les yeux. Surveillance plus facile et fatigue moindre, ce sont avantages qui ne sont pas à dédaigner dans la journée d'une institutrice.

CHANT ET MUSIQUE

Trop souvent la musique est négligée dans nos écoles. Beaucoup de maîtres, qui se croient incompetents, ne donnent cet enseignement qu'à regret ou ne le donnent pas du tout. D'autres prennent pour un enseignement musical un enseignement théorique et abstrait qui ne tarde pas à enlever aux élèves la joie qu'ils éprouvaient à chanter. Il importe de réagir : une méthode plus concrète et plus vivante, en même temps qu'elle sera aisément appliquée par tous les maîtres, développera chez les élèves le goût du chant et l'amour de la musique.

Cette méthode, déjà mise en vigueur par l'arrêté du 21 juillet 1922, consiste à renverser l'ordre trop souvent adopté dans les classes et à faire l'éducation de la voix et de l'oreille avant de commencer l'étude théorique de la musique. Ce n'est qu'une application de la méthode générale que nous recommandons en toute discipline et qui, depuis longtemps, a fait ses preuves. Pour enseigner la langue française, par exemple, nous recommandons de faire parler et lire avant d'entrer dans l'étude théorique des règles grammaticales; ces règles doivent sortir des exemples au lieu de se présenter comme des abstractions sans rapport avec les réalités linguistiques. De même, c'est de la réalité musicale que doit sortir la règle musicale : on ne donnera pas aux enfants de définitions abstraites des termes musicaux avant de les avoir fait abondamment chanter, avant d'avoir multiplié pour eux les expériences musicales. Bien plus, on ne leur fera connaître les symboles graphiques de la langue musicale qu'au moment où ils auront acquis une pratique suffisante de cette langue. C'est seulement lorsque l'enfant a appris à parler en entendant parler ses proches qu'on songe à lui donner connaissance, par l'apprentissage de la lecture, des signes graphiques qui représentent pour les yeux ses paroles. De même, l'enfant doit avoir appris à chanter par audition, il doit se délecter dans ses chants avant d'être appelé à connaître les signes visuels des réalités sonores. Il faut qu'il soit assez mûr pour comprendre que cette représentation visuelle sera pour lui un nouvel instrument de satisfaction musicale et qu'elle l'aidera à faire des progrès dans son chant. La musique est comme une seconde langue naturelle, celle de

l'intonation, qui ne saurait être apprise en suivant une autre marche que la première, celle de l'articulation.

Ces principes, qui ont dicté notre réforme de l'enseignement du chant, sont adoptés par les autorités les plus compétentes. Ce sont ceux auxquels s'est arrêtée la commission réunie au ministère de l'instruction publique pour examiner la situation de l'enseignement musical.

Nous trouvons, en effet, dans le rapport de cette commission, rédigé par M. André Gedalge, avec la condamnation des méthodes actuelles, des prescriptions identiques à celles que nous venons de formuler. Condamnation des méthodes actuelles : « Ce que pas un maître, si novice fût-il, n'aurait l'idée de faire, c'est-à-dire, enseigner la lecture à un enfant qui ne saurait pas parler, on le fait journellement dans l'enseignement de la musique. Et c'est de là que proviennent toutes les difficultés, tous les déboires, tous les insuccès. Parler de musique à un enfant dont l'oreille n'est pas musicalement éduquée, dont la mémoire musicale élémentaire n'est pas suffisamment développée, c'est lui parler une langue mystérieuse et incompréhensible, comme les expériences journalières nous le démontrent trop. »

Prescriptions identiques à celles que nous venons de formuler : « L'instruction musicale doit être fondée sur la culture musicale de l'oreille et de la voix... La connaissance des sons musicaux, qui est à la base de l'instruction musicale, est elle-même en fonction de la mémoire musicale élémentaire, c'est-à-dire de l'aptitude à reconnaître, à différencier et à retenir les rapports de hauteur créés par la succession de deux sons musicaux ou, à un degré plus grand d'entraînement, par leur simultanéité, puis à les reproduire avec la voix et à les associer vocalement et plus tard mentalement aux symboles graphiques qui les représentent. »

De même, dans une remarquable conférence faite à la société française de pédagogie ¹, M. Maurice Chevais, inspecteur de l'enseignement du chant dans les écoles de la Ville de Paris, s'appuyant sur l'autorité de M. Auguste Chapuis, critique la méthode actuelle et préconise la méthode inverse. Critique de la méthode actuelle : « La plupart des leçons portent, dès le début, et bien à tort, sur des exercices de lecture des notes. On apprend trop tôt où se placent les notes sur la portée. On lit trop tôt. On oublie l'oreille et la voix... C'est l'éducation visuelle qui précède l'éducation de l'oreille. Ceci tourne le dos au bon sens, à la logique, à la musique... Ces mêmes éducateurs, pour compléter ces premières leçons de chant, où l'on ne chante pas, donnent à

1. Publiée dans le *Bulletin* de cette société, n° 5, décembre 1920.

l'enfant quelques notions de grammaire musicale. L'enfant ânonne une définition de l'art de la musique; il affronte dès les premiers jours cette réfrigérante « théorie musicale » qui le fera si souvent bâiller. Quand il sortira de l'école, il aura une tête bien pleine de connaissances qui s'envoleront très vite. Mais il n'aura pas l'oreille bien faite, et il emportera de l'école cette idée que la musique est quelque chose de difficile, de compliqué, de sombre... C'est l'inconvénient, et il est grave, de l'éducation visuelle et théorique. »

A l'inverse, l'auteur préconise une éducation auditive et concrète qu'il résume en ces termes : « C'est par le chant que commencera cette éducation, par le chant, base et aboutissant de l'enseignement musical.

« Les petits apprendront des chants à l'unisson et à deux voix, de belles mélodies. Et quand ils auront beaucoup chanté, ils apprendront à vocaliser et à chanter les sons de l'accord parfait, de la gamme et de quelques formules d'intervalles.

« Ils connaîtront et reconnaîtront les sons avant de connaître les signes conventionnels qui permettent de les représenter.

« Puis ils connaîtront ces signes. Lentement, par étapes, en allant du simple au composé, ils apprendront à lire les notes, à solfier, et ils apprendront enfin quelques lois très élémentaires de la grammaire musicale.

« Ils quitteront l'école avec un petit bagage de connaissances, mais un bagage si doux à porter, si plein de richesses, qu'ils ne s'en sépareront plus. »

Voyons, dans le détail, comment cette méthode s'appliquera aux différents cours de l'école primaire.

La pratique du chant par audition date du début de l'école maternelle. Elle y tient une place importante, car elle y est une source de joie et de santé morale pour les tout petits. Elle doit conserver ce rôle au cours préparatoire. Aussi choisira-t-on de préférence des morceaux empreints de gaieté et d'entrain. Mais on se montrera de plus en plus rigoureux quant à la justesse, au rythme, à l'ensemble. On évitera de forcer les voix et l'on assouplira les organes, on développera leur sensibilité. On leur fera acquérir de la sûreté sans paraître les soumettre à un véritable travail. L'enseignement du chant, pour des enfants de six à sept ans, doit demeurer un jeu.

Au cours élémentaire, le chant, toujours appris par audition, continue à occuper la place prépondérante. Les morceaux doivent être simples sans que cette simplicité dégénère en puérilité et exclue la beauté. On aura fréquemment recours à la chanson populaire, autant que possible, dans la tradition locale.

La formation de la voix sera poursuivie non seulement à l'aide du chant scolaire, mais à l'aide d'exercices d'intonation. On leur fera émettre des sons prolongés et des sons courts, des sons droits et des sons filés.

L'éducation de l'oreille se composera d'exercices d'intonation et de dictées musicales orales. On prendra comme point de départ l'accord parfait, dont les notes « forment une jolie succession mélodique, espacée, très aisément perceptible sans confusion » et « chantées simultanément avec douceur, par trois groupes d'élèves, forment un accord très simple, très pur », susceptible de charmer l'oreille des enfants. Sans renoncer à la méthode auditive, le maître peut « faire exécuter ces trois sons en plaçant la main à trois hauteurs différentes. Lorsqu'il les chantera seul les élèves placeront la main à la hauteur convenable et ce sera déjà de la dictée musicale ¹ ». Quand ces trois sons seront bien connus, on ajoutera le *ré* et le *fa*, et l'on arrivera progressivement à la connaissance de la gamme, puis à celle des douze ou treize sons (du *si* grave au *sol* aigu), qui correspondent à la voix de l'enfant.

Parallèlement, on apprendra aux élèves les intervalles simples. On les habituera à chanter simultanément en deux groupes les sons d'un intervalle et, de cette manière, on leur fera sentir ce qu'on entend par consonance et par dissonance.

Tous ces exercices devront être multipliés sans répit, avec des revisions incessantes et improvisées, si bien que la classe entière finisse par ne plus hésiter à reconnaître à l'oreille ou à entonner à volonté, avec le secours du diapason, soit des sons isolés, soit des sons simultanés, soit des intervalles simples, soit des combinaisons unissant entre eux plusieurs de ces éléments.

En même temps, on développera d'une façon pratique chez les élèves le sens du rythme; on leur inculquera empiriquement la notion de temps et on les entraînera à battre des mesures à $2/4$, $4/4$ et $3/4$.

Au cours moyen, le chant occupe toujours la place d'honneur. Mais il comporte une matière musicale plus riche et il est pratiqué avec des nuances d'exécution et d'expression plus délicates. L'éducation de la voix reste l'objet de l'attention la plus vigilante. L'éducation de l'oreille, qui comporte l'étude des tonalités voisines de *do* majeur et celle de la gamme mineure, se confond de plus en plus avec la lecture musicale, c'est-à-dire avec le solfège.

L'initiation au solfège se fait à l'aide du tableau noir. On ne se contentera pas de faire nommer les notes sur la portée : chaque leçon de lecture sera en même temps un

1. Ces citations sont empruntées à la conférence de M. Maurice Chevais.

exercice d'intonation. Quand les élèves seront un peu familiarisés avec ces notions nouvelles, on les initiera à la dictée musicale écrite, c'est-à-dire qu'on leur demandera d'expliquer eux-mêmes sur la portée la place de sons isolés, d'intervalles, d'accord de deux sons, puis de très brèves phrases musicales, le tout exécuté vocalement.

Dès qu'ils arriveront à lire couramment, on mettra entre leurs mains un livre pour qu'ils en déchiffrent les leçons de solfège et surtout pour qu'ils y apprennent quelques chants. Ils auront alors le sentiment d'avoir réalisé une conquête décisive et seront certainement animés du désir d'accomplir de nouveaux progrès.

Au cours supérieur, on abordera quelques tonalités nouvelles; on étudiera la mesure à $6/8$, la double croche, le triolet. On fera connaître l'emploi de la clé de *fa*. Mais plus encore que ces notions, ce qui importe, à ce cours, c'est le chant. Il prend nettement le caractère polyphonique; les enfants chanteront, en chœur, à plusieurs voix, et ils en éprouveront une vive joie; ils naîtront vraiment à la musique. Les maîtres devront veiller sans cesse à la justesse, donner la chasse aux intonations fausses et faire corriger immédiatement tout flottement. Ainsi sera atteint l'objectif principal de l'enseignement musical à l'école : former des jeunes gens qui aient le goût du chant et qui chantent avec goût. Ils ne perdront pas, après l'école, ces bonnes habitudes, et le chant choral, trop peu pratiqué dans notre pays, s'y développera, apportant aux populations des villes et des campagnes les joies saines de l'art musical.

Le programme et la méthode que nous venons de décrire sont de nature à rassurer les instituteurs sur les difficultés de l'enseignement du chant. Avec M. Maurice Chevais, nous leur dirons : « L'écriture musicale n'est compliquée que pour les artistes. Pour vous, elle demeure simple.

« Toute la musique peut s'écrire à $2/4$ ou à $3/4$, car il n'y a vraiment que deux rythmes et deux mesures, trois au plus, si l'on veut doubler la mesure à $2/4$.

« Dans ces trois mesures, la noire vaut toujours un temps, la blanche deux temps, etc. Les silences ont, eux aussi, une valeur fixe. Plus tard seulement, vous connaîtrez une exception, concernant la mesure à $6/8$. Pour vous, peu de valeurs relatives, rien que des valeurs fixes.

« Pour vous et pour l'école, il n'y a qu'une seule clef, la clef de *sol* usuelle, qu'on ne déplacera jamais. Les notes conserveront donc toujours les mêmes sons aux mêmes places » (sauf au cours supérieur où l'emploi de la clef de *fa* est prévu).

« Pendant longtemps (entendons : au cours préparatoire et au cours élémentaire) il n'y aura pour vous qu'une

seule tonalité, celle de *do* majeur, avec son autre aspect de *la* mineur.

« Plus tard, vous verrez quelques autres tonalités que vous aborderez avec grand plaisir, curieusement, et sans difficulté. »

Ajoutons que l'instituteur peut s'aider, s'il croit « n'avoir pas d'oreille », non seulement du diapason (qui est indispensable), mais d'un instrument de musique. Beaucoup d'élèves-maîtres et d'élèves-maîtresses jouent à l'école normale du violon ou du piano. Cette pratique doit devenir de plus en plus générale. Et il existe un petit instrument, le « guide-chant », sorte d'harmonium portatif à deux octaves, qui devrait faire partie du matériel de toute école. Instrument à sons fixes, il rendra plus de services que le violon pour assurer la justesse des chants. Nos instituteurs et institutrices devraient demander soit aux municipalités, soit aux amis de nos écoles, de leur faire don d'un guide-chant. Grâce à l'aide des instruments, les instituteurs ne rencontreront plus de difficultés sérieuses dans l'enseignement, rendu plus simple et plus concret, du chant et de la musique. Ils y prendront eux-mêmes un vif plaisir et sauront inculquer à leurs élèves l'enthousiasme que mérite l'art délicat et noble qui embellit, tout en les disciplinant, notre vie individuelle et notre vie sociale.

ÉDUCATION PHYSIQUE

Abstraction faite de l'influence qu'elle exerce sur l'éducation intellectuelle en rafraîchissant l'attention et sur l'éducation morale en disciplinant la volonté, l'éducation physique se propose, à l'école primaire, un double but : corriger les attitudes défectueuses qu'impose trop souvent au corps de l'enfant le travail scolaire, développer ses qualités physiques, sa force, son adresse, son agilité.

Il ne faut pas oublier que l'âge de nos écoliers est l'âge de la croissance et qu'à cet âge tout leur avenir physique est en jeu. L'éducation physique ne doit leur imposer que des exercices appropriés avec exactitude aux besoins comme aux moyens de leur âge. Elle est avant tout hygiénique, c'est-à-dire qu'elle tend à faciliter et à activer le jeu normal et progressif des grandes fonctions (respiratoire, circulatoire, articulaire) et à perfectionner la coordination nerveuse. Mais elle n'a pas pour but exclusif l'acquisition de la vigueur musculaire. Elle écarte, au contraire, tout travail qui, exigeant une dépense excessive de force, produit un durcissement des muscles et contrarie la croissance régulière. D'une façon générale, elle se garde de ne s'appliquer qu'à tel ou tel organe au détriment des autres. Elle se porte également sur toutes les parties de l'organisme, de façon qu'il se développe, dans son ensemble, avec équilibre et harmonie.

Tel étant l'idéal qui doit guider le maître d'éducation physique, comment pourra-t-il le réaliser? Nous allons le voir en suivant l'enfant depuis le début jusqu'à la fin de la leçon d'éducation physique, et depuis l'entrée à l'école jusqu'à la sortie.

Tout enfant doit participer aux exercices d'éducation physique. Aucun n'en peut être dispensé sauf le cas d'incapacité, permanente ou temporaire, constatée par un certificat médical. Trop souvent, on dispense de ces exercices les enfants qui précisément en auraient le plus besoin puisqu'ils sont les moins vigoureux et les plus maladifs.

Tout enfant reçoit tous les jours une leçon d'éducation physique. Cette leçon a lieu, en principe, l'après-midi. Toutefois, elle pourra être placée le matin pendant la saison chaude et toutes les fois que les besoins du service l'exigeront. L'essentiel est que l'heure choisie soit éloignée de l'heure des repas.

Pour les tout petits la leçon sera courte : de dix minutes environ, si l'on prévoit deux séances quotidiennes, de vingt minutes environ si l'on n'en prévoit qu'une. Pour les autres cours les deux heures accordées par l'emploi du temps se décomposeront en trois séances de vingt minutes (les lundis, mardis et vendredis), et deux leçons complètes d'une demi-heure (les mercredis et samedis)¹. En dehors de ces séances, des mouvements respiratoires seront exécutés, entre deux exercices scolaires, toutes les fois que l'on verra l'attention faiblir ou les corps fléchir. Ces mouvements seront exécutés debout et fenêtres ouvertes. Enfin, les récréations qui coupent les exercices de chaque classe dureront environ dix minutes le soir. Elles pourront parfois se décomposer en deux parties dont l'une précédera et l'autre suivra la leçon d'éducation physique.

Toute leçon d'éducation physique doit être donnée en plein air, ou, si le temps est mauvais, dans un préau largement ouvert. Il est urgent de poursuivre partout l'établissement de terrains de jeux avec douches ou piscine. En attendant cette importante amélioration de nos installations scolaires, il faut saisir toutes les occasions pour utiliser les espaces libres qui peuvent être mis à la disposition de l'école.

L'enfant qui se présente à la leçon d'éducation physique doit avoir la pleine liberté de ses mouvements; il doit donc se débarrasser de sa coiffure, de son faux-col, de sa cravate, au cours de la leçon il se dévêtira progressivement, si la température le permet. Il devra avoir des chaussures qui ne l'empêchent ni de courir ni de sauter.

Toute leçon complète d'éducation physique doit être préparée, comme les autres, par écrit. Elle doit être conduite avec méthode et se diviser en trois périodes : d'abord, une mise en train, puis la leçon proprement dite, enfin le retour au calme. Pas de brusque départ, qui violente le système nerveux. Un entraînement progressif, puis après les exercices les plus fatigants, une diminution progressive des efforts afin d'éviter une brusque cessation d'activité qui pourrait provoquer un refroidissement dangereux.

Il sera bon, après la leçon, de faire procéder à une friction du torse. S'il paraît difficile d'obtenir partout des ablutions à l'eau froide ou à l'eau tiède, il sera toujours possible de demander aux élèves de se pourvoir d'une serviette sèche réservée à cet usage.

1. Dans les écoles à une seule classe, les leçons d'éducation physique et les récréations pourront avoir même durée dans tous les cours.

Pour le détail des exercices, les maîtres feront bien de se reporter au « Projet du règlement général d'éducation physique, première partie, enfance », qui a été publié par le ministre de la guerre et approuvé par le ministre de l'instruction publique. Ils y trouveront une liste et un commentaire des mouvements que notre programme recommande pour chaque cours. Bornons-nous à quelques indications.

Au cours préparatoire, et même au cours élémentaire, les jeux prédominent. Ils ne sont exclus ni du cours moyen, ni du cours supérieur, et l'on n'en sera pas surpris si l'on se rappelle que notre but n'est pas de faire des athlètes, mais de favoriser le fonctionnement libre et régulier des principaux organes. Aux jeux viennent s'adjoindre, pour les enfants du cours moyen, des mouvements éducatifs et correctifs; des marches, des exercices d'escalade, des sauts, des courses, des luttes, des mouvements destinés à développer successivement les diverses parties de l'organisme; enfin des mouvements destinés à augmenter le pouvoir du système nerveux en rompant les associations motrices habituelles pour permettre au cerveau d'en réaliser d'autres : tels sont les mouvements dissymétriques (circumduction des poignets en sens opposé; faire du bras gauche le geste de tirer un cordon de sonnette, tandis que du bras droit on tourne une manivelle, etc.); ils assouplissent les organes et les mettent à la disposition de la volonté.

Comme l'ancien programme, le nouveau fait figurer au cours moyen des exercices de natation. Si l'eau manque, on fera exécuter à sec les mouvements du nageur. Si l'eau ne manque pas, on les fera exécuter dans des endroits de la rivière où l'enfant ne perdra pas pied et l'on ne cessera de le soutenir. Mais, malgré la responsabilité grave que l'apprentissage de la natation fait peser sur les maîtres, il n'a pas paru possible d'éliminer du programme des exercices dont l'utilité et la valeur éducative sont également incontestées.

Le programme du cours supérieur présente par rapport à celui du cours moyen deux nouveautés : « éducation des sens au cours des promenades scolaires », et « application des exercices à la vie courante ». Il s'agit de faire l'éducation de la vue, de l'ouïe, des autres sens par les procédés que déjà recommandait Jean-Jacques, et que, de nos jours, le scoutisme a très heureusement renouvelés et perfectionnés. Il s'agit d'attirer les enfants à apprécier les distances, à se mettre en garde contre un danger, à se tirer d'une difficulté imprévue, à s'aider eux-mêmes et à aider les autres, à développer à la fois le sens de l'initiative individuelle et le sens de la solidarité. Ces

qualités que, à l'intérieur de l'école, la leçon de travail manuel doit faire acquérir à l'enfant, la leçon d'éducation physique les lui fera acquérir également, en dehors de l'école au cours des promenades. Et comme la leçon de travail manuel, la leçon d'éducation physique s'adaptera à la vie de l'écolier. Elle doit proscrire les exercices abstraits : toutes les fois qu'on le pourra, il conviendra de montrer que les exercices n'ont rien d'artificiel mais peuvent s'appliquer à la vie courante. On ne grimpe pas pour grimper ; on grimpe pour pouvoir franchir un obstacle, un mur par exemple, ou pour pouvoir découvrir, du haut d'un arbre, le but qu'on veut atteindre ou le spectacle qu'on veut admirer. De même les exercices du saut doivent permettre de franchir un fossé ou un ruisseau. Toute gymnastique doit être utile en même temps qu'elle doit être éducative.

Tout ce qui vient d'être dit convient aux filles comme aux garçons. Il appartient aux institutrices de choisir les jeux et les mouvements les mieux adaptés au sexe féminin, ceux qui donnent de l'agilité et de la grâce plutôt que ceux qui donnent de la force. Toutes les fois que ce sera possible, on aura soin, dans les écoles de filles, d'associer la musique à la gymnastique. Mais, abstraction faite de ces différences d'ailleurs importantes, le programme et la méthode de l'éducation physique sont identiques dans les écoles de filles et dans les écoles de garçons.

Ce programme et cette méthode sont tels qu'ils peuvent être appliqués par tout instituteur et par toute institutrice. Il n'est pas nécessaire pour les suivre d'être un gymnaste de profession. Aucun des mouvements prescrits n'est irréalisable pour un homme ou une femme de santé normale, et beaucoup, loin d'être irréalisables par des malades, serviraient au rétablissement de leur santé. Au surplus, pour certains mouvements, le maître peut recourir à la collaboration d'un moniteur choisi parmi les élèves. Un moniteur intelligent comprend un mouvement sur le vu d'une image, d'un schéma, ou à l'aide d'explications simples. Lorsqu'il sait le faire, il le montre à ses camarades suivant les indications du maître qui dirige et rectifie. Mais il vaut mieux que le maître paye d'exemple. Il le pourra presque toujours. Pour les plus jeunes, l'épreuve de gymnastique du brevet élémentaire les aura obligés à acquérir en cette matière des connaissances suffisantes. Et elles ne sont pas inaccessibles aux plus âgés.

Nul instituteur, nulle institutrice ne peut donc arguer de son incompetence pour négliger l'éducation physique. Et celle-ci doit faire, dès la rentrée prochaine, de sérieux progrès dans nos écoles. Si cette discipline est la dernière

sur le nouvel emploi du temps, ce n'est pas à dire qu'elle doive être au dernier rang dans les préoccupations des éducateurs. Aucun rang de préséance n'a été établi entre les diverses matières d'enseignement. Et la preuve que nous désirons voir grandir le rôle de l'éducation physique, c'est que, au moment même où nous réduisons le temps assigné à la plupart des disciplines, nous augmentons celui qui lui était réservé. Nous sommes bien certains que l'éducation intellectuelle ne souffrira pas de ce léger sacrifice qu'elle consent à l'éducation physique. Et l'on peut espérer que de cette modeste réforme résultera pour la race française un regain de vigueur et d'énergie.

CONCLUSION

Lorsque le nouveau plan d'études entrera en vigueur, lorsque les instructions qui le commentent seront appliquées selon leur esprit, qu'y aura-t-il de changé dans notre école nationale? Certes, les anciennes pratiques n'auront pas été du jour au lendemain remplacées par des pratiques contraires; aucune révolution brutale n'aura bouleversé nos institutions scolaires. Nombreux sont les maîtres qui, dès maintenant, s'inspirent de principes analogues à ceux qui ont dicté les nouveaux programmes. Mais, en devenant plus générale, l'application de ces principes permettra de réaliser de sérieux progrès.

L'école, telle que nous la rêvons, sera, du dehors, avenante et accueillante, entre un jardin fleuri et des cours ensoleillées. A l'intérieur, elle sera inondée d'air et de lumière. Et cette gaieté que lui donneront les dispositions matérielles prises par l'architecte, nous voudrions qu'elle fût entretenue grâce aux dispositions pédagogiques prises par l'instituteur. On ne travaille bien que dans la joie. Bien démodées sont les bâtisses scolaires — encore trop fréquentes cependant — qui ressemblent à de sombres prisons. Mais un magister au ton rude ne serait pas moins archaïque. Ce n'est pas à dire que tout règlement disciplinaire doive être aboli : la volonté et la raison de l'enfant sont trop peu formées pour qu'on puisse tout espérer de la persuasion. Mais on peut faire en sorte que l'emploi de la punition devienne exceptionnel et que l'atmosphère de la classe soit à peu près constamment d'une parfaite sérénité. Ce n'est pas par la crainte, c'est par l'affection que le maître obtient le travail le plus régulier et le plus productif.

Le travail sera d'autant plus régulier, d'autant plus productif que l'enseignement sera plus vivant. A chaque page de ces instructions, qu'il s'agisse de l'enseignement de la morale ou de celui de la grammaire ou de celui de la musique, de celui de l'histoire ou de celui des sciences, nous avons préconisé les méthodes susceptibles d'intéresser l'enfant, bien plus, de lui inspirer pour son travail une sorte d'enthousiasme. On aurait tort de confondre la théorie contenue dans ces pages avec la théorie de l'éducation attrayante. Notre but n'est pas d'amuser les

écoliers. Mais nous voulons que les écoliers travaillent avec plaisir, parce que le plaisir est un moyen efficace de stimuler leur activité. Le plaisir dont il s'agit n'est pas une jouissance passive, c'est la joie qui accompagne toute activité libre, consciente de travailler à la réalisation d'un bel idéal. C'est la joie qu'éprouve le touriste au cours d'une ascension qui exige pourtant de lui beaucoup d'efforts et beaucoup de fatigue, mais, où il sait que chaque pas le rapproche d'un spectacle magnifique. Ce que nous souhaitons, ce n'est pas qu'on réduise au minimum les efforts intellectuels de l'écolier : c'est, au contraire, qu'on l'amène à les multiplier en les lui faisant accomplir dans la joie. Tous les procédés qui rendent l'enseignement concret, qui font appel à l'activité de l'enfant, qui permettent de passer par d'habiles transitions du jeu à la leçon, sont de nature à créer dans la classe les dispositions intellectuelles et morales sans lesquelles il n'est pas de bon travail : la curiosité est éveillée, l'intérêt excité, et chacun fait avec entrain une tâche dont il tirera bon profit. Nous ne demandons pas qu'on laisse chacun agir au gré de son caprice : l'école n'est pas plus une salle de jeu qu'elle n'est une prison. L'école est l'école : une réunion d'enfants qui travaillent de bon cœur à leur éducation commune, sous la direction de leur maître.

Plus d'air, plus d'aisance, plus de liberté, plus de joie et, partant, plus de travail. Des efforts plus nombreux parce qu'ils seront plus volontairement consentis; des efforts mieux équilibrés et mieux coordonnés parce que chaque discipline occupera sa juste place; des efforts plus fructueux parce qu'ils seront mieux adaptés aux besoins présents de notre patrie; des enfants mieux instruits par un dosage plus exact des connaissances qu'ils doivent progressivement acquérir, par une culture plus méthodique de leurs facultés; des caractères mieux formés par une éducation morale moins abstraite mais non moins haute : voilà ce que nous attendons de cette réforme de l'enseignement primaire. Puisse-t-elle donner au pays des travailleurs, des citoyens, des hommes qui, imbus de son idéal, contribuent à accroître sa prospérité et sa grandeur.

Paris le 20 juin 1923.

*Le ministre de l'instruction publique
et des beaux-arts.*

LÉON BÉRARD.

III

RÉPARTITION MENSUELLE
ET HEBDOMADAIRE DES MATIÈRES

INSTRUCTION MORALE ET CIVIQUE

En cette matière le programme officiel est des plus concis. Il trace très nettement les limites de l'enseignement et les instructions en définissent admirablement le caractère. Mais la matière n'en est que très sommairement indiquée. C'est un avantage et c'est aussi une difficulté pour les maîtres. Nous espérons que la répartition qui suit, ordonnée dans les cadres fixés par le programme, les guidera.

Pour la SECTION PRÉPARATOIRE nous donnons quarante sujets de *récits moraux*, dont chacun est suivi d'un sujet d'*entretien* qui s'y rapporte. Peut-être les jugera-t-on puérils; mais la puérilité, qui est un défaut quand on s'adresse à l'âge mûr ou même à l'adolescence, en peut-elle être un lorsqu'on a affaire à d'aussi jeunes enfants (six à sept ans)?

Qu'on veuille bien y voir seulement le souci de mettre ces premières leçons à leur niveau. Au reste, la familiarité affectueuse des maîtres, leur imagination ingénieuse sauront agrémenter ces récits de péripéties et de particularités qui les rendront vivants. Qu'ils ne refusent même pas, qu'ils provoquent parfois la collaboration des enfants, qui aiment à prévoir ou à imaginer les incidents quand les situations et les caractères sont posés.

Les *biographies* que nous proposons sont celles des personnages les plus susceptibles d'intéresser l'enfant. A notre avis il ne saurait être question, dans tous les cas, de retracer leur vie entière. On risquerait d'ennuyer l'enfant et de se tenir trop souvent dans une région qui lui est inaccessible. Généralement un ou deux épisodes frappants suffiront. Nous avons, quand il y avait lieu, tenu à les indiquer. Faut-il vouloir en faire sortir toujours un enseignement moral direct et pratique? Cette morale en action, systématiquement déduite, serait souvent artificielle, voire un peu fausse. Elle ne nous semble pas voulue par le programme ni préconisée par les « Instructions ». Les hommes illustres ne doivent pas être réduits à une imagerie édifiante. Que leur biographie émeuve les jeunes cœurs, leur

fasse éprouver l'attendrissement, la pitié ou l'admiration, c'est, à notre avis, la seule, mais aussi la précieuse influence morale qu'on en doit attendre.

Au COURS ÉLÉMENTAIRE nous ne pouvons songer à fournir une liste de « récits, fables et contes moraux » pour lesquels les maîtres ne peuvent avoir recours qu'aux livres qu'ils ont entre les mains. Nous nous en sommes tenus à des sujets d'« entretiens familiers » où l'on reconnaîtra notre préoccupation de ne pas sortir du monde connu des enfants. Les devoirs qu'il faut leur enseigner à cet âge, ce sont leurs devoirs, ceux de leur condition dans la famille et à l'école. Il sera assez tôt au cours moyen de leur faire entrevoir la vie adulte avec ses obligations. Nous avons cependant donné un caractère un peu plus relevé au programme de deuxième année, mais en le maintenant parallèle à celui de première année. Il s'ensuit que là où les deux années se passent dans la même classe, les deux programmes peuvent facilement être ramenés à un seul.

Au COURS MOYEN nous atteignons à un degré de plus d'élévation. Notre disposition reste celle du parallélisme entre les deux années pour le motif qui vient d'être indiqué. On voudra bien ne pas oublier que le programme officiel, qui marque bien le caractère plus méthodique, plus ordonné de cet enseignement au cours moyen, n'omet cependant pas d'y faire une place aux lectures. Nous conseillons aux maîtres d'user de celles-ci abondamment et de s'en constituer un recueil.

Au COURS SUPÉRIEUR 1^{re} année le programme de morale est celui du cours moyen augmenté des questions relatives à la *justice* et à la *solidarité*. Au contraire, le programme d'instruction civique est une anticipation de celui de la 2^e année : nous l'avons, en conséquence, traité d'une manière très élémentaire, tant par l'énoncé que par l'ordre des sujets. La 2^e année en permettra une étude plus complète et plus systématisée. D'où il résulte que les trois leçons hebdomadaires pourront être distribuées comme suit : en 1^{re} année deux à la morale et une à l'instruction civique, en 2^e année une à la morale et deux à l'instruction civique. Pour la 2^e année on pourra juger la matière un peu ample et le temps un peu court. Celui-ci doit néanmoins suffire si, en morale, on s'en tient aux idées générales qui fondent les devoirs et si, en instruction civique, on s'abstient du détail. Le détail, en ce qui concerne les institutions, est souvent inutile, parce que passager. Quand les enfants sont parvenus à l'âge de la vie civique quelles institutions sont encore telles qu'on les leur a décrites? Tenons-nous-en à ce qui dure, à ce qui a chance de durer : les cadres, les formes générales, les principes de notre organisation gouvernementale et administrative. La matière reste encore assez ample. Aussi n'avons-nous pas hésité à réserver la plus grande place à l'État, au département, à la commune et aux services publics (justice, instruction publique, finances, armée) qui sont les rouages essentiels de la vie nationale. On voudra bien nous pardonner de leur avoir sacrifié les administrations (agriculture,

industrie et commerce, travaux publics) qui pénètrent moins dans l'activité quotidienne du citoyen et dont les agents sont moins étroitement en rapport avec lui.

Nous avons obéi strictement aux instructions officielles, surtout dans la section préparatoire et au cours élémentaire, très généralement encore au cours moyen, en choisissant les sujets de récits, d'entretiens ou de leçons uniquement parmi les qualités ou les vertus de l'âme humaine, que nous avons à faire aimer, admirer et imiter. Le tableau des défauts et des vices, qu'on peut bien présenter de manière à en inspirer le mépris ou l'horreur, mais qui a l'inconvénient de faire connaître le mal peut-être encore ignoré, en est absent. Les développements y perdront en piquant et en intérêt dramatique. L'éloge ou la peinture des hommes justes et bons nous paraissent souvent fades. N'est-ce pas par la satire que les écrits moraux atteignent à l'art littéraire? Mais l'enseignement moral à l'école primaire, on a à peine besoin de le dire, est exempt de toute visée littéraire. Donné d'un cœur modeste et convaincu, il lui suffit de produire un effet utile, de renforcer les bons sentiments innés chez l'enfant. Cette fadeur n'est d'ailleurs pas ressentie par lui comme par nous. Il a cet avantage, cette grâce qu'il aspire encore à aimer et à s'enthousiasmer plutôt qu'à réprouver et à s'indigner.

Il ne faudrait cependant pas que cette intention de ne pas mettre le mal au premier plan des leçons conduisit les maîtres à vider celles-ci de tout contenu réel. Ils ont à s'inspirer des faits que connaissent les enfants, à les faire réfléchir sur leurs actes, à emprunter leurs exemples à la vie. Mais d'abord celle-ci est souvent, le plus souvent la vie honnête, utile et solide point de départ pour s'élever plus haut. En outre il serait excessif de toujours et systématiquement taire le mal, surtout quand on est bien sûr que déjà les enfants le connaissent et qu'il les a tentés; l'essentiel c'est qu'il ne soit pas le centre de la leçon, le point sur lequel on projette la lumière, qu'il n'y soit indiqué que comme l'ombre qui fait ressortir le bien.

RÉPARTITION

Section préparatoire.

CAUSERIES TRÈS SIMPLES. — CONTES MORAUX

1. Maman s'est levée pour préparer le déjeuner de Pierre. Elle l'éveille doucement et lui sourit.
2. Amour de la mère pour son enfant. La peine qu'elle se donne pour lui.
3. Pierre va se coucher dans un bon lit. Le baiser de sa maman. Il fait des rêves heureux.
4. La mère est heureuse du bonheur de son fils.
5. Maman veille pendant que Pierre dort. Elle coud.
6. La mère a de nombreux soucis et de nombreuses occupations dans le ménage.
7. Le départ et le retour du père : il travaille pour que Pierre ait du pain et même des plaisirs.
8. Le rôle du père dans la famille. C'est lui qui la fait vivre par son travail.
9. Pierre pense un soir, avant de s'endormir, à tout ce qu'il doit à ses parents. Il prend des résolutions.
10. La reconnaissance de l'enfant. Comment il la témoigne à son père et à sa mère.
11. Papa est malade. Pierre a du chagrin. Il lui tient compagnie et lui fait la lecture.
12. Les égards et les soins qu'on doit avoir pour les malades.
13. Pierre a déchiré son pantalon : il le dit à sa maman; elle répare l'accroc et pardonne.
14. Il faut toujours dire la vérité. C'est être franc.
15. Pierre offre sa tire-lire à sa maman pour qu'elle s'achète une robe. La maman sourit, accepte et l'embrasse.
16. Qu'est-ce qu'être généreux?
17. Pierre veut s'habiller seul et faire lui-même sa toilette.
18. Il faut être capable de se tirer d'affaire tout seul le plus tôt possible.
19. Pierre joue avec son petit frère. Il supporte ses caprices.
20. Être patient, c'est être bon. Il faut être bon pour les petits.
21. Pierre partage un gâteau avec son frère : il lui donne la plus grosse part.

22. Le bonheur d'avoir un frère. C'est le meilleur des amis.
23. Pierre va à l'école. Son maître l'aime.
24. Pourquoi les enfants vont à l'école.
25. Pierre rapporte à la maison un cahier fini. Il est fier de le montrer. Son père l'examine. On le range.
26. Les parents désirent que leurs enfants travaillent bien en classe.
27. Pierre a bien travaillé en classe. Il est premier et rapporte un carnet élogieux.
28. L'écolier laborieux réussit et reçoit des éloges; mais il n'en est pas vaniteux.
29. Pierre console un camarade qui pleure.
30. Comment on console. C'est une manière d'être bon.
31. Pierre prend la défense d'un camarade menacé par un brutal.
32. Prendre la défense d'un autre qui est attaqué, c'est être courageux. La beauté du courage.
33. Pierre prête un jouet à un camarade. Il est heureux du plaisir que celui-ci en éprouve.
34. Rendre service aux autres, c'est être complaisant. L'enfant complaisant se fait aimer.
35. Pierre et Jean jouent au cheval; chacun a son tour d'être le cocher.
36. Les enfants doivent se traiter en égaux et se faire plaisir les uns aux autres.
37. Pierre connaît le chemin de l'école : il y va tout seul sans hésiter ni s'attarder.
38. Un enfant sérieux mérite la confiance de ses parents; ils n'ont pas besoin de se déranger pour lui.
39. Pierre traverse la rue avec précaution. Il fait attention aux voitures et ne bouscule personne.
40. Un enfant doit être prudent et bien suivre les recommandations de ses parents.
41. Les parents de Pierre ont dû s'absenter et le laisser seul à la maison. Ils lui ont défendu de sortir. Pierre a obéi.
42. Un enfant doit obéir à ses parents.
43. Pierre a cassé une vitre en jouant dans la cour de l'école. Il va le déclarer au maître.
44. Être franc, c'est avoir du courage. Il ne faut pas attendre d'être interrogé pour dire ce qu'on a fait.
45. Pierre ne veut pas manquer la classe : c'est pourtant la foire du village
46. Pourquoi il ne faut pas manquer l'école.

47. Pierre reçoit un nouveau livre. Il est heureux et prend plaisir à le lire.
48. Le plaisir de la lecture. Le profit qu'on en tire.
49. Pierre a trouvé un porte-monnaie. Il l'apporte au maître. Le maître le félicite.
50. Ce qu'on doit faire des objets trouvés.
51. Pierre est en promenade avec son papa. Il voit un laboureur. Le blé et le bon pain.
52. Nous profitons du travail des autres.
53. Pierre n'a pas peur des chiens; il passe sans trembler devant un gros chien. Il tient par la main et rassure son petit frère qui a peur.
54. Le courage empêche d'avoir peur.
55. Pierre brave l'obscurité : il va tout seul dans sa chambre chercher son cahier.
56. L'obscurité n'est pas un danger : il n'y a rien à craindre d'elle si on marche prudemment.
57. Pierre fait l'aumône à un pauvre. Son contentement.
58. Il faut plaindre les malheureux et être charitable pour eux.
59. Pierre guide un passant qui lui a demandé son chemin.
60. Il faut être serviable; nous-mêmes avons besoin des autres.
61. « Madame, dit une voisine à la maman de Pierre, comme votre enfant est poli! » Fierté de la maman.
62. Qu'est-ce qu'être poli? La politesse nous fait aimer.
63. Un écolier a perdu son père. Ses camarades se cotisent pour acheter une gerbe de fleurs. Plusieurs sont désignés pour assister à l'enterrement.
64. Plaignons les autres quand ils sont malheureux. La sympathie qu'on leur témoigne adoucit leur chagrin.
65. Jacques le petit berger. Sa vigilance pour garder son troupeau.
66. Prenez de bonne heure l'habitude de bien faire ce que vous faites.
67. Jacques a découvert un nid. Il l'observe discrètement chaque jour, mais il n'y touche pas.
68. Ne faites pas de mal aux petits oiseaux. Ils souffrent comme vous.
69. Deux camarades : Jacques et Médor. Comment Jacques joue avec son chien. Celui-ci le suit fidèlement.
70. Les animaux domestiques sont nos amis. Ils nous aiment quand nous sommes bons avec eux.

71. Jacques donne des miettes de pain aux petits oiseaux, l'hiver.

72. Soyons bons avec les bêtes. Ne leur infligeons pas de souffrances inutiles.

73. L'abeille butineuse. Sa journée hors de la ruche.

74. Les animaux travaillent, eux aussi. Il n'y a personne qui ne doit travailler.

Revision. — 75. *Le bon fils.*

76. *Le bon frère.*

77. *Le bon camarade.*

78. *L'enfant courageux et franc.*

79. *L'enfant charitable et serviable.*

80. *La douceur avec les animaux.*

BIOGRAPHIES DE PERSONNAGES ILLUSTRES

1. *Vercingétorix.* Sa lutte contre César. Son dévouement sa mort.

2. *Sainte Geneviève,* patronne de Paris.

3. *Charlemagne.* Son amour de la science, sa visite à l'école.

4. *Roland.* Sa mort à Roncevaux.

5. *Godefroy de Bouillon* et la croisade.

6. *Philippe Auguste.* Les milices communales. Bouvines.

7. *Saint Louis.* Sa justice. Sa captivité en Égypte. Sa mort à Tunis.

8. Le dévouement des *Bourgeois de Calais*.

9. *Duguesclin.* Ses prouesses d'enfant.

10. *Duguesclin.* Sa captivité et sa rançon.

11. *Jeanne d'Arc.* Son enfance.

12. *Jeanne d'Arc* à Chinon.

13. *Jeanne* à Orléans.

14. *Jeanne* à Reims.

15. *Jeanne* prisonnière. Son procès et sa mort.

16. *Christophe Colomb.* Ses voyages. Sa persévérance.

17. *Bernard Palissy.* Ses expériences. Son désintéressement.

18. *Bayard.* Le page, le chevalier. Fidélité au roi et à la patrie.

19. *Henri IV.* Sa naissance, son éducation rustique.

20. *Henri IV.* Sa générosité : Siège de Paris, pardon de Mayenne.

21. *Henri IV.* Sa mort.

22. *Colbert*. Son travail, sa rudesse.
23. *Riquet* et le canal du Midi.
24. *La Fontaine*, le grand distrait. Ses fables.
25. *Turenne*. L'amour de ses soldats. Sa mort.
26. *Montcalm*. Sa résistance contre les Anglais. Sa mort.
27. *Franklin*. Sa sagesse. L'invention du paratonnerre.
28. *Parmentier* et la pomme de terre.
29. *La Fayette*. Son départ pour l'Amérique.
30. *Bara*, l'enfant héroïque.
31. L'enfance pauvre et studieuse du général *Drouot*.
32. *Hoche* et sa clémence.
33. *Carnot*, l'organisateur de la victoire. Sa mort en exil.
34. *Jacquard* et l'invention du métier à tisser.
35. *Napoléon*. Son génie, son ambition. Sa perte.
36. *Ferdinand de Lesseps* et le canal de Suez.
37. *Livingstone*, l'explorateur.
38. *Pasteur* sauve le petit berger *Jupille*.
39. *Gallieni* et le salut de Paris.
40. *Guynemer*, le vaillant aviateur.

Cours élémentaire. .

OCTOBRE

1^{re} année.

1. *Le travail du père*.
Son métier. Ses peines.
Il travaille pour la famille.

2. *Les soins de la maman*.
Le ménage. Le bien-être
des enfants. Leur éduca-
tion.

3. *L'enfant reconnaissant*.
Pourquoi il l'est;
comment il le montre.

4. *L'enfant obéissant*.
Pourquoi il obéit. Son
intérêt d'accord avec son
devoir,

2^e année.

1. *Ce que l'enfant doit à ses parents* : la vie, la santé, le bien-être, l'éducation.

2. *Le sort des orphelins*.
Privation de tendresse. Parfois souffrances matérielles.

3. *Comment les enfants doivent parler à leurs parents*.
Douceur et respect.

4. *Les services que les enfants peuvent rendre à leurs parents*.
Les petites commissions. L'aide à la maison. Les fillettes s'essayant au ménage,

NOVEMBRE

1. *Les grands-parents.* Ils sont âgés, souffrent d'être moins robustes, moins vifs. Le respect et la tendresse dont ils ont besoin.

2. *La sœur ou le frère aîné.* Obligation de veiller sur les plus petits. Le bon exemple.

3. *La sœur ou le frère plus jeune.* Devoir de confiance envers les aînés. Leur demander conseil et protection.

4. *La fête de maman.* Quand on la souhaite. Pourquoi? Que faut-il faire?

1. *La reconnaissance de l'enfant devenu homme.* Le respect, l'aide et les soins envers les vieux parents.

2. *Son respect pour les parents âgés.* Pourquoi ils en ont besoin plus que jamais. Égard pour leurs idées, pour leurs goûts.

3. *L'affection entre frères.* Le lien que crée le fait d'avoir les mêmes parents. Le sort commun.

4. *L'entraide dans la famille.* Comment le père aide la mère; comment les enfants aident les parents. Ce qui en résulte.

DÉCEMBRE

1. *Pourquoi on va à l'école.* Utilité d'être instruit. Plaisirs qu'on trouve à s'instruire.

2. *Les inconvénients de l'ignorance.* Les erreurs et les pertes que fait l'ignorant. Sa crédulité. Sa dépendance à l'égard d'autrui.

3. *Le bon écolier.* Son assiduité, son application. Son obéissance.

4. *Ton maître t'aime.* Tout ce qu'il commande est pour l'intérêt des élèves. Son regret d'avoir à punir.

1. *Le devoir de s'instruire.* Pour soi, pour sa famille, pour la société.

2. *L'attention et l'application en classe.* Progrès plus rapides. L'habitude de bien faire ce qu'on fait.

3. *Comment on s'instruit soi-même.* La lecture des bons livres. L'observation des choses. L'imitation des plus habiles.

4. *Pourquoi le maître veut être obéi.* Il remplace les parents. La société lui a donné autorité sur les enfants. Sa supériorité sur eux.

JANVIER

1. *Le soin des livres et des cahiers.* L'enfant qui a du goût et de la fierté. Économie qui en résulte. Le plaisir de s'en servir.

2. *Arrive à l'heure.* Le retardataire perd du temps, en fait perdre aux autres. La mauvaise habitude.

3. *Sois serviable pour tes camarades.* Exemples de serviabilité. Le plaisir de rendre service. Le camarade serviable est aimé.

4. *Sois loyal dans tes jeux.* Le jeu n'est agréable qu'à cette condition. La tricherie est une malhonnêteté.

1. *Les bonnes habitudes à l'école.* On les acquiert en exerçant sa volonté. On les conserve pour la vie.

2. *L'assiduité et l'exactitude.* Les qualités d'ordre et de volonté dont elles témoignent. Leurs bons résultats.

3. *Agréments de la bonne camaraderie.* Les bonnes conversations. Les jeux. Le plaisir d'être ensemble. L'échange des services. L'école mieux aimée.

4. *La protection des faibles.* C'est la preuve d'un bon cœur. Le plaisir de faire du bien.

FÉVRIER

1. *Pourquoi il faut être propre.* La santé. L'agrément pour soi, pour les autres. Propreté et beauté.

2. *Comment on est propre.* Soin du corps. Soin des vêtements. Soin des livres et des cahiers.

3. *Tiens-toi bien dans la rue.* Pour te faire bien juger; pour la bonne réputation de ton école et de tes parents.

4. *Tiens-toi bien à table.* Mange proprement. Ne gêne pas les autres. Ne choisis pas les morceaux.

1. *Le prix de la santé.* Le travail et les jeux plus faciles et plus agréables. Le plaisir de se sentir robuste. L'avenir plus sûr.

2. *Comment on entretient sa santé.* L'eau, l'air pur, l'alimentation régulière. Le bon sommeil. L'exercice physique.

3. *La mise correcte.* Pour être content de soi-même. Pour plaire aux autres.

4. *La sobriété.* Elle entretient la santé. Elle est économique. Elle rend l'esprit plus dispos.

MARS

1. *Sois attentif à ce que tu fais.* Les fautes, les erreurs, les accidents qui résultent de l'inattention. Le travail bien fait.

2. *Traverser la rue avec précaution.* Les dangers de la rue dans les villes. Risque d'accident pour soi et pour les autres.

3. *Ne va pas glisser sur la rivière.* La défense des parents. La glace fragile. La noyade : chagrin inconsolable des parents.

4. *Ne lance pas de pierres.* Pour ne pas paraître mal élevé. Pour ne pas causer d'accident.

1. *Observe et écoute.* Preuve d'intelligence et de modestie. Moyen de s'instruire. Le bavard et l'étourdi sont ridicules.

2. *Réfléchis avant d'agir.* Pour ne pas te tromper. Pour n'avoir pas à regretter ce que tu fais. Pour ne pas faire de peine ou de tort aux autres.

3. *La prudence dans les actes.* Les accidents à éviter. Prudence dans le choix des camarades.

4. *La convenance dans les paroles.* Ne dis pas de mots grossiers. Ne parle pas à tes supérieurs comme à des camarades. Ne dis de mal de personne.

AVRIL

1. *Lève-toi de bonne heure.* Preuve d'énergie. Il fait bon le matin. On n'est jamais en retard.

2. *Ne pleure pas.* Les pleurs, marque de faiblesse. Désir vaniteux de se faire plaindre. Le courage de ne pas pleurer ni se plaindre.

3. *Ne te fâche pas.* La laideur de la colère. Ses dangers. La colère est faiblesse autant que les pleurs.

4. *N'aie pas peur.* La peur, marque de faiblesse. La peur rend maladroit. Les peurs sans motif : l'obscurité.

1. *Qu'est-ce qu'être courageux?* Faire ce qu'on a résolu de faire. Ne pas se laisser rebuter par les difficultés. Ne pas craindre les souffrances.

2. *Le courage double la force :* le marcheur courageux; l'ouvrier courageux.

3. *L'enfant courageux.* Le lever et la toilette du matin. L'assiduité et le travail en classe. Pas de peurs ridicules.

4. *La bonne humeur.* Marque de courage : volonté qui maîtrise les émotions, l'irritation, le dépit, la crainte. Agréments pour soi et pour les autres.

MAI

1. *Dis la vérité.* Chacun veut avoir confiance dans les autres. Être franc, c'est être honnête et courageux. On est alors plus estimé des autres.

2. *Avoue tes fautes.* Aveux aux parents, au maître. Ne pas attendre d'être interrogé. Marque de confiance. Acte de courage. Déjà un relèvement.

3. *Demande conseil.* L'enfant manque d'expérience. Il se conduit mieux s'il prend conseil de ses parents ou de son maître.

4. *Sois modeste.* Pour te bien juger. Pour faire des progrès. Pour ne pas te rendre insupportable aux autres.

1. *La franchise est marque de courage.* Il faut affronter les reproches, les punitions, maîtriser la crainte.

2. *Tiens toutes tes promesses.* Pas d'engagements à la légère. L'homme de parole jouit de la confiance d'autrui. Il est fier de lui-même.

3. *Le mérite est modeste.* Nul n'est parfait. Plus on est intelligent plus on connaît ses défauts. La modestie plus nécessaire encore chez l'enfant.

4. *Sois indulgent pour les autres.* Pense à tes propres fautes. L'indulgence est de la bonté.

JUIN

1. *Ne touche pas au bien d'autrui.* Chacun tient à ce qu'il possède. Le tort et le chagrin qu'on cause à quelqu'un en lui prenant ce qui lui appartient.

2. *Un petit vol est un vol.* Exemples : une plume, un crayon. La tentation de voler des choses de plus de prix. La honte intérieure.

3. *Ne brise rien inutilement;* ni ce qui est à toi, ni ce qui est aux autres. Toute destruction inutile nuit à quelqu'un.

4. *Sois bon pour le chien ou le chat.* Ce sont des

1. *Qu'est-ce qu'être honnête?* Ne pas nuire aux autres, ne pas les tromper.

2. *Respecte le bien d'autrui.* Le bien vient du travail. Le voleur est un envieux, un méchant et un paresseux.

3. *Aime à faire plaisir aux autres.* La joie d'être bon. L'égoïste est souvent morose. La bonté rend les relations plus douces et plus agréables. Bonté surtout pour les malheureux.

4. *Les animaux souffrent comme nous.* Leurs cris de

camarades. Ils n'usent pas méchamment de leur force. Il ne faut faire souffrir personne.

souffrance. Leur attachement pour leurs petits. Ne leur infligeons pas de souffrances inutiles.

JUILLET

Revision. — 1. *Le bon fils et le bon frère.*

2. *Le bon écolier et le bon camarade.*

3. *L'enfant courageux.*

4. *L'honnête enfant.*

1. *Les devoirs dans la famille.*

2. *Les devoirs à l'école.*

3. *La bonne hygiène et la prudence.*

4. *Le courage, la franchise, l'honnêteté et la bonté.*

Cours moyen.

OCTOBRE

1^{re} année.

1. *La force physique.* Sa valeur pour la défense, pour le travail. Son bon usage : la douceur des forts.

2. *La santé et ses avantages.* Agrément de se bien porter. La bonne humeur qui en résulte. On ne cause pas de soucis aux siens.

3. *La propreté du corps, des vêtements et de la maison* par hygiène et par convenance.

4. *La tempérance* dans le manger et dans le boire. Marque de bon goût. Maintien de la maîtrise de soi.

2^e année.

1. *Qu'est-ce qu'être un homme?* La bonne constitution physique. Les sentiments honnêtes. La volonté raisonnable.

2. *Le prix de la santé.* Pour l'individu : bien-être physique, confiance dans l'avenir. Pour la société : travail plus productif.

3. *La propreté* par dignité. La propreté par égard pour autrui. Propreté, commencement de beauté.

4. *L'exercice physique et les sports.* Leur utilité pour la santé. Modération à garder.

NOVEMBRE

1. *Les dangers de l'alcool.* Pour la santé et pour l'intelligence. Pour l'individu et pour sa famille.

1. *L'alcoolisme.* Ses effets physiques : affaiblissement de la santé, prédisposition aux maladies, aux accidents.

2. *L'ivrognerie répugnante.* Propos stupides de l'ivrogne. Sa malpropreté animale. — *Le tabac*; dépense inutile; petite servitude. Nuisible à la santé.

3. *L'obligation scolaire.* Avantages de l'instruction. Assiduité, docilité travail.

4. *Le bon sens dans les jugements, dans les actes.* L'esprit éclairé. L'esprit réfléchi.

2. *Ses effets moraux* : diminution de travail, perte pour la famille, humeur irascible et violente.

3. *L'alcoolisme fléau social* : il peuple les hôpitaux et les asiles. Lourde charge sociale. Il compromet la santé de la race.

4. *Ne juge pas trop vite.* Renseigne-toi d'abord. Révise tes jugements. L'entêté est un orgueilleux et un sot.

DÉCEMBRE

1. *La franchise.* Marque de dignité et de courage. La sincérité : expression des vrais sentiments; loyauté envers autrui.

2. *Le calme et la bonne humeur.* Bonheur qui en résulte pour soi et les autres. Travail meilleur.

3. *La patience et la résignation.* Preuves de bon jugement et de force. La colère est ridicule et fait souffrir.

4. *La confiance en soi.* Justifiée quand on est fort, instruit, prudent. Préserve de la lâcheté, des découragements.

1. *Juge par toi-même.* L'avis des autres utile à connaître, mais non toujours bon à suivre. N'exagère pas. L'exagération vient de la passion, la modération de la raison.

2. *Les maux inévitables* : quelquefois la maladie, les deuils. Savoir se résigner, c'est les atténuer.

3. *Le contentement de soi-même.* Effet des bonnes pensées et de la bonne conduite. Sa douceur. Ne pas le confondre avec la complaisance pour soi-même.

4. *L'estime des vrais biens* : santé, sagesse, affections de famille, travail assuré, indépendance.

JANVIER

1. *La modestie.* Ne pas s'exagérer sa valeur. La modestie rend aimable. Condition de progrès.

1. *L'oubli de soi-même.* On se doit à ses parents, à ses enfants, à son pays, aux autres hommes. Ne pas trop penser à soi, moyen d'être heureux.

2. *Le courage* : déploiement de volonté. Toutes les autres qualités inutiles sans lui. Le courage de tous les jours.

3. *Le courage physique*. Contre les inconvénients, contre les maladies, contre la fatigue. Ne pas craindre l'effort physique.

4. *Le courage moral*. Acceptation des épreuves. Respect de la vérité. Résistance aux entraînements. Affirmation de ses croyances.

2. *Différence entre la témérité et le courage*. Le téméraire ne mesure pas le danger, juge mal de ses forces.

3. *Qu'est-ce qu'avoir du caractère?* Régler soi-même sa conduite; être fidèle à ses principes.

4. *L'esprit d'initiative*. Recherche du progrès : intelligence et volonté. Pas le nouveau à tout prix.

La persévérance. Nécessaire au succès de toute entreprise.

FÉVRIER

1. *Le travail. Sa nécessité*. Condition de vie et de bien-être. Le paresseux vit du travail d'autrui.

2. *Son obligation*. Indépendance qui en résulte. Ne pas vivre aux dépens d'autrui. L'oisiveté conduit au vice.

3. *Ses agréments*. La fierté de suffire à ses besoins, d'être utile aux autres. Le travail bien fait : contentement qu'il procure. L'estime publique.

4. *L'emploi des loisirs* : le repos, la lecture, la promenade. Les joies de la famille. Quelques arts d'agrément : musique, dessin, jardinage, etc.

1. *Aie un métier*. Pas de travail fécond sans spécialisation, c'est-à-dire métier. Tous les métiers honnêtes sont estimables.

2. *Le choix du métier*. Bien réfléchir. Tenir compte de ses aptitudes. Consulter ses parents et ses maîtres, les offices d'orientation professionnelle.

3. *L'apprentissage*. Nécessaire à tout métier. Les devoirs de l'apprenti : docilité et application.

4. *Le perfectionnement professionnel*. La routine est une paresse. Réfléchir à ce qu'on fait. Observer et imiter les plus habiles. Aimer son métier.

MARS

1. *L'ordre*. Les choses bien rangées se conservent mieux. Ce qu'on fait à

1. *Le luxe ruineux*. Distinguer luxe et bien-être. Le luxe ne flatte que la

temps est mieux fait. L'ordre plaît aux yeux et à l'esprit.

2. *L'économie et l'épargne.* Signes d'un esprit équilibré. Utilité pour soi, pour les autres. L'avarice est un excès ridicule.

3. *Le respect de la parole donnée.* Autrui a eu confiance; manquer à sa parole, c'est tromper. Pas de relations sûres sans le respect de la parole donnée.

4. *Le respect du bien d'autrui.* La propriété résulte du travail ou du don fait par une volonté libre. L'un et l'autre sont sacrés. Voler, c'est attenter aux droits de la personne.

vanité. Le nécessaire sacrifié au superflu. La passion du luxe, mauvaise conseillère.

2. *Les dettes.* Imprudence : risque de ne pas pouvoir payer. Résultent souvent des passions. Lourde charge; humiliations.

3. *L'honnêteté scrupuleuse ou probité.* Il ne suffit pas de ne pas voler. Les objets trouvés. Les transactions commerciales. Le travail consciencieux.

4. *Respect du bien public.* Le bien public appartient à tous. L'endommager ou se l'approprier, c'est nuire à tous.

AVRIL

1. *Respect de la réputation.* L'honneur est précieux. Mal parler des autres c'est leur nuire. La médisance est cruelle et lâche.

2. *La tolérance.* Chacun de nous tient à ses idées. L'intolérant est un sot qui ne comprend pas ou un orgueilleux qui veut dominer. L'intolérance par injures ou moqueries.

3. *La bienfaisance.* Le malheur est souvent immérité. Même mérité, il faut le plaindre et le soulager. Mettons-nous à la place des autres.

4. *La politesse.* Marque de bonté donnée aux autres. Conciliable avec la sincé-

1. *L'honneur d'autrui.* Ne pas soupçonner ou accuser trop vite. La médisance vaniteuse; la calomnie perfide.

2. *La liberté de penser.* C'est la pensée qui nous fait hommes. La tolérance procède de l'amour d'autrui. Elle permet la recherche de la vérité.

3. *La vie humaine.* Condition de tous les autres biens. Tuer est un crime. Frapper est cruel et peut conduire à tuer. L'homicide par imprudence.

4. *La fraternité humaine.* Les hommes sont soumis aux mêmes peines. Leur

rité. Le savoir-vivre : respect des usages.

égalité devant la douleur et devant la mort. Ils aspirent aux mêmes joies. Il est naturel qu'ils s'aiment et s'entr'aident.

MAI

1. *La famille. Sa composition.* Les soucis et les peines des parents.

2. *Amour, obéissance et respect des enfants envers leurs parents.*

3. *Devoirs des enfants envers leurs parents âgés.* Assistance et tendresse respectueuse.

4. *Devoirs réciproques des frères et sœurs.* L'indulgence mutuelle. Les bons conseils. L'entr'aide toute la vie.

1. *La famille nécessaire à l'enfant :* il est faible et ignorant; il ne peut vivre heureux qu'en elle.

2. *Nécessité de l'autorité dans la famille* pour l'éducation des enfants, pour l'union. Malheur et ridicule des enfants gâtés.

3. *La solidarité matérielle et morale dans la famille.* L'honneur du nom.

4. *Les devoirs de famille :* amour, confiance, entr'aide. Egards dus aux serviteurs; ceux-ci doivent être fidèles et discrets.

JUIN

1. *La patrie.* Ce qui la constitue : le territoire, la nation.

2. *Ce que nous lui devons :* notre sécurité, notre bien-être, notre langue, nos idées.

3. *Notre attachement pour elle.* La nostalgie de l'exilé. La fierté d'être Français.

4. *La défense de la*

1. *Analogie de la patrie avec la famille :* ressemblances physiques et morales entre les hommes, intérêts communs. Traditions.

2. *La patrie est l'œuvre de nos ancêtres.* Leurs souffrances pour elle. L'amour de la patrie, c'est le respect des ancêtres.

3. *Conciliation de l'amour de la famille et de l'amour de la patrie :* la famille se forme et prospère dans la patrie. Elle n'est en sécurité que grâce à la solidarité nationale.

4. *Les devoirs envers la*

patrie et le respect de ses lois. Nos héros nationaux.

patrie : en temps de guerre, dévouement jusqu'au sacrifice; en temps de paix, accomplissement de tous les devoirs civiques.

Le respect des autres nations.

JUILLET

Revision. — 1. La santé, la propreté, la tempérance.

2. Le courage, le travail et l'économie.

3. Les égards pour autrui.

4. La famille et la patrie.

1. Devoirs envers le corps.

2. Devoirs envers l'âme : intelligence et volonté.

3. Devoirs envers les autres.

4. Devoirs envers la famille et la patrie.

Cours supérieur.

I. — Morale.

OCTOBRE

1^{re} année.

1. Devoirs envers le corps. La force et la santé; leur prix. Comment on les entretient et comment on les développe.

2. L'hygiène. Comment il faut manger, boire, se vêtir. L'exercice, le grand air. Pourquoi l'hygiène est un devoir.

3. La propreté du corps, des vêtements et de la maison. Devoir envers soi-même et envers les autres.

4. L'alcoolisme. Ses effets physiques et moraux sur l'individu.

2^e année.

1. L'inégale valeur des actes d'après leurs effets. Actes bons et actes mauvais.

2. L'homme être raisonnable : il sait ce qu'il fait, pourquoi il le fait, en prévoit les conséquences.

3. L'homme être libre : il se décide par lui-même, peut résister à ses instincts pour suivre sa raison.

4. L'homme juge de ses actes : la conscience.

NOVEMBRE

1. L'alcoolisme. Ses effets dans la famille et dans la nation. Le devoir de tempérance.

1. La responsabilité : qualité attachée à la raison et à la liberté.

2. *Devoirs envers l'intelligence. Pourquoi on va à l'école. Comment il faut s'y comporter.*

3. *Le progrès intellectuel par la lecture, l'observation, la réflexion. La prudence dans les affirmations.*

4. *La franchise. Amour de la vérité; loyauté envers autrui. La franchise inspire confiance.*

2. *Les émotions de la conscience : remords et repentir; satisfaction morale.*

3. *Conscience droite et conscience fautive : les capitulations de la conscience.*

4. *Comment on éclaire sa conscience : réflexion, instruction.*

DÉCEMBRE

1. *Devoirs relatifs à la sensibilité. — La modération dans la recherche des plaisirs. Les plaisirs sains.*

2. *La bonne humeur et le calme signes de maîtrise de soi. La modestie.*

3. *La patience et la résignation effets de la sagesse et de l'énergie. Les maux inévitables.*

4. *Les devoirs relatifs à la volonté. Le courage : courage physique et courage moral.*

1. *Les plaisirs : plaisirs sains, plaisirs décevants, plaisirs malsains.*

2. *L'intérêt : il divise les hommes; le désintéressement les unit.*

3. *Les faux biens : richesse et honneurs.*

4. *L'opinion publique : sa valeur. La réputation.*

JANVIER

1. *L'esprit d'initiative et la persévérance. Conditions de progrès.*

2. *Qu'est-ce qu'avoir du caractère? Avoir des principes et agir selon ses principes.*

3. *Le travail. Sa nécessité. Son obligation. Ses agréments.*

4. *Aie un métier. Il rend le travail plus facile et plus productif. Tous les métiers honnêtes sont estimables.*

1. *Le sentiment de dignité personnelle.*

2. *Le devoir : loi absolue; fais ce que dois.*

3. *La vertu : pratique habituelle et heureuse du devoir.*

4. *L'idéal relatif : le progrès; les hommes meilleurs dans une société meilleure.*

FÉVRIER

1. *Le choix du métier.* Bien réfléchir. Prendre conseil.

2. *L'apprentissage.* Sa nécessité pour tout métier. Le perfectionnement professionnel.

3. *L'ordre :* dans les choses, dans l'emploi du temps.

4. *L'économie et l'épargne.* Leurs avantages pour soi et pour les autres. Le danger des dettes.

1. *Les petits efforts quotidiens.*

2. *L'idéal absolu :* justice parfaite et bonté sans limite.

3. *Héroïsme et sacrifice.*

4. *Bons et mauvais caractères.*

MARS

1. *Qu'est-ce qu'être juste ?* Un père juste, un maître juste, un camarade juste.

2. *La justice.* Sa maxime : ne fais pas aux autres... Ses bons effets : confiance et paix entre les hommes.

3. *Le respect du bien d'autrui.* La probité. Le respect du bien public.

4. *Le respect de la réputation.* Chacun tient à son honneur. Mal parler des autres, c'est leur nuire. La parole donnée.

1. *Un homme de caractère :* constance de la volonté, fixité des principes.

2. *La justesse de l'esprit :* précautions et modération dans les jugements.

3. *L'énergie de la volonté :* initiative et persévérance.

4. *Le courage.*

AVRIL

1. *La tolérance.* Le droit de penser librement. La tolérance par amour d'autrui. Elle permet la recherche de la vérité.

2. *La vie humaine.* Tuer est un crime odieux. Frapper est cruel et peut conduire à tuer. L'homicide par imprudence.

3. *Qu'est-ce qu'être soli-*

1. *La maîtrise de soi :* domination des émotions, de la peur, de la colère, de l'attendrissement ridicule.

2. *L'imitation :* fait social utile. Nécessité pour chacun de défendre sa personnalité.

3. *Les bonnes habitudes*

daires? Solidarité dans la famille, dans la nation, dans l'humanité.

4. *Les devoirs de solidarité* ou de fraternité. La dette sociale. L'entr'aide : les œuvres de mutualité et d'assistance.

personnelles : hygiène, tempérance.

4. *L'ordre, le travail et la prévoyance.*

MAI

1. *La famille.* Sa composition. Sa nécessité pour l'enfant.

2. *Devoirs des enfants envers leurs parents* : amour, obéissance et respect.

3. *Devoirs réciproques des frères et sœurs.* L'indulgence mutuelle. Les bons conseils. L'entr'aide.

4. *Les devoirs de famille.* Amour, confiance, entr'aide. Égards dus aux serviteurs. L'honneur de la famille.

1. *Nécessité et agréments de la vie sociale.*

2. *Société, c'est solidarité.*

3. *Solidarité subie et solidarité voulue.*

4. *Inégalité de fait* entre les hommes; leur *égalité morale* fondée sur leur perfectibilité.

JUIN

1. *La patrie.* Le territoire de la nation. Analogie avec la famille.

2. *Ce que nous lui devons* : notre sécurité, notre bien-être, notre langue, nos idées.

3. *Notre attachement pour elle.* La nostalgie de l'exilé. La fierté d'être Français.

4. *Nos devoirs envers elle* : en temps de guerre, dévouement jusqu'au sacrifice; en temps de paix, accomplissement de tous les devoirs civiques.

Le respect des autres nations.

1. *Le droit et le respect du droit* : la justice, application du principe d'égalité.

2. *Justice légale et équité morale.*

3. *Les rigueurs du sort* : infirmité, maladie, misère; nécessité de la charité ou esprit de fraternité.

4. *La justice et la charité doivent régir la solidarité.*

JUILLET

Revision. — 1. Devoirs envers le corps : hygiène et propreté.

2. Devoirs envers l'âme : sensibilité, intelligence et volonté.

3. Devoirs envers les autres : justice et solidarité.

4. Devoirs envers la famille et la patrie.

1. La conscience et la responsabilité.

2. Le devoir et la vertu. L'idéal.

3. Le caractère et les vertus individuelles.

4. Solidarité, justice et charité.

II. — Instruction civique.

OCTOBRE

1. La commune. Territoire. Biens.

2. Le conseil municipal. Élection, attributions.

3. Le maire. Élection, attributions.

4. Le budget de la commune.

1. La déclaration des droits de l'homme et du citoyen, fondement de nos institutions.

2. La Constitution républicaine. Comment s'exerce la souveraineté nationale.

3. Les trois pouvoirs et leurs rapports : vote, exécution et sanction des lois.

4. La Chambre des députés. Élection et attributions.

NOVEMBRE

1. Une séance du conseil municipal.

2. L'état civil. Exemples d'actes.

3. Ce qu'on voit dans une mairie (Visite si c'est possible).

4. Le canton et l'arrondissement.

1. Le Sénat. Élection et attributions.

2. Le Président de la République. Élection et attributions.

3. Les Ministres. Nomination et attributions.

4. Le budget de l'État. Le Trésor public.

DÉCEMBRE

1. Le département. Territoire. Chef-lieu.

1. Le département. Le préfet. Nomination et attributions.

2. *Le conseil général.*
Élection, attributions.

3. *Le préfet.* Nomination, attributions. Un arrêté du préfet.

4. *Le budget du département.*

2. *Le conseil général.*
Élection et attributions.

3. *Le budget départemental.* Ressources et charges.

4. *L'arrondissement et le canton.*

JANVIER

1. *L'État.* La Constitution républicaine.

2. *Le pouvoir législatif.* Comment se fait une loi. Un texte de loi.

3. *La Chambre des députés.* Election et attributions.

4. *Le Sénat.* Élection et attributions.

1. *La commune.* Le Conseil municipal. Élection et attributions.

2. *Le maire.* Élection et attributions.

3. *Les biens communaux.* Le budget communal. Ressources et charges.

4. *L'état civil.*

FÉVRIER

1. *Le budget et les biens de l'État.*

2. *Le pouvoir exécutif.* Le Président de la République.

3. *Le Conseil des ministres.*

4. *La journée d'un ministre.*

1. *La justice.* Les codes : code civil et code pénal. Organisation judiciaire.

2. *Tribunaux civils :* justice de paix, tribunal de première instance. *Tribunaux répressifs :* tribunal de simple police, tribunal correctionnel, cour d'assises.

3. *Cour d'appel et cour de cassation.* Juridictions spéciales; conseil de préfecture et conseil d'État. Tribunaux de commerce; conseil de guerre.

4. *L'Instruction publique.* L'obligation scolaire. L'enseignement primaire.

MARS

1. *Le pouvoir judiciaire.* Il applique la loi.

1. *L'enseignement technique, l'enseignement secondaire et l'enseignement supérieur.*

2. *Justice civile et justice pénale.*

3. *Le juge de paix.*

4. *Le tribunal de 1^{re} instance : un procès civil.*

2. *L'impôt : sa nécessité. L'impôt équitable; le devoir fiscal.*

3. *Services d'assiette et de perception des impôts. Le percepteur.*

4. *Différentes sortes d'impôts : directs et indirects. Impôts cédulaires et impôt global sur le revenu. Droits de succession. Douanes.*

AVRIL

1. *Le tribunal de simple police et le tribunal correctionnel.*

2. *La cour d'assises.*

3. *Un procès criminel.*

4. *La cour d'appel et la cour de cassation.*

1. *La défense nationale. Obligation et durée du service militaire.*

2. *Organisation de l'armée : armée active et réserves. Les régions et subdivisions. Les différentes armes.*

3. *Hierarchie et discipline militaires. Le bon soldat.*

4. *La marine militaire. Sa nécessité. Sa composition. L'inscription maritime.*

MAI

1. *Les droits du citoyen. La liberté individuelle.*

2. *Le droit de propriété.*

3. *La liberté de penser.*

4. *Le droit de vote.*

1. *La représentation de la France à l'étranger : ambassadeurs et consuls.*

2. *Les droits du citoyen. Leurs garanties.*

3. *La liberté individuelle et la liberté du travail.*

4. *La liberté de penser et les libertés qui s'y rattachent : liberté d'association, liberté de la presse, liberté de culte.*

JUIN

1. *Comment se fait une élection.*

1. *Le droit de propriété. Obligation de le respecter.*

2. *Les devoirs du citoyen.*
Le service militaire.

3. *L'impôt.*

4. *Le respect des lois.*

2. *Le droit de vote.* Conditions pour en jouir. Obligation morale de le respecter.

3. *Éligibilité.* Comment se fait une élection.

4. *Les devoirs du citoyen.* Respect des lois et de l'autorité publique. Le devoir fiscal et le devoir militaire.

JUILLET

Revision. — 1. *La commune et le département.*

2. *L'État. Le pouvoir législatif et le pouvoir exécutif.*

3. *La justice et les tribunaux.*

4. *Les droits et les devoirs du citoyen.*

1. *La Constitution et les trois pouvoirs.*

2. *Le département et la commune.*

3. *Les principaux services publics.*

4. *Les droits et les devoirs du citoyen.*

ÉCRITURE

Le programme officiel d'écriture ne comporte pas de longs développements. Bornons-nous à le compléter en indiquant, par trimestre et par cours, la progression qu'il nous paraît bon d'observer dans la suite des exercices. Pour le détail, on se reportera aux méthodes d'écriture.

RÉPARTITION

Section préparatoire.

1^{er} et 2^e TRIMESTRES.

L'enseignement de la lecture et de l'écriture doivent marcher de front. Dans la leçon d'écriture, les élèves écriront les lettres, les groupes de lettres ou quelques-uns des mots étudiés à la leçon de lecture.

Écriture en moyen d'abord (corps d'écriture : 5 ou 6 mm.).

Écriture en demi-fin ensuite (corps d'écriture : 3 ou 4 mm.)

Étude du tracé des lettres et de leur forme (N'enseigner qu'une forme de la même lettre et exiger ensuite qu'elle soit seule employée).

Ce qui importe au début, c'est de donner aux élèves de *bonnes habitudes* : habitude de former correctement les lettres, habitude de bien tenir la plume, le cahier et de prendre une bonne attitude dans la leçon d'écriture et dans tous les exercices écrits.

3^e TRIMESTRE.

Étude des minuscules en rapprochant les unes des autres celles qui sont formées des mêmes éléments.

Les groupes à étudier sont les suivants :

1^o *i u t*; 2^o *n m p v r*; 3^o *c o a d q e x s*; 4^o *h l b k f*; 5^o *j g y z*.

Appeler l'attention des élèves sur les pleins, les déliés et les liaisons; mais c'est encore à la correction de la forme, à l'application des principes relatifs à la tenue du corps, du cahier et de la plume qu'il faut veiller activement.

Cours élémentaire.

1^{er} TRIMESTRE.

Étude des minuscules groupées par familles (Voir section préparatoire 3^e trimestre).

Écriture en gros : étude des principes (forme, pleins et déliés).

Écriture en moyen : liaisons avec un plein ou avec une courbe. Applications : syllabes et mots.

Veiller constamment à l'observation des principes relatifs à la tenue du corps, du cahier et de la plume.

2^e TRIMESTRE.

Étude des majuscules groupées par familles :

1^o *A M N*; 2^o *L B R F*;
 3^o *S L D*; 4^o *U V Y*; 5^o *T J H*
K; 6^o *O C G E T*; 7^o *D Z C*.

Écriture en gros : étude des principes (forme, pleins et déliés).

Écriture en moyen : liaison avec un plein ou avec une courbe. Applications : syllabes et noms propres bien choisis.

Mêmes recommandations qu'au 1^{er} trimestre.

3^e TRIMESTRE.

Revision des majuscules et des minuscules, en insistant particulièrement sur celles qui sont généralement incorrectes dans les travaux écrits des élèves.

Écriture en gros et moyen. Applications : Noms propres et maximes bien choisis.

Cours moyen.

1^{er} TRIMESTRE.

Étude des minuscules groupées par familles (Voir cours élémentaire).

Écriture en gros : étude des principes (pente, forme, pleins et déliés).

Écriture en moyen : étude des liaisons. Applications : syllabes et mots bien choisis.

Écriture en fin : application des principes étudiés dans les deux autres genres d'écriture : copie de phrases choisis.

2^o TRIMESTRE.

Étude des majuscules groupées par familles (Voir Cours élémentaire).

Écriture en gros, moyen et fin. Applications : noms propres bien choisis.

3^o TRIMESTRE.

Revision en s'arrêtant particulièrement aux lettres qui sont généralement incorrectes dans les travaux écrits des élèves.

Applications : noms propres et maximes bien choisis.

Cours supérieur.

1^{er} TRIMESTRE.

Étude des minuscules groupées par familles (Voir Cours élémentaire).

Cursive : écriture en gros et en fin (revision du Cours moyen).

Ronde et bâtarde : écriture en moyen, étude des principes.

2^o TRIMESTRE.

Étude des majuscules groupées par familles (Voir Cours élémentaire).

Cursive : écriture en gros et en fin (revision du Cours moyen).

Ronde et bâtarde : écriture en moyen, étude des principes.

3^o TRIMESTRE.

Ronde et bâtarde : écriture en moyen et en gros. Applications : noms propres et maximes bien choisis; emploi de ces sortes d'écritures dans les cahiers, pour les titres des devoirs.

LANGUE FRANÇAISE

I. — Récitation.

Les listes que nous donnons ci-dessous ne sont proposées qu'à titre d'exemples. Les morceaux en sont empruntés à des ouvrages scolaires que les maîtres ont généralement à leur disposition; que quelques-uns soient par suite très connus, ce n'est pas un inconvénient : ils sont nouveaux pour des élèves qui se renouvellent d'année en année, et c'est ce qui importe. Les maîtres ont d'ailleurs toute facilité pour y faire leur choix ou même y effectuer des substitutions.

Nous nous sommes efforcés de classer ces textes par cours selon leur difficulté; mais il est bien évident que celle-ci ne se pèse ou ne se mesure pas avec une exactitude parfaite et que notre classification reste modifiable, au moins en ce qui concerne chacune des deux années d'un même cours. Quant à l'ordre dans lequel les morceaux de chaque liste seront appris, nous n'avons pas essayé de le déterminer; les maîtres le fixeront eux-mêmes en tenant compte des circonstances et notamment des divers enseignements (morale, histoire, géographie, etc.) que ces textes peuvent illustrer.

Toutefois, en ce qui concerne le COURS SUPÉRIEUR, nous avons suivi et nous conseillons l'ordre historique des auteurs pour qu'il en résulte un aperçu général des plus hautes cimes de notre littérature.

Le programme du COURS MOYEN et du COURS SUPÉRIEUR recommande l'étude de quelques textes en prose. Nous nous sommes conformés à la lettre et à l'esprit de cette recommandation en en indiquant quelques-uns. Mais la poésie doit rester la matière principale des exercices de récitation.

Dans la SECTION PRÉPARATOIRE les textes ne peuvent être appris que par l'audition. Dès que les enfants savent lire, on a recours toutefois à la mémoire visuelle en même temps qu'à la mémoire auditive. Pour cela on écrit au tableau noir le texte à faire apprendre et on le fait lire puis répéter collectivement. Il a été démontré que la *méthode globale*, au moins quand il s'agit de morceaux courts, est plus rapide et plus sûre que la méthode fragmentaire. Par cette lecture et ces répétitions collectives, le maître a le moyen d'habituer les enfants à l'intonation juste et de faire faire ces exercices de prononciation que recommande le programme.

AU COURS ÉLÉMENTAIRE il suffira de commencer l'étude par l'audi-

1. Le programme du Certificat d'études, pour la langue française, étant le même que celui du cours supérieur nous n'avons pas eu à doubler celui-ci en deux années.

tion en laissant aux élèves le soin de l'achever individuellement par la lecture. Aux COURS MOYEN ET SUPÉRIEUR ils la feront exclusivement par eux-mêmes. Mais dans aucun cas le maître ne saurait se dispenser d'une lecture préalable, pour donner le ton, et d'une explication très précise.

Pour être bien récités, les textes doivent être sus imperturbablement, au point que seule fonctionne la mémoire automatique. C'est d'ailleurs une excellente occasion de donner aux enfants le sens de l'exact et du parfait. Des révisions fréquentes, d'une année à la suivante et même au cours d'une année, sont nécessaires pour que les élèves conservent, possèdent vraiment le modeste bagage littéraire dont ces exercices ont pour but de les pourvoir

RÉPARTITION

Section préparatoire.

1. Mère et enfant. (Mme SOPHIE HUE.)
2. La leçon à la poupée. (JEAN AICARD.)
3. Le petit poulet. (JEAN AICARD.)
4. La grande petite fille. (Mme DESBORDES-VALMORE.)
5. Le rayon rose. (Mme DE PRESSENSÉ.)
6. La mouche. (Mme DE PRESSENSÉ.)
7. La chanson de l'eau. (Mme DE PRESSENSÉ.)
8. Le baba. (RATISBONNE.)
9. La guenon, le singe et la noix. (FLORIAN.)
10. La cigale et la fourmi. (LA FONTAINE.)
11. La cigale, la fourmi et la colombe. (LACHAMBAUDIE.)
12. La chèvre. (ROLLINAT.)
13. Dansez, les petites filles. (V. HUGO.)
14. Le grand garçon. (CAUMONT.)
15. Monsieur Soleil. (Mlle S. BRÈS.)
16. Madame la lune. (XANROF.)
17. La chanson du grillon. (FR. BATAILLE.)
18. La bergeronnette. (DOVALLE.)
19. L'enfant et le chat. (GUICHARD.)
20. L'orphelin. (BLANCHARD.)

Cours élémentaire.

1^{re} année.

1. L'oreiller d'un enfant. (Mme DESBORDES-VALMORE.)
2. Le poulet et le renard. (RATISBONNE.)

2^e année.

1. Le laboureur et ses enfants. (LA FONTAINE.)
2. Le petit poisson et le pêcheur. (LA FONTAINE.)

- | | |
|---|---|
| <p>3. Devenir grand. (RATISBONNE.)</p> <p>4. Ma fille. (V. HUGO.)</p> <p>5. Le renard et la cigogne. (LA FONTAINE.)</p> <p>6. Le loup et la cigogne. (LA FONTAINE.)</p> <p>7. La brebis et le chien. (FLORIAN.)</p> <p>8. Les deux voyageurs. (FLORIAN.)</p> <p>9. L'aiguille. (J. AICARD.)</p> <p>10. Le rouge-gorge (ROLLINAT.)</p> <p>11. Le martin-pêcheur. (ROLLINAT.)</p> <p>12. Les bœufs. (P. DUPONT.)</p> <p>13. A un enfant. (TH. DE BANVILLE.)</p> <p>14. Correspondance. (EUG. MANUEL.)</p> <p>15. La chatte noire. (F. FABIÉ.)</p> <p>16. Aux petits enfants. (A. DAUDET.)</p> <p>17. L'hirondelle. (CHANTAVOINE.)</p> <p>18. Mars. (CH. REYNAUD.)</p> <p>19. Unnid. (E. SOUVESTRE.)</p> <p>20. La chanson du rouet. (LECONTE DE LISLE.)</p> | <p>3. La sœur aînée. (V. DE LAPRADE.)</p> <p>4. Tusera soldat. (VICTOR DE LAPRADE.)</p> <p>5. Les petits lapins. (J. AICARD.)</p> <p>6. La chanson du vannier. (A. THEURIET.)</p> <p>7. Le blé. (A. THEURIET.)</p> <p>8. L'enfant dort à l'ombre du lit maternel. (V. HUGO.)</p> <p>9. Le bon gîte. (DÉROULÈDE.)</p> <p>10. La lessive. (CHANTAVOINE.)</p> <p>11. Le repas du soir. (CHANTAVOINE.)</p> <p>12. La vendange. (CH. GRANDMOUGIN.)</p> <p>13. Le sabotier. (F. FABIÉ.)</p> <p>14. La vieille terre. (J. RICHEPIN.)</p> <p>15. La fermière. (H. MOREAU.)</p> <p>16. La fenêtre de la maison paternelle. (LAMARTINE.)</p> <p>17. Midi au village. (SULLY PRUDHOMME.)</p> <p>18. Le facteur rural. (ROLLINAT.)</p> <p>19. Au travail. (BRIZEUX.)</p> <p>20. L'éducation d'un oiseau. (J. RAMEAU.)</p> |
|---|---|

Cours moyen.

1^{re} année.

1. Les deux mulets. (LA FONTAINE.)

2^e année.

1. Le lièvre et la tortue. (LA FONTAINE.)

- | | |
|---|---|
| 2. Le lion et le rat.
(LA FONTAINE.) | 2. Le loup et l'agneau.
(LA FONTAINE.) |
| 3. La colombe et la fourmi.
(LA FONTAINE.) | 3. La Fortune et le jeune enfant.
(LA FONTAINE.) |
| 4. Le grillon. (FLORIAN.) | 4. L'aveugle et le paralytique.
(FLORIAN.) |
| 5. La carpe et les carpillons.
(FLORIAN.) | 5. Saison des semailles.
(V. HUGO.) |
| 6. Le roi boiteux. (G. NADAUD.) | 6. Napoléon à Sainte-Hélène.
(V. HUGO.) |
| 7. La demoiselle. (TH. GAUTIER.) | 7. Le mendiant. (V. HUGO.) |
| 8. Les vieux pauvres.
(ROLLINAT.) | 8. Hymne (<i>Aux morts pour la patrie</i>).
(V. HUGO.) |
| 9. Les paysans. (A. THEURIET.) | 9. Les vendanges. (V. DE LAPRADE.) |
| 10. La galette lorraine.
(A. THEURIET.) | 10. La mer. (BRIZEUX.) |
| 11. L'hiver à la campagne.
(A. THEURIET.) | 11. La mort du bouvreuil.
(BRIZEUX.) |
| 12. Les orphelins. (V. HUGO.) | 12. Premier sourire du printemps.
(TH. GAUTIER.) |
| 13. Après la bataille. (V. HUGO.) | 13. Fleurs de sang. (SULLY PRUDHOMME.) |
| 14. A mes parents. (PASTEUR.) | 14. Première solitude.
(SULLY PRUDHOMME.) |
| 15. Le petit chat. (E. ROSTAND.) | 15. La nuit. (LAMARTINE.) |
| 16. La mort des oiseaux.
(F. COPPÉE.) | 16. Le retour du troupeau.
(A. DAUDET.) |
| 17. Chanson de mort.
(E. MANUEL.) | 17. Nuit de neige. (MAUPASSANT.) |
| 18. La chèvre de M. Seguin.
(A. DAUDET.) | 18. Les Francs. (CHATEAUBRIAND.) |
| 19. Le moulin. (A. MÉRAT.) | 19. Ceux qui restent. (H. DE RÉGNIER.) |
| 20. L'adieu de la grand'mère.
(P. LOTI.) | 20. Une nuit à la belle étoile.
(J.-J. ROUSSEAU.) |

Cours supérieur.

1. Combat contre les Maures (*Le Cid*). (CORNEILLE.)
2. Le crime et l'innocence (*Britannicus*). (RACINE.)

3. Le choix d'un genre (*Le Bourgeois gentilhomme*). (MOLIÈRE.)
4. La laitière et le pot au lait. (LA FONTAINE.)
5. La mort et le bûcheron. (LA FONTAINE.)
6. Le chêne et le roseau. (LA FONTAINE.)
7. Puissance de l'esprit humain (*Sermon sur la Mort*). (BOSSUET.)
8. Le madrigal de Louis XIV. (Mme DE SÉVIGNÉ.)
9. La tolérance. (VOLTAIRE.)
10. Si j'étais riche. (ROUSSEAU.)
11. La jeune captive. (A. CHÉNIER.)
12. Le réveil du camp. (CHATEAUBRIAND.)
13. L'automne. (LAMARTINE.)
14. Le pauvre colporteur. (LAMARTINE.)
15. La vache. (V. HUGO.)
16. A Napoléon II. (V. HUGO.)
17. La vie du marin (*Les pauvres gens*). (V. HUGO.)
18. Le cygne. (A. DE VIGNY.)
19. A l'étoile du soir. (A. DE MUSSET.)
20. La France parmi les nations. (MICHELET.)
21. Midi. (LECONTE DE LISLE.)
22. Pluie. (SULLY PRUDHOMME.)
23. Les téméraires. (SULLY PRUDHOMME.)
24. Les conquérants. (J. M. DE HÉRÉDIA.)

II. — Vocabulaire.

Le programme de la SECTION PRÉPARATOIRE et du COURS ÉLÉMENTAIRE ne comprend que des exercices portant sur des textes lus. Aux COURS MOYEN ET SUPÉRIEUR ces exercices doivent se continuer : l'étude du vocabulaire a toujours profit à s'appuyer sur celle des textes. Mais il nous a paru que dès le COURS MOYEN, elle n'excluait pas des exercices classés et méthodiques dont nous indiquons ici une liste conforme au programme de ces cours et du cours supérieur.

Pour ce qui est des *synonymes*, nous sommes allés du concret à l'abstrait. Ceux qui désignent des qualités morales se différencient par des nuances d'idée souvent très délicates à distinguer : il nous a paru sage de les réserver — et encore en excluant toute subtilité — pour le COURS SUPÉRIEUR. En ce qui concerne les *familles de mots*, la difficulté réside dans les modifications du radical ; nous n'avons admis les familles à radical variable qu'à partir du COURS MOYEN DEUXIÈME ANNÉE. Bien plus, nous avons laissé com-

plètement de côté certaines familles très étendues, mais qu'on ne peut vraiment étudier qu'à la lumière du latin.

Qu'il s'agisse de synonymes, contraires, dérivés ou composés, jamais l'exercice ne doit se borner à une énumération : le sens ou un exemple de l'emploi doivent toujours être exigés.

Conformément au programme réglementaire, nous prévoyons au COURS SUPÉRIEUR l'étude du *sens propre* et du *sens figuré*. Il ne faudrait cependant pas attacher trop d'importance à la distinction, souvent très incertaine, de l'un et de l'autre. Ce qui importe, c'est de connaître les principales acceptions des mots et de saisir le lien qui les unit. Là encore, il convient d'être très modeste, de constater et d'apprendre l'usage, sans prétendre établir une filiation historique des sens, dont la recherche appartient seulement à la science.

Un des résultats de tous ces exercices doit être d'habituer les élèves à l'emploi incessant et judicieux du dictionnaire, instrument de travail indispensable dès le cours moyen.

RÉPARTITION

Cours moyen.

OCTOBRE

1^{re} année.

Synonymes : Noms d'habitations, noms de pièces d'appartement.

Contraires de *long, large, haut, épais, grand* et noms correspondants.

Famille des mots *arme, bras, dent*.

2^e année.

Synonymes de *soldat*, de *laboureur*, de *marchand*.

Contraires de *achat, gain*.

Famille des mots *cerche, clair, courir*.

NOVEMBRE

Synonymes : Noms de fenêtres, de sièges.

Contraires de *plein, lourd, dur, poli, résistant* et noms correspondants.

Famille des mots *croc, fil, lever*.

Synonymes de *chef*, de *serviteur*.

Contraires de *mérite*, de *vertu*.

Famille des mots *an, ferme, dire*.

DÉCEMBRE

Synonymes : Noms désignant des fermetures de

Synonymes de *voyage*, d'*hôtel*, d'*usine*.

porte, noms désignant des armoires.

Contraires de *chaud, sec, clair, torride* et noms correspondants.

Famille des mots *forme, pur, clamer*.

Contraires de *vérité, de véracité*.

Famille des mots *grain, chaud, nourrir*.

JANVIER

Synonymes : Noms d'appareils de *chauffage*, noms d'appareils d'*éclairage*.

Contraires de *brillant, blanc, propre, doux* et noms correspondants.

Famille des mots *classe, social, montrer*.

Synonymes d'*assemblée, d'abri, d'église*.

Contraires de *courage, d'amour*.

Famille des mots *mer, lire, haut*.

FÉVRIER

Synonymes : Noms de *coiffures, noms de chaussures*.

Contraires de *rapide, continu, droit, rigide* et noms correspondants.

Famille des mots *corne, crime, passer*.

Synonymes de *contrée, de limite*.

Contraires de *santé, d'espoir*.

Famille des mots *lait, juste, lier*.

MARS

Synonymes de *chemin, de rue*.

Contraires de *facile, rare, riche, libre* et noms correspondants.

Famille des mots *corps, part, prendre*.

Synonymes de *plante, de bois*.

Contraires de *louange, d'attaque*.

Famille des mots *navire, noir, sentir*.

AVRIL

Synonymes de *montagne, de rivière*.

Contraires de *bon, beau, gai, jeune* et noms correspondants.

Famille des mots *plante, ordre, fumer*.

Synonymes de *colère, de politesse*.

Contraires de *rudesse, de gravité*.

Famille des mots *œuvre, pair, écrire*.

MAI

Synonymes : Noms d'armes à feu, noms d'armes blanches.

Contraires de *laborieux, soigneux, intelligent, généreux* et noms correspondants.

Famille des mots *lustre, son, server*.

Synonymes de *crainte, de joie, d'orgueil*.

Contraires de *qualité, de présence*.

Famille des mots *carte fort, fondre*.

JUIN

Synonymes : Noms de voitures, noms de bateaux.

Contraires de *loyal, attentif, réfléchi, délicat* et noms correspondants.

Famille des mots *terre, vent, porter*.

Synonymes de *succès de défaite*.

Contraires de *patience, de sympathie*.

Famille des mots *sel, plein, venir*.

JUILLET

Synonymes de *vent, d'astre*.

Contraires de *simple, unique, certain, tranquille* et noms correspondants.

Famille des mots *terme, tour, annoncer*.

Synonymes de *salaire, de conseil*.

Contraires de *science, de clairvoyance*.

Famille des mots *serf, premier, voir*.

Cours supérieur.

OCTOBRE

Synonymes de *tâche, de bon, de juste*.

Famille des mots *arc, chair, cultiver*.

Sens propre et sens figurés des mots *table, chambre*.

Mots formés avec le préfixe *ad* (et ses modifications).

Mots formés avec le suffixe *eur*.

NOVEMBRE

Synonymes de *fonction, de fort, de profit*.

Famille des mots *air, cap, croire*.

Sens propre et sens figurés des mots *air, lumière*.

Mots formés avec le préfixe *con* (et ses modifications).

Mots formés avec le suffixe *er*.

DÉCEMBRE

Synonymes de *jugement*, d'*amitié*, de *menteur*.

Famille des mots *acte*, *fête*, *conduire*.

Sens propre et sens figurés des mots *bras*, *caisse*.

Mots formés avec le préfixe *dé* (et ses modifications).

Mots formés avec le suffixe *ier*.

JANVIER

Synonymes de *science*, de *haine*, de *pauvre*.

Famille des mots *feuille*, *fruit*, *mouvoir*.

Sens propre et sens figurés des mots *bouche*, *crête*.

Mots formés avec le préfixe *ex* (et ses modifications).

Mots formés avec le suffixe *ien*.

FÉVRIER

Synonymes de *politesse*, de *richesse*, d'*aimable*.

Famille des mots *homme*, *lieu*, *poser*.

Sens propre et sens figurés des mots *lettre*, *ligne*.

Mots formés avec les préfixes *in*, *en*.

Mots formés avec le suffixe *ade*.

MARS

Synonymes de *conviction*, de *discussion*, d'*intelligent*.

Famille des mots *père*, *mère*, *prendre*.

Sens propre et sens figurés des mots *jour*, *source*.

Mots formés avec le préfixe *in* (négatif).

Mots formés avec le suffixe *aison*.

AVRIL

Synonymes de *décision*, de *défaut*, de *serviable*.

Famille des mots *main*, *mesure*, *diriger*.

Sens propre et sens figurés des mots *mesure*, *règle*.

Mots formés avec les préfixes *pré* et *pro*.

Mots formés avec les suffixes *ation*, *ition*.

MAI

Synonymes de *projet*, de *louer*, de *méchant*.

Famille des mots *pain*, *peau*, *tendre* (verbe).

Sens propre et sens figurés des mots *pièce*, *pied*.

Mots formés avec le préfixe *re* (et ses modifications).

Mots formés avec les suffixes *ment*, *té*.

JUIN

Synonymes de *prouver*, de *blâmer*, d'*abondant*.

Famille des mots *sang*, *saut*, *prouver*.

Sens propre et sens figurés des mots *plan, tête*.

Mots formés avec les préfixes *sub, sou*.

Mots formés avec les suffixes *erie, isme*.

JUILLET

Synonymes de *fabriquer, de briser, de travailler*.

Famille des mots *mer, voix, traire*.

Sens propre et sens figurés des mots *branche, voie*.

Mots formés avec les préfixes *trans, tré*.

Mots formés avec les suffixes *able, ible*.

III. — Grammaire.

L'enseignement de la *grammaire* n'est qu'une partie et une forme, parmi d'autres d'égale importance, de l'enseignement de la *langue*. Il a l'avantage, et c'est sa raison d'être, de classer des faits et des notions que l'étude du français par l'usage ne présente qu'au hasard des rencontres et souvent mêlés les uns dans les autres; il comble aussi les lacunes que cette étude empirique risquerait de laisser longtemps subsister. Mais ce serait évidemment une erreur que d'asservir celle-ci au programme de grammaire. Un maître ne saurait attendre, pour enseigner le nom et le rôle du verbe et faire faire des exercices de conjugaison, que le tour du verbe soit venu dans l'ordre des matières. Mais inversement les leçons de grammaire ne doivent jamais rester théoriques : il doit être entendu, et nous n'avons pas cru nécessaire de le rappeler à chaque ligne du programme, qu'elles doivent sans cesse trouver leur application pratique dans des *exercices oraux et écrits*. Le programme réglementaire ne fait mention d'*exercices d'analyse* qu'à partir du COURS MOYEN; il ne faudrait évidemment pas en conclure qu'il est inutile et même interdit de faire reconnaître dans les textes, dès le COURS ÉLÉMENTAIRE, les espèces de mots étudiés, les noms, les adjectifs, les pronoms, les verbes.

On remarquera sans doute, mais non pour s'en étonner, la lenteur de la progression au COURS ÉLÉMENTAIRE PREMIÈRE ANNÉE. C'est une première initiation grammaticale qui doit rester très simple. Nous avons en cela obéi très strictement aux instructions officielles.

Les classifications grammaticales, nécessaires pour une étude ordonnée, sont toujours une simplification, jusqu'à un certain point regrettable, de la complexité du langage. Pour que les élèves du cours supérieur acquièrent de celui-ci une plus souple intelligence, il est nécessaire de s'évader de temps en temps de ces cadres trop rigides, de montrer les équivalences ou substitutions de formes; par exemple, que l'article défini a conservé dans certains cas la

valeur d'un démonstratif : « *Le loup donc l'aborde humblement* » ; que certaines locutions sont de véritables adjectifs : « *des livres bon marché* » ; que l'action à l'impératif est rendue par des expressions comme « *hallel* », « *jeu* » aussi nettement que par un verbe « *arrêtez-vous* ! » « *tirez* ! ». Il n'est pas jusqu'aux fautes obstinées des élèves qui, à cet égard, ne soient parfois instructives ; ils écrivent « *des soldats debouts* » en faisant accorder « *debout* », comme ils écriraient « *des soldats couchés* » ; c'est qu'en effet l'adverbe prend là la valeur d'un adjectif, quoique l'usage n'ait pas admis l'accord. Mais les observations de cette sorte, très fécondes lorsque les bases sont bien établies, risqueraient, si elles venaient trop tôt, de jeter la confusion dans l'esprit des enfants. Et même encore au COURS SUPÉRIEUR il est sage de ne leur faire qu'une place modérée ; même dans l'étude des modes et des temps où elles sont particulièrement de mise, il faut s'en tenir à celles qui sont essentielles.

RÉPARTITION

Cours élémentaire.

OCTOBRE

1^{re} année.

1. *Idee du nom.* Faire trouver et dire des noms.

2. *Noms de personnes.* Faire trouver des noms d'hommes exerçant des métiers.

3. *Noms d'animaux.* Faire trouver des noms de mammifères, d'oiseaux, de poissons, d'animaux domestiques, d'animaux sauvages.

4. *Noms de choses.* Faire trouver des noms d'arbres, de plantes, d'aliments, d'outils, etc.

2^e année.

1. *Le nom.* Noms de personnes, d'animaux, de choses.

2. *Noms de qualités abstraites.*

3. *Noms propres et noms communs.*

4. *Recherche de noms propres et de noms communs.*

NOVEMBRE

1. *Le nom propre.* Noms propres de personnes. Les majuscules.

1. *Le genre.* Masculin et féminin dans les noms de personnes et d'animaux.

2. *Noms propres géographiques* : les pays, les villes, les montagnes, les fleuves.

3. *Le nom commun*. Comparaison avec le nom propre.

4. Exercices de recherche de noms communs et de noms propres.

2. *Le genre* des noms de choses et de qualités abstraites.

3. *Formation du féminin* sur le masculin par l'addition d'un *e*.

4. Usage de *le, la; un, une*.

DÉCEMBRE

1. *Le genre*. Noms propres masculins et féminins : *Pierre, Marie; le Rhône, la Saône*.

2. *Masculin et féminin* dans les noms communs de personnes : *le père, la mère*.

3. *Masculin et féminin* dans les noms communs d'animaux : *le coq, la poule*.

4. Un signe du genre : *e, la; un, une*.

1. *Le nombre* : singulier et pluriel.

2. *Le signe du pluriel* : *s*. Faire passer des noms du singulier au pluriel et inversement.

3. Usage de *le, la; les; un, une, des*.

4. *Récapitulation* sur le nom.

JANVIER

1. *Le nombre* : singulier et pluriel. Exercices pour les reconnaître.

2. *Le signe du pluriel* : *s*. Exercices sur les cas très simples : *le mur, les murs; la table, les tables*.

3. *Le, la; un, une* devant les noms singuliers; *les, des* devant les noms pluriels.

4. *Récapitulation* sur les noms, le genre et le nombre.

1. *L'adjectif qualificatif*. Ce qu'il indique. Faire trouver des adjectifs qualificatifs.

2. Il *accompagne* le nom et *s'accorde* avec lui. Distinction des noms et des adjectifs.

3. *L'adjectif qualificatif au féminin* : règle générale.

4. *L'adjectif qualificatif au pluriel* : règle générale.

FÉVRIER

1. *L'adjectif qualificatif*. Trouver des adjectifs qualificatifs.

1. *Le pronom*. Il remplace le nom.

2. *L'adjectif qualificatif accompagne toujours le nom. Les distinguer l'un de l'autre dans les groupes : le papier blanc, l'écolier distrait, etc.*

3. *Le même nom peut avoir divers qualificatifs. Trouver des qualificatifs pour des noms proposés.*

4. *Le même qualificatif peut convenir à des noms différents. Recherche de noms.*

2. *Pronoms personnels. Les trois personnes (sans définition) : je, tu, il.*

3. *Le genre et le nombre des pronoms. Accord avec le nom remplacé.*

4. *Le verbe. Le sujet. Trouver le sujet d'un verbe, le verbe d'un sujet.*

MARS

1. *Trouver dans un texte le nom que l'adjectif qualifie.*

2. *Accord de l'adjectif qualificatif avec le nom.*

3. *L'adjectif qualificatif au féminin : terminaison e.*

4. *L'adjectif qualificatif au pluriel : terminaison s.*

1. *Les trois temps principaux : présent, passé et futur.*

2. *Conjugaison du verbe avoir et du verbe être au présent de l'indicatif.*

3. *Conjugaison du verbe avoir et du verbe être à l'imparfait.*

4. *Conjugaison du verbe avoir et du verbe être au futur.*

AVRIL

1. *Idée du pronom : il, elle.*

2. *Je, tu, il, elle; nous, vous, ils, elles. Exercices d'emploi sans définition.*

3. *Le verbe, nom de l'action : marcher, parler, courir. Le sujet : la question qui est-ce qui?*

4. *Recherche du verbe et du sujet dans des phrases très simples. Ex : l'oiseau chante.*

1. *Conjugaison du verbe aimer et d'autres verbes du même groupe à l'imparfait et au futur de l'indicatif.*

2. *Conjugaison du verbe finir et d'autres verbes du même groupe au présent.*

3. *Conjugaison du verbe finir et d'autres verbes du même groupe à l'imparfait.*

4. *Conjugaison du verbe finir et d'autres verbes du même groupe au futur.*

MAI

1. *Les temps* : présent, passé et futur.

2. *Reconnaître* ces trois temps principaux dans des phrases simples.

3. *Conjugaison* du verbe *aimer* au présent de l'indicatif.

4. *Conjugaison* au présent d'autres verbes du même groupe.

1. *Un temps composé* : le passé composé. Sa formation. L'auxiliaire.

2. Exercices de conjugaison et d'emploi des verbes *aimer*, *finir* au passé composé.

3. *Reconnaître* l'auxiliaire et le participe passé. Cas où ils sont séparés. Ex. : *l'enfant a trop parlé*.

4. *Accord* du verbe avec le sujet.

JUIN

1. *Conjugaison* du verbe *aimer* à l'imparfait.

2. *Conjugaison* à l'imparfait d'autres verbes du même groupe.

3. *Conjugaison* du verbe *aimer* au futur.

4. *Conjugaison* au futur d'autres verbes du même groupe.

1. *Les compléments du verbe*. Complément direct. Question *qui?* ou *quoi?*

2. *Complément indirect*. Questions *à qui?* *à quoi?* *de qui?* *de quoi?*

3. *Recherche et distinction* de ces compléments.

4. *Idée de la proposition simple* : sujet, verbe, compléments.

JUILLET

Revision. — 1. *Le nom*. Noms propres et noms communs.

2. *Masculin et féminin*. Singulier et pluriel.

3. *L'adjectif qualificatif*. Accord.

4. *Le pronom* : je, tu, il, elle.

Le verbe. *Le sujet*. *Présent*, *passé et futur*.

1. *Le nom et l'adjectif qualificatif*, le pronom.

2. *Le verbe*. *Sujet*. *Temps principaux*. *Avoir et être au présent, à l'imparfait et au futur de l'indicatif*.

3. *Aimer et finir au présent, au futur, à l'imparfait, au passé composé*.

4. *Accord du verbe avec le sujet*. *Complément direct et complément indirect*. *Proposition simple*.

Cours moyen.

OCTOBRE

1^{re} année.

1. *La proposition* (Revision)
2. *Synonymes* : Noms, adjectifs, verbes. *Contraire* : noms, adjectifs, verbes.

3. Idée de la *famille de mots*. Cas où le radical ne varie pas : *plant, pas, port*.

4. *Le nom*. Noms communs, noms propres; le genre et le nombre.

2^e année.

1. *La proposition* (Revision)
2. *Synonymes et contraires*

3. *La famille de mots*. Variations du radical : *lire et lecture; traire et traction*. Idée des *préfixes* et des *suffixes*.

4. *Le nom*. Noms communs, noms propres; le genre et le nombre. Le complément du nom.

NOVEMBRE

1. *Formation du féminin*. Redoublement de la consonne devant *e*. Formation du pluriel. Pluriel en *x*.

2. *L'article*. Article défini et article indéfini.

3. *L'adjectif qualificatif*. Attribut et épithète.

4. *L'accord de l'adjectif qualificatif*. Adjectif qualifiant plusieurs noms.

1. *Formation du féminin et du pluriel*. Pluriel des noms composés : cas les plus faciles.

2. *L'article*. Article défini, article indéfini, article partitif.

3. *L'adjectif qualificatif*. Attribut et épithète. Complément de l'adjectif.

4. *Accord de l'adjectif*. Accord avec plusieurs noms et de genre différent. Formes au féminin et au pluriel.

DÉCEMBRE

1. *Le féminin et le pluriel* des adjectifs qualificatifs. Analogie avec le nom.

2. *Les adjectifs démonstratifs et possessifs*. Accord avec le nom. *Les adjectifs interrogatifs*.

3. *Les noms de nombre et les adjectifs numériques*. Adjectifs numériques car-

1. *Les adjectifs et les pronoms démonstratifs*. Emploi de *ci* et *là*.

2. *Les adjectifs et les pronoms possessifs*. Distinction de *notre* et *le nôtre*, etc.

3. *Les adjectifs numériques*. Pluriel de *vingt, cent, mille*.

dinaux invariables. Adjectifs numéraux ordinaux variables.

4. *Les adjectifs indéfinis : quelque, plusieurs, même, tout, chaque, tel, nul, etc.*

4. *Les adjectifs et les pronoms indéfinis : quelque, même, tout variables ou invariables.*

JANVIER

1. *Les pronoms. Pronoms personnels.*

2. *Pronoms démonstratifs et possessifs.*

3. *Pronoms relatifs et interrogatifs. L'antécédent.*

4. *Pronoms indéfinis : chacun, tout, on, personne. Distinction des adjectifs et des pronoms indéfinis.*

1. *Les pronoms personnels. Formes sujets et formes compléments. Leur adjectif ou pronom possessif et leur pronom personnel.*

2. *Pronoms relatifs et pronoms interrogatifs. L'antécédent. Lequel et ses formes. Qui invariable, mais commandant l'accord.*

3. *Le verbe. Sujet et compléments. Recherche du sujet et des compléments.*

4. *Radical et terminaison. Les trois groupes de verbes.*

FÉVRIER

1. *Le verbe. Le sujet. Recherche du sujet.*

2. *Les compléments d'objet (direct ou indirect) et de circonstance.*

3. *Radical et terminaison. Les trois groupes de verbes : en er; en ir (iss); en ir, oir, re.*

4. *Les modes. Exercices sur la distinction de l'indicatif, de l'impératif et du subjonctif.*

1. *Les modes. Emploi de l'indicatif, de l'impératif.*

2. *Les temps. Temps simples et temps composés; temps du conditionnel et du subjonctif.*

3. *Conjugaison des auxiliaires avoir et être.*

4. *Conjugaison des verbes du 1^{er} groupe. Cas spéciaux : verbes en *elev, etor, ier*.*

MARS

1. *Les temps.* Temps simples et temps composés. Temps de l'indicatif.

2. *Conjugaison des auxiliaires avoir et être.*

3. *Conjugaison des verbes en er : aimer.*

4. *Conjugaison des verbes en ir (iss) : finir.*

1. *Conjugaison des verbes du 2^e groupe.*

2. *Conjugaison des verbes du 3^e groupe : comparer périr et mourir.*

3. *Remarques sur quelques formes : 1^{re} personne du singulier et du pluriel au présent de l'indicatif et du subjonctif. Formation du futur et du conditionnel.*

4. *Verbes transitifs à la forme active et à la forme passive. Verbes intransitifs.*

AVRIL

1. *Conjugaison de quelques verbes du 3^e groupe : recevoir, perdre.*

2. *Verbes transitifs et verbes intransitifs.*

3. *Verbes transitifs à l'actif et au passif. Changements de forme.*

4. *Verbes pronominaux et verbes impersonnels.*

1. *Verbes pronominaux et verbes impersonnels.*

2. *Accord du verbe avec un ou plusieurs sujets. Accord avec le pronom relatif qui sujet.*

3. *Le participe présent invariable. Le participe présent employé comme adjectif et variable.*

4. *Le participe passé employé sans auxiliaire ou avec l'auxiliaire être. Accord avec le nom.*

MAI

1. *Accord du verbe avec un ou plusieurs sujets.*

2. *Le participe présent. Accord quand i lest adjectif.*

3. *Accord du participe passé employé sans auxiliaire ou avec l'auxiliaire être.*

1. *Le participe passé employé avec l'auxiliaire avoir. Règle générale.*

2. *L'adverbe. Différentes sortes. Adverbes en ment. Locutions adverbiales.*

3. *La préposition. Locutions prépositives.*

4. *Les mots invariables.*
L'adverbe.

4. *La conjonction.* Conjonctions de coordination et de subordination. Locutions conjonctives. L'interjection.

JUIN

1. *La préposition.* Distinction avec l'adverbe.

1. *La proposition.* Ses termes. Indépendantes, principales et subordonnées.

2. *La conjonction.* Conjonctions de coordination et de subordination. L'interjection.

2. *Fonctions* des subordonnées. Liaison par le pronom relatif ou une conjonction.

3. *La proposition.* Ses termes : sujet, verbe, attribut. Les compléments.

3. *Les coordonnées.* La phrase, analyse de la phrase.

4. *La ponctuation.* Le point, différentes sortes de points. La virgule.

4. *La ponctuation.* Les points, le point virgule, la virgule, les guillemets, le tiret, la parenthèse.

JUILLET

Revision. — 1. *Noms, articles, adjectifs, pronoms.*

1. *Noms, articles, adjectifs, pronoms.*

2. *Le verbe. Radical et terminaison.* Les trois groupes. Les modes et les temps.

2. *Le verbe. Radical et terminaison.* Les trois groupes. Les modes et les temps.

3. *Différentes espèces de verbes.* Sujet : accord du verbe et des participes. Compléments : accord du participe passé.

3. *Différentes espèces de verbes.* Sujet : accord du verbe et des participes. Compléments : accord du participe passé.

4. *Mots invariables.* La proposition. La ponctuation.

4. *Mots invariables.* La proposition. La ponctuation.

Cours supérieur.

OCTOBRE

1. *Familles de mots.* Familles de mots à radical variable.

2. *Les dérivés.* Principaux suffixes.

3. *Les composés.* Principaux préfixes.

4. *Sens propre et sens figuré.*

NOVEMBRE

1. *Le nom*. Revision du genre, du nombre. Règle générale de formation du féminin et du pluriel. Cas spéciaux.
2. *Les noms composés*. Formation du pluriel. Les noms propres variables et invariables.
3. *Noms qui changent de sens en changeant de genre ou de nombre*.
4. *Fonctions du nom dans la proposition*.

DÉCEMBRE

1. *L'article*. Revision. Analyse de *du, des, au, aux*. Emploi de *de* au lieu de *du*.
2. *L'adjectif qualificatif*. Revision. Sa place. Changement de sens avec changement de place.
3. *Les adjectifs composés*. Les locutions qui ont un rôle d'adjectif. Adjectifs pris comme noms.
4. *Le comparatif et le superlatif* : *meilleur, moindre, pire, etc.*

JANVIER

1. Revision des adjectifs démonstratifs, possessifs, numéraux, interrogatifs, indéfinis.
2. Revision des pronoms démonstratifs, possessifs, indéfinis.
3. Les pronoms personnels. *Le, la, les* distingués des articles. Sens de *le, en, y*.
Les pronoms sujets et les pronoms compléments.
4. Les pronoms relatifs et interrogatifs. Les formes de *lequel*. Qui sujet ou complément; *que, quoi, dont*, compléments.

FÉVRIER

1. *Le verbe*. Les locutions verbales. *Le sujet*. Mots ou expressions qui peuvent être sujets.
2. *Les compléments du verbe*. Compléments indirects sans préposition : *en, y, lui, leur*.
3. *Les modes*. Emploi de l'indicatif et de l'impératif. L'infinitif employé comme nom. L'impératif rendu par une interjection.
4. *Emploi du subjonctif et du conditionnel*.

MARS

1. *Les temps*. Emploi du présent pour le passé ou le futur. Emploi de l'imparfait, du passé composé et du

plus-que-parfait de l'indicatif. Exercices pratiques (Ne pas donner de règles).

2. *Emploi* du présent et du passé du conditionnel, du présent et du passé du subjonctif. Exercices pratiques (Ne pas donner de règles).

3. *Revision de la conjugaison* des auxiliaires *avoir* et *être*. *Emploi* de ces auxiliaires.

4. *Revision de la conjugaison* des verbes des trois groupes.

AVRIL

1. *Formes active, passive, pronominales*. Verbes *impersonnels*.

2. Verbes irréguliers : *aller, faire, dire, vivre, prendre*, etc.

3. Verbes irréguliers : *acquérir, courir, asseoir, voir, craindre*.

4. *Revision de l'accord du verbe et des participes*. Participe passé des verbes pronominaux.

MAI

1. *L'adverbe* : *revision*. Comparatif et superlatif. Locutions adverbiales.

2. *La négation*. Phrases négatives et phrases interrogatives.

3. *La préposition* : *revision*. Distinction avec l'adverbe. Locutions prépositives.

4. *La conjonction* : *revision*. Locutions conjonctives. *L'interjection* : phrases exclamatives.

JUIN

1. *La proposition* : différentes sortes de propositions : *revision*.

2. *Propositions avec le verbe à l'infinitif* ou au *participe*.

3. *La liaison* des propositions dans la phrase. Inversion de termes et de propositions. Ellipses.

4. *La ponctuation* : les deux points employés comme *liaison*; la virgule dans l'inversion.

JUILLET

Revision. — 1. *Familles de mots*. Composés et dérivés. Le nom, l'article, l'adjectif, le pronom.

2. Le verbe. *Emploi des modes et des temps*.

3. *Verbes réguliers et irréguliers*. *Accord du verbe et des participes*.

4. *Les mots invariables*. *La proposition et la phrase*. *La ponctuation*.

IV. — Exercices de composition de phrases.

Ces exercices sont prévus pour le COURS ÉLÉMENTAIRE et le COURS MOYEN. Ils doivent servir, tant par l'invention des idées que par leur expression, de préparation à la composition française. Les leçons de lecture, de morale, les dictées peuvent en fournir l'occasion et la matière; le maître pose alors des questions auxquelles les élèves répondent par une phrase écrite.

Peut-être n'est-il cependant pas inutile que ces exercices ne soient pas exclusivement abandonnés au hasard des leçons. C'est pourquoi nous proposons une quarantaine de sujets empruntés au monde connu des enfants et sur lesquels il peut leur être demandé de fournir quatre ou cinq idées. Chacune doit être formulée par une phrase plus ou moins longue et plus ou moins habile, selon que les élèves sont déjà plus ou moins avancés. Ces sujets peuvent servir aussi bien pour le cours moyen que pour le cours élémentaire; mais naturellement, en passant de celui-ci à celui-là, le maître aura des exigences plus grandes. Soit le sujet *la pendule*. Les élèves du cours élémentaire écriront, par exemple : *la pendule marque les heures*; — *la pendule sonne les heures*; — *la pendule est sur la cheminée*; — *la pendule est arrêtée*. A ceux du cours moyen on demandera des idées plus coordonnées : — *la pendule marque les heures et une sonnerie les annonce*; — *la pendule repose sur la cheminée et elle y sert d'ornement*; — *la pendule est arrêtée, il faut la remonter*. Ici les propositions sont accouplées et la phrase s'allonge; le pronom y apparaît, procédé d'allègement, mais aussi terme de rapport. Quand les enfants savent se servir utilement du pronom sujet et plus encore du pronom complément, ils ont fait un grand pas dans l'art de s'exprimer.

On voudra plus; on leur demandera ensuite de nouveaux efforts. Il s'agira d'apprendre le maniement des conjonctions et des pronoms relatifs, par lesquels la phrase s'articule avec plus de souplesse. *Quand la pendule marche, on entend son tic-tac*; — *quand la pendule est arrêtée, on la remonte pour la remettre en marche*; — *si la pendule est détraquée, il faut la porter à l'horloger*. Ou bien, forme plus savante déjà : *On entend le tic-tac de la pendule qui marche*; — *on remonte la pendule qui est arrêtée*; *on porte chez l'horloger la pendule qui est détraquée*.

Viendra le tour des phrases négatives, interrogatives; on fera faire des inversions élégantes, condenser des phrases un peu longues. Degré par degré, en apprenant les principales formes du langage, les enfants arriveront à composer un paragraphe, comme le demandent les Instructions officielles. Ils auront appris à penser sur un sujet, en même temps qu'à s'exprimer. Cet exercice de composition de phrases aboutit donc tout naturellement à la composition française qui n'en est qu'une forme plus développée. La transition

s'établit ou un peu plus tôt ou un peu plus tard; mais il est conforme au programme qu'elle s'effectue en tout cas au cours moyen. C'est pourquoi nous donnerons plus loin pour ce cours une liste de vrais sujets de composition française.

Quoique nous venions d'indiquer une méthode et même une progression pour la construction des phrases, nous recommandons aux maîtres de n'en pas être trop esclaves. Il ne faut pas contraindre les enfants à couler à tout prix leur pensée dans un moule imposé; on ne pense pas aussi artificiellement et en quelque sorte au gabarit. Le modèle doit guider et non garrotter. Toute phrase claire, bien venue et se rapportant au sujet doit être admise et louée. Un esprit vivant et qui va de l'avant vaut mieux que celui qui sommeille et se laisse traîner à la remorque. L'habileté du maître se marquera dans la conciliation de la discipline et de la liberté. N'est-ce pas, au reste, tout l'art de l'éducation?

RÉPARTITION¹

Cours élémentaire et cours moyen.

- | | |
|------------------|--------------------|
| 1. Le chat. | 21. Le pain. |
| 2. Le chien. | 22. Le raisin. |
| 3. La poule. | 23. Le vin. |
| 4. Le cheval. | 24. La voiture. |
| 5. La vache. | 25. La pendule. |
| 6. L'hirondelle. | 26. La lampe. |
| 7. L'abeille. | 27. L'écolier. |
| 8. Le soleil. | 28. L'instituteur. |
| 9. La lune. | 29. Le laboureur. |
| 10. Le vent. | 30. Le maçon. |
| 11. La pluie. | 31. Le menuisier. |
| 12. La neige. | 32. Le forgeron. |
| 13. La gelée. | 33. Le bûcheron. |
| 14. L'eau. | 34. Le marchand. |
| 15. Le feu. | 35. Le facteur. |
| 16. Le jardin. | 36. Le lever. |
| 17. La forêt. | 37. La toilette. |
| 18. Le chêne. | 38. Le coucher. |
| 19. La rivière. | 39. Le repas. |
| 20. Le blé. | 40. La promenade. |

1. Les sujets sont énumérés dans un ordre analogique que les maîtres pourront modifier. Il y aura lieu, dans quelques cas, de tenir compte de la saison.

V. — Rédaction.

Le programme officiel ne prévoit d'exercices de rédaction qu'à partir du COURS MOYEN. Et encore, dans ce cours, doivent-ils être très simples. Nous avons jugé opportun de proposer quarante sujets pour chacune des années de ce cours. Tous ne seront évidemment pas traités et peut-être même bien des maîtres attendront-ils pour faire commencer cet exercice que les élèves en soient à leur deuxième année. Mais comme toutes les classes ne sont pas du même niveau, comme de nombreux instituteurs, sans dépasser la latitude qui leur est justement accordée, pensent qu'il n'est pas trop tôt d'aborder la rédaction dès le début du cours moyen, nous avons tenu à répondre à tous les besoins.

D'une manière générale les sujets ont été répartis entre les cours par difficulté, autant du moins que nous pouvons, nous adultes, évaluer celle que les enfants y trouvent. Mais d'une part une graduation rigoureuse ne peut pas être faite; d'autre part il n'est pas mauvais qu'on demande de temps en temps un effort plus grand, essai stimulant et instructif pour les enfants, ou bien qu'on les repose par un sujet plus facile. Dans chaque liste, nous n'avons pas essayé de suivre un ordre; nous offrons la liste aux maîtres qui y feront leur choix librement, en tenant compte de toutes sortes de circonstances que nous ne pouvons prévoir.

Les sujets qui dominent en nombre sont les *narrations*; c'est ce que recommandent les Instructions officielles. Cependant elles n'excluent pas et nous n'avons pas nous-même rejeté les *descriptions*. Au reste, ces deux genres sont loin de s'opposer ou même de se distinguer toujours nettement : on ne raconte pas sans décrire et on ne décrit pas sans montrer les êtres et les choses dans leur mouvement et leur activité. Ce que nous avons délibérément laissé de côté, ce sont les arides descriptions des objets inertes qui ne suggèrent rien à l'imagination et n'éveillent aucune émotion; ils semblent plus simples : erreur de la logique adulte; leur simplicité même ennuie et rebute. Il faut pour que l'enfant écrive avec plaisir qu'il ne soit pas aux prises avec une matière indigente et ingrate, que les idées, les sentiments affluent d'eux-mêmes à son esprit. Nous avons été heureux de suivre les instructions si judicieuses qui recommandent de ne dédaigner ni négliger l'imagination. Aussi avons-nous essayé de trouver des canevas de récit où les enfants puissent donner libre cours à leur invention, à leur goût du dramatique ou même du plaisant. Nous avons joint dès le COURS MOYEN quelques sujets plausibles de *lettres* et au COURS SUPÉRIEUR quelques sujets plus abstraits de *réflexion*, qui peut-être viendront à leur heure.

Presque toujours nous avons esquissé une sorte de sommaire. Les maîtres jugeront s'il est toujours nécessaire ou même utile

d'en donner connaissance aux élèves. Toutes les fois que c'est possible il vaut mieux laisser à l'enfant sa pleine liberté et une grande initiative. Nulle part il n'est inutile de procéder avec méthode, mais ici la méthode trop étroitement conçue paralyse l'esprit de l'enfant; il faut, en composition française, compter beaucoup sur sa spontanéité.

Aussi, la correction, si nous nous permettons de donner sur ce point un conseil, doit-elle être à la fois ferme, et compréhensive. Signalons, faisons amender ce qui est mauvais, incontestablement mauvais, mais admettons largement tout ce qui est acceptable. C'est ainsi que, tout en exigeant sans cesse des progrès, nous maintenons les élèves dans l'état d'alacrité, d'entrain joyeux, de libre élan qui les rend possibles.

RÉPARTITION

Cours moyen.

1^{re} année.

1. *Votre chat.* Son aspect, sa démarche. Ses habitudes.

2. *Décrivez la sortie de l'école.* Les rangs. La porte s'ouvre. La dispersion. Les groupes. Les écoliers paisibles. Les agités.

3. *L'encrier renversé.* Racontez, en imaginant les circonstances, cet incident de la vie scolaire.

4. Racontez une *partie de pêche* : le départ, le choix de l'emplacement, l'espoir, l'impatience, le flotteur qui s'enfonce, le poisson man-

2^e année.

1. *La clef perdue.* Votre mère ayant perdu sa clef en faisant son marché se heurte à son retour à la porte close. Racontez l'incident et dites comment il s'est terminé.

2. *Décrivez votre jardin, en été,* au moment où vous vous levez : le soleil encore bas à l'horizon ; les feuilles des légumes plus brillantes que la veille ; des gouttes de rosée dans le creux des feuilles ; les fleurs plus odorantes.

3. *Les premiers pas de Bébé.* Les encouragements et l'aide de la maman ; la chute ; maman console et sourit. « Reconnaissez ! »

4. Racontez le *jour de la rentrée,* en analysant vos impressions et vos sentiments : l'école repeinte ; les tableaux plus noirs ;

qué, le découragement, le retour joyeux néanmoins.

5. *Le congé imprévu.* Arrivée à l'école. Des camarades s'en retournent déjà. Il n'y a pas classe; pourquoi? Que pensez-vous? Que faites-vous?

6. *Décrivez la rivière et ses rives.* L'eau limpide, son cours rapide, les remous, l'écume par endroit, quelques poissons. Les berges; les saules et les arbustes. Fraîcheur qui s'en dégage.

7. *Le livre égaré.* Vous avez égaré un de vos livres. Imaginez les circonstances. Racontez vos recherches. Décrivez votre satisfaction en le retrouvant.

8. *Un plaisir défendu.* Par un temps de forte gelée, Paul est allé glisser sur l'étang, malgré la défense de sa mère. Craquements de la glace. L'eau passe dessus. Paul a les pieds trempés et rentre bien vite, confus et repentant.

9. *Racontez l'arrivée d'un nouvel élève dans votre école.* Le matin, dans la cour. L'air intimidé du nouveau. On s'approche : questions posées. On attend curieusement comment il va se comporter en classe. Le premier devoir; la première interrogation.

10. *La maman de la petite Jeanne lui apprend à coudre.* Les efforts de l'enfant. Elle se pique. Une larme coule. Elle est sur le point de renoncer. Sa ma-

des camarades partis; des nouveaux; plaisir de se retrouver; la classe paraît agréable.

5. *Le vent raconte ses courses folles et les amusements* parfois malfaisants auxquels il se livre.

6. *Décrivez votre village ou le quartier de la ville que vous habitez :* situation, les rues, les maisons, la place, la circulation, etc.

7. *Le permissionnaire.* Son arrivée joyeuse, ses visites, ses récits; il faut repartir.

8. *Un aveu pénible.* Paul ayant reçu cinq francs pour s'acheter un livre de classe les a perdus en s'amusant. Il fait en vain des recherches. Il est obligé d'avouer cette perte en rentrant. Accueil que les parents font à cet aveu.

9. *La mort du vieux chien.* Devenu incapable de rendre aucun service, on a voulu le tuer. Vous vous y opposez. Il s'éteint lentement. Votre chagrin.

10. *Décrivez un jardin public :* les pelouses, les corbeilles de fleurs, les massifs d'arbustes, les grands arbres, les allées, les vieillards assis et qui son-

man l'encourage. Premier succès.

11. *La mare aux grenouilles.* Le lieu, les bords. Les herbes et les joncs. Les grenouilles peureuses sautent dans l'eau. Elles reviennent à la surface. Un pêcheur. Sa ligne, un chiffon rouge à l'hameçon.

12. *La découverte d'un nid.* Où? Comment? Vos observations discrètes. La crainte d'effaroucher les oiseaux. Les petits ont grandi. Le nid abandonné. Les hommes sont plus fidèles à leur maison.

13. *Jeanne n'a pas voulu laver la vaisselle.* Sa maman l'a fait. Le soir elle donne à Jeanne une assiette sale. Honte et repentir de Jeanne.

14. *Histoire d'une rose.* Elle naît, s'épanouit. On la cueille. On la met dans un vase. Elle se fane et s'effeuille.

15. *Décrivez un marché aux légumes :* le lieu, les étalages, les vendeurs, leurs cris, les acheteurs, les débats. Impressions dominantes : le mouvement, le bruit, les odeurs.

gent, les mères qui travaillent, les enfants qui jouent.

11. *La fête du papa.* La plus jeune enfant avait appris un compliment pour le réciter. Le moment venu elle l'a oublié; confuse, toute en larmes, elle se jette dans les bras de son père, qui sourit, la console et l'embrasse.

12. *Décrivez une scène de labour en automne :* le ciel gris, les arbres à demi dépouillés, les fils de la Vierge; un attelage à une charrue; le laboureur qui conduit; l'effort des chevaux; les paroles du laboureur, la terre qui s'ouvre, le sillon qui luit. Impression de force calme, de travail patient.

13. *Un enfant s'amuse à taquiner le chat de la maison.* Celui-ci le griffe. La mère arrive. L'enfant se plaint. Le langage de la mère.

14. *Décrivez l'arrivée du train en gare :* les voyageurs qui attendent, les employés pressés; le train annoncé; un grand bruit; ralentissement, arrêt; têtes aux portières.

15. *Dans une foire un propriétaire vante le vieux cheval dont il veut se défaire et lui attribue tant de qualités qu'un acheteur lui en offre dix fois sa valeur. Le propriétaire, intrigué, se demande si l'offre est sérieuse. L'acheteur éclate de rire : « Je suis, n'est-ce pas, aussi sincère que vous! »*

16. Racontez *une querelle d'enfants* suivie de la réconciliation. Le motif, la dispute, les menaces; un conciliateur; la paix; le jeu recommence.

17. Racontez *un acte de courage* dont vous avez été témoin : le cheval emballé, sa course folle, les passants se garent; des enfants dans la rue; un homme vigoureux se jette aux naseaux de l'animal; celui-ci maté se ralentit et s'arrête.

18. Au moment où elle se rencontre avec une autre, *une rivière lui raconte son histoire* : sa naissance au flanc d'une montagne, dans une fontaine. Son lit étroit; les herbes qui se penchent, les oiseaux qui boivent. Elle grossit. Les moulins, les barques. A travers la prairie. « Unissons-nous pour aller à travers le monde. »

19. *Le sac oublié*. Un de vos camarades a posé son sac d'écolier sur le bord de la route pour jouer plus à son aise. La pluie est venue. Il y songe enfin et retourne le chercher.

20. Description *d'un champ au moment des semailles*. La saison, le sol retourné, un attelage labourant, quelques oiseaux, le semeur, sa marche régulière, le mouvement de sa main. Espoir de récolte.

21. *Les laveuses à la*

16. *La poule et ses poussins*. Un chat survient. La poule alarmée fonce sur lui. Fuite du chat.

17. *Un charlatan* affirme que pour cinq francs il dit à chacun la maladie dont il est atteint ou menacé et les remèdes à prendre. Un naïf s'approche et reçoit un pli cacheté. Il l'ouvre et lit : « Naïveté. Remèdes : quelques expériences comme celle-là. »

18. Décrivez *le moulin sur la rivière* : une vieille et solide maison; une couche de farine sur le toit et les murs. Par côté une roue; l'eau qui se déverse; le bruit de l'eau et des meules.

19. *Un jeune campagnard*, après avoir passé quelques journées à la ville, revient plein d'admiration pour la vie qu'on y mène. Son père le détrompe et lui montre l'envers des beautés et des agréments de la ville.

20. *La chute des feuilles*. Les feuilles jaunies. Elles se détachent une par une en tournoyant. Coup de vent qui les fait tomber en pluie. Tapis roux sur les gazons, sur les chemins. Craquements secs sous les pieds.

21. *La pluie malen-*

rivière. Le lieu, le lavoir rustique, le linge frotté, l'eau savonneuse, les conversations.

22. *Lettre à un frère qui est au régiment* pour lui donner des nouvelles de la maison : la santé des parents, des frères et sœurs, les occupations du moment; la classe; on sera heureux de le revoir bientôt.

23. *Le train manqué.* Le voyageur s'attarde, se presse ensuite; en arrivant sur le quai, il voit le train qui s'éloigne. Sa mine. Les conséquences.

24. *L'oiseau envolé.* La cage restée ouverte. L'oiseau parti. Vos regrets. Après tout, il a eu raison!

25. *Un cultivateur a négligé de rentrer son blé.* Le prétexte. Un orage éclate, il grêle. Le blé perdu. Regrets. La leçon.

26. *Racontez votre premier essai de jardinage :* le coin de jardin qui vous avait été accordé; vos soins, vos peines, les résultats.

27. *Une mouche bourdonne* autour de la tête d'un cheval qui traîne un lourd fardeau. Ses moqueries : il est bien sot de se donner tant de mal! Que n'est-il libre comme elle!

contreuse. C'est un jour de congé. Déception au réveil. Projets de la veille irréalisables. Comment vous passez la journée.

22. *Une journée de neige* (soit à la ville soit à la campagne). Le ciel noir et bas; premiers flocons; ils fondent; peu à peu ils tiennent; nappe de blancheur; les chemins effacés; les reliefs adoucis. Féerie.

23. *Histoire d'une statue de neige.* Où elle a été faite. Comment on a procédé. Ce qu'elle représente. Admiration de l'œuvre. Le soleil vient; elle fond peu à peu.

24. *Racontez une maladie que vous avez eue.* Les premiers signes, la fièvre, l'inquiétude de vos parents, la visite du médecin, les remèdes; la convalescence.

25. *Le lapin évadé.* Un lapin est sorti de son clapier. Recherches. On l'aperçoit blotti dans le jardin. Efforts pour le prendre. Il rentre au gîte.

26. *Le bateau du marinier.* La forme allongée. Le bord au ras de l'eau. Le pont. La cabine avec sa fenêtre à rideaux blancs, les fleurs à l'entrée. Le marinier au gouvernail. Défilé des villages, traversée des villes.

27. *Racontez une partie de canotage* que vous avez faite. Imaginez un incident; par exemple, le bateau pris dans des herbes.

Elle s'écarte, un oiseau la tappe du bec.

28. Décrivez et racontez *la fête du village* : les baraques, ce qu'on y voit; les repas de famille; les habitants en toilette; les bals. Bruit, mouvement et joie.

29. Racontez *une agréable réunion de famille*. L'occasion, les invités, la table mise et fleurie; le repas succulent; les propos gais et affectueux; les jeux des enfants. On se sépare. Sentiments.

30. *Le travail du bûcheron*. La saison, le lieu; les coups de cognée au pied de l'arbre; la scie; il est sur le point de tomber; les cordes qui le tirent. Gare! L'ébranchage. Dur travail!

31. *Un orage se prépare*. Le ciel; l'inquiétude des hommes; ils se hâtent; les éclairs et le tonnerre; l'averse. Déjà passé! il n'y a pas trop de mal. Le ciel bleu lavé.

32. *Le cheval qui s'est abattu*. Il gît couché sur le flanc. Ses efforts pour se relever. Le conducteur

28. *Un bravache*. Un de vos camarades se vantait de toutes sortes d'actes imaginaires de bravoure. Un jour il voit un gros chien aboyant, montrant ses crocs; votre camarade se met à trembler et s'enfuit.

29. Décrivez *une belle nuit à la campagne* : les formes vagues dans l'obscurité; les lampes qui brillent au loin; une brise très légère; quelques bruissements dans les buissons; les étoiles qui scintillent dans le bleu foncé du ciel. Impression de calme et de mystère.

30. Racontez, en vous inspirant de la fable de La Fontaine « La laitière et le pot au lait », *une histoire de châteaux en Espagne*. Un billet de loterie. Peut-être le gros lot. Château à la campagne, maison à la ville. Une automobile. Le tirage a lieu. Le numéro n'est pas sorti.

31. Racontez *une promenade en forêt*. Le jour. Les compagnons. Le but : l'étang ou la clairière. Marche à travers les fourrés. Les oiseaux qui chantent. L'ombre lourde. La fatigue. L'arrêt et le déjeuner. Un léger somme. Retour par un autre chemin.

32. Racontez *une journée de fenaison*. Départ le matin. Aspect de la prairie. Les faucheurs. On étend le

l'excite. Ses sabots ferrés glissent sur le pavé. On le dételle. Il se relève.

33. *Un fils momentanément éloigné écrit à ses parents.* Ses regrets d'être loin d'eux; ses préoccupations : sont-ils en bonne santé? Lui se porte bien; mais il aspire au retour.

34. *On vous a conduit chez un horloger pour vous acheter une montre.* Le magasin; votre admiration; votre choix; votre satisfaction. Vous la tirez souvent de votre gousset.

35. *Racontez une veillée en famille.* La pièce, la lampe, le poêle, les personnes, ce que fait chacune. Bonheur calme. L'heure du coucher.

36. *Décrivez un site pittoresque dont vous avez gardé le souvenir.*

37. *Un enfant, rassasié, a jeté son pain.* Son père l'a vu, ramasse le pain et montre à l'enfant avec quelle légèreté il a agi.

38. *Un lourd chariot s'arrête, embourbé dans une ornière.* Le charretier patient encourage son cheval, pousse à la roue, mais en vain. Un moyen ingénieux : une planche dans l'ornière en avant

foin. Chaleur croissante. Le déjeuner à l'ombre d'un saule. Long repas. On met le foin en tas. On charge la voiture. Retour.

33. *Un soir d'été à la campagne.* Le soleil baisse. Le ciel devient plus bleu. Chaleur moins vive. Les ombres s'allongent. Les cultivateurs rentrent. Les cheminées des maisons fument.

34. *La rentrée du troupeau.* Le moment; les bêtes qui cheminent d'un pas lent et régulier. La porte de la cour ouverte. Elles vont droit à l'étable. Le berger.

35. *Lettre à un camarade de la campagne pour l'inviter à venir passer quelques jours à la ville.*

36. *Lettre à un camarade de la ville pour l'inviter à venir à son tour passer quelques jours à la campagne.*

37. *Un cultivateur demande de l'aide à son voisin pour la moisson.* Celui-ci refuse, prétextant qu'il n'a pas le temps. Bientôt il tombe malade. Le voisin à qui il a refusé de l'aider vient alors faire son ouvrage.

38. *La journée du laboureur.* Le lever de bon matin, Les soins donnés aux bêtes. Frugal déjeuner. Il part pour les champs avec ses chevaux et sa charrue. Travail ininterrompu sauf pour le repas de midi,

de la roue. Le chariot démarre.

39. Décrivez *un champ de blé en juin* : la nappe étendue; légères ondulations; les tiges grêles; les épis déjà lourds, d'un vert jaunissant. Quelques fleurs par dedans. Espoir.

40. *Lettre à un camarade, qui a quitté le village (ou la ville), pour lui donner des nouvelles de l'école.* On ne l'oublie pas; a-t-il aussi bonne mémoire? Les camarades partis. Les rangs à l'école. L'instituteur. On sera heureux de le revoir.

Le soir la tâche est faite. Bonne fatigue et fierté.

39. *Un jeune citadin, fier de sa force et de son adresse, prétend que les travaux des champs ne sont pas bien difficiles.* Ses hôtes le réveillent un matin à quatre heures pour l'emmenner faucher. Racontez le fait; décrivez ses efforts pour imiter les faucheurs. Son échec. Son humiliation. Il s'endort dans la prairie tombant de sommeil et de fatigue.

40. *Lettre d'un écolier qui vient d'obtenir le certificat d'études à un de ses anciens maîtres pour le lui annoncer et le remercier.*

Cours supérieur.

1. Décrivez *le battage du blé dans une ferme.* La machine dans la cour; son ronflement, la poussière qui vole, les batteurs poussiéreux et en nage, leur activité; le beau grain qui se déverse. Rude travail!

2. *Un riche propriétaire, pour arrondir son domaine, offre à un paysan de lui acheter un bon prix sa petite maison et le champ qui l'avoisine.* Racontez la proposition, la conversation et le refus du paysan.

3. Description de *la vendange.* Le départ en bande; la vigne aux feuilles jaunies. On coupe le raisin. On goûte aux grappes. Le raisin dans des hottes puis dans des cuves. Joie générale. Rentrée du soir.

4. *Lettre à un parent pour lui faire connaître la maladie puis la guérison d'un membre de la famille.*

5. *La première nuit de pension.* Le pensionnaire se trouve pour la première fois dans un dortoir, parmi des inconnus. Ses réflexions. Il se couche. Le sommeil vient tard. Son réveil et ses impressions.

6. *Un Français rentre en 1919 dans un village d'Alsace*

qu'il avait quitté à vingt ans pour faire son service militaire en France et où il n'avait jamais pu retourner. Faites le récit de son arrivée et des émotions qu'il éprouve en retrouvant sa maison, ses vieux parents et ses camarades d'enfance et en voyant le drapeau tricolore flotter à la mairie.

7. *Décrivez la mer déchaînée qui bat le rivage.* Les vagues énormes; leur crête écumeuse; leur élan sur les rochers, leur retraite; l'assaut sans cesse renouvelé. Le grand bruit sourd. Une barque dans le lointain.

8. *Le choix d'une profession.* Son importance. Précautions à prendre, renseignements à recueillir. Profession que vous choisirez.

9. *Des enfants, ayant vu passer un boiteux, s'amuse ensuite à l'imiter.* L'un d'eux tombe et se fait une entorse. Racontez l'incident et concluez.

10. *Quel est le livre qui vous a le plus intéressé.* Résumez-le brièvement et dites ce qui vous plaît en lui.

11. *Un forgeron a gagné le gros lot.* Il abandonne sa forge, vit en oisif. Peu à peu l'ennui vient et le regret de son métier. Il retourne voir son atelier et cause avec son successeur qui se plaint de la dureté du travail.

12. *Un jeune campagnard répond à la lettre d'un citadin qui lui a fait valoir les gros salaires et les agréments de la ville et qui l'a engagé à venir le rejoindre.*

13. *La cruche cassée.* En allant chercher de l'eau à la fontaine, vous avez donné un choc à la cruche, qui s'est cassée. Racontez le fait et peignez votre confusion.

14. *N'y a-t-il pas de pires malheurs que celui d'être pauvre?* Lesquels? (Infirmités, maladie, désaccord avec les siens, vice, etc.)

15. Racontez d'après vos souvenirs ou imaginez une promenade en mer : la barque et la voile; le matelot qui la conduit; un autre au gouvernail, le doux balancement sur les vagues; le vent qui gonfle la voile. La rive qui s'éloigne. Légère inquiétude. La collation. Le retour.

16. *Un bon camarade.* Est-ce toujours celui qui est le plus aimable et qui ne contredit jamais? Quelles sont les qualités que vous lui souhaitez?

17. *Un citadin revient voir le village qu'il a quitté autrefois* et où personne ne le reconnaît. Il passe devant la maison abandonnée et à demi ruinée, où il est né et où ont vécu ses parents. Faites ce récit en décrivant les lieux et en imaginant les sentiments du personnage.

18. *L'arc-en-ciel.* Comment et où il a apparu. Ses couleurs, sa beauté. Il disparaît. Réflexions.

19. *Un ouvrier dépensait tout son salaire au jour le jour, faisant même des dépenses inutiles. Il tombe malade.*

La gêne au logis. Les regrets qu'il éprouve et les résolutions qu'il prend.

20. Imaginez qu'un arbre, sur le point d'être abattu, demande grâce. Faites-le parler et faites répondre le bûcheron.

21. Un de vos camarades, qui habite loin, vient de perdre sa mère, que vous avez connue. N'ayant pu aller à l'enterrement, vous lui écrivez pour lui exprimer vos condoléances.

22. Un enfant fait des bulles de savon. Décrivez cet amusement, le plaisir qu'il éprouve à voir monter les bulles, sa déception chaque fois qu'une bulle crève.

23. Sentant sa fin proche, un vieux cultivateur, courbé sur son bâton, va revoir les champs qu'il a cultivés toute sa vie. Vous retracerez sa mélancolique promenade et ses émotions. Il revient à sa maison, l'enveloppe d'un long regard, s'assoit sur le seuil et meurt.

24. Un artisan, qui sent venu son dernier jour, se lève péniblement pour faire un tour dans son atelier, où son fils lui a succédé. Il revient, soutenu par lui, à son fauteuil, où, tout doucement, il s'éteint.

25. Expliquez cette maxime : *Il faut tourner sept fois sa langue dans sa bouche.* Dites dans quels cas et pourquoi elle est juste.

26. En entendant sonner la cloche du village, vous vous imaginez qu'elle chante son rôle parmi les hommes, ses sonneries joyeuses et ses glas de deuil.

27. Le sauvetage d'un oiseau blessé. Vous l'avez ramassé, soigné. Vous auriez voulu le garder. Il refuse de manger. Vous lui rendez la liberté.

28. Le travail est-il seulement une nécessité? Ne nous procure-t-il pas des joies et lesquelles?

29. Dans une maison d'Alsace on conservait, roulé et caché soigneusement au fond d'une armoire, un vieux drapeau français. Le 11 novembre 1918 on le tire de sa cachette, on le déroule avec émotion et on l'arbore à la fenêtre.

30. Le passage du facteur. Une mère, dont le fils est aux colonies, attendait depuis bien des jours une lettre de lui. Elle guettait le facteur. Une lettre enfin! Sa joie et son émotion en l'ouvrant. Elle la lit et la relit.

31. Expliquez ce proverbe : *Petit à petit l'oiseau fait son nid* et dites quelles applications on en peut faire.

32. Un jeu cruel. Le chat a guetté et pris une souris. Avant de la tuer il joue avec elle, feint de la laisser échapper, la retient. Racontez le fait.

33. Une excursion à bicyclette. Racontez-la en imaginant un incident.

34. On disait devant vous d'un orphelin : *Heureusement ses parents lui ont laissé de la fortune!* Commentez ces paroles.

35. *La première classe.* Dans un village alsacien redevenu français, un instituteur fait sa première classe. Racontez-la en essayant de vous représenter et de rendre les sentiments du maître et des élèves.

36. *La journée d'un chasseur.*

37. *Imaginez que, par un hasard, vous soyez tout à coup riche.* Qu'éprouveriez-vous? Comment vous comporteriez-vous?

38. *Un voyage en chemin de fer.* En le racontant, vous essayerez de reproduire vos observations et vos impressions.

39. *Une hirondelle revenue avec le printemps raconte son voyage à un moineau et le plaint d'être aussi sédentaire.*

40. *Faites un tableau du bonheur tel que vous vous le représentez.*

HISTOIRE

Partageant l'histoire en tranches successives et en réservant une à chaque cours, il n'est pas douteux que le programme officiel n'en permette une étude plus attentive et plus intéressante. Mais ces sérieux avantages risquent d'être contrebalancés par un inconvénient : on apprend l'histoire non pas seulement pour l'intérêt momentané que présente le déroulement des faits, mais aussi pour la savoir et la retenir; or elle ne peut être sue et retenue que grâce à des revisions fréquentes et assez prolongées. C'est pourquoi avant d'aborder le programme du COURS ÉLÉMENTAIRE deuxième année (d'ailleurs assez restreint) nous n'avons pas hésité à ménager un retour sur la période précédemment étudiée et à lui réserver tout le premier trimestre. La matière étant beaucoup moins vaste, nous avons estimé qu'un mois de revision du programme du cours élémentaire deuxième année suffirait comme introduction à celui du COURS MOYEN première année. Mais l'étendue de celui-ci nous obligeait à attribuer trois mois à sa revision au début de la deuxième année.

Si, à ces revisions de liaison, au commencement de chaque année, on ajoute les revisions de fin d'année, auxquelles nous affectons toujours le dernier mois, on reconnaîtra que, tout en respectant le programme officiel, en en conservant les grands avantages, nous prenons toutes les précautions nécessaires pour que la conservation de l'acquis de chaque année soit assurée.

La matière du COURS SUPÉRIEUR est particulièrement vaste et touffue, surtout pour la 2^e année, puisqu'elle comprend l'histoire de France (cette histoire qu'on n'aura pas mis moins de quatre années à parcourir antérieurement), l'histoire ancienne et l'histoire générale pour autant du moins que celle-ci est liée à la nôtre. A en juger superficiellement, il semblerait qu'on retombe ici en plein dans les errements contre lesquels on a voulu réagir. Ce ne serait vrai que si les maîtres avaient la prétention d'y faire reparaître tous les faits étudiés au cours élémentaire et au cours moyen. Tel n'est point l'esprit du programme : il s'agit là d'une revision et d'une revision à grands traits, d'une sorte de généralisation destinée à permettre à l'esprit de l'élève du cours supérieur de s'orienter de plus haut et dans un plus large horizon. On voudra donc bien ne pas s'étonner des lacunes qu'on pourra facilement observer dans notre programme; nous avons dû nous borner et nous conseillons aux maîtres de se borner, dans ce cours, à l'essentiel. Mais encore ces vues d'ensemble ne doivent-elles pas être des généralités verbales. Elles doivent s'ordonner

autour des faits dominants et bien choisis, que nous nous sommes appliqués à déterminer.

Dans les différents cours, nous avons fait une part étendue à la civilisation, au mouvement des idées et particulièrement aux lettres, aux arts et aux sciences. Ce sont des leçons difficiles. Trop souvent on se borne à une énumération d'écrivains, d'artistes ou de savants, enseignement de noms sans grande signification. Il vaut mieux citer moins d'écrivains et dire ce qu'ils ont fait, lire quelques textes caractéristiques qui permettent aux élèves de garder d'eux un souvenir plus substantiel. Pour les savants, il faut dire exactement leurs découvertes et en bien marquer les conséquences, qu'il s'agisse d'un Pascal et de la pression atmosphérique, d'un Papin et de la force élastique de la vapeur, d'un Lavoisier et de la composition de l'air. Quant aux artistes, ce qu'on en dit est vain si on n'a pas à sa disposition un bon choix de vues, de gravures reproduisant leurs œuvres, si on n'est pas pourvu d'un album historique illustré ou, ce qui vaut mieux encore, si on ne peut pas conduire les élèves visiter les musées et les monuments. Il nous paraît indispensable qu'au moins les maîtres aient en mains les beaux manuels destinés aux lycées, aux écoles normales, où ils trouveront avec d'utiles illustrations, les traits et anecdotes, les détails, pour tout dire, sans lesquels l'enseignement historique reste un pauvre schéma, sans vie, sans intérêt et non pas sans danger.

S'il faut, en effet, être sobre de faits et surtout de dates (et nous nous sommes en cela encore fidèlement inspirés des instructions officielles), il faut que ces faits ne restent pas décharnés, dépouillés de toutes les circonstances, de toutes les particularités qui les font comprendre et qui les font revivre. L'enseignement historique doit être essentiellement narratif et à l'école primaire plus que partout ailleurs.

Ayant en vue surtout une répartition mensuelle et hebdomadaire des questions, il ne nous était pas possible, nous n'avions pas l'espace nécessaire, d'indiquer pour chacune le plan et la matière. Pourtant nous avons généralement mentionné les faits principaux et essayé par là d'esquisser l'orientation des leçons. Il restera aux maîtres à adapter cette répartition et ces indications à leur classe et, par exemple, à donner un peu plus de temps et d'importance aux sujets qui se rattachent à quelques grands souvenirs locaux.

Il est bien évident qu'en Bourgogne il doit être fait à l'histoire de la seconde maison ducale et de ses États, ainsi qu'à l'art bourguignon, une place dont nous ne pouvions pas disposer dans ce programme général. Qu'il s'agisse de la Lorraine ou de l'Alsace, de la Bretagne ou de la Savoie, ou encore de mainte autre province, de Paris pour les Parisiens, de Lyon pour les Lyonnais, de Bordeaux pour les Bordelais, etc., il y a à rappeler de notables événements dont nous n'avons pu faire mention mais par où se nouent l'une à l'autre l'histoire locale et l'histoire nationale.

RÉPARTITION

Cours élémentaire.

OCTOBRE

1^{re} année.

1. *La Gaule. Limites, aspects, frontières.*

2. *Les Gaulois. Organisation, mœurs, croyances. Leur esprit d'aventure.*

3. *La conquête romaine. César et Vercingétorix. (58-50) Chute d'Alésia.*

4. *La Gaule romaine. Villes, monuments. La langue.*

2^e année.

Revision. — 1. Les hommes préhistoriques. La Gaule et les Gaulois. La conquête romaine (58-50). Le christianisme.

2. *Les invasions. Les Francs. Mérovée. Clovis. Sa conversion (496).*

3. *Les Maires du Palais. Charlemagne. Ses conquêtes.*

4. *Charlemagne empereur (800). Son administration et son rôle civilisateur.*

NOVEMBRE

1. *La Gaule chrétienne. Les martyrs de Lyon, Saint Martin.*

2. *Les invasions germaniques : Wisigoths, Burgondes, Francs.*

3. *Attila et les Huns. Mérovée à la bataille de Châlons-sur-Marne (451).*

4. *Clovis. Ses victoires, son royaume, sa conversion (496).*

Revision. — 1. Démembrement de l'Empire de Charlemagne. Traité de Verdun (843). Les invasions normandes.

2. *La féodalité. Vassaux et suzerains; nobles et non-nobles. Le château féodal. La vie seigneuriale. Les expéditions.*

3. *Bourgeois, vilains et serfs. L'Église; les Croisades.*

4. *Les communes. L'art du Moyen âge : les cathédrales.*

DÉCEMBRE

1. *Rois mérovingiens. Partages. Maires du Palais. Charles Martel à Poitiers (732).*

Revision. — 1. Les premiers Capétiens (987). Leur domaine. Leurs luttes contre les seigneurs.

2. *Charlemagne et ses conquêtes.*

3. *Charlemagne empereur* (800). Son empire; son administration.

4. *Démembrement de l'empire de Charlemagne.* Traité de Verdun (843). Les trois royaumes.

2. *Progrès du pouvoir royal sous Philippe Auguste, Saint Louis et Philippe le Bel.*

3. *Premières luttes contre l'Angleterre.* Confiscation de la Normandie. Bouvines (1214).

4. *La Guerre de Cent ans* (1328-1453). Jeanne d'Arc : son supplice (30 mai 1431).

JANVIER

1. *Les invasions normandes.* Siège de Paris. Le duché de Normandie (912).

2. *La féodalité* : morcellement de l'autorité et du territoire. Les fiefs à vie, puis héréditaires.

3. *Le château féodal* : plan, aspect, défense. Montrer des vues.

4. *Les nobles.* La vie seigneuriale. La chevalerie.

1. *Les ducs de Bourgogne.* Leurs États.

2. *Louis XI* (1461). Son caractère. La nouvelle féodalité.

3. *Louis XI et Charles le Téméraire.* Entrevue de Péronne.

4. *Gouvernement de Louis XI.* Ses conseillers. Ses acquisitions territoriales.

FÉVRIER

1. *Les bourgeois, les vains et les serfs.* Misère, famines, pestes.

2. *L'Église,* les monastères, la trêve de Dieu.

3. *Les premiers Capétiens* (987). Les grands fiefs.

4. *Les expéditions féodales.* Conquête de l'Angleterre par les Normands (1066).

1. *La régence d'Anne de Beaujeu.* La guerre folle.

2. *Les guerres d'Italie* : Charles VIII et le royaume de Naples. Louis XII et le Milanais.

3. *François I^{er} à Mari-gnan* (1515). Lutte contre Charles-Quint. Pavie et le traité de Madrid (1526).

4. *Henri II.* Acquisition des Trois Evêchés (1552). Traité de Cateau-Cambrésis.

MARS

1. *Les Croisades.* La 1^{re} croisade. Prise de Jérusalem (1099).

2. *Les Communes.* Exemple : la commune de Laon.

3. *La France et l'Angleterre.* La dot d'Eléonore d'Aquitaine portée à l'Angleterre.

4. *Philippe Auguste.* Confiscation de la Normandie et autres provinces. Bouvines (1214). Paris sous Philippe Auguste. L'Université.

1. *Grandes inventions.* La poudre à canon, la boussole. Conséquences.

2. *L'imprimerie.* Les premiers livres. La peinture à l'huile.

3. *Les grandes découvertes :* Vasco de Gama au Cap de Bonne-Espérance; Christophe Colomb en Amérique (1492); Magellan dans le Pacifique.

4. *La Renaissance.* Influence des guerres d'Italie. La vie de cour en France.

AVRIL

1. *Saint Louis.* Lutte contre l'Angleterre. Ses croisades et sa mort (1270).

2. *Philippe le Bel.* Lutte contre les Flamands. Courtray.

3. *Philippe le Bel et la papauté.* Les États généraux (1302). Les papes à Avignon.

4. *Accroissement du pouvoir royal.* Les baillis. Les légistes. Emancipation des serfs.

1. *L'art français de la Renaissance.* Vues de châteaux et d'hôtels.

2. *Les grands écrivains de la Renaissance.* Du Bellay et Ronsard. Rabelais et Montaigne.

3. *La Réforme.* Comment elle est née en Allemagne. Luther. Révolte contre l'Église romaine.

4. *Calvin à Genève.* Première persécution contre les protestants en France

MAI

1. *Origine de la guerre de Cent Ans.* La vacance du trône (1328). La loi salique.

2. *Défaite de Crécy* (1346). Perte de Calais. Défaite de Poitiers. Étienne Mar-

1. *Les guerres de religion.* Les chefs catholiques : les Guises. Les chefs protestants : Bourbon, Condé, Coligny.

2. *Essais de conciliation* Michel de l'Hôpital et la tolérance. Catherine de

cel et les États généraux (1356).

3. *Charles V et Duguesclin*. Nouvelle méthode de guerre.

4. *Charles VI*. Armagnacs et Bourguignons. Azincourt. Traité de Troyes (1420).

Médis et la politique de bascule.

3. *Les excès et les dévastations*. La Saint-Barthélemy (1572).

4. *La Ligue*. Assassinats d'Henri de Guise, puis d'Henri III. Les appels à l'étranger : Espagne, Angleterre.

JUIN

1. *Le roi de Bourges*. Jeanne d'Arc. Son enfance.

2. *La mission de Jeanne*. Jeanne à Chinon. Délivrance d'Orléans (1429). Couronnement du roi à Reims.

3. *L'échec devant Paris*. Jeanne prise à Compiègne. Son procès, sa mort (30 mai 1431).

4. *Fin de la Guerre de Cent Ans* (1453). Charles VII et ses institutions : armée permanente, taille perpétuelle.

1. *Avènement d'Henri IV* (1589). Il reconquiert son royaume. Arques, Ivry. Son abjuration et son entrée dans Paris.

2. *La pacification*. L'Édit de Nantes (1598).

3. *Lutte contre l'Espagne*. Les projets d'Henri IV. Sa mort (1610).

4. *Henri IV et Sully*. Progrès dans les finances. Encouragements à l'agriculture et à l'industrie. Les routes. Le premier canal.

JUILLET

Revision. — 1. *La Gaule*. Les Romains en Gaule. Clovis, Charlemagne.

2. *La féodalité, les Croisades, les Communes*.

3. *Accroissement du domaine royal et du pouvoir royal*.

4. *La Guerre de Cent Ans*.

1. *Louis XI et Charles le Téméraire*.

2. *Rivalité de la France et de la Maison d'Autriche*.

3. *Les Grandes découvertes. La Renaissance et la Réforme*.

4. *Les guerres de religion. La pacification et l'œuvre d'Henri IV*.

Cours moyen.

OCTOBRE

1^{re} année.

Revision. — 1. *La Gaule. La conquête romaine. Clovis, Charlemagne. La société féodale. Les Croisades. Les Communes.*

2. *Rivalité de la France et de l'Angleterre de 1066 à 1453.*

3. *Louis XI. Les guerres d'Italie. Les grandes inventions et les grandes découvertes. La Renaissance.*

4. *La Réforme. Les guerres de religion. Henri IV.*

2^e année.

Revision. — 1. *Louis XIII et Richelieu. Mazarin. Louis XIV et son siècle. Guerres et traités du XVII^e siècle.*

2. *Louis XV et Louis XVI. Les lettres, les arts, les sciences, la philosophie. Guerres et traités du XVIII^e siècle.*

3. *La Révolution jusqu'au Consulat.*

4. *Le Consulat et l'Empire. Chute de Napoléon.*

NOVEMBRE

1. *Louis XIII et Richelieu. Lutte contre les protestants : la paix d'Alais (1629). Lutte contre les Grands.*

2. *Lutte contre la Maison d'Autriche. Les revers. L'Année de Corbie. Les succès. Rocroy (1643). Conquête de l'Alsace. Traités de Westphalie (1648).*

3. *Fin de la Guerre contre la Maison d'Autriche. Traité des Pyrénées (1659). Le mariage du roi.*

4. *La Régence d'Anne d'Autriche. Mazarin et la Fronde. État de la France.*

1. *La Restauration (1814-1815). La Charte. Les partis.*

2. *Louis XVIII. La Terreur blanche. La Chambre introuvable.*

3. *Richelieu, Decazes et le gouvernement libéral. Assassination du duc de Berry. Villèle et la réaction.*

4. *Charles X. Les lois de réaction. Ministère Polignac. Les ordonnances. Les journées de juillet (27, 28 et 29 juillet 1830).*

DÉCEMBRE

1. *Louis XIV. Gouvernement personnel (1661). L'homme. Les institutions de la monarchie absolue.*

1. *Politique extérieure de la Restauration. Expéditions d'Espagne, de Grèce d'Alger (1830).*

2. *L'œuvre administrative* : Colbert, finances, agriculture, industrie, commerce, marine, colonies.

3. *L'œuvre administrative* : Louvois et l'armée. Vauban et les fortifications.

4. *Les guerres de Louis XIV*. Guerre de Dévolution et traité d'Aix-la-Chapelle (1668). Guerre de Hollande et traité de Nimègue (1678).

2. *La monarchie de Juillet*. La nouvelle Charte. Louis-Philippe.

3. *Les partis*. Les conspirations et les émeutes. Casimir Périer, Thiers.

4. *Le ministère Guizot* (1840) et la résistance. Les banquets réformistes. La révolution (24 février 1848).

JANVIER

1. *Politique religieuse*. Révocation de l'Edit de Nantes (1685). Les Chambres de réunion.

2. *La guerre de la ligue d'Augsbourg* : traité de Ryswick (1697). La guerre de succession d'Espagne. Traité d'Utrecht (1713).

3. *La Cour*. Les châteaux : Versailles. Les dernières années. Mort de Louis XIV (1715).

4. *Les lettres, les arts, les sciences* du siècle de Louis XIV.

1. *Politique extérieure de la monarchie de Juillet* : l'indépendance belge; la question d'Orient.

2. *La conquête de l'Algérie* (1830-1848). L'occupation restreinte et l'occupation étendue. Lutte contre Abd-el-Kader.

3. *L'œuvre intérieure de la monarchie de Juillet*. Grandes lois : instruction, chemins vicinaux, chemins de fer. Progrès économiques.

4. *Les lettres, les arts et les sciences* sous la Restauration et la monarchie de Juillet.

FÉVRIER

1. *Minorité de Louis XV*. La Régence. Les affaires financières.

2. *La politique extérieure*. Guerre de la suc-

1. *La seconde République*. Le Gouvernement provisoire (1848) et l'Assemblée constituante. La question sociale et les journées de Juin.

2. *La Constitution de 1848*. L'élection du Prince

cession d'Autriche et traité d'Aix-la-Chapelle (1748). Guerre de sept ans et traité de Paris (1763). Acquisition de la Lorraine et de la Corse.

3. *La perte de notre domaine colonial.* Duplex aux Indes et Montcalm au Canada.

4. *Louis XVI* (1774). Le déficit. Turgot et les tentatives de réformes. La guerre de l'indépendance américaine et le traité de Versailles (1783).

Louis-Napoléon. L'Assemblée législative.

3 *Conflit entre l'Assemblée et le Président.* Le Coup d'Etat (2 décembre 1851). Le rétablissement de l'Empire (1852).

4. *L'Empire autoritaire.* L'Empire libéral (1860). L'opposition et ses progrès.

MARS

1. *Les lettres, les arts et les sciences au XVIII^e siècle.* Les philosophes.

2. *Causes de la Révolution.* Necker et la convocation des États généraux (5 mai 1789). La question du vote par ordre ou par tête.

3. *La Constituante.* Les grandes journées : 20 juin, 14 juillet, 4 août 1789, 14 juillet 1790, 20 juin 1791.

4. *La Constitution de 1791.* La Déclaration des droits de l'homme et du citoyen. Les réformes administratives, financières, judiciaires, religieuses, etc.

1. *L'œuvre économique du second Empire.* Canal de Suez. Les grands travaux de Paris. Les institutions de crédit et de prévoyance.

2. *La guerre de Crimée.* Traité de Paris (1856). *La guerre d'Italie.* L'expédition du Mexique.

3. *La guerre franco-allemande de 1870.* Ses causes : l'ambition prussienne. La dépêche d'Ems. L'Allemagne se joint à la Prusse. L'Autriche s'abstient.

4. *Premiers revers.* Investissement de Metz. Capitulation de Sedan (2 septembre 1870).

AVRIL

1. *La Législative* (1^{er} octobre 1791). Déclaration de guerre à l'Autriche (20 avril 1792). La France envahie. Les journées du 20 juin, du 10 août et les massacres de septembre, Valmy (20 septembre).

2. *La Convention* (20 septembre 1792). Les partis. Procès et exécution de Louis XVI. Chute des Girondins. La Terreur. Le 9 Thermidor.

3. *La guerre de Vendée*. La lutte contre l'Europe. Carnot. Les conquêtes. Les traités de Bâle (1795).

4. *L'œuvre intérieure de la Convention*. La Constitution de l'an III.

1. *Chute de l'Empire* (4 septembre 1870) et gouvernement de la Défense nationale. Gambetta à Tours. Les armées.

2. *Capitulation de Metz*. Siège et capitulation de Paris. Le roi de Prusse empereur d'Allemagne.

3. *L'Assemblée de Bordeaux*. La Commune. Le traité de Francfort (10 mai 1871). Ses clauses.

4. *La Troisième République*. Thiers et la libération du territoire. La Constitution de 1875.

MAI

1. *Le Directoire* (1795-1799). Les Coups d'Etat. La crise financière. Relâchement des mœurs.

2. *La campagne d'Italie* et la campagne d'Allemagne. Le traité de Campo-Formio (1797).

3. *La campagne d'Égypte*. La 2^e coalition. Le 18 Brumaire (9 novembre 1799).

4. *Le Consulat*. Guerre contre l'Autriche. Traité de Lunéville. Paix d'Amiens (1802).

1. *Tentative réactionnaire du 16 mai* (1877). Affermissement de la République (1879).

2. *Les lois sociales et les lois scolaires* de la III^e République.

3. *La colonisation française* sous la III^e République. Tunisie, Indo-Chine, Madagascar, Soudan, Congo, Maroc.

4. *Les lettres, les arts et les sciences* pendant la seconde moitié du XIX^e siècle.

JUIN

1. *Les institutions du Consulat* : administration préfectorale, Code civil,

1. *La Grande Guerre* (3 août 1914). Ses causes. Le militarisme prussien et

Concordat, Légion d'honneur.

2. *L'Empire* (1804). Les guerres et les victoires. Traité de Tilsitt (1807). Le blocus continental. Ses effets sur l'industrie française. La tyrannie de Napoléon.

3. *Les revers. Campagne de Russie*. Soulèvement des peuples (Espagne, Allemagne). Campagne de France et chute de Napoléon (1814).

4. *Napoléon à l'Île d'Elbe*. Première Restauration. Les Cent jours (1815). Waterloo (18 juin 1815). Napoléon à Sainte-Hélène. Retour des Bourbons. Traité de Paris (1814-1815).

l'impérialisme allemand. Nos alliés.

2. *L'invasion du territoire*. La victoire de la Marne (6-13 septembre 1914).

3. *La guerre de tranchées*. Verdun (1916). La Somme (1916). Les offensives allemandes de 1918.

4. *L'offensive générale des Alliés* et la victoire. L'armistice (11 novembre 1918). Le traité de Versailles (28 juin 1919). L'Alsace-Lorraine recouvrée. L'empire d'Autriche disloqué. La Société des Nations.

JUILLET

Revision. — 1. Louis XIII et Richelieu. Mazarin. Louis XIV. Sa politique. Son siècle.

2. *Louis XV et Louis XVI. Les lettres, les arts, les sciences au XVIII^e siècle. Les philosophes.*

3. *La Révolution jusqu'au Consulat.*

4. *Le Consulat et l'Empire. Chute de Napoléon.*

1. *La Restauration et la monarchie de Juillet. Les lettres, les arts, les sciences.*

2. *La seconde République et le second Empire. La guerre de 1870-1871.*

3. *La Troisième République. Œuvre législative. Expansion coloniale. Les lettres, les arts et les sciences.*

4. *La Grande Guerre (1914-1918). Le traité de Versailles.*

Cours supérieur.

OCTOBRE

1^{re} année.

1. *La Gaule*. Les hommes préhistoriques. Les Gaulois. La conquête romaine (58-50). Le christianisme.

2. *Les Mérovingiens*. Les invasions. Les Francs. Mérovée. Clovis. Sa conversion (496). Les Maires du Palais. L'invasion des Arabes.

3. *Charlemagne*. Ses conquêtes. Son couronnement (800). Son administration. Démembrement de son empire. Traité de Verdun (843). Les invasions normandes.

4. *La Féodalité*. Nobles et non nobles. Vassaux et suzerains. Le château féodal. La vie seigneuriale. Les expéditions.

2^e année.

1. *L'Égypte*. Le Nil. Les capitales : Memphis et Thèbes. La civilisation, la religion; le culte des morts. Les monuments. L'écriture.

2. *Les Juifs*. La Palestine. Les Patriarches. Moïse et la Loi. Les Rois : David et Salomon. La captivité de Babylone. Les prophètes. La conquête romaine. La dispersion. La Bible et la religion.

3. *La Grèce*. Le pays. Athènes et Solon; Sparte et Lycurgue. Les guerres médiques (v^e siècle). Rivalité d'Athènes et de Sparte. Philippe et Démosthène. Alexandre. Ses conquêtes. Son empire. Le démembrement (iv^e siècle).

4. *La civilisation grecque*. La colonisation. La religion. Les arts. La vie dans la cité. Le siècle de Périclès.

NOVEMBRE

1. *Bourgeois, vilains et serfs*. Les communes. L'Église. L'art du moyen âge; les cathédrales.

2. *Les premiers Capétiens* (987). Leur domaine. Leurs luttes contre les seigneurs. Les Croisades (1095-1270).

1. *La fondation légendaire de Rome* (753). *La république*. Conquête de l'égalité civile et politique. La religion romaine. La conquête de l'Italie. Les guerres puniques. Chute de Carthage (201).

2. *César et la dictature*. *Auguste et l'Empire*. Le siècle d'Auguste. Les Antonins. Partage de l'Empire (395). Chute de l'Empire d'Occident (476).

3. *Premières luttes contre l'Angleterre.* Philippe Auguste : Bouvines (1214), Saint Louis. Philippe le Bel. Progrès du pouvoir royal. Les premiers États Généraux (1302). Affranchissement des serfs.

4. *La Guerre de Cent ans* (1328-1453). Ses causes. Les revers sous Philippe VI et Jean le Bon : Crécy (1346) ; Perte de Calais. Les États généraux de 1356. Etienne Marcel. Charles V et Du-guesclin.

3. *La colonisation romaine en Gaule. La conquête de la Gaule par les Romains* (58-50 avant J.-C.). La civilisation gallo-romaine. Les écoles, les monuments, les routes.

4. *La naissance du christianisme.* Ses progrès dans le monde romain. Les persécutions. Sa pénétration en Gaule et en Germanie.

DÉCEMBRE

1. *Suite de la Guerre de cent ans.* Charles VI. Les Armagnacs et les Bourguignons. Azincourt (1415). Le Traité de Troyes (1420). Mission de Jeanne d'Arc. Sa mort (1431). Délivrance de la France. Administration de Charles VII.

2. *Les grandes inventions et les grandes découvertes.* Louis XI et Charles le Téméraire. Les guerres d'Italie. François I^{er} à Marignan. (1515).

3. *Rivalité de la France et de la maison d'Autriche.* François I^{er}, Henri II. Acquisition des Trois Évêchés (1552). La Renaissance.

4. *La Réforme.* Les guerres de religion. Henri IV (1589). L'Édit de Nantes (1598). Sully et la restauration de la France. Mort de Henri IV (1610).

1. *Les Germains.* Leurs mœurs. Les invasions barbares. Les Wisigoths, les Burgondes, les Francs. Les Huns repoussés.

2. *Clovis. Ses conquêtes.* Alliance avec l'Église. La royauté mérovingienne. Sa décadence.

3. *Charlemagne.* L'Empire franc (800). Son démembrement. Le traité de Verdun (843). Les trois royaumes.

4. *Le régime féodal.* Les grands fiefs. Condition des personnes. Les châteaux, les villes, les campagnes.

JANVIER

1. *Louis XIII et Richelieu.* Lutte contre les grands, contre les protestants. Lutte contre la maison d'Autriche. Louis XIV (1643). La régence. Mazarin et la Fronde. Traités de Westphalie (1648) et des Pyrénées (1659).

2. *Le gouvernement personnel de Louis XIV* (1661). Les grands ministres : Colbert, Louvois. L'administration. La révocation de l'Édit de Nantes (1685).

3. *La politique extérieure de Louis XIV.* Les guerres, les traités. Les agrandissements de la France. Mort de Louis XIV (1715).

4. *Le siècle de Louis XIV.* La cour. Les lettres, les arts et les sciences.

1. *Les invasions normandes.* Siège de Paris. Le duché de Normandie (912). Conquête de l'Angleterre par les Normands (1066).

2. *Les Croisades.* 1^{re} Croisade et royaume de Jérusalem (1099). 4^e Croisade et prise de Constantinople (1204). Résultats des Croisades.

3. *L'Église au moyen âge.* Les monastères. Lutte du Pape et de l'Empereur. Grégoire VII; l'Empereur à Canossa (1077). Philippe le Bel et Boniface VIII; les papes à Avignon.

4. *Progrès du pouvoir royal sous les Capétiens.* Les Communes. Philippe Auguste. Paris et l'Université. Croisade des Albigeois. Saint Louis. Philippe le Bel et les légistes.

FÉVRIER

1. *Louis XV.* La régence et les affaires financières. La politique extérieure; les guerres, les traités. Perte de notre empire colonial. Le mauvais gouvernement de Louis XV.

2. *Les lettres, les sciences et les arts au XVIII^e siècle.* Les philosophes.

Louis XVI et les essais de

1. *Première rivalité de la France et de l'Angleterre.* La dot d'Éléonore d'Aquitaine. Confiscation des possessions anglaises en France (sauf la Guyenne) par Philippe Auguste (1204). Saint Louis et le traité d'Abbeville : les restitutions. Lutte sous Philippe le Bel.

2. *La Guerre de Cent ans.* Ses causes. Crécy (1346). Perte de Calais (1347). Poitiers (1356). Les États

réformes. Turgot et Necker. La guerre d'Amérique et le traité de Versailles (1783).

3. *Les causes de la Révolution*. La réunion des États Généraux (5 mai 1789). Les grandes journées. L'Assemblée constituante (1789-1791). Son œuvre : la constitution, les réformes.

4. *La Législative* (1791-1792). La déclaration de guerre. La France envahie. Les journées de juin, d'août et de septembre. La déchéance du roi (10 août 1792). La Convention (20 septembre 1792). Proclamation de la République.

généraux de 1356; Étienne Marcel. Le traité de Brétigny. Charles V et Duguesclin. Charles VI; alliance du duc de Bourgogne et de l'Angleterre. Azincourt (1415). Traité de Troyes (1420). Jeanne d'Arc et l'expulsion des Anglais.

3. *Les grandes inventions et les grandes découvertes*. Les colonies espagnoles en Amérique.

Louis XI et la féodalité vaincue.

4. *La Renaissance en Italie*. Les guerres d'Italie. *La Renaissance en France* : les lettres et les arts, particulièrement l'architecture.

MARS

1. *La Convention* (suite). Procès et exécution de Louis XVI. Les Girondins et les Montagnards. Soulèvement de la Vendée. La Terreur. Le 9 thermidor.

2. *La guerre contre l'Europe*. Traités de Bâle (1795). L'œuvre de la Convention. Constitution de l'an III.

3. *Le Directoire* (1795-1799). Les difficultés financières et politiques. La campagne d'Italie. Traité de Campo-Formio (1797).

La campagne d'Égypte. Le 18 Brumaire (1799).

1. *La Réforme en Allemagne, en Suisse, en Angleterre, en France*. Ses principaux caractères religieux. Son aspect politique.

2. *Les guerres religieuses en France*. Catholiques et protestants; les essais de conciliation, le parti des politiques. Les appels à l'étranger, à l'Angleterre et à l'Espagne. L'édit de Nantes (1598).

3. *La guerre de Trente ans*. Les traités de Westphalie (1648) et des Pyrénées (1659). Les acquisitions françaises. L'affaiblissement de l'Empire et de l'Espagne.

4. *Le Consulat*. Ses institutions. Guerre contre l'Autriche. Traités de Lunéville et d'Amiens (1802). Le Consulat à vie. L'Empire (1804).

4. *Établissement de la monarchie absolue en France* : Henri IV, Richelieu, Mazarin, Louis XIV. Les organes de la monarchie ; les Conseils ; le Conseil d'État ; les ministres et les secrétaires d'État. Les intendants.

AVRIL

1. *Napoléon I^{er}*. Les guerres. Les traités. L'Empire en 1811. Les revers. L'abdication. Le séjour à l'île d'Elbe. Les Cent-Jours. Chute définitive (1815).

2. *La Restauration*. La Charte. Les traités de Paris (1814-1815). La Terreur blanche. Louis XVIII et Charles X. Expéditions d'Espagne, de Grèce et d'Alger.

3. *La révolution de Juillet* (1830). Louis-Philippe. La nouvelle Charte. Le gouvernement intérieur. Le ministère Guizot. La politique extérieure ; la conquête de l'Algérie (1830-1848).

4. *L'œuvre de la monarchie de Juillet*. Progrès économiques. Les lettres, les arts et les sciences sous la Restauration et la monarchie de juillet.

1. *Les deux révolutions d'Angleterre* (1648-1688). La Grande Charte (1215). Le Parlement. Charles I^{er}. Cromwell. Restauration. Fuite de Jacques II.

2. *Les guerres de Louis XIV*. Les traités : Aix-la-Chapelle (1668), Nimègue (1678), Ryswick (1697), Utrecht (1713). Les agrandissements territoriaux : Flandre, Franche-Comté, Strasbourg.

3. *Le siècle de Louis XIV*. Les lettres, les arts, les sciences. La Cour.

4. *Rivalité coloniale de la France et de l'Angleterre au XVIII^e siècle*. Le Canada, les Indes. Le traité de Paris (1763). Le mauvais gouvernement de Louis XV.

MAI

1. *La révolution de février* (1848) et la seconde République (1848-1852). La question sociale. L'élection présidentielle. Le coup d'État (2 décembre 1851).

1. *Formation de la puissance prussienne* : le Grand Électeur. Frédéric II dans la guerre de succession d'Autriche et dans la guerre de Sept ans.

2. *Le second Empire* (1852-1870). L'Empire autoritaire et l'Empire libéral. Les guerres. Les progrès économiques.

3. *La guerre franco-allemande* (1870-1871). Ses causes. Les revers. Chute de l'Empire (4 septembre 1870). Le Gouvernement de la Défense nationale. La Commune. Le traité de Francfort (10 mai 1871).

4. *La troisième République*. La libération du territoire. La Constitution de 1875. Tentative de coup d'Etat (16 mai 1877). La République triomphante.

La puissance russe : Pierre le Grand; ses réformes; fondation de Saint-Pétersbourg. Élisabeth et Catherine II.

2. *Les idées françaises et le mouvement libéral en Europe au XVIII^e siècle*. Les sciences et les arts. La guerre d'indépendance américaine et le traité de Versailles (1783).

3. *La Révolution*. Ses causes. Les Assemblées révolutionnaires (1789-1799). Les grandes journées. Les constitutions. La lutte contre l'Europe.

4. *Le Consulat et l'Empire*. Les institutions. Les guerres. Le traité de Presbourg et la suppression de l'Empire d'Allemagne (1805). Les États vassaux. Le Blocus continental. Chute de Napoléon (1814). Les Cent Jours (1815). Le Congrès de Vienne. La Sainte-Alliance.

JUIN

1. *L'œuvre de la troisième République*. Les lois scolaires et les lois sociales. La colonisation.

2. *Les lettres, les arts et les sciences pendant la seconde moitié du XIX^e siècle*.

1. *La Restauration* (1814) et la Monarchie de Juillet (1830). Indépendance de la Grèce et de la Belgique. Emancipation des colonies espagnoles de l'Amérique du Sud.

2. *La seconde République* (1848) et le second Empire (1852). Indépendance et unité italiennes (1860). Guerre de la Prusse contre l'Autriche; Sadowa (1866). Guerre franco-allemande (1870). Proclamation de l'Empire allemand (18 jan-

3. *La Grande Guerre* (3 août 1914). Ses causes. L'invasion. L'arrêt de l'invasion. La guerre de tranchées. Verdun et la Somme.

4. *La guerre de mouvements*. Les offensives des Allemands (1918). L'offensive des Alliés. L'armistice (11 novembre 1918). Le traité de Versailles (28 juin 1919). La libération des peuples. La Société des Nations.

vier 1871). Le traité de Francfort (10 mai 1871).

3. *La troisième République* (1870). La Constitution de 1875. L'œuvre sociale. L'expansion coloniale. L'alliance franco-russe. L'entente avec l'Angleterre. Les lettres, les arts et les sciences au XIX^e siècle.

4. *La Grande Guerre*. Le traité de Versailles (28 juin 1919). Démembrement de l'Autriche. Les nouveaux États. La république allemande. Libération de l'Alsace-Lorraine. La Société des Nations.

JUILLET

Revision. — 1. *Les origines de la France*. Le moyen âge.

2. *La France moderne* : XVI^e, XVII^e et XVIII^e siècles.

3. *La Révolution et l'Empire*.

4. *La France au XIX^e et au XX^e siècle*.

1. *L'Antiquité* : les Égyptiens, les Juifs, les Grecs, les Romains.

2. *Le moyen âge* : les invasions, l'Empire de Charlemagne, la féodalité. L'Église et la Papauté. Les progrès du pouvoir royal en France. Rivalité de la France et de l'Angleterre.

3. *Les temps modernes* : la Renaissance, la Réforme, le siècle de Louis XIV, le mouvement des idées au XVIII^e siècle.

4. *La Révolution et le XIX^e siècle*. Formation de l'unité italienne et de l'unité allemande. Les résultats politiques de la Grande Guerre.

GÉOGRAPHIE

Le programme officiel de géographie est jusqu'à un certain point concentrique. C'est ainsi que la *France* doit être étudiée dans le COURS ÉLÉMENTAIRE, dans le COURS MOYEN et dans le COURS SUPÉRIEUR. Il importe d'en profiter pour bien asseoir les connaissances fondamentales, mais il serait fastidieux et contraire à l'esprit général des programmes de tomber dans des redites trop fréquentes. Nous préservons les maîtres, croyons-nous, de ce danger, en réservant au COURS ÉLÉMENTAIRE une étude analytique, relief, fleuves, côtes, etc., au COURS MOYEN une étude synthétique par grandes régions et au COURS SUPÉRIEUR une révision qui, venant, en deuxième année, après l'étude des grands États du monde, situe la France à sa place et fait apparaître son importance.

Nous avons réussi même à éviter les répétitions des cours élémentaire et moyen première année dans leur deuxième année. Pourtant, au début de chaque deuxième année il nous a paru sage de prévoir une révision en trois mois de la matière de la première année. Il n'y a pas, en effet, d'enseignement géographique solide sans un appel assez souvent répété à la mémoire.

On ne saurait se dispenser de commencer l'enseignement géographique par l'explication des divers termes qu'il emploie. C'est en partie l'objet du COURS ÉLÉMENTAIRE première année. Mais cette explication ne peut consister en sèches définitions. Elle doit procéder par description, faire un large usage de vues et de gravures, chercher incessamment des éléments de comparaison dans le monde connu des enfants. Il est désirable aussi qu'on cite dès ce moment quelques grands faits et qu'en parlant de montagnes ou de cols, on emprunte des exemples aux Alpes françaises, qu'en parlant de fleuves, on prononce le nom de la Seine ou de la Loire, etc.

L'étude de la France par régions vient utilement rassembler et concentrer les connaissances déjà acquises. Mais il ne faudrait pas laisser croire aux élèves que chaque région est uniforme et partout identique à elle-même. La véritable unité, beaucoup plus petite, est le *pays*; mais il est impossible à l'école primaire de passer en revue successivement toutes ces cellules du sol national. Force est de les grouper en régions. Nous nous sommes appliqués à le faire de la manière la plus homogène possible.

Quoique les départements aient souvent une composition arti-

ficielle, ils sont devenus des réalités politiques, administratives et même morales trop importantes pour qu'on les passe sous silence. Il convient de les citer et de les situer dans l'étude des cours d'eau qui le plus souvent leur ont donné leurs noms et dans celle des régions dont ils font partie.

Quand il s'agit de promener les élèves, surtout au COURS SUPÉRIEUR dans le vaste monde, une précaution s'impose : donner aux faits, aux villes, aux pays leurs justes proportions. C'est pourquoi si on attribue deux semaines à l'Angleterre et à ses Dominions, une semaine à l'Allemagne, il est juste de voir en une seule plusieurs États comme ceux des Balkans. Nous accordons (au cours moyen) trois semaines à l'étude de notre Afrique du Nord, deux à celle de l'Indo-Chine, une à celle de l'Afrique occidentale et équatoriale : c'est encore un exemple de ce souci de proportion qui ne nous a jamais quittés.

Au lieu de nous en tenir à une sèche répartition par semaine, nous avons joint à chaque sujet quelques indications; on voudra bien n'y pas voir une détermination de la matière, que seul chaque maître peut faire d'après l'acquis de ses élèves et leur capacité d'assimilation, mais une simple énonciation des traits ou des caractères principaux qu'il serait regrettable d'omettre.

Réduite autant que possible, la nomenclature doit être, en revanche, parfaitement sue et pouvoir être reproduite sur une carte muette ou sur un croquis. Elle est le support de toute connaissance géographique, qui s'y attache comme les notions historiques à la chronologie. Dès le cours élémentaire première année, nous avons donc marqué les principaux linéaments terrestres qui doivent servir de repères et de cadres pour toute étude ultérieure. Sous prétexte d'éviter l'aridité des noms propres — dont pourtant les enfants sont si friands — on a trop versé depuis quelque temps vers une sorte de géographie générale qui, faute de s'inscrire, de se fixer avec précision sur le sol et sur la carte restait en l'air, flottante et vague comme les nuages.

Mais on ne perdra jamais de vue, surtout aux cours moyen et supérieur, que les ressources d'un pays, son activité économique, le caractère et la densité de sa population ont plus d'importance que les détails et les noms des divers accidents du sol. C'est par la connaissance des conditions de vie que la nature fait à l'homme des différentes contrées et du parti que son industrie en a su tirer, que le ratur citoyen s'introduit avec quelques lumières dans la société humaine, au lieu de s'y trouver jeté en aveugle.

RÉPARTITION

Cours élémentaire.

OCTOBRE

1^{re} année.

1. *Ce qu'on voit d'un point élevé du village ou de la ville* (de l'étage supérieur de l'école). L'horizon. Sa forme circulaire. Représentation sur le sol.

2. L'endroit où se lève le soleil; celui où il se couche. *Les points cardinaux*. Indication sur le cercle horizon avec l'école au centre. Nombreux exercices d'orientation.

3. *Le plan de la salle de classe*. Portes, fenêtres, bureau, tables. Chacun marque sa place. Nombreux exercices individuels.

4. *Le plan de l'école* : cour, salles. Le plan du village ou du quartier. Orientation du plan : Nord en haut, Sud en bas. Les cartes.

2^e année.

Revision. — 1. L'horizon. Les points cardinaux. Orientation.

2. *Plan de l'école et du village ou du quartier*. Les cartes.

3. *Le relief*. Montagnes, plaines, vallées, cols.

4. *Les cours d'eau*. Source, débit, affluents, confluents, embouchure. Les canaux.

NOVEMBRE

1. *Le relief*. Coteau, colline, montagne, sommet, pic.

2. *Neiges éternelles*. Glaciers. Les volcans.

3. *La plaine*. Le plateau. Le désert.

4. *La vallée*. Les versants. Le col.

Revision. — 1. L'océan. Vagues, marées, salure, îles, archipels.

2. *Les côtes*. Plages, falaises. Golfs, caps, presqu'îles, isthmes, détroits. Les ports.

3. *La terre*. Forme, double mouvement. Équateur, latitude, longitude.

4. Répartition des terres et des mers; les principaux océans.

DÉCEMBRE

1. *Les cours d'eau.* Source, lit, rive droite et rive gauche, débit, crue.

2. *Les fleuves.* Affluents, confluents, embouchures.

3. *Les canaux.* Écluses, réservoirs.

4. *Lacs et étangs.*

Revision. — 1. *L'Asie* Montagnes, fleuves. Principaux États et villes.

2. *L'Afrique, l'Amérique.* Montagnes, fleuves. Principaux États et villes.

3. *L'Europe.* Forme, relief, côtes.

4. *L'Europe.* Principaux États et villes.

JANVIER

1. *L'océan.* Les vagues, les marées, la salure. Idée des profondeurs variables. Îles et archipels.

2. *Les côtes.* Plages, falaises, dunes.

3. *Les côtes.* Golfes, caps, presqu'îles, isthmes, détroits.

4. *Les ports.* Bassins, quais, docks, grues.

1. *La France.* Dimensions du Nord au Sud, de l'Est à l'Ouest. Superficie (par rapport à l'Europe). Limites.

2. *Le relief.* Les Alpes : mont Blanc, col du mont Cenis, la Corniche. Glaciers et torrents. Tunnel du mont Cenis.

3. *Les Pyrénées.* Le mont Perdu. Passages de l'Est et de l'Ouest. Les eaux minérales.

4. *Le Massif central.* Monts d'Auvergne, Limousin, Cévennes. Volcans éteints. Eaux minérales.

FÉVRIER

1. *La terre.* Sa forme. Son double mouvement.

2. *Le globe et les cartes.* Y chercher la France, Paris, la ville ou le village. Le tour du monde.

3. *Les terres et les mers :* proportion. Idée des plus grandes altitudes et des plus grandes profondeurs.

4. *Principaux océans :*

1. *Le Jura et les Vosges.* Les forêts des sapins. Morvan et Ardennes.

2. *Les plaines :* plaine du Nord, plaines du bassin de Paris, Brie, Beauce.

3. *Vallées de la Loire,* de la Garonne, de la Saône et du Rhône; plaine d'Alsace.

4. *Les climats.* Influence

Atlantique, Pacifique, Indien, Glacial. Mer du Nord, Manche, Méditerranée.

de la latitude, de l'altitude, du voisinage de la mer. Comparer les climats de Paris, Brest, Nancy, Nice.

MARS

1. *L'Asie.* Étendue. L'Himalaya. L'Obi, le Fleuve jaune, le Fleuve Bleu, le Gange. Les climats : Sibérie, Cochinchine.

2. *Principaux Etats.* La Chine : Pékin, Chang-Haï. Le Japon : Tokio, Yokohama. Le thé et la soie. La race jaune.

3. *Principales colonies.* L'Inde : Calcutta. Le riz et le coton. L'Indo-Chine : Saïgon. Le riz, les bois.

4. *L'Océanie.* L'Australie : Sydney. Ses moutons. Les îles de la Sonde : Java et la canne à sucre.

1. *La Seine.* Sa source; son débit régulier; son estuaire : le Havre.

2. *Villes arrosées par la Seine :* Troyes, Paris, Rouen. Un affluent : l'Oise.

3. *La Loire.* Sa source; ses crues, ses bancs de sable. Son estuaire : Saint-Nazaire.

4. *Villes arrosées par la Loire :* Orléans, Tours, Nantes. Un affluent : la Vienne.

AVRIL

1. *L'Afrique.* Forme et étendue. L'Atlas. Les déserts : le Sahara. Le Nil, le Niger, le Congo. Les climats. La race noire.

2. *Principaux Etats ou colonies.* L'Égypte : le Caire, Alexandrie. Le canal de Suez. L'Afrique française : Alger, Tunis, Rabat. L'Afrique anglaise : le Cap. Blé d'Égypte, vin d'Algérie, or du Transvaal.

3. *L'Amérique.* Étendue. Ses deux parties. Montagnes Rocheuses, la Cordillère des Andes. Le Mississipi, l'Amazone. Le canal de Panama.

4. *Principaux Etats.* Le Canada, pays des four-

1. *La Garonne.* Sa source; ses crues. La Gironde.

2. *Villes arrosées par la Garonne :* Toulouse, Bordeaux. Un affluent : la Dordogne.

3. *Le Rhône.* Sa source; son cours rapide. Le lac de Genève. Ses bouches et son delta.

4. *Villes arrosées par le Rhône :* Genève, Lyon,

rures : Québec. Les États-Unis, pays du blé, du coton, du pétrole : New York. Le Brésil, pays du café. L'Argentine et son élevage.

Avignon. Un affluent : la Saône; son débit régulier.

MAI

1. *L'Europe*. Situation, dimensions, formes. Péninsules, golfes et détroits principaux.

2. *Son relief* : Pyrénées, Alpes, Carpathes, Balkans, Caucase. Grande plaine du Nord et de l'Est.

3. *Ses grands fleuves* : Volga, Danube, Rhin, Elbe, Rhône et ses lacs : Léman.

4. *Ses principaux climats* : océanique, méditerranéen, continental.

1. *Le Rhin*. Sa source. Son débit puissant. Ses bouches.

2. *Villes arrosées par le Rhin* : Bâle, Mayence, Cologne, Düsseldorf. Un affluent : la Moselle.

3. *Les côtes* : mer du Nord (Dunkerque), Manche (Le Havre), Atlantique (Saint-Nazaire).

4. *Côtes de la Méditerranée* : Marseille et Nice.

JUIN

1. *Grands États. L'Angleterre* : ses mines, ses industries, sa marine. Londres et Liverpool.

2. *L'Allemagne* : sa houille. Ses industries. Berlin et Munich.

3. *L'Italie* : ses vignes. Son ciel, son climat. Rome et Milan.

L'Espagne : ses plateaux. Madrid et Barcelone.

4. *Énumération des autres États* : Russie, Belgique, Suisse, Pologne, etc.

1. *Le sous-sol et ses ressources*. Bassins houillers du Pas-de-Calais et du Nord, de la Sarre, de la Loire, du Gard. Mines de fer de Lorraine et de Normandie. Carrières de l'Île-de-France et de Bourgogne.

2. *Le sol et ses ressources*. Les céréales : plaine du Nord, Brie, Beauce, vallées de la Garonne et de la Saône. La vigne : Languedoc, Gironde et Bourgogne. Les pâturages et les forêts.

3. *Les voies de communication*. Les six grands réseaux de chemin de fer. Les principaux canaux.

4. *Les grands ports* : Marseille, le Havre, Rouen, Bordeaux, Dunkerque.

JUILLET

Revision. — 1. Plan.

Orientation. Termes géographiques concernant le relief, les cours d'eau, la mer, les côtes.

2. L'Asie : principaux Etats et villes. Productions. L'Océanie.

3. L'Afrique : les principales colonies. Productions. L'Amérique : principaux Etats et villes. Productions.

4. L'Europe. Forme, relief, fleuves. Principaux Etats et villes. Productions.

Revision. — 1. La

France. Le relief : montagnes, plaines et vallées. Les climats.

2. Les fleuves : la Seine, la Loire et la Garonne.

3. Le Rhône et le Rhin. Les côtes.

4. Ressources du sol et du sous-sol. Les voies de communication et les ports.

Cours moyen.

OCTOBRE

1^{re} année.

1. La France. Dimensions, superficie, limites.

2. Le relief. Les Alpes, les Pyrénées. Principaux sommets, principaux passages.

3. Le Massif central, les Cévennes. Principaux sommets. Le Morvan.

4. Jura, Vosges, Ardennes, plateau de Langres.

2^e année.

Revision. — 1. La France. Dimensions, limites. Latitude et longitude. Vue générale sur le relief.

2. Les montagnes, plateaux et principales collines.

3. Les plaines, vallées et grands passages.

4. Le climat. Principaux climats.

NOVEMBRE

1. Les plaines. Plaine du Nord, Beauce, Brie, vallées de la Loire, de la Garonne, de la Saône et du Rhône. Plaine d'Alsace.

2. Les grands passages : trouée de l'Oise, de Belfort, seuils du Poitou, de Naurouze.

Revision. — 1. La Seine, la Loire et la Garonne.

2. Le Rhône, le Rhin, l'Escaut et la Meuse.

3. *Les climats.* Température moyenne 12°; température d'hiver et température d'été. Hauteur moyenne des pluies 80 centimètres. Climats breton, parisien, lorrain, auvergnat, lyonnais, aquitain, méditerranéen.

4. *L'Escaut et la Lys. La Somme.*

3. *Les fleuves côtiers : la Somme, l'Orne, la Vilaine, la Charente, l'Adour, l'Aude, l'Hérault, le Var.*

4. *Les côtes.*

DÉCEMBRE

1. *La Seine.* Son cours, son débit. Ses affluents : Aube, Marne, Oise, Yonne, Eure.

2. *Départements et villes arrosés par la Seine.*

3. *La Loire.* Son cours, son débit. Ses affluents : Nièvre, Maine (Mayenne, Sarthe, Loir), Allier, Cher, Indre, Vienne (Creuse).

Un fleuve côtier : la Vilaine.

4. *Départements et villes arrosés par la Loire.*

Revision. — 1. L'agriculture, l'élevage et l'horticulture.

2. *L'industrie. Mines, métallurgie, industries textiles, industries alimentaires et chimiques. La houille blanche.*

3. *Les grandes lignes de chemins de fer.*

4. *Les canaux. Les ports maritimes. Importation et exportation.*

JANVIER

1. *La Garonne.* Son cours, son débit. Ses affluents : Ariège, Tarn, Lot, Dordogne, Gers, Baïse. Fleuves côtiers : la Charente, l'Adour.

2. *Départements et villes arrosés par la Garonne.*

3. *Le Rhône.* Son cours, son débit. Ses affluents : Saône, Ardèche, Gard, Isère, Drôme, Durance. Fleuves côtiers : Aude, Hérault, Var.

1. *Aperçu sur les grandes régions de France. Les petits pays.*

2. *La France du Nord : Flandre, Artois, Ardenne.*

3. *Le Bassin parisien. Vue d'ensemble. Importation. Paris.*

4. *Départements et villes arrosés par le Rhône.*

4. *Le Bassin parisien : Champagne, Ile-de-France, Picardie, Normandie, val de Loire.*

FÉVRIER

1. *Le Rhin.* Son cours, son débit. Ses affluents : le Main, l'Ill, la Moselle.

2. *Les départements français et les villes baignés par le Rhin, l'Ill et la Moselle.*

3. *La Meuse.* Son cours. Départements et villes arrosés.

4. *Les côtes de la mer du Nord.* Le Pas de Calais.

1. *La Bretagne.* Ses confins : Cotentin, Maine, Anjou, Vendée.

2. *Le Midi océanique :* Charentes, Périgord, plaine de la Garonne.

3. *Le Midi pyrénéen :* Landes, pays basque, Armagnac.

4. *Le Midi méditerranéen :* Roussillon, Languedoc, Provence.

MARS

1. *Côtes de la Manche.* Les falaises, les plages, les découpures, les îles anglo-normandes.

2. *Côtes de l'Océan* Les îles : Ouessant, Belle-Ile, Noirmoutier, Yeu, Ré, Oléron.

3. *Côtes de la Méditerranée.* Les lagunes. La Corniche.

4. *La Corse.* Son relief, ses cours d'eau, ses côtes.

1. *Le Massif central :* Auvergne, Vivarais, Velay, Forez, Causses, Limousin.

2. *La France du Nord-Est :* Lorraine et Alsace.

3. *La plaine de la Saône et le Jura.*

4. *La vallée du Rhône et les Alpes.*

AVRIL

1. *L'agriculture.* Les céréales. Principales régions. Production de blé à l'hectare.

2. *La vigne.* Principales régions. Production moyenne totale.

3. *L'élevage :* chevaux,

1. *Vue d'ensemble sur notre domaine colonial.* Divers régimes administratifs. Sa répartition. Son importance.

2. *L'Afrique du Nord.* Le relief, le climat, les cours d'eau et les lacs. Les côtes.

3. *L'Algérie.* Ses départ.

bœufs et vaches, moutons, volailles, abeilles; principales régions.

4. *La culture maraîchère et florale. Les forêts.*

tements, ses villes, sa population. Ses ressources : blé, vin, alfa, moutons, fer.

4. *La Tunisie.* Ses villes, sa population. Ses ressources : blé, moutons, phosphates. *Le Maroc.* Ses villes, sa population. Ses ressources : blé, troupeaux.

MAI

1. *Les mines de houille. La houille blanche. Les mines de fer. Carrières.*

2. *L'industrie métallurgique : fonte, fer, acier. Machines.*

3. *L'industrie textile : coton, laine, soie, toiles, dentelles.*

4. *Industries alimentaires : minoteries, sucreries, distilleries, pêche, marais salants. Industries chimiques.*

1. *L'Afrique occidentale :* Le Sénégal, la Guinée, le Soudan. Les villes : Dakar, Saint-Louis. Les productions : arachides, bestiaux. *L'Afrique équatoriale :* caoutchouc; le Cameroun : bois.

2. *L'Indo-Chine.* Eten due, le relief, les fleuves, les côtes.

3. *Cochinchine, Annam, Tonkin, Cambodge, Laos.* Villes : Saïgon, Hanoï. Productions : minerais, riz, bois. Les villes de l'Inde.

4. *Autres colonies : Madagascar, la Réunion, les Antilles, la Nouvelle Calédonie, la Guyane, etc.*

JUIN

1. *Les chemins de fer : réseaux du Nord, de l'État, d'Orléans.*

2. *Réseaux du Midi, de P.-L.-M, de l'Est et d'Alsace-Lorraine.*

1. *La population française.* Densité (comparaison avec les autres pays). Les centres d'accroissement; les régions qui se dépeuplent. La main-d'œuvre étrangère en France.

2. *Les grandes divisions administratives :* départements, régions militaires, arrondissements maritimes, académies.

3. *Les principaux canaux* du Nord, du Centre, de la Marne au Rhin.

4. *Le commerce d'exportation et d'importation.* Les ports maritimes. Nos grandes compagnies de navigation.

3. *Paris et les grandes villes de France.*

4. *Nos relations économiques avec l'étranger :* nos importations, nos exportations.

JUILLET

Revision. — 1. Le relief français : montagnes et plaines. Le climat.

2. *Les fleuves. Leurs affluents. Départements et villes arrosés. Les côtes.*

3. *L'agriculture : céréales, vigne, élevage, horticulture, forêts.*

4. *L'industrie, les voies de communication et le commerce.*

Revision. — 1. France du Nord, Bretagne, Midi océanique.

2. *Midi pyrénéen, Midi méditerranéen, Massif central.*

3. *France du Nord-Est, la vallée de la Saône et le Jura, la vallée du Rhône et les Alpes.*

4. *Notre domaine colonial. Situation de la France dans le monde par sa population et son activité économique.*

Cours supérieur.

OCTOBRE

1^{re} année.

1. *La France.* Situation, dimensions, limites. Relief d'ensemble.

2. *Le relief.* Alpes, Pyrénées, Massif central. Principaux sommets. Cols.

3. *Le relief.* Jura, Vosges, Morvan, Ardennes, plateau de Langres.

4. *Le relief.* Plainnes du Nord, du Bassin parisien, de la Loire, d'Aquitaine, de la Saône, d'Alsace. Les grands passages.

2^e année.

1. *L'Europe.* Situation, étendue, limites. Les péninsules.

2. *Le relief.* Les Alpes : principaux passages. Les Pyrénées, les Carpathes, les Balkans, le Caucase. Les climats.

3. *Les fleuves.* Volga, Danube, Rhin, Elbe, Seine, Rhône, Pô, Tamise.

4. *Les côtes.* Les mers intérieures : Baltique, Adriatique, mer de Marmara, mer Noire, Caspienne. Les détroits : détroits scandi-

naves, Pas de Calais, Gibraltar, Dardanelles, Bosphore. Les îles : Islande, Baléares, Malte, Crète, Chypre, Rhodes, l'Archipel.

NOVEMBRE

1. *Les fleuves.* La Seine, la Loire. Leurs affluents. Les fleuves côtiers.

2. *Les fleuves.* La Garonne, le Rhône, le Rhin. Leurs affluents. Les fleuves côtiers.

3. *Les côtes. Formes, îles, ports.*

4. *Les climats.* Températures extrêmes et moyennes d'été, d'hiver. Hauteur moyenne des pluies. Les vents. Les zones de végétation.

1. *Les Îles Britanniques.* Étendue, relief, fleuves, côtes. Ressources du sol et du sous-sol. Grandes régions industrielles. Ports. Commerce. Population, villes. L'Irlande autonome.

2. *Les colonies anglaises :* Inde, Canada, Afrique australe, Australie, etc.

3. *L'Allemagne.* Étendue, relief, fleuves, côtes. Ressources du sol et du sous-sol. Grandes régions industrielles. Ports. Population.

4. *Les États Scandinaves :* Danemark, Norvège, Suède. Nature du sol, le climat, les productions. Les capitales.

La Russie.

DÉCEMBRE

1. *Les ressources du sol.* L'agriculture, la viticulture, l'élevage, les forêts. La pêche.

2. *Les ressources du sous-sol.* Les mines de houille et de fer. Les carrières. Les sources thermales. La houille blanche.

1. *La Pologne.* Étendue, relief, fleuves. Accès à la mer. Ressources agricoles et industrie. Varsovie, Poznan, Cracovie. Population.

États baltiques. Esthonie, Lettonie, Lituanie, Finlande.

2. *Belgique.* Ses différentes régions. L'agriculture, l'industrie, le commerce. Grandes villes : Bruxelles, Anvers, Liège, Gand. La question des langues. Population.

3. *L'industrie.* La métallurgie; les industries textiles; l'industrie alimentaire; l'industrie chimique.

4. *Le commerce.* Exportations et importations. Les ports et les canaux.

La Hollande. Le relief. La protection contre la mer. Les canaux. Le climat. Agriculture, industrie et commerce. Les grandes villes : Amsterdam, Rotterdam, La Haye.

3. *La Suisse.* Caractères du pays : les montagnes, les vallées, les lacs. L'élevage, l'industrie laitière. Le commerce. Le tourisme. Population. Les grandes villes : Berne, Genève, Bâle, Zurich.

L'Autriche. Étendue. Agriculture, industrie, commerce, la capitale : Vienne. Population.

4. *La Hongrie.* Le relief, les cours d'eau. L'agriculture. La capitale : Budapest. Population.

La Roumanie. Le relief, les cours d'eau. Culture du blé, le pétrole. La capitale : Bucarest. Population.

La Tchéco-Slovaquie. Le relief, les cours d'eau. L'agriculture, l'industrie. La capitale : Prague. Population.

JANVIER

1. *Les chemins de fer.* Principales lignes. Communications entre les grandes lignes.

2. *Les grandes divisions administratives.* La popu-

1. *La péninsule ibérique.* Le relief, les plateaux, les fleuves, le climat, les côtes.

Espagne : agriculture, industrie, commerce. Population. Grandes villes : Madrid, Barcelone, Valence, Bilbao.

Portugal : culture de la vigne et des fruits. Lisbonne.

2. *L'Italie.* Le relief : les Alpes, les Apennins, la

lation. Vue d'ensemble sur les régions.

3. *La France du Nord.* Flandre, Artois, Ardennes. Les départements.

4. *Le Bassin parisien.* Vue d'ensemble. L'Île-de-France. Les départements. Paris.

plaine du Pô. Le climat. Les fleuves : Pô, Adige, Arno, Tibre. Productions et industrie. Les ports : Gênes, Naples. Les grandes villes : Rome, Milan, Florence. La Sicile et la Sardaigne.

3. *La péninsule des Balkans.* Relief, fleuves, climat. Yougo-Slavie : Belgrade. Bulgarie : Sofia. Grèce : Athènes.

4. *La Turquie :* Turquie d'Europe, Anatolie, Mésopotamie. Population. Constantinople, Angora, Bagdad, Smyrne.

L'Égypte : Le Nil. Alexandrie, Le Caire. Le Canal de Suez.

FÉVRIER

1. *Le Bassin parisien.* Champagne, Picardie, Normandie, val de Loire. Les départements.

2. *La Bretagne.* Les confins armoricains : Cotentin, Maine, Anjou, Vendée. Les départements.

3. *Le Midi océanique et pyrénéen.* Poitou, Charentes, Périgord, plaine de la Garonne, Landes, pays basque, Armagnac. Les départements.

1. *La Chine.* Étendue, relief, fleuves. Productions. Population. Pékin, Chang-Haï, Canton, Hang-Kéou.

Le Japon. Les principales îles. Relief. Productions. L'imitation de l'Europe. Population. Tokio, Yokohama, Nagasaki.

2. *Les États-Unis d'Amérique.* Les trois régions de l'Est à l'Ouest. Relief, fleuves. Productions, industrie, commerce. Le régime fédéral. La population. Les grandes villes : New York, Chicago, Boston, Nouvelle-Orléans, San Francisco.

3. *Le Brésil.* Étendue. L'Amazone. Rio de Janeiro, Bahia, Sao-Paulo. Principales productions.

L'Argentine : Buenos-Ayres. *L'Uruguay :* Monté-

4. *Le Midi méditerranéen.* Roussillon, Languedoc, Provence. La Corse. Les départements.

vidéo. Principales productions.

4. *Le Chili* : Santiago et Valparaiso. *Le Pérou* : Lima. Productions.

MARS

1. *Le Massif central.* Auvergne, Vivarais, Velay, Forez, Causses, Limousin. Les départements.

(*Revision de la France et de ses colonies.*) 1. *La France.* — Diversité du sol, du relief, des productions. Les grandes régions.

2. *La France du Nord-Est* : Lorraine, Alsace.

2. *La France du Nord.*

3. *La plaine de la Saône* et le Jura. La vallée du Rhône et les Alpes.

3. *Le bassin parisien.* Vue d'ensemble. Paris.

4. *Notre empire colonial.* Vue d'ensemble. Étendue, population, régimes administratifs, ressources.

4. *Le bassin parisien.* Principales régions.

AVRIL

1. *L'Afrique du Nord* : Algérie, Tunisie, Maroc.

1. *La Bretagne et ses confins.*

2. *Autres colonies d'Afrique* : Afrique occidentale, équatoriale; Madagascar.

2. *Le Midi océanique.*

3. *L'Indo-Chine.* Les cinq villes de l'Inde. Les colonies d'Amérique et d'Océanie.

3. *Le Midi pyrénéen.*

4. *L'Europe.* Vue générale. Le relief : principales montagnes et principales plaines. Les mers, les côtes, les îles.

4. *Le Midi méditerranéen.*

MAI

1. *L'Europe.* Principaux fleuves et principaux lacs. Les climats.

1. *Le Massif central.*

2. *Les principaux États européens* : Îles Britanniques, Belgique, Hollande, Allemagne, États scandinaves, Pologne, États baltes, Russie, Finlande.

2. *La France du Nord-Est.*

3. *Les principaux États européens.* Suisse, Autriche, Tchéco-Slovaquie, Hongrie, États balkaniques, Italie, Espagne, Portugal.

4. *L'Asie.* Vue générale. Le relief, les fleuves, les côtes, les climats. La Chine, le Japon, l'Inde.

3. *La plaine de la Saône et le Jura.*

4. *La vallée du Rhône et les Alpes.*

JUIN

1. *L'Afrique.* Vue générale. Le relief, les fleuves, les côtes, le climat. Principales possessions françaises, anglaises, portugaises, italiennes. L'Égypte et le canal de Suez.

2. *L'Amérique.* Vue générale. Le relief, les fleuves, les côtes, le climat.

3. *L'Amérique du Nord.* Canada, États-Unis. Les Antilles. Le canal de Panama.

4. *L'Amérique du Sud.* Brésil et Argentine. L'Australie.

1. *Agriculture, industrie.*

2. *Voies de communication :* chemins de fer canaux.

3. *Commerce :* importation, exportation. Ports maritimes.

4. *La population française.* Divisions administratives.

JUILLET

Revision. — 1. *La France :* relief, fleuves, côtes, climats.

2. *La France :* ressources du sol et du sous-sol; industrie, commerce, voies de communication.

3. *La France :* divisions administratives, régions et départements; les colonies françaises.

4. *L'Europe et les grands pays du monde.*

1. *Algérie, Tunisie, Maroc.*

2. *Afrique occidentale et équatoriale ;* le Cameroun. Madagascar et la Réunion.

3. *L'Indo-Chine française.*

4. *Les autres colonies.* Coup d'œil sur le domaine français, métropole et colonies.

Étendue, population. La politique coloniale française.

CALCUL, ARITHMÉTIQUE ET GÉOMÉTRIE

La répartition que nous proposons indique, pour chacun des cours et par mois, les notions théoriques, les exercices et les problèmes que doivent comprendre les différentes parties du programme officiel : calcul, arithmétique et géométrie.

Bien qu'assez détaillée, elle ne va pas jusqu'à la division par semaine et par leçon. Nous ne pouvions songer à lui donner un semblable développement, l'horaire prévoit, en effet, au moins une leçon par jour dans chaque cours. D'ailleurs il nous eût été souvent difficile de désigner, d'une façon précise, des leçons qui peuvent ne comporter que des exercices variés de calcul et des problèmes. Notre rôle s'est donc borné à rechercher les éléments de ces leçons; il reste à les grouper, mais on voudra bien remarquer que nous les avons choisis et classés de façon à permettre un enseignement simple, progressif et pratique.

Le programme officiel de la SECTION PRÉPARATOIRE apparaîtra à certains comme insuffisant; nous l'avons développé assez longuement pour montrer qu'il n'en est rien. Au début, il faut savoir perdre du temps, procéder avec une sage lenteur. Nous consacrons tout le premier trimestre à étudier les *dix premiers nombres*, à apprendre à les former, à s'en servir pour compter, à les écrire, à faire toutes les additions et soustractions où ils figurent seuls. Ce n'est qu'en mars que nous atteignons le nombre *vingt* et nous réservons pour le dernier trimestre les nombres de *soixante à cent*; mais, en même temps, se fait l'étude de la table d'addition, d'une partie de la table de multiplication et de toutes les opérations faciles se rapportant à ces nombres. Intéressons l'enfant par des exercices simples et concrets. Qu'il joue avec des collections d'objets aux leçons d'arithmétique, avec des groupes de confetti aux leçons de travail manuel, et que, peu à peu, il arrive à voir sous les nombres la quantité qu'ils représentent, à les combiner et à les décomposer. Qu'il apprenne d'une façon méthodique la table d'addition, puis, en fin d'année, le début de la table de multiplication; mais qu'il en sache par cœur les résultats. N'essayons pas de presser sa marche en l'habituant à compter sur ses doigts pour additionner et soustraire; l'habitude une fois prise, il s'en débarrasserait difficilement et nous pourrions le retrouver plus tard, au cours moyen et même supérieur, comptant toujours sur ses doigts, **incapable, par paresse d'esprit, de calculer rapidement.**

Au COURS ÉLÉMENTAIRE, notre répartition donne les éléments d'une étude méthodique et progressive des *nombre entiers* et surtout des *tables d'addition, de multiplication* et des *opérations*. Elle indique de nombreux exercices oraux et écrits qui apprendront à l'enfant à bien calculer : c'est ce résultat qu'il faut d'abord obtenir. Inutile de perdre du temps à lui expliquer des problèmes compliqués, le moment n'est pas encore venu; l'élève du cours élémentaire n'a besoin que de comprendre le sens d'une opération; qu'il fasse donc surtout des problèmes à une opération.

C'est dans ce cours que commence l'étude du *système métrique* et de la *géométrie*. Le système légal y viendra appuyer la leçon sur la numération; mais on apprendra aussi à bien connaître les mesures et à s'en servir. Bien que les sous-multiples ne soient étudiés qu'au cours moyen, il est évident qu'on pourra, en particulier dans les leçons de choses et de travail manuel, se servir du décimètre, du centimètre et même du millimètre pour mesurer des longueurs, du décilitre et du centilitre pour mesurer des capacités. Quant aux premières notions de géométrie, elles trouveront place dans les leçons de travail manuel, de système métrique et de dessin.

Au COURS MOYEN, le calcul se complique de l'étude et de l'usage des *nombre décimaux*. Les enfants doivent s'y habituer à résoudre de nouvelles difficultés d'opérations et à calculer rapidement; ils n'y arriveront que grâce à des exercices fréquents. Notre répartition en indique un grand nombre, et, afin qu'on ait le temps de les étudier et de les faire, elle ne prévoit, pour la *première année*, que le calcul des nombre entiers et décimaux, laissant à la *deuxième année* l'étude des fractions ordinaires. Cette étude sera d'ailleurs préparée, ainsi que le recommandent les instructions officielles, par une révision des nombre décimaux destinée à faire comprendre la simplification, la réduction au même dénominateur et les opérations des fractions, sur les fractions à dénominateur 10, 100, 1 000.

Dans ce cours, l'étude des *problèmes* doit déjà tenir une place importante. Aussi, sous des titres connus, indiquons-nous des séries de problèmes qui pourront faire l'objet de leçons spéciales, méthodiques et intéressantes.

Enfin, bien qu'on puisse leur réserver une leçon par semaine, les *premières notions de géométrie* devront être surtout étudiées, comme au cours élémentaire, à propos du système métrique, du travail manuel et du dessin.

Au COURS SUPÉRIEUR, notre répartition comprend la plupart des questions du cours moyen, certaines questions nouvelles de calcul mental et rapide, d'arithmétique, de géométrie et les *premières notions d'algèbre*. Ce qui la différencie surtout de celle du cours moyen, c'est qu'elle prévoit des exercices, des problèmes et des séries de problèmes plus difficiles, des leçons régulières de géométrie pratique, une étude simple et méthodique des équations du 1^{er} degré, à une et à deux inconnues, la solution raisonnée et la solution algébrique des problèmes. Mais la méthode à suivre est la même;

ce sont les exercices qui permettent d'arriver à un résultat, il faut en faire de fréquents; « la théorie ne doit intervenir que dans la mesure où elle est nécessaire pour justifier la pratique du calcul, la rendre plus agréable à l'enfant et plus féconde en la rendant plus intelligible ».

Notre répartition convient à une école à six classes comprenant les trois cours et la section préparatoire. En développant le programme officiel, nous avons dû tenir compte des connaissances acquises par les élèves et indiquer une révision de trois mois au début des deux années du cours élémentaire et de la première année du cours moyen, il ne nous a donc pas été possible de suivre une marche parallèle dans les deux années d'un même cours. Malgré tout, le programme d'arithmétique et de géométrie étant concentré, il sera relativement facile d'adapter notre répartition au nombre des classes d'une même école.

RÉPARTITION

Section préparatoire.

OCTOBRE

Étude des cinq premiers nombres.

Former les nombres un, deux (un et un)...., cinq (quatre et un) avec des objets (bûchettes ou graines).

Dessiner et compter des collections de 2,...., 5 objets; 2,...., 5 traits ou points.

Représenter ces collections par le chiffre convenable.

Inversement écrire le nombre et dessiner la collection d'objets représentés.

Écrire les chiffres 0, 1, 2, 3, 4 et 5.

Calcul oral. — Donner l'idée, le sens de l'addition en groupant les objets de toutes les façons (1 et 1; 1 et 2; 2 et 1; 1 et 3; 2 et 2; 3 et 1; etc...)

Employer les termes : grouper, mettre ensemble, réunir, ajouter.

Donner l'idée, le sens de la soustraction en ôtant des objets (1 de 4; 2 de 4; 3 de 4; etc). Employer les termes : retirer, enlever, ôter, retrancher.

NOVEMBRE

Étude des nombres six, sept, huit et neuf.

Mêmes exercices qu'en octobre (dessiner, compter, écrire les nombres).

Compter des objets en commençant par 1, puis, à rebours,

en commençant par l'un des neuf premiers nombres et ôtant 1. Se servir des nombres ordinaux.

Addition et soustraction. Calcul oral. — Donner le sens de l'opération; ajouter, aux mots précédemment employés, les termes : augmenter et diminuer, plus et moins.

Calcul écrit. — Emploi des signes *plus, moins et égale.*

Additions dont le total est au plus égal à 9.

Soustractions dont le grand nombre est au plus égal à 9.

Associer toujours l'opération réelle faite à l'aide d'objets, de traits, de points, à l'opération faite avec les nombres.

DÉCEMBRE

Le nombre dix, la dizaine.

Former le nombre dix (neuf et un) avec des objets. Mêmes exercices qu'en novembre.

Compter des objets, de 1 à 10, par 2, puis à rebours de 10 à 1 en ôtant 2.

Dizaines et unités : la dizaine (un paquet de dix bâchettes, un petit sac de dix haricots, une carte de dix boutons, etc.)

Compter des dizaines (de un à neuf paquets de bâchettes).

Addition et soustraction. Calcul oral. — Mêmes exercices qu'en novembre.

Revision des exercices de formation et de décomposition des nombres :

$$1 + 1 = 2, \dots, 1 + 5 = 2 + 4 = 3 + 3 = 6; \dots$$

et inversement.

Étude des compléments à 10 : 1 + 9, 2 + 8, ..., 9 + 1. (Les enfants doivent arriver à savoir tous ces résultats par cœur.)

Donner le sens des opérations; ajouter, aux mots précédemment employés, les termes : en tout ou total, somme et reste, différence.

Calcul écrit. — Mêmes exercices qu'en novembre.

Additions dont le total est au plus égal à 10; soustractions dont le grand nombre est au plus égal à 9.

JANVIER

Les nombres onze, douze, treize, quatorze.

Former les nombres dix-un ou onze, dix-deux ou douze, dix-trois ou treize, dix-quatre ou quatorze avec des objets (un paquet d'une dizaine et une, ou deux, ou trois, ou quatre unités).

Dessiner des collections de 11, 12, 13, 14 objets en séparant la dizaine (paquet ou sac) des unités en plus.

Représenter ces collections par le nombre convenable

et, inversement, dessiner la collection d'objets représentée par un nombre donné.

Compter de 1 à 11, ..., à 14 objets puis, à rebours, de 14, ..., de 11 à 1 en ôtant un objet. Compter par 2, puis, à rebours, en ôtant 2.

Addition et soustraction. Calcul oral. — Mêmes exercices qu'en décembre.

Sens des opérations : combien il faut ajouter à un nombre d'objets inférieur à 10 pour obtenir un nombre inférieur à quinze. Utiliser les compléments à dix dans le calcul des sommes inférieures à quinze.

($7 + 4 = 7 + 3 + 1$; 8 et 5, c'est $8 + 2... 10$ et $3... 13$ etc.)

Calcul écrit. — Mêmes exercices qu'en novembre. Se servir des compléments à dix.

Additions dont le total est inférieur à 15.

Soustractions dont le grand nombre est inférieur à 10.

FÉVRIER

Les nombres quinze, seize, dix-sept, dix-huit, dix-neuf. — Former les nombres dix-cinq ou quinze, dix-six ou seize, dix-sept, dix-huit, dix-neuf, avec des objets. Mêmes exercices qu'en janvier (Dessiner et écrire ces nombres, compter des objets).

Addition et soustraction. Calcul oral. — Mêmes exercices qu'en janvier.

Les doubles des neuf premiers nombres.

Utiliser les compléments à dix et les doubles dans le calcul des sommes inférieures à vingt ($5 + 6 = 5 + 5 + 1$ ou $6 + 6 - 1$).

Calcul écrit. — Continuer les exercices des mois précédents. Se servir des compléments à dix et des doubles.

MARS

Les nombres de vingt à soixante.

Former les nombres deux-dix ou vingt, trois-dix ou trente etc. avec des objets : dix-neuf plus un ou deux paquets d'une dizaine, vingt-neuf plus un ou trois dizaines, trente-neuf plus un ou quatre dizaines, etc...

Les nombres vingt et un, vingt-deux, ... sont formés avec deux paquets d'une dizaine et une ou deux ou trois... unités (Voir en janvier).

Compter par 2, par 3.

Addition et soustraction. Calcul oral. — Continuer les exercices des mois précédents (Emploi des compléments à dix et des doubles).

Calcul écrit. — Continuer les exercices des mois précé-

dents. Additions avec retenue de nombres de deux chiffres, dont le total est inférieur à 60.

Soustractions de nombres de deux chiffres, sans retenue, dont le grand nombre est inférieur à 60.

AVRIL

Les nombres de un à soixante.

Lecture et écriture. — Revision des exercices précédents. Dessiner des collections d'objets en séparant les dizaines des unités en plus. Représenter ces collections par le nombre convenable et inversement. Lire et écrire des nombres.

Compter par 2, par 3.

Addition, soustraction, multiplication, division. Calcul oral.

Continuer les exercices précédents.

Ajouter 2 : 1 et 2 ... 3, 11 et 2 ... 13, etc...; 2 et 2...4, 12 et 2 ... 14, etc.

Retraire 2 : 3 moins 2...1, 13 moins 2 ... 11, etc.

Multiplier par 2 : Donner le sens de la multiplication.

Ajouter deux nombres d'objets égaux. Employer les expressions : doubler, répéter deux fois.

Diviser par 2 : Donner le sens de la division. Partager des nombres d'objets pairs inférieurs à 20 en deux parties égales. Employer les expressions : prendre la moitié, chercher combien de fois deux objets sont contenus dans un nombre d'objets donné.

Calcul écrit. — Continuer les exercices précédents. Soustractions avec retenue dont le grand nombre est inférieur à 60.

Multiplications par 2 dont le produit est inférieur à 60, d'abord sans retenue, puis avec retenue.

MAI

Les nombres de soixante à quatre-vingts.

Former les nombres six-dix ou soixante, sept-dix ou soixante-dix, soixante et un, etc... (voir en mars) Lecture et écriture des nombres jusqu'à quatre-vingts. (voir en avril).

Compter par 2, par 3.

Opérations. Calcul oral. — Continuer les exercices précédents.

Ajouter 2, ajouter 3. Retraire 2, retraire 3.

Multiplier par 2 : Continuer les exercices de multiplication par 2; doubles des nombres de 1 à 20.

Multiplier par 3. Ajouter trois nombres d'objets égaux.

Employer les expressions : tripler, répéter trois fois.

Diviser par 2 : Continuer les exercices de division par 2.

Diviser par 3 : Partager des nombres d'objets multiples de 3 inférieurs à 30 en trois parts égales. Employer les expressions prendre le tiers, chercher combien 3 objets sont contenus de fois dans un nombre d'objets.

Calcul écrit. — Continuer les exercices précédents.

Additions des nombres dont le total est inférieur à 80. Soustractions de nombres avec ou sans retenue dont le grand nombre est inférieur à 80.

Multiplications par 2, par 3, avec ou sans retenue dont le produit est inférieur à 80.

Divisions sans reste, puis avec reste, par 2, par 3 dont le dividende est inférieur à 80.

JUIN

Les nombres de quatre-vingts à cent.

Formation, lecture et écriture (voir en mai).

Compter par 2, par 3, par 4.

Opérations. Calcul oral. — Continuer les exercices précédents.

Ajouter 2, 3 et 4. Retrancher 2, 3 et 4.

Multiplier par 2, par 3, par 4 (voir en mai).

Diviser par 2, par 3, par 4, (voir en mai).

Calcul écrit. — Continuer les exercices précédents.

Additions dont le total est inférieur à 100.

Soustractions dont le grand nombre est inférieur à 100.

Multiplications par 2, par 3, par 4, dont le produit est inférieur à 100.

Divisions avec ou sans reste par 2, par 3, par 4, dont le dividende est inférieur à 100.

JUILLET

Revision.

Continuer les exercices du mois de juin.

Cours élémentaire.

OCTOBRE

1^{re} année.

Revision du programme de la section préparatoire.

Numération. Les nombres de 1 à 20. Les dizaines.

2^e année.

Revision du programme de 1^{re} année.

Numération. Unités, dizaines. Les longueurs : le

Former, compter, décomposer, lire et écrire ces nombres (exercices concrets avec des objets).

Addition, soustraction. Calcul oral. Les doubles, les compléments à 10 (s'en servir dans l'addition et la soustraction jusqu'à ce que la table d'addition soit bien connue).

Table d'addition : ajouter 2, ajouter 3; retrancher 2, retrancher 3.

Compter par 2, par 3.

Donner le sens de l'addition et de la soustraction : petits problèmes (une addition, une soustraction).

Calcul écrit. Additions dont le total est inférieur à 20. Soustractions sans retenue dont le grand nombre est inférieur à 20.

mètre, le décimètre. Les nombres de 1 à 100.

Formation, lecture et écriture de nombres exprimant des longueurs (nombres inférieurs à 100).

Addition. Soustraction. Calcul oral : Sens de l'opération : petits problèmes.

Table d'addition : ajouter 2, 3, 4; retrancher 2, 3, 4.

Compter par 2, par 3, par 4.

Calcul écrit. Signe, résultat, disposition et preuve de l'addition et de la soustraction.

Additions dont le total est inférieur à 100. Les retenues.

Soustractions dont le grand nombre est inférieur à 100. Les retenues.

Géométrie. Les lignes. Mesurer des longueurs sur le papier en prenant le décimètre, le centimètre comme unités (les exprimer en nombres entiers de décimètres ou de centimètres). Mesurer des longueurs sur le terrain en prenant le mètre, le décimètre comme unités (les exprimer en nombres entiers de mètres ou de décimètres).

Évaluation des distances au pas, à l'œil.

NOVEMBRE

Revision du programme de la section préparatoire.

Numération. Les nombres de 1 à 60.

Former, compter, décomposer, lire et écrire ces nombres (exercices concrets).

Addition, soustraction. Calcul oral : les doubles. Les compléments à 10.

Compter par 2, par 3, par 4.

Table d'addition : ajouter 2, 3, 4 ; retrancher 2, 3, 4.

Donner le sens de l'addition, de la soustraction : petits problèmes à une opération.

Calcul écrit. Additions avec retenues dont le total est inférieur à 60. Soustractions sans retenue dont le grand nombre est inférieur à 60.

Revision du programme de 1^{re} année.

Numération. Unités, dizaines, centaines. Les longueurs : mètre, décamètre, hectomètre. Les nombres de 1 à 500.

Formation, lecture et écriture des nombres exprimant des longueurs (nombres inférieurs à 500).

Opérations. Calcul oral. Addition et soustraction.

Doubles, compléments à dix, nombres ronds.

Table d'addition : ajouter 5, 6, 7 ; retrancher 5, 6, 7.

Compter par 5, par 6, par 7.

Petits problèmes oraux (une addition, une soustraction).

Multiplication et division : sens de l'opération, petits problèmes.

Table de multiplication : Multiplier par 2, par 3 ; diviser par 2, par 3.

Calcul écrit. — Continuer les exercices sur l'addition et la soustraction.

Multiplications par 2, par 3 (produit inférieur à 500).

Divisions par 2, par 3 (dividende inférieur à 500).

DÉCEMBRE

Revision du programme de la section préparatoire.

Numération. — Les nombres de 1 à 100.

Revision du programme de 1^{re} année.

Numération. — Unités, dizaines, centaines. Les poids : gramme, décagramme, hectogramme. Les nombres de 1 à 1000.

Former, compter, décomposer, lire et écrire ces nombres.

Addition, soustraction. Calcul oral. Doubles et compléments à dix.

Compter par 2, par 3, par 4 et par 5.

Table d'addition : ajouter 2, 3, 4, 5. Retrancher 2, 3, 4, 5.

Donner le sens de l'addition et de la soustraction : petits problèmes à une opération.

Calcul écrit. — Additions avec retenues dont le total est inférieur à 100.

Soustractions sans retenue dont le grand nombre est inférieur à 100.

Formation, lecture et écriture de nombres exprimant des poids (nombres de 1 à 1000).

Opérations. Calcul oral. Addition et soustraction. Procédés simples de calcul mental : $40 + 30$; $70 - 30$; $47 - 27$.

Table d'addition : ajouter 8, 9; retrancher 8, 9.

Compter par 8; par 9. Petits problèmes oraux (une addition, une soustraction).

Multiplication et division : table de multiplication, multiplier par 2, 3, 4; diviser par 2, 3, 4.

Petits problèmes oraux (une multiplication, une division).

Calcul écrit. — Continuer les exercices sur l'addition et la soustraction.

Multiplications et divisions par 2, 3, 4 (produit et dividende inférieurs à 1000).

JANVIER

Numération. — Les unités, les dizaines, les centaines; le mètre, le décamètre, l'hectomètre.

Formation, lecture et écriture des nombres exprimant des longueurs (nombres de 1 à 200).

Le mètre, la chaîne d'arpenteur, une distance d'un hectomètre et les bornes.

Opérations. — *Calcul oral.* Compléments à dix et nombres ronds (20, 30, ... 100).

Table d'addition : revie-

Numération. — Unités, dizaines, centaines.

Les capacités : litre, décalitre, hectolitre.

Les nombres de 1 à 1000.

Formation, lecture et écriture de nombres exprimant des capacités.

Opérations. Calcul oral. Addition et soustraction : procédés simples de calcul mental : $60 + 26$; $55 - 30$.

Multiplication et divi-

sion et ajouter 6, retrancher 6.

Compter par 6.

Table de multiplication : Multiplier par 2, par 3; diviser par 2, par 3.

Donner le sens des opérations : petits problèmes oraux à une opération.

Calcul écrit. — Additions avec retenues (total inférieur à 200). Soustractions avec retenues (grand nombre inférieur à 200).

sion. Table de multiplication : Multiplier par 5, par 6; diviser par 5, par 6.

Petits problèmes oraux (une multiplication, une division).

Calcul écrit. — Continuer les exercices sur l'addition et la soustraction (revoir la table). Petits problèmes écrits (une addition, une soustraction).

Multiplications et divisions par 5, par 6. (Produit et dividende inférieurs à 1000).

FÉVRIER

Numération. — Continuer les exercices de janvier.

Opérations. Calcul oral. Compléments à dix et nombres ronds.

Table d'addition : revision et ajouter 7, retrancher 7, compter par 7.

Table de multiplication : revision et multiplier par 4; diviser par 4.

Donner le sens des opérations : petits problèmes (une opération).

Calcul écrit. — Additions et soustractions avec retenues (total ou grand nombre inférieurs à 500).

Multiplications par 2, 3, 4 avec et sans retenues (produit inférieur à 500).

Numération. — Unités, dizaines, centaines, mille. Les longueurs, le kilomètre. Les nombres de 1 à 10000.

Formation, lecture et écriture de nombres exprimant des longueurs.

Opérations. Calcul oral. — Addition et soustraction : procédés simples de calcul mental (54 + 33; 80 — 47).

Multiplication et division. Table de multiplication. Multiplier par 7, par 8; diviser par 7, par 8.

Petits problèmes oraux (une multiplication, une division).

Calcul écrit. — Continuer les exercices sur l'addition et la soustraction (revision de la table). Petits problèmes écrits (additions parallèles ou successives).

Multiplications et divi-

Divisions par 2, 3, 4, sans reste (dividende inférieur à 500).

sions par 7, par 8 (Produit et dividende inférieurs à 10000).

MARS

Numération. Unités, dizaines, centaines; le gramme, le décagramme, l'hectogramme (Poids et pesées).

Formation, lecture et écriture des nombres exprimant des poids : nombres de 1 à 1000.

Opérations. Calcul oral. Procédés simples de calcul mental : $40 + 30$, $70 - 30$.

Table d'addition : révision et ajouter 8 ou 9, retrancher 8 ou 9. Compter par 8, par 9.

Table de multiplication : révision et multiplier par 5, diviser par 5.

Sens des opérations : petits problèmes à une opération.

Calcul écrit. Additions, soustractions (total ou grand nombre inférieurs à 1000).

Multiplications par 2, 3, 4 ou 5 (produit inférieur à 1000).

Divisions par 2, 3, 4 ou 5 avec reste (dividende inférieur à 1000).

Numération. Unités, dizaines, centaines, mille. Les poids, le kilogramme. Les nombres de 1 à 10 000.

Formation, lecture et écriture des nombres exprimant des poids.

Opérations. Calcul oral. Addition et soustraction : procédés simples de calcul mental ($47 + 35$; $78 - 43$).

Multiplication et division. Table de multiplication : multiplier par 9, diviser par 9 et révision.

Petits problèmes oraux (une multiplication, une division).

Calcul écrit. Continuer les exercices sur l'addition et la soustraction (révision de la table). Petits problèmes écrits à deux opérations (soustractions parallèles ou successives, soustraction et addition).

Multiplications et divisions par 7, par 8, par 9 (produit et dividende inférieurs à 10 000).

AVRIL

Numération. Les nombres de 1 à 1000. Chiffres romains. Lire l'heure sur le cadran.

Numération. Révision. Les nombres de 10 000 à 100 000.

Opérations. Calcul oral.
Procédés simples de calcul mental : $60 + 26$; $47 - 27$; $55 - 30$.

Table d'addition : revision.

Table de multiplication : revision et multiplier par 6, diviser par 6.

Sens des opérations : petits problèmes à une opération.

Calcul écrit. Additions et soustractions (voir en mars).

Multiplications par 2, 3, 4, 5 ou 6 (produit inférieur à 1000).

Divisions par 2, 3, 4, 5 ou 6 avec reste (dividende inférieur à 1000).

Opérations. Calcul oral.
Addition et soustraction : procédés simples de calcul mental (arrondir les nombres).

Table de multiplication : revision.

Calcul écrit. Continuer les exercices et les problèmes sur l'addition et la soustraction (une leçon par semaine).

Multiplication : le multiplicateur est un nombre d'un chiffre ou 10, 100, 1000 ou un nombre de 2 chiffres (produit inférieur à 100 000).

Division : le diviseur est un nombre d'un chiffre ou de deux chiffres (sans essai).

Problèmes oraux et écrits (une multiplication, une division).

MAI

Numération. Unités, dizaines, centaines, mille. Le litre, le décalitre, l'hectolitre (mesurer des contenances avec le litre, le double litre).

Opérations. Calcul oral.
Procédés simples de calcul mental : $54 + 33$; $80 - 47$.

Table d'addition : revision.

Table de multiplication : revision et multiplier par 7, diviser par 7.

Petits problèmes à une opération.

Numération. Revision.
Les nombres de 100 000 à 1 000 000.

Opérations. Calcul oral.
Revision des procédés de calcul mental étudiés. Doubler, tripler, quadrupler des nombres inférieurs à 100.

Prendre la moitié, le quart de nombres inférieurs à 100 et divisibles par 4 ou par 5.

Calcul écrit. Continuer les exercices précédents. Multiplier et diviser par 7.

Calcul écrit. Continuer les exercices et les problèmes sur l'addition et la soustraction (une leçon par semaine).

Multiplication : facteurs terminés par des zéros.

Division : diviseur ayant un chiffre, ou ayant deux chiffres (avec essai des chiffres du quotient).

Problèmes oraux et écrits (une multiplication et une addition, une multiplication et une soustraction; une division).

JUIN

Numération. Revision.

Opérations. Calcul oral. Procédés simples de calcul mental : revision.

Table d'addition : revision.

Table de multiplication : revision, multiplier par 8, par 9 et diviser par 8, par 9.

Petits problèmes à une opération.

Calcul écrit. Continuer les exercices précédents. Multiplications et divisions par 8 et par 9.

Numération. Revision.

Opérations. Continuer les exercices et les problèmes sur l'addition et la soustraction (une leçon par semaine).

Multiplication : Revision de la table. Facteurs avec zéros intercalés au multiplicateur.

Division : Diviseur ayant un ou deux chiffres.

Problèmes oraux et écrits à une ou deux opérations (multiplications parallèles ou successives, une division).

JUILLET

Revision.

Cours moyen.

OCTOBRE

1^{re} année.

Revision du programme du Cours élémentaire 2^e année.

2^e année.

Numération et système métrique. Nombres entiers et décimaux. Mesures de

Numération. Unités, dizaines, centaines. Longueurs : multiples (décimètre, hectomètre). Principe de la numération décimale. Nombres de 1 à 1000.

Opérations. Calcul oral. Procédés de calcul mental :
 $40 + 30$; $60 + 26$;
 $70 - 30$; $47 - 27$.

Table d'addition : Ajouter ou retrancher 2, 3, 4, 5.
 Compter par 2, par 3, par 4, par 5.

Table de multiplication : Multiplier ou diviser par 2, 3, 4, 5.

Calcul écrit. Addition et soustraction : sens de l'opération (à l'aide de problèmes oraux); signe, résultat, disposition, preuve.

Additions et soustractions. Problèmes oraux et écrits à une ou à deux opérations.

Multiplication et division : exercices avec multiplicateur et diviseur n'ayant qu'un chiffre.

Géométrie. Les lignes, les longueurs, les angles (voir travail manuel).

longueur : mesures effectives, lecture, changement d'unité (*Revision du cours de 1^{re} année*).

Fractions décimales écrites sous forme de fractions ordinaires : nombres décimaux, conversion; réduction au même dénominateur.

Opérations. Calcul mental : Procédés de l'addition (*revision*).

Addition et soustraction des nombres entiers et décimaux : *revision*. Nouvelle explication avec les fractions décimales écrites sous forme de fractions ordinaires (voir instructions officielles, p. 63).

Problèmes. 1^o Sur l'addition et la soustraction; 2^o sur les longueurs; 3^o sur le périmètre du carré et du rectangle.

Géométrie. Lignes. Propriétés de la ligne droite.

NOVEMBRE

Revision du programme du cours élémentaire 2^e année.

Numération. Unités, dizaines, centaines, mille.

Capacités : le litre et ses multiples (décalitre, hectolitre).

Numération et système métrique. Nombres entiers et décimaux. Les mesures de surface. Numération centésimale (*Revision*).

Fractions décimales écrites sous forme de fractions ordinaires : simplification,

Longueurs : le kilomètre.

Nombres de 1 à 10 000.

Opérations. Calcul oral.

Procédés de calcul mental : $54 + 33$; $47 + 35$; $55 - 30$; $80 - 47$.

Table d'addition : Ajouter ou retrancher 6, 7.

Compter par 6, par 7.

Table de multiplication : Multiplier ou diviser par 6, par 7.

Calcul écrit. Addition et soustraction : exercices, problèmes oraux et écrits à une ou à deux opérations.

Multiplication et division : sens de l'opération (à l'aide de problèmes oraux), signe, résultat, disposition, preuve.

Multiplications à un ou deux chiffres au multiplicateur.

Divisions à un chiffre au diviseur.

Géométrie. Angles. Perpendiculaires.

réduction au même dénominateur et comparaison.

Opérations. Calcul mental : les procédés de la soustraction (*revision*). Multiplication des nombres entiers et décimaux (*revision*). Multiplication par 10, 100, 1000; par 0,1; 0,01; 0,001.

(Nouvelle explication avec les fractions décimales écrites sous forme de fractions ordinaires.)

Revision de la table de multiplication et des difficultés d'opération : zéros au multiplicande, au multiplicateur, à la partie entière, à la partie décimale, etc...; nombreux exercices.

Problèmes. 1° Sur la multiplication : facture, prix d'achat, prix de vente; 2° sur les mesures de surface; 3° sur les surfaces du rectangle et du carré.

Géométrie. Angles. Perpendiculaires. Mesure des angles : rapporteur. Surface du rectangle et du carré (*revision*).

DÉCEMBRE

Revision du programme du cours élémentaire, 2^e année.

Numération. Unités simples et mille; ordres et classes. Les mesures de

Numération et système métrique. Les mesures de surface : mesures agraires.

pois : le gramme et ses multiples. Les nombres de un à un million.

Opérations. Calcul oral. Procédés de calcul mental :

Arrondir l'un des nombres à additionner ou à soustraire.

Table d'addition : Ajouter ou retrancher 8, 9.

Compter par 8, par 9.

Table de multiplication : Multiplier ou diviser par 8, par 9.

Calcul écrit. Continuer les exercices et les problèmes sur l'addition et la soustraction (Problèmes à deux opérations).

Multiplication : facteurs terminés par des zéros.

Division à un chiffre au diviseur.

Problèmes sur la multiplication et sur la division (une opération).

Géométrie. Parallèles : Verticale, horizontale. Périmètre du rectangle et du carré.

Lecture, écriture, changement d'unité.

Surfaces du rectangle et du carré.

Opérations. Calcul mental. Procédés de la multiplication : 40×7 ; 42×3 ; 14×30 .

Division des nombres entiers et décimaux. Division par 10, 100, 1000; par 0,1; 0,01; 0,001 (explication avec les fractions décimales écrites sous forme de fractions ordinaires).

Revision des difficultés d'opérations : zéros au dividende, au diviseur, chiffres décimaux, etc...; nombreux exercices.

Problèmes. 1° sur la division : moyennes, valeur de l'unité, quantité; 2° sur les longueurs et les surfaces, 3° sur les surfaces du rectangle et du carré.

Géométrie. — Parallèles. Verticale. Horizontale. La symétrie par rapport à un axe.

JANVIER

Numération et système métrique. Dixièmes, centièmes, millièmes. Le mètre et ses sous-multiples. Le litre et ses sous-multiples. Nombre entier; nombre décimal.

Lecture, écriture des

Numération et système métrique. Mesures de poids; Mesures effectives. Lecture, changement d'unité.

Fractions. Lecture, écriture. Nombres fractionnaires; conversion. Propriétés

nombres décimaux. Changement d'unité.

Opérations. Procédés de calcul mental; 40×7 ; 42×3 .

Addition et soustraction des nombres décimaux.

Multiplication des nombres entiers à deux ou trois chiffres au multiplicateur; zéros intercalés.

Division à deux chiffres au diviseur.

Problèmes sur l'addition et la soustraction des nombres décimaux : sur les longueurs, le périmètre du carré et du rectangle.

Géométrie. Les parallélogrammes.

des fractions : simplification et réduction au même dénominateur (Rappeler les explications données à propos des fractions décimales).

Opérations sur les nombres entiers et décimaux. Calcul mental et rapide. Revision : diviser par 2, 3, 4, ..., 9, rapidement sans écrire les restes.

Reconnaître si un nombre est divisible par 2 et 5, 4 et 25, 3 et 9.

Multiplication et division des nombres décimaux : nombreux exercices.

Problèmes. 1° sur les quatre opérations : achat, vente, bénéfice ou perte, recettes, dépenses, économies; 2° sur les mesures de poids; 3° sur la surface du rectangle.

Géométrie. Les parallélogrammes (parallélogramme quelconque, rectangle, carré, losange). Propriétés des côtés, des angles, des diagonales.

FÉVRIER

Numération et système métrique. Nombres décimaux. Les mesures de poids : mesures effectives (*revision*).

Lecture, écriture, changement d'unité.

Numération et système métrique. Les monnaies. Les pièces et les billets. Poids et valeur des monnaies.

Fractions. Addition, soustraction, multiplication. (Partir des fractions décimales et rappeler les explications données dans le 1^{er} trimestre).

Exercices nombreux (cas numériquement très simples).

Calcul mental et rapide : multiplier par 0, 5; 5; 50.

Opérations. Procédés de calcul mental : 14×30 et revision.

Multiplication par 10, 100, 1000 (nombres entiers et décimaux).

Multiplication des nombres décimaux.

Division à trois chiffres au diviseur.

Problèmes. 1° sur l'addition, la soustraction; 2° sur la multiplication des nombres décimaux. Sur les mesures de poids et les mesures de capacité.

Géométrie. Surface du rectangle et du carré (voir travail manuel, février).

Opérations. Multiplications et divisions décimales (cas présentant des difficultés (voir décembre).

Problèmes. 1° sur l'addition et la soustraction des fractions; 2° sur la multiplication des fractions : prendre une fraction d'un nombre; 3° sur les quatre opérations : partages; 4° sur les monnaies et les mesures de poids.

Géométrie. Surface du parallélogramme, du triangle.

MARS

Numération et système métrique. Mesures de surface. Mètre carré; multiples, sous-multiples. Changement d'unité.

Opérations. Procédés de calcul mental : multiplier par 5, et revision.

Multiplication : revision.

Division par 10, 100, 1000 (nombres entiers et décimaux).

Division à deux et trois chiffres au diviseur. Quotient à 0,1 à 0,01 près.

Problèmes. 1° Sur la multiplication (deux opérations); 2° sur la division (une opération); 3° sur les surfaces.

Nombres complexes. Conversion. Le temps : jour, semaine, mois, année; jour, heure, minute, seconde.

La circonférence. Degrés, minutes et secondes.

Fractions. Division des fractions (partir des fractions décimales).

Exercices nombreux (cas numériquement très simples).

Calcul mental : multiplication par 0,25; 2,5; 25.

Opérations. Divisions décimales (revision).

Problèmes. 1° sur la multiplication et la division des fractions : prendre une fraction d'un nombre; une fraction connue; 2° sur

Géométrie. Les triangles. Triangle rectangle. Triangle équilatéral.

la durée et le mouvement uniforme; 3° sur la longueur de la circonférence et la surface du cercle.

Géométrie. Triangles. Somme des angles d'un triangle.

La circonférence. Longueur de la circonférence. Surface du cercle.

AVRIL

Numération et système métrique. Les surfaces : mesures agraires.

Numération et système métrique. Les mesures de volume. Le mètre cube et ses sous-multiples. Lecture et changement d'unité. Les mesures de capacité : Mesures effectives.

Opérations. Procédés de calcul mental : multiplier par 5, par 0,50, Revision.

Fractions. Revision. Calcul mental; multiplier par 1,50; 0,75 (Les procédés connus doivent être souvent appliqués dans le calcul et les problèmes).

Multiplication : revision. Division des nombres décimaux : nombre décimal par un nombre entier, diviseur terminé par des zéros.

Règle de trois simple directe et inverse.

Problèmes. 1° sur le temps : jour, semaine, mois, année; jour, heure, minute, seconde. 2° sur la division : moyennes, valeur de l'unité, calcul de la quantité; 3° sur la surface du rectangle et du carré.

Problèmes. 1° sur la règle de trois; 2° sur les mesures de volume et de capacité; 3° sur la surface du cube et du prisme droit à base rectangulaire.

Géométrie. Le cube. Le prisme droit à base rectangulaire : développement.

Géométrie. Le cube, le prisme droit à base rectangulaire. Développement et surface.

MAI

Numération et système métrique. Les monnaies : franc, décime, centime. Les pièces : poids et valeur.

Système métrique. Volumes et capacités.

Volume du cube et du prisme droit à base rectangulaire.

Opérations. Procédés de calcul mental : multiplier par 5, par 0,5, par 0,25 et revision. Rendre la monnaie d'une pièce.

Multiplication : revision.

Division des nombres décimaux : Nombre entier par un nombre décimal, nombre décimal par un nombre décimal.

Problèmes. 1° Sur le prix de vente, le prix d'achat d'une marchandise, le prix de revient, le bénéfice; 2° Sur les monnaies.

Géométrie. Le cercle; l'hexagone et le triangle équilatéral inscrits.

Opérations. Calcul mental : Diviser par 0,5; 5; 0,25; 2,5 (Appliquer les procédés connus dans les calculs et les problèmes).

Règle de trois. Tant pour cent.

Problèmes. 1° Sur la règle de trois et le tant pour cent. Prendre le tant pour cent, taux du tant pour cent; 2° Sur la surface et le volume du cube et du prisme droit à base rectangulaire.

Géométrie. Projections du cube, du prisme droit à base rectangulaire. Echelle et plan. Le cercle. Polygones inscrits : carré et octogone régulier, hexagone régulier et triangle équilatéral.

La couronne (voir travail manuel).

JUIN

Numération et système métrique. Les mesures de volume. Mètre cube et sous-multiples. Lecture, écriture, changement d'unité.

Opérations. Procédés de calcul mental et rapide. Division : prendre la moitié, le tiers, le quart, etc., ou diviser par 2, 3, 4, ... 9.

Multiplication et division décimales : revision.

Problèmes. 1° Sur les recettes, dépenses, économies; 2° Sur les surfaces et les volumes.

Système métrique. Volume et poids de l'eau. Densité.

Règle d'intérêt simple. Calcul de l'intérêt, du taux.

Problèmes. 1° Sur les quatre opérations : partages; 2° Sur les fractions (revision); 3° Sur le calcul de l'intérêt et du taux :

Géométrie. Le cube et le prisme droit à base rectangulaire. Calcul du volume.

Intérêt en une ou plusieurs années, en un ou plusieurs mois, en un ou plusieurs jours; le taux.

Géométrie. Prisme droit à base polygonale et cylindre. Développement et projections. Volume.

JUILLET

Revision.

Cours supérieur.

OCTOBRE

1^{re} année.

Numération et système métrique. Nombres entiers et décimaux. Mesures de longueur.

Opérations. Calcul mental. Procédés de l'addition (Appliquer en outre, aussi souvent que possible, dans le calcul, les procédés déjà étudiés au cours moyen).

Addition, soustraction, des nombres entiers et décimaux.

Problèmes. 1^o Sur les 4 opérations : Achat, Vente, Bénéfice ou perte; 2^o sur les longueurs : périmètre du carré et du rectangle.

2^e année.

Arithmétique. Comme en 1^{re} année, avec des exercices d'application et des problèmes plus difficiles.

Géométrie. Définitions. Les lignes. Les angles : Mesure en degrés et grades. Angles égaux. Angles adjacents, complémentaires supplémentaires.

NOVEMBRE

Numération et système métrique. Nombres entiers et nombres décimaux.

Mesures de surface et mesures agraires.

Opérations. Calcul mental : procédés de la soustraction.

Multiplication des nombres entiers et décimaux.

Arithmétique. Comme en 1^{re} année, avec des exercices d'application et des problèmes plus difficiles.

Algèbre. Équation à une inconnue (sous sa forme la plus simple).

Partir d'un problème, tirer les définitions et les règles.

Problèmes. 1° Sur les 4 opérations : recettes et dépenses. Vente ou achat à la douzaine, au cent, au mille; 13° et 4 au cent en sus; déchet; 2° sur les mesures de surface et la surface du carré et du rectangle.

Exercices très faciles et problèmes à une inconnue.

Géométrie. Perpendiculaires et obliques. Symétrie. Perpendiculaires : problèmes de construction. La bissectrice d'un angle : propriétés et construction. Parallèles : distance et construction.

DÉCEMBRE

Numération et système métrique. Nombres entiers et nombres décimaux.

Mesures de surface et mesures agraires.

Opérations. Calcul mental. Procédés de la multiplication.

Division des nombres entiers et décimaux.

Problèmes. 1° Sur les 4 opérations. Partages : parts différentes, parts multiples; 2° sur le calcul d'une dimension du rectangle; 3° sur la surface du parallélogramme, du triangle.

Arithmétique. Comme en 1^{re} année, avec des exercices d'application et des problèmes plus difficiles.

Algèbre. Équations à une inconnue (chasser les parenthèses). Partir d'un problème simple et tirer la règle.

Exercices faciles d'application et problèmes à une inconnue.

Géométrie. Les parallélogrammes; côtés, angles, diagonales. Surface du parallélogramme. Le triangle : hauteur, base, médiane, somme des angles; surface.

JANVIER

Fractions. Propriétés. Simplification. Réduction au même dénominateur.

Addition et soustraction.

Opérations. Calcul mental et rapide. Diviser par 2, 3, 4, 5, ..., 9, sans écrire les restes.

Problèmes. 1° Sur les quatre opérations; 2° sur la surface du cube, du prisme droit à base rectangulaire.

Arithmétique. Comme en 1^{re} année, avec des exercices d'application et des problèmes plus difficiles.

Algèbre. Équations à une inconnue (chasser les dénominateurs).

Partir d'un problème simple et tirer la règle.

Exercices et problèmes faciles à une inconnue.

Géométrie. Projections du cube : horizontale, verticale. Projections du prisme droit à base rectangulaire,

Echelle et plan. Le triangle rectangle : carré de l'hypoténuse; applications.

FÉVRIER

Numération et système métrique. — Les mesures de volume.

Fractions. Multiplication.

Opérations. Calcul mental et rapide. Procédés de la multiplication : multiplier par 0,5; 5; 0,25; 25; 1,5; 0,125; 0,75.

Problèmes. 1^o Sur les fractions; 2^o sur les mesures de volume, le volume du cube, du prisme droit à base rectangulaire; 3^o sur la surface du trapèze; la longueur de la circonférence et la surface du cercle.

Arithmétique. Comme en 1^{re} année, avec des exercices d'application et des problèmes plus difficiles.

Algèbre. Équations à deux inconnues (méthode d'élimination par addition). Partir d'un problème simple et tirer la règle. Exercices et problèmes faciles d'application.

Géométrie. Le losange, surface. Le trapèze : surface. La circonférence : longueur, calcul du rayon. Le cercle : surface.

MARS

Numération et système métrique. Mesures de capacité.

Fractions. Division. Revision.

Opérations. Calcul mental et rapide. Procédés de la division : diviser par 0,5; 5; 0,25; 2,5; 1,5; 0,125; 0,75.

Problèmes. 1^o Sur la multiplication et la division des fractions; 2^o sur les mesures de volume et de capacité; le volume du cube, du prisme droit à base rectangulaire avec calcul d'une dimension; 3^o sur la surface du cercle, de la couronne, du secteur, du segment.

Arithmétique. Comme en 1^{re} année avec des exercices d'application et des problèmes plus difficiles.

Algèbre. Équations à deux inconnues (méthode d'élimination par substitution). Partir d'un problème simple et tirer la règle.

Exercices et problèmes faciles d'application.

Géométrie. Secteur, segment : surface. Tangente : propriétés, construction de la tangente à une circonférence.

Polygones réguliers inscrits dans une circonférence.

Prisme droit à base polygonale : développement surface.

AVRIL

Numération et système métrique. Mesures de poids.

Nombres complexes. Conversion. Le temps; jour, semaine, mois, année; jour, heure, minute, seconde.

Opérations. Calcul mental et rapide : Les procédés doivent être connus et peuvent être appliqués dans le calcul et les problèmes.

Règles de trois. Partages proportionnels. Tant pour cent.

Problèmes : 1° Partages proportionnels, 2° Prendre le tant pour cent, taux, quantité soumise au pourcentage; 3° sur les mesures de poids; 4° sur le mouvement uniforme; 5° sur la surface et le volume du prisme droit, à base rectangulaire.

Arithmétique. Comme en 1^{re} année, avec des exercices d'application et des problèmes plus difficiles.

Compléments : Partages inversement proportionnels. Règle de société et répartition des impôts. Quantité soumise au pourcentage.

Algèbre. Revision et applications.

Géométrie. Prisme droit à base polygonale : construction, volume; cylindre droit; développement, surface.

MAI

Système métrique. Volumes et capacités, poids, densité.

Problèmes. 1° Poids et volume de l'eau, vase plein d'eau et vase vide; 2° Densité : poids, volume, densité d'un corps; 3° Surface et volume du cylindre.

Règles d'intérêt. *Problèmes :* Intérêt en une ou plusieurs années, un ou plusieurs mois, un ou plusieurs jours; calcul du taux, du capital.

Arithmétique. Comme en 1^{re} année, avec des exercices d'application et des problèmes plus difficiles.

Compléments. Problèmes: 1° sur le principe d'Archimède; 2° sur le calcul du capital primitif.

Algèbre. Revision et applications.

Géométrie. Cylindre droit: construction, volume. Cône: développement, surface, volume. Sphère.

JUIN

Les monnaies. Problèmes.
Poids et valeur des monnaies.

Règles de trois. Escompte,
caisse d'épargne, rentes sur
l'État, mélanges et alliages.

Problèmes. Calcul de l'es-
compte commercial, du
taux, de l'échéance d'un
billet, de sa valeur nomi-
nale. Les moyennes.

Arithmétique. Comme en
1^{re} année, avec des exer-
cices d'application et des
problèmes plus difficiles.

Compléments. Calcul de
l'intérêt à la caisse d'épar-
gne. Calcul du montant
d'un titre de rente, du prix
de la rente, du cours, du
taux.

Mélanges et alliages. Le
titre d'un alliage.

Algèbre. Revision et
applications.

Géométrie. Arpentage :
tracé de la ligne droite sur
le terrain, jalonnement,
mesure.

L'équerre d'arpenteur; la
perpendiculaire sur le ter-
rain. Arpentage d'un
champ : Plan du terrain,
échelle, surface.

JUILLET

Revision.

SCIENCES PHYSIQUES ET NATURELLES

En développant le programme officiel d'enseignement scientifique, nous avons voulu : d'une part, fournir aux maîtres les éléments nécessaires à l'adaptation de ce programme « aux besoins de leurs élèves, à leur milieu, à leur sexe et à leur éventuelle profession » ; d'autre part, leur rendre facile l'application de la méthode d'observation et d'expérimentation qui convient seule aux leçons de choses.

Notre répartition des programmes de la section préparatoire et du cours élémentaire pourra facilement, après quelques retouches, s'adapter à tous les milieux ; mais la mise au point de celle des cours moyen et supérieur présentera quelques difficultés. C'est que, là surtout, l'enseignement scientifique doit se faire agricole à la campagne, industriel à la ville, maritime sur le bord de la mer et ménager dans les écoles de filles. Nous avons prévu toutes ces adaptations particulières, nous les avons préparées : c'est à cela que devait se borner notre rôle.

Notre répartition du programme de sciences physiques et naturelles des cours moyen et supérieur convient aux écoles urbaines de garçons ; elle ne saurait convenir aux écoles de garçons des campagnes ni aux écoles de filles, qui doivent donner en plus un enseignement agricole ou maritime ou ménager et n'ont les unes que deux heures et demie, les autres que deux heures, comme dans les villes, à consacrer par semaine à l'enseignement scientifique.

Il y a, pour ces écoles, des suppressions à faire dans le programme de sciences physiques et naturelles que nous proposons. Nous les prévoyons dans les mois où les notions scientifiques, les applications industrielles indiquées ne sont pas indispensables soit aux enfants de nos campagnes, soit aux jeunes filles. D'après ces prévisions nous avons ajusté, autant que possible, les programmes d'agriculture et d'enseignement ménager avec le programme de sciences, soit en tenant compte de l'époque où les travaux agricoles ou horticoles rendent possible l'observation des phénomènes, soit en rapprochant les notions d'agriculture et d'enseignement ménager des notions scientifiques qui les expliquent et dont elles ne sont que des applications.

La répartition du programme d'enseignement scientifique étant faite, nous avons choisi les sujets de leçons de choses de façon à faciliter l'emploi de la méthode d'observation et d'expérimentation. C'est ainsi, qu'en général, le titre de la leçon précise l'objet ou le

phénomène à observer et que le moment où la leçon doit se faire correspond à celui où cette observation est possible.

Dans la SECTION PRÉPARATOIRE particulièrement, l'ordre même des leçons suit de très près l'ordre des saisons, afin que « la nature fournisse l'objet de la leçon ». D'ailleurs, si on n'avait pas cet objet ou si un phénomène à étudier ne devait pas se produire au moment voulu, il faudrait modifier l'ordre du programme plutôt que de faire une leçon de choses sans choses.

Au COURS ÉLÉMENTAIRE, nous donnons un ordre de répartition qui est à peu près celui des cours moyen et supérieur. Cet ordre permet, comme dans la section préparatoire, — l'étude des animaux et des végétaux étant reportée dans le dernier trimestre — l'application de la méthode des leçons de choses, mais il a l'avantage de rendre la leçon commune possible dans les écoles à une ou deux classes. C'est en outre un classement plus logique des êtres et des phénomènes qui facilite et simplifie l'observation, les comparaisons, s'impose à l'enfant et lui laisse des notions plus précises et plus sûres.

Au COURS MOYEN, le programme officiel comprend surtout l'étude de l'homme, des animaux et des végétaux, alors qu'au COURS SUPÉRIEUR il ne prévoit que des compléments relatifs à ces questions, mais fait une place plus importante aux notions élémentaires de physique, de chimie et de géologie.

Nous avons tenu compte de ces indications. Notre répartition consacre six mois, au cours moyen, aux leçons sur l'homme, les animaux et les végétaux, et cinq mois, au cours supérieur, à l'étude des premières notions sur le sol, les roches, les fossiles, les terrains et à celle des phénomènes physiques et chimiques. C'est le temps qui nous paraît nécessaire pour que chacune des leçons de choses ne comprenne pas trop de matière, puisse se faire en trois quarts d'heure ou une heure environ, avec les observations, les expériences nécessaires, et pour que, malgré tout, l'enseignement scientifique qui en résulte soit suffisamment précis et complet.

Mais cet enseignement sera « partout expérimental » et devra « partout rester pratique » : c'est sur ce point qu'insistent particulièrement les instructions officielles. Afin d'aider les maîtres à répondre à ce désir, nous avons souvent indiqué l'objet à observer et les principales expériences à réaliser dans les leçons de *sciences physiques et naturelles*. Dans celles d'*agriculture*, nous désignons les instruments à étudier et nous appelons l'attention de l'enfant sur les travaux qui se font autour de lui à la ferme, au jardin, dans les champs. Enfin, pour que *l'enseignement ménager* puisse être surtout pratique, nous indiquons, à la suite de chacun des programmes du cours moyen et du cours supérieur, une série d'exercices pratiques de cuisine et de nettoyage qui peuvent être exécutés par les élèves de ces cours.

On trouvera en outre tous les renseignements nécessaires à la préparation des leçons de *puériculture* dans le programme rédigé par le Comité national de l'enfance (Voir p. 248), et les notions

à donner aux *marins* et aux *pêcheurs* dans l'arrêté du 20 septembre 1898, qui se trouve à la fin de ce volume.

Notre répartition a été rédigée particulièrement pour une école à six classes comprenant les trois cours et la section préparatoire. Si une école en comprend plus de six, les classes parallèles devront avoir même programme, si elle en comprend moins, on voudra bien remarquer que le programme est développé parallèlement dans les deux années d'un même cours, les leçons de la deuxième année venant compléter celles de la première, et il sera facile de réduire les deux répartitions à une seule. Enfin, pour les écoles à une ou à deux classes, qui ne comprennent pas, en général, de cours supérieur, on se rappellera que l'ordre de nos leçons est à peu près le même aux cours élémentaire et moyen, et il sera possible d'organiser une répartition prévoyant de nombreuses leçons communes aux deux cours et laissant au maître le temps nécessaire pour préparer et donner un enseignement expérimental et pratique.

RÉPARTITION

Section préparatoire.

OCTOBRE

1. *La droite et la gauche.* Les deux mains. A droite et à gauche : dans la classe, dans la rue, sur le chemin de l'école.
2. *Alimentation.* Un morceau de pain. Un grain de blé. Farine et pâte.
3. Une grappe de raisin. Une pomme. Une noix.
4. *Conseils d'hygiène.* Au lavabo : eau et savon, lavez-vous les mains; lavez-vous le visage, les oreilles. Un bain de pieds. Du linge propre.

NOVEMBRE

1. *L'orientation.* A l'école. Dans la campagne. Le soleil et l'ombre. Le vent souffle, la girouette.
2. *Alimentation.* Une pomme de terre. Une carotte. Un chou.
3. Du beurre. Du lait. Un œuf.
4. *Conseils d'hygiène.* Bouche et dents. Mâchez vos aliments. Attention aux dents, la brosse à dents.

DÉCEMBRE

1. *Les saisons.* En hiver : mois, jour et nuit. Dans les autres saisons. Le cadran de l'horloge, apprenons l'heure.
2. *Alimentation.* Un morceau de sucre. Un pot de confitures. Une orange.

3. Des grains de café. Des feuilles de thé. Une infusion.
4. *Conseils d'hygiène.* La meilleure boisson : l'eau. Quand et comment il faut boire.

JANVIER

1. *Accidents du sol.* Sur la route montante, plate, descendante. Une hauteur des environs. Une montagne (Projections ou gravures).
2. *Les outils de l'écolier.* Un crayon. Une plume. Un porte-plume.
3. Une ardoise. Un morceau de craie. Une éponge.
4. *Notions très élémentaires sur le corps humain. Conseils d'hygiène.* Estomac et cœur. Ce qu'il faut manger. Comment?

FÉVRIER

1. *Les eaux.* Le ciel se couvre de nuages. La pluie tombe. La neige.
2. *Vêtements.* Fil et tissu de laine. Fil et tissu de coton. Fil et tissu de soie. Tissons.
3. Un chapeau de feutre. Du cuir. Un soulier.
4. *Conseils d'hygiène.* Une brosse. Brossez vos vêtements. Enlevez les taches. Cirez vos chaussures.

MARS

1. *Les eaux courantes.* Une source. Un ruisseau. Une rivière.
2. *Le chauffage.* Du bois et du charbon de bois. Un morceau de houille. Une allumette.
3. *L'éclairage.* Une bougie. Du pétrole. Un bec de gaz.
4. *Notions très élémentaires sur le corps humain. Conseils d'hygiène.* Il fait froid : couvrez-vous, jouez. Vos yeux : examinons-les, avez-vous une bonne vue? Soignez vos yeux, comment?

AVRIL

1. *Le fleuve.* Sur les bords. Les bateaux. La mer (projections ou gravures).
2. *Le fer.* Une pelle à feu. Une aiguille. Un couteau.
3. *L'argile.* De la terre glaise ou à modeler. Une brique. Un morceau de verre, la vitre de la classe.
4. *Notions très élémentaires sur le corps humain. Conseils d'hygiène.* Le nez et les poumons. Comment il faut respirer. Aérons notre chambre.

MAI

1. *Voies de communication.* Dans les sentiers. Sur la grande route. Les véhicules.
2. *Animaux.* Un lapin. Une fourrure. Une poule. Une plume d'oiseau.
3. Une hirondelle et son nid. Un gâteau de cire.
4. *Notions très élémentaires sur le corps humain. Conseils d'hygiène.* Vos os, vos muscles. Exercices physiques et jeux. Précautions à prendre.

JUIN

1. *Chemins de fer.* La voie. Une gare. Un train.
2. *Végétaux.* Un arbre (chêne, marronnier). Une feuille d'arbre. Une fleur (bouton d'or, etc.).
3. Des cerises. Une gousse de pois ou de haricots. Un pot de fleurs.
4. *Notions très élémentaires sur le corps humain. Conseils d'hygiène.* La peau, la sueur, Ongles et cheveux. Prenons des bains.

JUILLET

Revision.**Cours élémentaire.**

OCTOBRE

Revision des notions très élémentaires données à la section préparatoire sur le corps humain (L'élève observe, sur lui-même ou sur un camarade, la place des organes).

1^{re} année.

1. *Digestion.* La bouche et les dents. L'estomac et les intestins. Comment il faut manger.

2. *Respiration.* Le nez et la bouche, les poumons. Comment il faut respirer.

3. *Mouvements.* Os et

2^e année.

1. Histoire d'une bouchée de pain. Mâchons, avalons. Marche des aliments dans le tube digestif. Conseils d'hygiène.

2. La poitrine. Mouvements respiratoires. Le cœur bat, le sang circule (piqûres, coupures). Conseils d'hygiène.

3. Exercices physiques.

muscles. Bonnes et mauvaises attitudes.

4. *Hygiène.* Œil, oreilles, ongles et cheveux.

Les muscles en action dans la marche, les tractions des bras.

4. Conseils d'hygiène. La peau, propreté sur le corps, propreté du linge et des vêtements.

NOVEMBRE

1. Poids des corps. Une balance, la boîte à poids. Pesées (exercices).

2. *L'air.* L'air nous entoure, l'atmosphère. Air chaud et air froid dans la classe. Un ballon en caoutchouc.

3. *L'eau.* Une casserole d'eau sur le feu, l'eau bout. Le ciel se couvre de nuages. La pluie tombe.

4. Eau salée. Eau sucrée. De l'eau et du savon ; lavons notre linge.

2. Un ballon captif d'enfant. Le vent souffle. Le cerf-volant.

3. Faisons bouillir notre eau et filtrons. Il pleut. Le parapluie.

4. Le sel de cuisine. Salines et marais salants.

DÉCEMBRE

1. *Il fait froid.* Vêtements d'hiver et vêtements d'été. Une gelée blanche.

2. *Combustibles.* Du charbon de bois. Un morceau de houille. Du pétrole.

3. *Chauffage.* Une cheminée. Une allumette. Du feu et de la fumée.

4. *Éclairage.* Une bougie et une chandelle. La flamme. Mèche et lampe à essence.

1. Il gèle. De la glace. De la neige.

2. Bois de chauffage. Du coke. De l'alcool à brûler.

3. Un poêle. Préparons et allumons le feu. Le soufflet.

4. Une lampe à pétrole. La lampe à alcool. Gaz d'éclairage et bec de gaz.

JANVIER

1. *Calcaires.* Un morceau de craie. Le marbre de la cheminée. Pierre de taille.

2. *Argile.* Terre glaise ou terre à modeler. Brique et tuile. Une assiette en faïence.

1. De la chaux. Gâchons du plâtre. Du mortier et du ciment.

2. Une marmite en terre. Une assiette en porcelaine. Une ardoise.

3. *Sable.* Du sable de rivière ou de mer. Un morceau de silex. La vitre de la classe.

4. *Fer.* Un fil de fer. Le tuyau de poêle. Un fer à repasser.

3. *La meule à aiguiser.* Une bouteille de verre et un verre en cristal. Un miroir.

4. Des clous, des pointes. Un marteau. Une tige et un ressort d'acier.

FÉVRIER

1. *Fer.* Une marmite en fonte. Une casserole en fer. Une bêche et une pelle.

2. *Cuivre.* Les ressorts en cuivre du sommier. Une casserole en cuivre. Le bouton de la porte.

3. *Autres métaux.* Une feuille et un litre en étain. Une pièce d'argent. Un seau en zinc.

4. *Construction de la maison.* La pioche et la pelle du terrassier. Les murs. Un toit en tuiles.

1. Un casse-noisettes. Une paire de pincettes. Une paire de ciseaux.

2. Un fil de cuivre. Un poids en laiton. Une pièce de bronze.

3. Couverts en étain et en argent. Tuyau de plomb. Gouttières en zinc.

4. Fondations et caves. La truelle et le niveau du maçon.

MARS

1. *Construction de la maison.* La scie et l'équerre du menuisier. La fenêtre. Diamant et mastic du vitrier.

2. *Animaux.* Un chien. Un mouton. La laine des matelas.

3. Une vache. Du beurre. Un fromage.

4. Un bas de laine. Un soulier. Un chapeau de feutre.

1. La charpente. Cloisons et plafond. La peinture.

2. Un chat. Un lapin. Une fourrure.

3. Du lait et de la crème. Viande crue et viande cuite.

4. Un morceau de drap et un vêtement. Chez le cordonnier : cuir, fil poissé, alêne et tranchet.

AVRIL

1. *Animaux.* Une poule. Un canard. Un œuf.

2. Un corbeau. Un serin. Un nid.

1. Un pigeon. Une oie. Une plume d'oiseau.

2. Une hirondelle. Son nid. Sa couvée.

3. Un goujon ou un poisson rouge dans l'eau. Une boîte de sardines.
4. Un papillon. Le ver à soie. Un cocon.

3. Un crapaud. Un hareng. La pêche en mer (Projections ou gravures).
4. Fil de soie. Tissu de soie. Tissage.

MAI

1. Une abeille. Une ruche. Gâteau de cire et miel.

2. *Végétaux.* Un petit marronnier de l'année. Un pied de giroflée.

3. Lin et chanvre. Filasse, toile et corde.

4. Un chêne. Le bûcheron : sa cognée, sa scie.

1. Une guêpe. Une mouche. Détruisons les mouches (Projections ou gravures).

2. Faisons germer des haricots. Un pied de muguet. Un pin.

3. Le cotonnier, le coton (projections ou gravures). Fil et tissu de coton.

4. Un pommier ou un noyer. Le menuisier. Une table de classe ou un autre meuble.

JUIN

1. Un pied de blé (observons sa croissance). La farine. Le pain.

2. Un radis. Un pied de salade. Le caféier, le café.

3. La vigne, la tige, les feuilles ; où en est la grappe ? Le vin.

4. Une feuille de papier. Un livre broché. Un livre relié.

1. Un pied de pomme de terre. Une tige de pois avec fleurs et gousses.

2. Le cacaoyer, le cacao et le chocolat. L'arbre à thé. La canne à sucre (Projections ou gravures).

3. L'olivier, l'olive. L'huile.

4. Imprimerie : caractères et impression.

JUILLET

Revision.

Cours moyen.

OCTOBRE

1^{re} année.

1. *Les trois états des corps.* Observons des corps solides, liquides, gazeux ; éprouvons qualités et

2^e année.

1. *Changements d'état des corps.* Fusion et solidification : beurre, soufre, eau à 0°.

propriétés : forme, volume, poids, résistance, élasticité, compressibilité, etc.

Action de la chaleur sur les corps. Dilatation : exemples. Le thermomètre : description.

2. *L'eau.* Ses trois états dans la nature. Observons : buée sur la carafe froide; brouillard et nuages, rosée.

La pluie, la neige. Un morceau de glace.

3. *La vapeur d'eau.* Observons l'eau qui chauffe, ébullition, vapeur d'eau condensée.

Evaporation : eau dans une cuvette, séchage du linge, marais salants.

4. *L'eau potable.* Qualités. Observons la bonne eau de source, de puits; éprouvons la (savon, cuisson des légumes).

Eaux impures : eau de pluie, matières en suspension, filtres, stérilisons. Les filtres.

Vaporisation et condensation : alcool, éther, eau à 100°.

2. *L'eau.* Une dissolution : eau sucrée, eau salée. Gaz et matières solides en dissolution dans l'eau.

Eaux minérales et gazeuses.

3. *La vapeur d'eau.* Évaporation et conditions qui la favorisent : exemples. Force élastique de la vapeur : le pistolet à vapeur, marmite de Papin et chaudière de la machine à vapeur.

4. *L'eau pure.* Distillation. L'alambic et ses usages.

Composition de l'eau (corps composé) : oxygène et hydrogène (corps simples). Hydrogène : préparation (précaution à prendre). Propriétés constatées (expériences).

Agriculture. — Observer les travaux des champs : arrachage des pommes de terre, des betteraves; vendange.

Dans les jardins : cueillette des fruits.

NOVEMBRE

1. *L'air.* Propriétés. Une pompe à bicyclette et la chambre à air, un pistolet à air : élasticité, compressibilité.

Air chaud et air froid : dans la salle de classe. Le vent : vents réguliers au bord de la mer.

2. *Composition de l'air.*

1. *L'air est pesant.* Pression de l'air : pipette, ventouses, compte-gouttes.

Le baromètre : description, usage.

2. *Oxygène.* Préparation

Mélange de deux gaz : observons la bougie ou du phosphore brûlant dans l'air d'un flacon renversé sur l'eau.

Oxygène et azote : propriétés. Poussières et gaz carbonique contenus dans l'air (Expérience : eau de chaux).

3. *Combustion.* Oxygène nécessaire à la combustion : allumons le feu. Le soufflet.

La flamme : de la bougie, de la lampe à pétrole (verre), du bec de gaz (jaune ou bleue).

4. *Chauffage et éclairage.* Le carbone. Bois, houille, tourbe : combustion.

Huile, graisse, pétrole, alcool : combustion.

Agriculture. -- Observer les travaux des champs : labours, semailles.

Dans le jardin : arrachage des carottes, des navets, plantage de choux et de salades.

(chlorate de potasse ou oxylythe). Propriétés (expériences).

Combustions vives et combustions lentes (rouille, respiration).

3. *Combustion.* Produits de la combustion du bois et du charbon : gaz carbonique, vapeur d'eau et cendres.

Gaz carbonique : préparation. Propriétés (expériences). Dangers.

4. *Le charbon.* Mine de houille. Extraction.

Distillation du bois : charbon de bois.

Distillation de la houille : gaz d'éclairage et coke.

DÉCEMBRE

1. *Métaux usuels. Fer.* Des fragments ou des objets en fer, en fonte, en acier : observons, comparons. Propriétés, usages.

Étain. Objets en étain. Etamage.

2. *L'homme. La digestion.* La bouche. Les dents : incisives, canines, molaires. Mâchons, avalons.

Œsophage, estomac, intestin. Hygiène.

3. *Circulation.* Notre

1. *Cuivre.* Fragments et objets observés. Propriétés, usages.

Alliages : laiton et bronze.

Zinc, plomb. Propriétés, usages.

2. Nos aliments ; nos pertes, ration alimentaire.

Marche des aliments (observer l'appareil digestif d'un animal).

Glandes : sucs digestifs et transformation des aliments.

Hygiène.

3. Notre sang : couleur,

cœur bat, pouls de nos artères. Vaisseaux capillaires : piqûres, coupures. Nos veines superficielles.

Le sang circule (observer cœur et artères d'un animal).

Hygiène.

4. *Respiration*. Nos voies respiratoires. Notre poitrine. Inspirons, expirons. Nos poumons (observer l'appareil d'un animal).

Hygiène.

Agriculture. — Observer les travaux des champs et du jardin. Instruments : bêche, pioche, houe, râteau.

JANVIER

1. *Organes du mouvement*. Notre squelette : tête, tronc, membres. Principaux os. Rôle.

Nos muscles : Contractilité de notre biceps. Les tendons. Observer les muscles d'un animal. Rôle.

Hygiène.

2. *Système nerveux*. Notre cerveau. Notre moelle épinière et nos nerfs (observer cervelle et moelle d'un animal).

Œil et nerf optique : vision d'un objet.

Oreille et nerf auditif : audition d'un son.

Hygiène.

3. *Système nerveux*. Notre nez. Membrane intérieure, nerf de l'odorat.

Notre langue : papilles et nerf du goût.

Notre peau : le toucher. Pores et poils.

Hygiène.

consistance. Du sang d'animal dans un verre : composition. Mécanisme de la circulation.

Hygiène.

4. Mécanisme de l'inspiration, de l'expiration. Les poumons. Échanges gazeux : différence entre l'air inspiré et l'air expiré (expériences).

Hygiène.

1. Composition des os. Un os dans un feu vif, dans l'acide chlorhydrique étendu d'eau.

Différentes sortes d'os : leur rôle.

Muscles : contractilité, élasticité.

Rôle de quelques muscles.

Mouvements. Hygiène.

2. *Le cerveau* : exemples d'impressions transmises. Œil : description (observer un œil d'animal). Rôle des différentes parties (explication élémentaire).

Oreille : description. Rôle des différentes parties (explication élémentaire).

3. *La peau*. Sa constitution. Le toucher, La sueur.

Les reins.

Hygiène.

4. *Animaux. Classification.* Embranchements : Vertébrés et invertébrés. Observons : chien, poule, mouche, ver de terre.

Caractères communs et distinctifs.

Cinq classes de vertébrés. Observons : chien, poule, lézard, grenouille, hareng.

Caractères communs et distinctifs.

4. *Classification* : cinq embranchements : Vertébrés (chat); articulés (hanneton); vers (ver de terre); mollusques (escargot); rayonnés (étoile de mer).

Vertébrés : Mammifères, oiseaux, reptiles, batraciens, poissons (voir 1^{re} année).

Agriculture. — Observer dans la ferme : les étables, les écuries. Engrais : le fumier; sa préparation, soins.

FÉVRIER

1. *Mammifères.* Carnivores. Chien, chat : caractères. Animaux de garde.

Loup et renard : caractères. Animaux nuisibles.

2. *Mammifères.* Rongeurs. Lapin, lièvre : caractères. Utilité : chair et fourrure.

Rat, souris, mulot : caractères. Animaux nuisibles.

Ecureuil : fourrure.

3. *Mammifères à sabots.* Bœuf : caractères. Viande de boucherie. Vache : lait, beurre (la baratte), fromage (en fabriquer.)

4. *Oiseaux.* Une poule : caractères distinctifs.

Un œuf. Une plume.

1. *Petits carnivores* : Fouine, belette, blaireau, martre, loutre; caractères. Animaux nuisibles. Fourrures.

Insectivores : Taupe, hérisson, chauve-souris; caractères. Animaux utiles à protéger.

2. *Mammifères à sabots.* Cheval, âne, mulet : caractères. Animaux de trait.

Porc, sanglier : caractères. Chair.

3. *Chèvre, mouton, chevreuil* : caractères. Chair.

La laine : filature, tissage, teinture.

Peaux : tannage, le cuir.

4. Une poule : caractères. Le canal digestif, le squelette.

Les nids d'oiseaux : moineau, pie, mésange, hirondelle, etc...

Agriculture. — Observer dans la ferme : la traite

de la vache, l'écrémeuse, la baratte; le poulailler, la porcherie.

MARS

1. *Oiseaux*. Gallinacés. Dindon, pintade, pigeon : caractères (bec et pattes). Œufs et chair.

Perdrix, caille, faisan : caractères, chair.

2. *Oiseaux*. Passereaux. Merle, rouge-gorge, fauvette, hirondelle; caractères. Utilité et chant.

Corbeau, pie, geai. Oiseaux nuisibles.

3. *Reptiles*. Une tortue, un lézard : caractères.

Serpents. Couleuvre et vipère : caractères, morsure de la vipère.

4. *Poissons*. Une carpe : caractères.

Poissons d'eau douce. Perche, carpe, brochet, tanche, anguille, goujon : caractères, chair estimée.

1. *Oiseaux*. Palmipèdes. Canard, oie : caractères (bec, pattes).

Echassiers. Héron, cigogne : caractères.

Grimpeurs. Pic, perroquet : caractères.

2. *Oiseaux*. Rapaces. La chouette, le chat-huant : caractères, utilité.

Faucon, épervier, milan, buse : caractères. Oiseaux nuisibles.

3. *Batraciens*. La grenouille : ses métamorphoses.

Crapaud, salamandre.

4. *Poissons* d'eau de mer. Maquereau, thon, saumon, sole, turbot : caractères.

La pêche : morue, harengs, sardines. Conserves.

Agriculture. — Observer les travaux des champs : labours, semailles.

Instruments : la charrue, la herse, le rouleau.

AVRIL

1. *Insectes utiles*. L'abeille : caractères. La ruche.

Le ver à soie : métamorphoses.

Le cocon et le fil de soie.

2. *Araignées*. L'araignée : caractères. Fauçeurs. La gale.

Les vers. Ver de terre. Sangsue. Vers parasites : ténia, trichine.

1. *Insectes nuisibles*. Le hanneton : caractères. Les métamorphoses.

Sauterelles. Papillons et chenilles. Phylloxéra de la vigne.

Mouches. Fourmis. Courtilière. Charançon.

2. *Mollusques*. L'escargot. La limace. La moule et l'huître.

Rayonnés. L'étoile de mer.

3. *VÉGÉTAUX. Une plante* : parties. Un jeune marronnier, un pied de violette.

Faisons germer un haricot.

Racines. Observons à la loupe radicules, coiffe et poils absorbants.

4. *Tiges.* Tiges ligneuses : saule, sureau, peuplier.

Tiges herbacées : blé, haricot, pois.

Tiges fraîches (saule) et rondelles de vieux bois : différentes parties. Un bourgeon de marronnier, de sapin, les yeux de la pomme de terre.

3. *Racines.* Différentes variétés : racines du blé, de la luzerne, de la betterave, du dahlia, du fraisier.

Rôle des racines.

4. *Tiges.* Différentes variétés : dressées, rampantes (fraisier), grimpances (houblon, lierre).

Tiges souterraines : pomme de terre, chiendent.

Rôle de la tige. La sève.

Agriculture. — Observer les travaux des champs et du jardin. Semer, repiquer, planter.

Les mauvaises herbes : moyen de les détruire.

Binage et sarclage : la binette.

MAI

1. *Feuilles.* Différentes parties : feuilles de poirier, marronnier, lierre, blé.

Différentes variétés : simples ou composées, mode d'attache. Un bulbe d'oignon, d'ail, de jacinthe.

2. *Fleur.* Observons et séparons les différentes parties de la fleur : bouton d'or, fleur de pommier.

Fruit et graine. Une pomme coupée. Une cerise. Une grappe de groseilles. Une gousse de pois. Un grain de blé.

3. *Grandes divisions du règne végétal.* Embranchements. Observons : les plantes à fleurs (haricot, blé); les plantes sans fleurs (fougères); sans fleurs, ni

1. *Feuilles.* Fonctions. La chlorophylle. Respiration. Transpiration.

Nutrition de la plante. Expériences et observations.

2. *Fleur* : pistil, étamines. Formation de la graine et du fruit.

La graine. Deux cotylédons : pois, fève, giroflée. Un cotylédon : blé, maïs, tulipe.

Germination.

3. *Divisions des phanérogames.* Observons : les plantes ayant leurs graines à nu (pin), les plantes ayant leurs graines enfermées : dicotylédones (pommier,

racines (mousses); sans fleurs, ni racines, ni feuilles, ni tiges (champignons).

4. *Légumes cultivés.* Choux, salades, épinards, oseille : feuilles.

Carottes, navets, radis : racines.

Pommes de terre : tubercules.

Agriculture. — Observer dans les champs et les jardins.

Soufrage de la vigne et sulfatage.

JUIN

1. *Une visite au verger.* Arbres fruitiers : Cerisier, prunier, abricotier, pêcher, pommier, poirier, vigne, groseillier.

Vin et cidre : fabrication. Confitures et conserves de fruits.

2. *Plantes textiles.* Lin, chanvre, coton. Filature, tissage. Le linge.

Plantes oléagineuses. Pavot, œillette, colza, olivier. Huile : fabrication.

3. *En promenade. Céréales :* blé (fabrication du pain); orge (bière); seigle, avoine, sarrasin.

pois) ou monocotylédones (blé, lis, iris).

4. Oignons, ail, échalote, poireau : bulbes.

Pois, haricot, fève, lentille : graines.

Tomate, melon : fruits.

Betterave : sucre.

1. Comment on obtient un arbre fruitier?

Marcottage : le provignage.

Bouturage : bouture (vigne, saule, etc.).

Exercices dans des pots et en pleine terre. Observations. Greffage (pommier, poirier, etc.).

Exercices pratiques et observations sur morceaux de saule, frêne, etc. (Examen des résultats des opérations faites en avril.)

2. *En promenade. Arbres forestiers.* Bois blanc : peuplier, bouleau, châtaignier.

Bois durs : chêne, hêtre, noyer, orme, charme, poirier, prunier.

Bois résineux : pin, sapin, mélèze.

3. *Prairies naturelles.* Paturin des prés, raygrass, vulpin, fléole, dactyle : herbages et pâturages.

Prairies artificielles. Luzerne, trèfle, sainfoin, lupuline, vesce.

4. *Plantes d'ornement.*
En pleine terre : œillets, phlox, dahlias, capucines, géraniums.

En pots : bégonias, cyclamens, chrysanthèmes.

4. *Plantes médicinales.*
Belladone, digitale, tabac : poisons.

Plantes à tisanes, gargarismes, cataplasmes : exemples.

Plantes dangereuses : belladone, digitale, ciguë.

Agriculture. — Observer dans les prairies : fauchage et fanage. Faucheuse mécanique et râteau à cheval.

JUILLET

Revision.

La moisson. Instruments, la faux et la moissonneuse.

Enseignement ménager.

Liste des exercices pratiques de cuisine et de nettoyage qui peuvent faire l'objet de leçons de choses au cours moyen et ne nécessitent pas un matériel important et coûteux.

EXERCICES PRATIQUES DE CUISINE. Manière de préparer le feu, de l'entretenir. Tirage et précautions à prendre
Manière de mettre le couvert.

Lait. En faire cailler pour faire un fromage mou.

Beurre. Conservation.

Œufs. Reconnaître leur fraîcheur en les mirant.
Battre les blancs. Œufs à la coque ou sur le plat.

Pain. Préparation de la pâte avec et sans levure.
Utilisation du pain rassis : chapelure.

Tapioca. Confection.

Légumes. Préparer et assaisonner la salade. Éplucher les légumes du pot-au-feu.

Fruits. Égrener des groseilles, peler des pommes.

Vinaigre. Préparation.

Eau potable. Eau bouillie et filtrée.

Infusion. Thé, camomille, tilleul, feuilles d'oranger.

Décoction de queues de cerises, de chiendent.

EXERCICES DE NETTOYAGE.

Balayage de la classe à la sciure humide.

Essuyage des murs et des gravures.

Nettoyage des plinthes et des portes.

Nettoyage des meubles : lavage pour certains; passer au papier de verre et cirer pour d'autres.

Nettoyage des couverts.

Nettoyage des objets en cuivre (vases, boutons de porte, etc.).

Lavage de la vaisselle.

Propreté et soin des vêtements : battre, broser, plier, ranger. Enlèvement des taches de graisse, de boue, de café, de bougie. Les chaussures. Manière de les nettoyer et de les cirer (souliers de toile et de cuir).

Cours supérieur.

OCTOBRE

1^{re} année.

1. *Le sol*¹. Observations : terrains de la contrée, carrière, tranchée.

Roches calcaires. Extraction. Pierre à bâtir. Craie et marbre.

2. *Roches calcaires*. Pierre à chaux : four à chaux. La chaux.

Pierre à plâtre ou gypse : four à plâtre. Le plâtre.

3. *Roches argileuses*. Kaolin et autres argiles. Faïence et porcelaine : fabrication. L'ardoise.

Roches éruptives : granit, lave.

Roches siliceuses. Silix, sable, grès, meulière. Le verre : fabrication.

4. *Combustibles minéraux*. La houille : extraction, distillation. La tourbe.

2^e année.

1. *Le sol*¹. Composition de la terre végétale : analyse sommaire.

Roches sédimentaires : calcaires, argileuses, siliceuses. Comment on les reconnaît (observations et expériences).

2. *Roches éruptives* : granit, porphyre, basalte, lave (observations sur fragments et gravures).

Terrains : primitifs, primaires, secondaires, tertiaires, quaternaires; caractères; fossiles.

3. *Modifications de l'écorce terrestre* (observer des gravures, des projections). Action de l'atmosphère : vent, gel (dunes, désagrégation).

Action du noyau central : volcans, tremblements de terre (eaux thermales, geysers).

4. *Modifications de l'écorce terrestre* (observer des gravures, des projections).

1. Nous commençons par les notions de géologie pour qu'elles puissent être au besoin utilisées dans le cours de géographie.

Le pétrole : extraction, raffinage. Bitumes.

Action de l'eau : son cycle. Neige et glaciers. Pluie : eau de pénétration et eau de ruissellement. Eaux souterraines. Cours d'eau.

La mer : action sur les côtes (galets, graviers, sables ou limons).

Agriculture. — Observer les travaux des champs et du jardin, terrains calcaires, sablonneux ou siliceux, argileux, humifères de la contrée : les reconnaître. Caractères : couleur, perméabilité, plantes.

Amendements : chaux, marne, plâtre. Drainage, irrigation.

Enseignement ménager. — *Nettoyage des métaux, verres et bois* au moyen des poudres et pâtes à polir : blanc d'Espagne, émeri, tripoli, pierre ponce, etc.

NOVEMBRE

1. *L'air*. Composition.

Oxygène et azote.

Oxygène : préparation, propriétés.

2. *L'eau*. Ses trois états dans la nature. L'eau potable.

Hydrogène : préparation, propriétés.

3. *Combustion*. Combustions vives et combustions lentes. Produits de la combustion. La flamme,

1. *Corps simples et corps composés*. Mélange; exemples. Combinaisons; exemples.

Acides: comment on les reconnaît. Acides du commerce: acides sulfurique, azotique, chlorhydrique; propriétés, usages.

Bases : comment on les reconnaît. Ammoniaque, chaux, potasse, soude; propriétés, usages.

2. *Sels usuels*. Chlorure de sodium; sel gemme et sel marin : extraction; propriétés, usages.

Chlorure de chaux et eau de Javel : propriétés, usages.

Carbonate de soude et de potasse : propriétés, usages. Le savon.

3. *Métaux. Fer*. Minerais, métallurgie; haut fourneau. Fonte : propriétés, usages.

Fer : affinage de la fonte;

Gaz carbonique : préparation, propriétés, dangers.

4. *Métaux*. Fer, fonte, acier : propriétés, usages.

Cuivre, zinc, plomb : propriétés, usages.

Alliages : laiton, bronze.

propriétés, préservation du fer, usages.

Acier : Comment on l'obtient; propriétés, usages.

4. *Métaux*. Cuivre, étain, zinc, plomb, aluminium, nickel; propriétés, usages.

Argent, or, platine : propriétés, usages.

Agriculture. — Observer les travaux des champs et du jardin.

Façons culturales. Les labours, hersages, roulages : but. Instruments : charrue, herse, rouleau.

Enseignement ménager. — Détacher et désinfecter les vêtements au moyen 1° des dissolvants : eau, alcool, essence minérale, essence de térébenthine, benzine;

2° des saponifiants : potasse, soude, savons;

3° des décolorants et des désinfectants : chlore, eau de Javel, gaz sulfureux.

DÉCEMBRE

1. *Poids des corps*. Chute des corps. La verticale, fil à plomb.

Mesure du poids d'un corps. Le dynamomètre.

Exemples de leviers.

2. *Balances*. Balance ordinaire : description. Justesse. Double pesée. Balance Roberval. Balance romaine : principe. Bascule.

Équilibre des liquides. Surface libre d'un liquide : vases communicants. Niveau d'eau, distribution de l'eau dans les villes, jet d'eau.

3. *Équilibre des liquides*. Puits ordinaires, puits artésiens, sources. Canaux et écluses.

1. *La pesanteur*. Point d'application de la pesanteur : centre de gravité. Équilibre : d'un homme, d'un véhicule (expériences).

Les leviers : exemples. Ils multiplient la force de l'homme.

2. *Balance*. Poids spécifique d'un corps : méthode du flacon; cas d'un solide, d'un liquide (petits problèmes).

Pression des liquides sur le fond et les parois des vases : expériences et petits problèmes. Le tonneau de Pascal. Ascenseurs et monte-charges.

3. *Transmission des pressions dans les liquides*. Presse hydraulique : principe, description, usages.

La poussée de l'eau. Expériences. Corps flottants. Transport du bois, navires et bateaux.

4. *Le baromètre.* L'air est pesant. La pression atmosphérique. Expériences : pièce de monnaie contre un mur, œuf dans la carafe, etc.

Baromètre à mercure : Hauteur barométrique. Préviation du temps.

Principe d'Archimède. Vérification du principe (petits problèmes).

Equilibre d'un corps plongé dans un liquide : œuf et eau salée.

Poussée de l'air : aéostat et force ascensionnelle.

4. *Les baromètres.* Variation de la pression atmosphérique et hauteur barométrique; graphique.

Applications de la pression atmosphérique : ventouse, pompe aspirante, siphon.

Agriculture. — Observer les travaux du mois.

Conservation des fruits.

Instruments : broyeur de pommes et pressoir. Leviers et maniement des outils agricoles.

Enseignement ménager. — *Les ustensiles de ménage* : en fer (battu, étamé, émaillé) en fonte, en cuivre, en aluminium. Objets en argent. Avantages, inconvénients, entretien.

JANVIER

1. *Le thermomètre.* Dilatation des corps solides, liquides, gazeux; expériences. Applications : déboucher un flacon, pose des rails de chemin de fer, fixation des feuilles de zinc des toitures, etc.

Le thermomètre : à mercure, à alcool. Indications thermométriques.

2. *La vapeur d'eau.* Évaporation : froid qu'elle produit (expériences), conditions et applications. Force élastique de la vapeur : expériences.

1. *Le thermomètre.* Construction, graduation. Le point 0° de fusion de la glace, le point 100° de vaporisation de l'eau.

Graphique des indications thermométriques.

Conductibilité de la chaleur. Corps solides, liquides, gazeux : expériences.

2. *La vapeur d'eau.* L'humidité de l'air : sel et gâteaux secs, cordes, cheveux, carafe froide et humidité des murs; hygromètre.

Machine à vapeur : force élastique de la vapeur,

3. *Electricité*. Corps électrisés par frottement, par influence. Corps bons et mauvais conducteurs.

Une pile. Le courant électrique.

4. *La boussole*. Aimants naturels et aimants artificiels; expériences. Pôle nord, pôle sud.

Un électro-aimant. Application : sonnerie électrique.

organes essentiels d'une machine à vapeur, fonctionnement.

3. *Électricité*. L'étincelle électrique. Éclair et tonnerre. Paratonnerre.

Précautions à prendre en temps d'orage.

Une pile : action chimique. Le courant électrique : ses effets.

4. *Une boussole*. La déclinaison. Comment orienter une carte.

Un électro-aimant. Le télégraphe. Une installation, fonctionnement.

Agriculture. — Observer les travaux du mois.

Observations barométriques et thermométriques. Prévission du temps.

Rayonnement de la chaleur. Chaleur lumineuse et chaleur obscure. Cloches, couches et châssis vitrés.

Instruments. L'ancien fléau et la batteuse mécanique.

Enseignement ménager. — *La chaleur*. Conductibilité des corps solides, liquides, gazeux.

Applications : toiles métalliques, ustensiles de cuisine.

Protection contre le froid ou contre la chaleur : vêtements, marmite magique.

FÉVRIER

1. *L'homme. Digestion*. Appareil digestif. Glandes. Sucs digestifs et transformation des aliments.

Hygiène de l'alimentation. Conservation des aliments.

Compléments. Au cours supérieur, 2^e année, les élèves peuvent reviser dans leurs livres les notions étudiées en 1^{re} année, ils prendront ainsi l'habitude du travail personnel, et la leçon en classe sera moins chargée de matière.

L'homme. I. Digestion. Nos aliments : composition des principaux, valeur nutritive. Rations alimentaires.

Sucs digestifs : action

2. *Circulation*. Notre sang. Le cœur. L'appareil circulatoire. Le sang circule.

Hygiène du vêtement. Les qualités : ampleur, épaisseur, etc., corset et jarrettières.

3. *Respiration*. Voies respiratoires. Les poumons. Échanges gazeux.

Hygiène de la maison : propreté, aération. Tentures, chauffage.

4. *Organes du mouvement*. Le squelette. Composition des os. Principaux os. Rôle.

Muscles : contractilité, élasticité. Rôle de quelques muscles.

Hygiène : déviations de la colonne vertébrale. L'exercice physique.

Agriculture. — Observer les travaux du mois.

Instruments : écrémeuse centrifuge, baratte. Stérilisation du lait. La capillarité : le binage et l'ascension de la sève.

Engrais chimiques. Le fumier : éléments, fabrication, soins.

Enseignement ménager. — *Blanchissage du linge*. Linge blanc, lessivage, séchage.

Linge de couleur, étoffes imprimées et bas. Raccourcissement et repassage. Rangement.

MARS

1. *Système nerveux*. Cerveau, moelle épinière et nerfs. Exemples d'impressions transmises.

La langue : papilles, salive, nerf du goût.

sur les aliments. Absorption.

2. *Circulation*. Le sang. Sa composition; expériences. Le cœur : description (observer le cœur d'un animal), rôle. Artères et veines; différence de structure. Petite et grande circulation.

Hémorragie. Soins des plaies. Syncope.

3. *Respiration*. Les poumons (observer ceux d'un animal); structure. Échanges gazeux aux poumons et modifications du sang. Respiration dans les tissus.

L'asphyxie : soins à donner.

4. *Squelette et muscles*. Principaux os. Une articulation : coude, genou.

Un muscle : ventre et tendons, structure. Quelques muscles fléchisseurs, extenseurs, écarteurs.

1. *Système nerveux*. Mécanisme de la sensation : nerf sensitif et nerf moteur. Exemples d'actes réflexes.

Le goût et l'odorat.

Le nez : membrane interne, nerf de l'odorat.

2. *La vision. La lumière.* Corps lumineux. transparents, opaques. Propagation.

Réflexion : le miroir. Réfraction; expériences.

Œil et nerf optique : vision d'un objet. Hygiène.

3. *L'audition. Le son.* Vibrations : expériences. Propagation : expériences (air, solides, liquides).

Oreille et nerf auditif : audition d'un son. Hygiène.

4. *La peau. Le toucher.* La sueur. Pores et poils. Hygiène.

2. *La vision.* Appareil photographique : chambre noire, image (Plaque sensible, développement).

L'œil : ses différentes parties, leur rôle. Myopie et presbytie.

3. *L'audition.* Nature, propagation et réflexion du son.

L'oreille : rôle de ses différentes parties.

4. *La peau.* Épiderme, derme.

Sécrétions. Glandes de la peau. Reins.

Agriculture. — Observer les travaux du mois.

Travaux du jardin : légumes, semis.

Taille des arbres et greffe. Le sécateur.

Semilles. Semences. Conservation des graines et choix.

Le semoir.

Assolements.

Enseignement ménager. — *L'habitation* : nettoyage, aération et désinfection.

Soins à donner aux malades. Préparation des tisanes, infusions, cataplasmes et sinapismes. Un pansement.

AVRIL

1. *L'alcoolisme. Boissons alcooliques.* Boissons fermentées : vin, cidre, bière. Boissons distillées : eaux-de-vie. Liqueurs.

2. *L'alcoolisme.* Action de l'alcool sur l'organisme. Conséquences.

Maladies contagieuses. Les microbes : exemples (gravures ou projections).

1. *L'alcoolisme.* La fermentation alcoolique dans la fabrication du vin.

Distillation de l'alcool. Un alambic.

2. *L'alcoolisme.* Action de l'alcool sur le système nerveux, le cœur, les artères, l'estomac, le foie, les reins.

Maladies contagieuses. Étude du charbon, de la rage. Asepsie et antiseptie.

3. *Maladies contagieuses.*
Fièvre typhoïde, tuberculose, fièvres éruptives.

Précautions à prendre.
Vaccination et revaccination.

4. *Animaux. Classification :* cinq embranchements
Vertébrés (chat), articulés (hanneton), vers (ver de terre), mollusques (escargot), rayonnés (étoile de mer).

Vertébrés : Mammifères (chien), oiseaux (poule), reptiles (lézard), batraciens (grenouille), poisson (hareng).

Agriculture. — Observer les travaux du mois.

Le bétail. Alimentation. Les rations. Coupe-racines et concasseur.

La vache : bonne laitière. Races.

Soins hygiéniques. Maladies : indigestion, météorisation, fièvre aphteuse, charbon.

Enseignement ménager. — Menus des repas.

Comment les établir; exemples.

Préparation des aliments : Potages, ragoûts. Prix de revient.

3. *Maladies contagieuses.*
La diphtérie. Le choléra.
Préservation des maladies contagieuses.

4. *Animaux. Classification.*

Comme en 1^{re} année.

MAI

1. *Mammifères (Voir cours moyen).*

Des carnivores, des insectivores : caractères et utilité.

Des mammifères à sabots, des rongeurs : caractères et utilité.

2. *Oiseaux (Voir Cours moyen).*

Des gallinacés : caractères et utilité.

Des palmipèdes, des

1. *Mammifères.* Caractères principaux.

Un singe (le gorille). Des carnivores (lion, ours, phoque). Insectivores (taupe, chauve-souris).

Un ruminant (le bœuf). Un porc (le sanglier ou porc). Un jumenté (le cheval). Un éléphant. Un rongeur (le rat). Un-cétacé, (la baleine).

2. *Oiseaux.* Caractères principaux (bec, pattes, etc.) de chacune des familles suivantes.

Rapaces (aigle, hibou).

échassiers, des grimpeurs : caractères et utilité.

3. *Reptiles et batraciens* (Voir cours moyen). Caractères et utilité.

Poissons (voir cours moyen). Caractères et utilité.

4. *Insectes* (Voir Cours moyen). Caractères et utilité.

Araignées, mollusques, vers, rayonnés (Voir Cours moyen). Caractères et utilité.

Passereaux (hirondelle, mésange). Gallinacés (coq, perdrix). Pigeons. Grimpeurs (pic, perroquet). Échassiers (cigogne, héron). Palmipèdes (canard, oie, cygne). Coureurs (autruche).

3. *Reptiles*. Caractères. Tortue, lézard, crocodile, serpents.

Batraciens. Caractères. Grenouille, crapaud.

Poissons. Caractères. Carpe, morue.

4. *Insectes* (collections d'insectes à examiner); hanneton, abeille.

Araignée, scorpion. Mille-pieds.

Crustacés : écrevisse, crabe.

Ver, sangsue.

Mollusques : limace, escargot. Étoile de mer.

Agriculture. — Observer les travaux du mois.

Le bétail. Le mouton : soins, maladies.

Le cheval : la robe, la dentition. Écurie. Alimentation. Soins hygiéniques.

Le porc : soins; trichinose et laderrie.

La basse-cour. Poules : races, maladies.

Le rucher.

Enseignement ménager. — *Préparation des aliments.*

Viande de boucherie. Morceaux de différentes catégories.

Viandes braisées. Viandes sautées et grillées. Rôtis. Friture. Prix de revient.

Conservation de la viande.

JUIN

1. *Végétaux. Racine, tige, feuilles* (Voir cours moyen). Variétés et rôle.

Respiration, transpiration et nutrition de la plante.

1. *Végétaux.* Comment vit la plante. Fonctions de la racine, de la tige, des feuilles. Elle se nourrit de l'air et du sol.

Comment elle se reproduit : graines. Comment elle se multiplie : tuber-

2. *Fleur, fruit, graine* (Voir cours moyen). Reproduction. Multiplication.

3. *Classification*. Grandes divisions du règne végétal : phanérogames, fougères, mousses, champignons (voir cours moyen).

Légumes cultivés (Voir cours moyen).

4. *Arbres fruitiers et arbres forestiers* (Voir cours moyen).

Prairies naturelles et artificielles (Voir cours moyen).

Agriculture. — Observer les travaux du mois.

Binage et sarclage.

Destruction des animaux nuisibles : hanneton, puceron, chenille (chaux, soufre).

Prairies naturelles et artificielles : la fenaison.

Instruments. La faucheuse mécanique et le râteau à cheval. Conservation des récoltes.

Céréales : végétation et rendement.

Maladies des céréales : carie, charbon, rouille, ergot

Dégâts produits par le charançon, la teigne.

Enseignement ménager. — *Préparation des aliments*.

Sauces et légumes.

cules et bulbes, boutures, marcottes, greffes.

Classification : Phanérogames. Cryptogames, mousses, champignons.

2. *Principales familles de plantes dicotylédones*. Caractères étudiés sur les plantes qu'il importe de connaître. Faire un herbier.

Crucifères : chou, navet, colza, radis, cresson, giroflée.

Légumineuses : pois, haricot, luzerne, trèfle, sainfoin.

Rosacées : framboisier, fraisier, pêcher, abricotier, prunier, cerisier, poirier, pommier, rosier.

3. *Ombellifères* : carotte, persil, cerfeuil, ciguë.

Labiées : lavande, menthe, thym.

Composées : artichaut, bleuet, paquerette, marguerite, chicorée, laitue, pissenlit.

4. *Plantes monocotylédones*. *Liliacées* : lis, tulipe, jacinthe, muguet, oignon, ail, échalote, poireau.

Graminées : blé, seigle, orge, avoine, riz, maïs.

Œufs, lait, Pâtes alimentaires. Pâtisseries et entremets.
Prix de revient de quelques menus.

JUILLET

Revision.

Compléter les collections d'insectes et l'herbier.

Agriculture. — Observer les travaux du mois.
La moisson. Instruments : la faux et la moissonneuse.

Enseignement ménager. — La pharmacie de famille : médicaments et objets de pansement qu'on doit toujours avoir chez soi, particulièrement à la campagne.

Enseignement ménager.

Les leçons théoriques d'enseignement ménager devront être complétées par des exercices pratiques du genre de ceux que comprennent les listes suivantes :

EXERCICES PRATIQUES DE CUISINE.

Chauffage. Entretien du poêle : vernir et brosser, entretien des cuivres ou nickel.

Le réchaud à gaz : fonctionnement, précautions à prendre, nettoyage.

Viandes. Comment on reconnaît une viande de bonne qualité : fraîcheur.

Distinguer les différents morceaux : bœuf, veau, porc, mouton.

Volaille. Vider une volaille.

Poissons. Reconnaître un poisson frais, le vider.

Manière d'accommoder le poisson.

Œufs : œufs brouillés, œufs à la neige.

Pain : utilisation des croûtons, panade.

Riz. Un gâteau de riz.

Sauce blanche. Pâte à crêpes.

Potage : faire un potage maigre.

Conserves de légumes : oseille, cornichons.

Fruits : confitures, compotes et marmelades.

EXERCICES DE NETTOYAGE. Mêmes exercices qu'au cours moyen. Lavage du carrelage ou du parquet de la classe (en partie). Nettoyage des vitres.

Batterie de cuisine et ustensiles de ménage.

Préparation des lampes et nettoyage.

Parquets cirés : préparation de l'encaustique. La brosse à cirer. Manière d'encaustiquer un parquet.

Entretien des linoleums, des meubles en bois blanc et des meubles cirés.

Enlèvement des taches : fruits, bougie, peinture, rouille, encre sur le linge.

Nettoyage d'un ruban de soie ou de velours.

La lessive. Opérations. Application : lavage de menues pièces de linge blanc.

Lessivage des tissus : flanelle et bas.

Lavage de tissus au bois de panama.

Repassage de menues pièces de linge, de rubans de soie et de velours. Amidonnage.

Nettoyage des gants de tissu (lavage), des gants en peau (benzine, essence), des gants de peau lavable.

Nettoyage d'un chapeau de paille.

Puériculture. — Leçons élémentaires de puériculture (pour fillettes de 11 à 13 ans).

1. *Importance de la puériculture* : Les différentes causes de la mortalité infantile. — Les moyens de combattre la mortalité infantile.

2. *Soins de propreté et bains* : Nettoyage des yeux du nouveau-né. — Toilette du bébé. Bains. — Soins particuliers. — Change des couches.

3. *Habillement* : Préparation de la layette avant la naissance. — Composition de la layette. — Manière d'habiller l'enfant.

4. *Hygiène de la chambre. Sorties et jeux.*

I. Hygiène de la chambre : Air. Lumière. Température. — Lit ou berceau. — Couchage. — Sommeil.

II. Sorties et jeux : Premiers pas. — Première sortie. — Jeux et exercices.

5. *L'enfant normal.* — *Croissance.* — *Vaccination* : Caractéristiques de l'enfant bien portant. — Fonctionnement du tube digestif. — Température. — Poids. Pesée. Taille. — Fontanelles. Dentition. — Parole. — Vaccination.

6. *Allaitement au sein et allaitement mixte* : allaitement au sein. — Allaitement mixte.

7. *Allaitement au biberon* : Choix du lait. — Lait condensé. Lait en poudre. — Conservation du lait.

8. *Allaitement au biberon (suite)* : Choix du biberon et de la tétine. Nettoyage. — Préparation du biberon. — Nombre de repas. — Coupage et sucrage. — Quantité de lait à chaque repas. — Utilité du jus de fruits crus.

9. *Bouillie et alimentation après le sevrage* : Sevrage. — Préparation des bouillies. — Composition des repas.

10. *Les œuvres et lois sociales.*

I. Définition des différents types d'œuvres : Consultation de nourrissons. — Asile d'allaitement. — Goutte de lait. — Cantine maternelle. — Chambre d'allaitement. — Crèche. — Pouponnière. — Centre d'élevage. — Dispensaire d'hygiène infantile.

II. Lois sociales.

Comité national de l'Enfance,

Leçons élémentaires de puériculture (pour fillettes de 11 à 13 ans).

37, avenue Victor-Emmanuel III, Paris (VIII*).

DESSIN

Le programme officiel se borne à indiquer, par cours, les différents genres d'exercices que comporte l'enseignement du dessin. Il est heureusement complété par les instructions si précises et si détaillées qui l'accompagnent, et dont nous nous sommes inspirés pour choisir, par trimestre, les listes de sujets de leçons que nous proposons.

Ces *listes d'objets ou de modèles* destinés au dessin à vue, aux arrangements décoratifs et au modelage n'ont rien d'impératif ni de limitatif; nous ne les donnons qu'à titre d'exemples. Chacun pourra les modifier, les augmenter ou les réduire selon son milieu ou ses goûts personnels; il importe seulement de respecter, dans ce choix, les principes de l'enseignement du dessin adoptés en 1909 et rappelés par les instructions officielles, et de conserver une progression d'exercices intéressants et variés qui en permettent l'application.

A partir du cours moyen, nous indiquons un programme *d'exercices de dessin géométrique et de croquis coté*, en parfaite concordance avec les programmes de géométrie et de travail manuel.

En ce qui concerne les « libres crayonnages », les « dessins de mémoire » et les « dessins libres », nos indications sont très brèves; mais on voudra bien se reporter aux instructions officielles qui contiennent tous les renseignements et directions utiles.

RÉPARTITION

Section préparatoire.

1^{er} TRIMESTRE

I. *Libres crayonnages.* Lorsqu'il s'agit de dessin libre, les enfants sont parfois embarrassés pour choisir un sujet. Il est bon de leur rappeler les leçons qui peuvent leur en fournir, ou de leur indiquer, sous une forme intéressante, des sujets aussi variés que possible.

1^o Leçons de morale (p. 102) et lectures à rappeler.

2^o Exemples de sujets à indiquer : Mes jouets. Ma poupée dort dans son berceau. Minet boit son lait. Médor devant sa niche garde la maison. Bébé mange sa soupe. Papa travaille. Maman coud. Paul part pour l'école :

au revoir Maman! Mes souliers sont dans la cheminée!
Bonhomme Noël!

II. *Groupement et alignement d'objets.* Copie de bâtonnets, épingles à chapeau, cannes, crochets en bois à tête ronde, jetons, etc., groupés par 2, par 3, par 4, et orientés (haut, bas, horizontal, vertical, gauche, droite)

III. *Croquis.* Copie des modèles de travail manuel.

2° TRIMESTRE

I. *Libres crayonnages.* 1° Leçons de morale (p. 102) et lectures à rappeler.

2° Exemples de sujets à indiquer : Pierre joue au cerceau. Marie promène sa poupée. Jeanne traite la vache. Denise donne à manger aux poules : cot! cot! cott! Mes soldats sont en ligne. La course : Jules arrive premier! Émile part pour le marché : hue Cocote!

II. *Groupement et alignement d'objets.* Copie de boutons; de clous (de toutes formes); de graines (de haricot, pois, fève, potiron, etc.), d'anneaux de grosseurs différentes, ou de même grosseur, entrelacés; de coquillages (moules, coquilles Saint-Jacques, etc.), groupés et disposés en chaînes, en colliers, symétriquement, en bordures, en rosaces.

III. *Croquis.* Copie des modèles de travail manuel.

3° TRIMESTRE

I. *Libres crayonnages.* 1° Leçons de morale (p. 102) et lectures à rappeler.

2° Laisser les enfants libres de dessiner le sujet qui leur plaît, à l'école et à la maison.

II. *Représentation d'objets usuels.* Copie de jouets : drapeau, corde à sauter, ballon, quille, toupie, raquette, etc.; d'objets ou de fruits : coquetier, cerises, orange, pomme, etc.

III. *Croquis.* Copie des modèles de travail manuel.

IV. *Modelage.* Billes. Cubes. Cerises. Orange. Pommes. Coquetier. Toupie.

Cours élémentaire.

1^{er} TRIMESTRE

I. 1° *Dessins, au crayon noir ou aux crayons de couleur d'objets très simples placés sous les yeux des élèves.*

1^{re} année.

Un ballon.
 Un peloton de laine de couleur.
 Une pomme.
 Une trompette.
 Une tasse.
 Une quille.

2^e année.

Un melon.
 Un bol.
 Une grappe de raisin.
 Un pot à lait.
 Une banane.
 Un polichinelle.

2^o Dessins de mémoire d'après les objets précédemment dessinés.

« Les croquis de mémoire peuvent aussi être faits d'après des choses vues, mais non préalablement dessinées. » (Inst. officielles.) Dans ce cas, il suffit de présenter un objet et, après observation, de le faire exécuter de mémoire.

II. 1^o Dessins libres d'après les leçons de choses; devoirs illustrés de français, d'histoire ou de géographie.

2^o Dessins libres faits hors de la classe.

Le maître recommande l'illustration de certains devoirs ou de certaines leçons; il encourage le dessin libre; mais l'enfant reste libre du choix du sujet et de son interprétation.

III. Modelage.

Un œuf.
 Une pomme.
 Une quille.

Une soucoupe.
 Une banane.
 Un bol.

2^e TRIMESTREI. 1^o Représentation d'objets.

Un jeu de grâce.
 Une balayette.
 Un œuf dans son coquetier.
 Une poire.
 Un pot à fleurs.
 Une balle dans son filet.

Un bilboquet.
 Un plumeau.
 Une orange et son feuillage.
 Deux lanternes vénitiennes (formes différentes)
 Tambourin et balle.
 Un chapeau.

2^o Dessins de mémoire. (Voir 1^{er} trimestre.)

II. Dessins libres (Voir 1^{er} trimestre.)

III. Modelage.

Une assiette.
 Une poire.
 Un coquetier.

Une orange, queue, feuille.
 Une coupe.
 Un petit pot décoré (filets).

3^e TRIMESTRE.I. 1^o Représentation d'objets.

Un pot de confitures.	Une courge.
Des bobines de fil de couleur.	Raquette et volant.
Un tambour.	Parapluie fermé.
Un seau et une pelle à sable.	Coupe contenant des pêches.
Un poupard.	Sabots ou galoches.
Un petit banc.	Petite table.

2^o Dessins de mémoire. (Voir 1^{er} trimestre.)II. Dessins libres. (Voir 1^{er} trimestre.)

III. Modelage.

Coquillages.	Une courge.
Champignons.	Porte-allumettes.
Un petit pot ou un plat (ménage de poupée).	Un tonneau tirelire.

Cours moyen.

1^{er} TRIMESTREI. 1^o Dessins, au crayon noir ou aux crayons de couleur, d'objets usuels simples, d'échantillons empruntés aux règnes animal et végétal.

Terrine.	Branche de platane.
Coquillages et étoile de mer.	Chapeau.
Bougeoir et bougie.	Cruche.
Plumes d'oiseaux (paon, geai, canard, etc.).	Tasse et soucoupe.
Légumes : carottes et navets.	Casserole.
Serviette dans son rond.	Tabouret.

2^o Dessins de mémoire. (Voir C. élém., p. 252.)3^o Dessins explicatifs des leçons de choses, des récits d'histoire, etc. Devoirs illustrés.

Dessins libres faits hors de la classe. (Voir C. élém., p. 252.)

4^o Arrangements décoratifs élémentaires. Les éléments ont été étudiés dans les leçons de dessin :

Galon brodé (éléments : coquillages).	Bordure avec coin pour tapis de table (élément : feuille de platane).
---------------------------------------	---

Jeu de fond; feuille de garde d'un livre (éléments : plumes d'oiseaux).

Bordure pour toile cirée (éléments géométriques : carré, losange, etc.).

5° Modelage.

Tomate.

Coquillages.

Terrine.

II. 1° Dessin géométrique.

Suivre dans ces leçons, le programme de géométrie et de travail manuel (p. 208 et 266).

a) Tracé des figures étudiées dans les leçons de géométrie et de travail manuel.

b) Représentation exacte, à l'échelle, des modèles réalisés dans les leçons de travail manuel.

2° Croquis coté. Croquis au crayon et à main levée des modèles ou objets à réaliser dans les leçons de travail manuel.

En 2° année, on ajoutera les croquis des outils, de forme géométrique simple et régulière, étudiés dans ces mêmes leçons, et d'objets usuels choisis dans la liste indiquée plus haut au dessin à vue.

2° TRIMESTRE

I. 1° Représentation d'objets.

Perspective du cercle : (grands disques, de couleurs différentes au-dessus et au-dessous, placés dans différentes positions au-dessus et au-dessous de la ligne d'horizon).

Pot-au-feu.

Feuilles de lierre.

Lanternes vénitiennes.

Entonnoir.

Balles et tambourins.

Perspective du rectangle : (cartons rectangulaires, de couleurs différentes au-dessus et au-dessous, placés dans différentes positions au-dessus et au-dessous de la ligne d'horizon).

Livres (dos de couleurs différentes).

Petit banc.

Pot-au-feu et légumes.

Oiseau empaillé.

Bouteille et verre.

2° Dessins de mémoire. (Voir C. élém., p. 252).

3° Dessins libres. (Voir C. élém., p. 252.)

4° *Arrangements décoratifs* avec éléments étudiés.

Dessous de plat rond.
(élément : feuille de lierre).

Frise pour magasin de
comestibles (éléments : lé-
gumes).

Paravent (élément : lan-
ternes vénitiennes).

Eventail (éléments flo-
raux).

Frise pour chambre d'en-
fant (élément : balles et
tambourins).

Couverture de livre en
cuir repoussé (élément :
oiseau empaillé).

I. *Modelage.*

Bobine.

Poids en cuivre.

Bouteille en grès.

Carafon (plein).

Tulipe.

Petite soupière.

II. *Dessin géométrique. Croquis coté.* (Voir 1^{er} trimestre).

3° TRIMESTRE

I. 1° *Représentation d'objets.*

Fleur : Lis ou iris.

Boîte décorée.

Faux-cols et paire de
manchettes.

Botte d'oignons.

Fleurs : Coquelicots et
bleuets.

Carton à chapeau avec
rubans.

Fer à repasser.

Branche de marronnier.

Fleurs dans un vase.

Paire de souliers usagés.

Broc.

Théière et tasse sur ser-
viette.

2° *Dessins de mémoire.* (Voir C. élém., p. 252.)

3° *Dessins libres.* (Voir C. élém., p. 252.)

4° *Arrangements décoratifs* (avec éléments étudiés).

Boîte à gants (élément :
iris).

Descente de lit ovale (élé-
ments floraux).

Bonbonnière (éléments :
coquelicots ou bleuets).

Boîte de confiserie (élé-
ment : feuille de châtai-
gnier avec châtaignes).

Motif de milieu (éléments :
vase et fleurs).

Carré céramique pour
salle de bains (éléments :
fleurs, nénuphars, etc.).

II. *Modelage.*

Lis.

Feuilles et fleur de sagit-
taire.

Branche de lierre.
Figures.

Salière.
Branche et feuille de
noyer.

III. *Dessin géométrique. Croquis coté.* (Voir 1^{er} trimestre.)

Cours supérieur.

1^{re} année.

1. *Dessin géométrique : Croquis coté.*

Revision du programme du Cours moyen.

2. *Dessins faits en classe d'après les modèles.*

Les modèles pourront être choisis parmi ceux que nous indiquons pour le cours moyen ou pour la 2^e année du cours supérieur, selon la force des élèves.

Remarque. Le programme du *certificat d'études* (p. 312) ne comprend ni arrangements décoratifs, ni modelage.

2^e année.

1^{er} TRIMESTRE

I. 1^o *Dessins faits en classe d'après les modèles.*

Perspective : Échelle posée à terre ou verticalement, à droite ou à gauche. Point de vue, point de fuite.

Perspective : Écran à main décoré sur une face (vu de face, tourné, de profil).

Gibecière. Broc. Lanterne. Boîte à sel.

2^o *Dessins et croquis de mémoire.* (Voir C. élém., p. 252.)

3^o *Dessins libres faits hors de la classe (crayon, pastel, aquarelle, etc.) notamment illustration des devoirs.* (Voir C. élém., p. 252.)

4^o *Arrangements décoratifs avec éléments étudiés.*
Papier peint : frise et semis (élément : corbeille de fruits).

Tapis ovale. (éléments floraux).

Bande en filet pour ameublement (éléments floraux).

5^o *Modelage.*

Cruche. Feuillage de chêne avec glands (en relief)

Sabot (en volume).

II. *Dessin géométrique. Croquis coté.*

Suivre les programmes de géométrie et de travail manuel (p. 216 et 271). Certains dessins ou croquis pourront être exécutés à la maison.

1^o *Dessin.* Tracé à l'aide des instruments, règle, équerre, rapporteur, compas, des figures étudiées dans les leçons de géométrie et de travail manuel.

Tracé de lignes droites et de circonférences.

Construction d'angles donnés, au rapporteur.

Construction de perpendiculaires à la règle et à l'équerre ou au compas. Partage d'une droite en 2, 4, 8, ... parties égales.

Construction à la règle et au compas : 1° de la bissectrice d'un angle; 2° d'un angle égal à un angle donné. Division d'un angle, de la circonférence en 2, 4, 8, parties égales.

Construction, à la règle et au compas, d'angles de 90°, 45°, 135°, 22°, 5, etc.

Construction, à la règle, à l'équerre ou au compas, de parallèles à une droite donnée. Partage d'une droite : 1° en un nombre quelconque de parties égales; 2° en parties proportionnelles à des nombres donnés.

Symétrie par rapport à un axe. Dessin d'une feuille ou d'un bourgeon stylisés.

2° *Croquis coté*. Croquis au crayon et à main levée :

a) des objets à réaliser et des outils étudiés dans les leçons de travail manuel;

b) des terrains dans les leçons d'arpentage;

c) de certains objets usuels choisis dans la liste indiquée au dessin à vue.

2° TRIMESTRE

I. 1° *Dessins faits en classe d'après les modèles*.

Moulin à café. Boîte de couture (entr'ouverte). Chaise de poupée (positions différentes). Arrosoir de jardin. Corbeille de classe.

2° *Dessins et croquis de mémoire*. (Voir C. élém., p. 252.)

3° *Dessins libres*. (Voir C. élém., p. 252.)

4° *Arrangements décoratifs*.

Dessus de table à ouvrage en marqueterie (éléments étudiés : corbeille à ouvrage, bobines, etc.).

Frise pour chambre d'enfants au pochoir (éléments étudiés : poupée, etc.).

Mouchoir (coin), broderie anglaise.

5° *Modelage*.

Casque, moulures, vases.

II. 1° *Dessin géométrique*. Tracé à l'aide des instruments des figures étudiées en géométrie et en travail manuel.

Construction de triangles dont on connaît certains éléments (angles, côtés).

Construction de parallélogrammes, rectangles, carrés, losanges et trapèzes dont on connaît certains éléments.

Projections d'un point, d'une droite, d'un cube, d'un prisme droit à base rectangulaire.

Tracé des tangentes à une circonférence. Raccords et moulures.

Tracé des polygones réguliers inscrits : carré et octogone, hexagone et triangle équilatéral.

Construction des angles de 60° , 30° , 15° , 75° , 120° , etc.
2° *Croquis coté*. (Voir 1^{er} trimestre.)

3^e TRIMESTRE

I. 1° *Dessins faits en classe d'après les modèles.*

Panier rectangulaire avec légumes. Pliant. Corbeille à ouvrage avec bobines, pelotes, ciseaux. Panier à bouteilles avec une ou deux bouteilles. Cafetière, tasses, soucoupes, nappe. Vase en terre avec fleurs, fruits, linge. Modèle vivant vêtu (camarade assis sur une chaise dans différentes positions).

2° *Dessins et croquis de mémoire*. (Voir C. élém., p. 252.)

3° *Dessins libres*. (Voir C. élém., p. 252.)

4° *Arrangements décoratifs*.

Programme pour carnaval ou autres fêtes.

Affiche pour exposition de jouets.

Vitrail pour porte de salle à manger (éléments : animaux ou végétaux).

5° *Modelage*.

Nénuphar. Lapin. Pomme de pin.

II. 1° *Dessin géométrique*. Tracé, à l'aide d'instruments des figures étudiées en dessin et en travail manuel.

Développement et projections à l'échelle : 1° du prisme droit; 2° de la pyramide régulière; 3° du cylindre droit; 4° du cône droit.

Plan d'un terrain à l'échelle.

2° *Croquis coté*. (Voir 1^{er} trimestre.)

TRAVAIL MANUEL

Nous avons développé le programme de travail manuel en tenant compte de l'étroite corrélation qui doit exister entre cet enseignement et ceux de la géométrie et du dessin géométrique. Ainsi, nous indiquons, tous les mois, d'abord les notions étudiées au même moment dans les leçons de géométrie, puis, au-dessous, les exercices qui en permettent la vérification ou en sont les applications et dont le croquis coté peut être exécuté dans le même mois, aux leçons de dessin.

Afin que l'enseignement du travail manuel ait le caractère pratique que définissent si nettement les instructions officielles, nous avons prévu, à la section préparatoire et au cours élémentaire l'exécution d'objets variés, aux cours moyen et supérieur celle de travaux utiles en bois et en fil de fer.

Quant au programme spécial des jeunes filles, nous l'avons développé, par mois, à la suite de celui des garçons. On pourra ainsi choisir assez facilement, dans ce dernier, les éléments indispensables d'un enseignement régulier et concret des notions de géométrie et de dessin géométrique; choix très limité, car il faut que la plus grande partie de la leçon de travail manuel soit consacrée, dans les écoles de filles, à la confection d'ouvrages intéressants et utiles de couture, de tricot et de crochet.

RÉPARTITION

Section préparatoire.

OCTOBRE

La ligne droite. Étude des nombres. Couleurs.

Pliage de bandes de papier rectangulaires.

Découpage et collage de confettis de couleurs différents groupés par 2, par 3, en ligne droite, suivant les plis des bandes.

Dominos.

EX. SPÉCIAUX (filles). *Crochet* : chaînette simple, ouble (cordon de montre).

NOVEMBRE

Lignes droites. Étude des nombres. Couleurs. Nœud.
Pliage de rectangles de papier : plis suivant les axes,

parallèles aux axes, partageant le rectangle en 2, 4, 8 parties égales.

Découpage et collage de confettis sur ces rectangles, en les groupant par 2, par 3, par 4, en les orientant (au-dessus, au-dessous, en haut, en bas, à droite, à gauche); en les plaçant symétriquement par rapport aux plis.

Dominos.

Nœud des lacets de soulier. Rosette.

Nouer 2, 3, 4, brins de raphia ou de jonc bout à bout.

Ex. SPÉCIAUX (filles). *Crochet* : maille simple.

Jarrettière.

DÉCEMBRE

Lignes. Étude des nombres. Couleurs.

Pliage de bandes de papier rectangulaires; partage du grand axe en 2, 4, 8 parties égales.

Découpage de dents, de festons au moyen d'un calibre en carton.

Collage de confettis sur ces bandes (arrangements décoratifs, en les groupant par 2, par 3, par 4, ou par 5).

Confection de guirlandes de papier divisées par des nœuds en 2, 4, 8 parties égales.

Ex. SPÉCIAUX (filles). *Crochet* : cache-nez de poupée.

JANVIER

Rectangle : côtés, axes et diagonales. Étude des nombres.

Découpage de rectangles en papier.

Cadre simple collé sur carton.

Dominos : les doubles.

Piquage, découpage et collage de silhouettes d'animaux sur bandes de papier ou sur carton.

Paquets de 10 bûchettes. Lien en raphia. Nœuds.

Ex. SPÉCIAUX (filles). *Crochet* : maille double.

FÉVRIER

Carré : côtés, axes et diagonales.

Pliage et découpage de carrés dans des rectangles de papier. Carrés emboîtés.

Piquage, découpage et collage de silhouettes d'animaux.

Tressage. Brins de raphia, de paille ou de papier. Une natte.

Ex. SPÉCIAUX (filles). *Crochet* : petit tapis carré (laines de couleurs différentes).

MARS

Rectangle et carré. Angle droit.

Pliage et découpage de carrés.

Jouets : chapeau de gendarme, cocotte, moulin, etc.

Piquage, découpage et collage de silhouettes d'animaux.

Tissage : trame, chaîne, damier.

Ex. SPÉCIAUX (filles). *Crochet* : couverture de lit de poupée.

AVRIL

Rectangle. Carré. Parallèles.

Pliage de rectangles et de carrés. Jouets : éventail, abat-jour, etc.

Découpage et collage : drapeau, etc.

Tressage. Petits tapis carrés ou rectangulaires en raphia ou en jonc.

Tissage : carrelage.

Ex. SPÉCIAUX (filles). *Crochet* : jupon de poupée (maille simple et maille double alternées).

MAI

Cercle : centre, rayon.

Pliage de carrés de papier, découpage en cercles.

Découpage de confettis carrés, arrondis ensuite.

Groupements et arrangements décoratifs.

Colliers de graines groupées par 2, par 3, de couleurs et d'espèces différentes.

Jouets : table ronde, petits meubles en carton.

Ex. SPÉCIAUX (filles). *Crochet* : Étude du picot.

JUIN

Cercle : diamètre, division en 2, 4 parties égales.

Découpage de cercles en papier.

Collage : cercles concentriques, cocarde tricolore.

Jouet : charrette à 2 roues, bicyclette, etc.

Tressage : dessous de plat ou de lampe ronds.

Ex. SPÉCIAUX (filles). *Crochet* : Petit fichu de poupée carré, avec picot.

JUILLET

Revision.

Travaux de tissage, tressage.

Construction de jouets en carton.

Ex. SPÉCIAUX (filles). *Crochet* : vêtements de poupée

Cours élémentaire.

OCTOBRE

Lignes. Mesures de longueur. Couleurs.

Pliage, découpage et collage :

1^{re} année.Bandelettes de 1 dm.,
2 dm., 1 cm.Bandelettes 2 fois, 3 fois,
4 fois plus longues qu'une
autre.Bandes décoratives avec
dents triangulaires pour
étagères (voir section pré-
paratoire, calibre en car-
ton).

Couvrir livres et cahiers.

2^e année.Décimètre en carton di-
visé en centimètres.Bandelettes de longueur
donnée divisées en 2, 3,
4 parties égales.Bandes décoratives avec
festons pour placards (ca-
libre).

EX. SPÉCIAUX (filles).

Couture : Point devant sur
canevas, puis sur grosse toile.*Crochet* : Maille simple.
Jarretièrè.*Couture* : Un ou deux plis
au point devant.*Crochet* : Cravate.

NOVEMBRE

Rectangle : côtés, angles, axes, diagonales. Couleurs.

Pliage, découpage et collage :

Rectangles en papier ou
en carton bordés de bande-
lettes.Division en 2, 4, 8 par-
ties égales.

Dominos.

Tressage : nouer 2, 3, 4, 5 brins de raphia bout à
bout. Natte.Cadre en carton, de di-
mensions données, décoré
au moyen de bandelettes,
de confettis, etc.

Cerf-volant.

EX. SPÉCIAUX (filles).

Couture : Point arrière sur
canevas puis sur grosse toile.*Crochet* : Maille double,
jupon de poupée.*Couture* : Un ou deux plis
au point arrière.*Crochet* : Cache-nez.

DÉCEMBRE

Carré : côtés, angles, axes, diagonales. Couleurs.

Pliage, découpage et collage :

Carrés tirés de rectangles.		Equerre en carton (demi-carré).
Carrés emboîtés.		Carrés imbriqués.

Jouets : Jeu de patience (silhouettes découpées), Guirlandes, rosaces et tressage pour Noël.

EX. SPÉCIAUX (filles).

<i>Couture</i> : Point de côté sur canevas, puis sur grosse toile.		<i>Couture</i> : Ourler un torchon.
<i>Crochet</i> : Cache-nez de poupée.		<i>Crochet</i> : Cache-nez.

JANVIER

Rectangle et carré : périmètre.

Pliage, découpage et collage :

Bandelettes pour figurer des carrés, des rectangles.		Figuration au moyen de bandelettes : 1° du périmètre d'un carré donné; 2° du périmètre d'un rectangle donné.
Mesure des dimensions.		
Cadre carré en carton bordé de bandelettes.		Porte-cartes en carton.

Aiguille et fil. Coudre un cahier.

EX. SPÉCIAUX (filles).

<i>Couture</i> : Application des points précédemment étudiés : couture rabattue (non coupée).		<i>Couture</i> : Couture rabattue (coupée).
Étude du point de marque sur canevas : ligne droite.		Lettres aux jambages droits. Chiffre : 1.
<i>Crochet</i> : Cache-nez de poupée (fin).		<i>Crochet</i> : Fin du cache-nez avec picot.

FÉVRIER

Angle droit : division en 2, 4, 8 parties égales.

Bissectrice. Perpendiculaires.

Pliage, découpage et collage :

Partage des angles d'un carré en 2, 4 parties égales.		Le filtre en papier.
Bandelettes collées dans un carré, suivant les lignes		Etoile à 4 pointes.
		Figuration, au moyen de bandelettes, de perpendi-

perpendiculaires (axes et diagonales) | culaires dans diverses directions.

Fabriquer un volant.

Aiguille, fil double noué. Recoudre un bouton.

EX. SPÉCIAUX (filles).

Couture : Point de surjet sur canevas, puis sur grosse toile.

Etude du point de marque sur canevas : ligne brisée.

Raccommodage : Pose de boutons.

Crochet : Cache-col ou petit fichu avec picot.

Couture : Assemblage de morceaux d'étoffe pour faire des fichus, des mouchoirs ou des torchons.

Lettres à jambages obliques.

Chiffres 4, 7.

Pose de boutons.

Crochet : petit jupon de poupée.

MARS

Parallèles. Triangles.

Pliage, découpage et collage :

Plis parallèles aux axes d'un carré : carrés emboîtés ; petit cadre, étoile.

Figuration, au moyen de bandelettes : d'échelles, de fenêtres.

Triangles : moitié d'un rectangle, moitié d'un carré.

Plis parallèles aux diagonales d'un carré : carrés emboîtés, etc...

Figuration au moyen de bandelettes : d'une grille, d'un treillage, etc... d'un triangle rectangle, d'un triangle équilatéral.

Faire de la chaînette ou du tressage : dessous de lampe.

EX. SPÉCIAUX (filles).

Couture : Point de piqûre sur canevas, puis sur grosse toile. Point de marque sur canevas. Ligne courbe.

Crochet : Manchettes.

Couture : Coudre une attache à un essuie main.

Lettres avec courbes.

Chiffres 2, 3.

Crochet : mitaines.

AVRIL

Cercle : centre, rayon, diamètre.

Pliage, découpage et collage :

Cercles tirés de carrés.

Cercle tiré du carré circonscrit (Marquer 8 ou 16 points).

Cercles concentriques : cocarde.	Couronne.
Colliers de graines ornés.	Division du cercle en 2, 4 parties égales. Rosace.
Cache-pot à plis.	Abat-jour à plis.
Jouets : chariot à 4 roues, table ronde, etc...	Jouet : le thaumatrope : le perroquet sur son per- choir, illusion d'optique.
Tressage : dessous de plat, semelles, etc...	
Cartonnage : écrans, porte-photographies (2 demi- cercles recouverts d'étoffe).	

EX. SPÉCIAUX (filles).

<i>Couture</i> : point de chaus- son sur canevas, puis sur grosse toile.	<i>Couture</i> : Point de chaus- son sur flanelle.
Point de marque. Lettres : jambages droits et obliques.	Lettres : le nom.
<i>Tricot</i> . La maille à l'en- droit.	<i>Tricot</i> : cache-col.

MAI

Idée de la mesure des surfaces par quadrillage.

Tissage : Un damier.	Tissage : Décimètre carré et centimètre carré. Rec- tangle de dimensions don- nées, divisé en centimètres carrés.
Carrelage rectangulaire.	
Pliage : Construire un carré moitié d'un autre : l'enveloppe.	Pliage : Carré double d'un autre; l'enveloppe.

Ouvrages de tissage en raphia, jonc ou papier.

EX. SPÉCIAUX (filles).

<i>Couture</i> : Couture an- glaise (non coupée). Point de marque. Lettres avec courbes.	<i>Couture</i> : Un sac. Lettres : prénoms.
<i>Tricot</i> : bandes d'essai.	<i>Tricot</i> : jarrettières.

JUIN

Idée des corps solides. Volume ou contenance.

Pliage, découpage et collage :

Le cube : bonnet carré, etc... Boîte rectangulaire : la boîte du pâtissier, etc...	Cube en carton (déco- ration des faces). Boîte rectangulaire en carton (dé- coration des faces).
--	---

Paquets de l'épicier : cornets, paquets ronds (un litre et un demi-litre).

Jouets : guérite de soldat, petits meubles en carton.
Faire un paquet, ficeler.

EX. SPÉCIAUX (filles).

Couture : Serviette de toilette de poupée avec effilés (application des différents points étudiés).

Point de marque sur canevas : nom.

Raccommodage. Pose d'agrafes.

Tricot : petite écharpe.

Couture : Chemise empire de poupée.

Raccommodage. Pose d'agrafes.

Date (millésime).

JUILLET

Revision :

Tressage de chapeaux d'été, corbeilles.

Tissage.

Petits travaux d'application ou d'utilité pratique.

Cours moyen.

OCTOBRE

Les lignes. Les longueurs. Les angles.

Tailler un crayon.

Découpage : Décimètre en carton, division en centimètres et en millimètres.

Pliage et découpage : Cercle en papier tracé par des points dans le carré circonscrit.

Angles. Bissectrice.

La règle. Vérification de la règle et d'une surface plane. Tracé des droites sur le bois, sur le fer, sur le terrain (crayon, pointe à tracer, ficelle).

Figuration au moyen de bandelettes et vérification des propriétés de la ligne droite, du diamètre d'un cercle.

Couvrir livres et cahiers.

EX. SPÉCIAUX (filles).

Couture : Couture simple au point devant et au point arrière.

Alphabet : Lettres aux jambages droits.

Crochet : Petit jupon (avec diminutions).

Couture : Confection de la ménagère en grosse toile (coutures, ourlet sur le rabat).

Crochet : Brassière.

NOVEMBRE

Les angles. Perpendiculaires. Mesure des angles.

Pliage, découpage :

Angle droit, demi-droit, quart de droit dans un carré.

Une équerre en carton (demi-carré).

Figuration, au moyen de bandelettes, de perpendiculaires dans différentes directions.

Faire un cornet. Réparer un livre.

Un rapporteur en carton. Division de la demi-circconférence. Degrés.

L'équerre de 45° (demi-carré) de 60° (demi-triangle équilatéral).

Equerre de menuisier en carton.

EX. SPÉCIAUX (filles).

Couture : Couture en surjet.

Alphabet. Lettres aux jambages obliques.

Crochet. Petit jupon (fin) (picot et montage).

Couture : Fin de la ménagère (Cordons, nom ou numéro).

Crochet : Brassière (manches).

DÉCEMBRE

Parallèles. Verticales. Horizontale. Périmètre du rectangle et du carré.

Fil à plomb. Niveau du maçon (en carton).

Pliage et découpage : Rectangle et carré. Figuration du périmètre au moyen de bandelettes.

Niveau à bulle d'air (tube enfermé dans un carton).

Les équerres pour le travail du bois et du fer. Fausse équerre (Tracé de perpendiculaires et de parallèles).

Découpage de motifs symétriques par rapport à un axe : feuilles stylisées, écusson.

Détacher un vêtement. Nettoyer une table : usage du papier de verre, de la cire, etc...

Ex. SPÉCIAUX (filles).

Couture : Couture rabattue en droit fil.

Alphabet : Lettres aux formes arrondies.

Crochet : Brassière.

Couture : Petite taie d'oreiller sans boutonnière.

Initiales sur la taie d'oreiller.

Crochet : Chaussons.

JANVIER

Parallélogrammes.

Pliage et découpage :

Rectangles et carrés d'après croquis coté.

Décimètre carré et centimètre carré (tissage ou quadrillage).

Marteau et clous : Clouer un cadre, etc...

Parallélogrammes : quelconque, rectangle, carré, losange d'après croquis coté.

Vérification des propriétés des côtés, angles, diagonales.

Ex. SPÉCIAUX (filles).

Couture : Ourlet piqué.

Alphabet. Chiffres.

Raccommodage : renforcer le talon d'un bas.

Tricot. Maille à l'endroit.

Couture : Ourlets piqués sur essuie-main. Pose des deux attaches.

Renforcer les « clairs ».

Tricot : Carré tricoté en coton pour servir d'éponge.

FÉVRIER

Mesure des surfaces.

Carré et rectangle (par quadrillage).

Carré moitié ou double d'un autre.

Découpage. Parallélogramme et rectangle équivalents.

Triangle et parallélogramme ou rectangle double.

Losange et rectangle double.

Tenailles. Enlever un clou. Couper, tordre le fil de fer.

Ex. SPÉCIAUX (filles).

Couture : application des points précédemment étudiés; petit objet de layette.

Alphabet : nom.

Couture : Boutonnière.

Raccommodage : Ren-
forcer « les clairs ».

Tricot : Maille à l'envers.

Reprise sur tricot.

Tricot : Chandail sans
manches (Mailles et côtes).

MARS

Triangles.

Découpage de triangles :
moitié d'un parallélogram-
me, moitié d'un rectangle
ou d'un carré.

Figurer au moyen de
bandelettes le triangle équi-
latéral.

Construction et décou-
page de triangles d'après
croquis coté.

Vérification par pliage et
rapporteur des propriétés
des côtés et des angles.

Pliage : Somme des
angles d'un triangle.

Pincés plates, coupantes. Travail du fil de fer : gril,
trépied, etc...

EX. SPÉCIAUX (filles).

Couture : Fin de l'objet
commencé en février.

Alphabet : date.

Raccommodage. Petites
reprises en croix sur tricot.

Tricot. Côte simple.

Couture : Étude de la
bride.

Petites reprises sur drap.

Tricot : Fin du chandail.

AVRIL

Surface du cube, du prisme droit à base rectangulaire.

Découpage. Cube en pa-
pier, développement.

Prisme droit à base rec-
tangulaire en papier; déve-
loppement.

Découpage d'après cro-
quis coté : Cube en carton.

Prisme droit à base rec-
tangulaire en carton.

La râpe. La scie à main. Travaux : coupe-papier, le
rouleau du pâtissier, la quille.

Découpage à l'école ou à la maison : silhouettes d'ani-
maux, pièces à assembler par collage ou pointage (cadre,
boîtes etc...).

EX. SPÉCIAUX (filles).

Couture : Étude du point
de bouttonnière.

Raccommodage. Reprise
sur tricot.

Tricot : Côtes doubles.

Couture : Pièce en surjet,
à un coin, rabattue au point
de chausson.

Lettres au point de mar-
que.

Tricot : Bonnet de coton
à rayures.

MAI

Cercle. Polygones réguliers inscrits.

Découpage :

Cercle. Figuration par bandelettes de la longueur d'une circonférence.

Hexagone et triangle équilatéral inscrits. Rosaces.

Cercle. Couronne.
Carré et octogone inscrits.
Carrés inscrits et inscrits. Rosaces.

Travail du fil de fer : anneaux, chaînes, chaînettes.

Carton et bois : écran, cadre pour photographies, porte allumettes, boîte recouverte d'étoffe.

EX. SPÉCIAUX (filles).

Couture : Pièce à un coin au point de surjet.*Raccommodage* : Réparation de vêtements (pièces à un coin au point de surjet).*Tricot* : Manchettes à côtes.*Couture* : Chemise d'enfant. Pièces et reprises sur vêtements usagés.*Tricot* : Bonnet de coton (fin).

JUIN

Volume des solides.

Découpage d'après croquis coté :

Décimètre cube et centimètre cube.

Cube en carton.

Boîte en carton.

Prisme droit en carton ou en bois.
Cylindre.

Limes. Travail du fil de fer : pinces de tubes à essais, métier de raphia (fourche) etc...

Tissage et tressage : Babouches (semelles tressées, dessus tissé).

Corbeilles ou paniers, etc.

EX. SPÉCIAUX (filles).

Couture : Petit tablier de fantaisie.*Raccommodage* : Reprises et pièces sur vêtements usagés.*Tricot* : Manchettes (fin).*Couture* : Chemise d'enfant (fin).*Raccommodage* : Reprises et pièces sur vêtements usagés ou autres.*Tricot* : Couverture de lit de poupée (carrelée).

JUILLET

Revision. — Travaux de fil de fer, de carton, de bois, de raphia, papier, jonc.

Cours supérieur.*1^{re} année.*

Revision des exercices inscrits au programme du cours moyen. Confection de menus objets à l'aide de matériaux d'usage courant : on pourra choisir parmi les travaux que nous avons indiqués pour le cours moyen ou pour la 2^e année du cours supérieur, selon la force des élèves.

EX. SPÉCIAUX (filles).

1. *Couture usuelle.* Comme pour la 2^e année.
2. *Raccommodage.* Comme pour la 2^e année, mais la reprise se fait sur grosse étoffe.
3. *Tricot et crochet.* On pourra choisir parmi les travaux indiqués au cours moyen ou au cours supérieur 2^e année, selon la force des élèves.

*2^e année.***OCTOBRE***Lignes. Angles.*

Pliage : Vérification de l'égalité des angles. Bissectrice d'un angle sur papier et sur étoffe. Angles adjacents complémentaires et supplémentaires.

Tracé de la ligne droite, de la circonférence : à l'atelier, sur le terrain.

Outils : Marteau, tenailles, pinces.

Matières d'œuvre : Clous, fil de fer.

Travaux : Pince à tube à essais, agrafes, crochets, etc. Serrer une ligature en fil de fer, clouer et déclouer, etc.

EX. SPÉCIAUX (filles). *Couture :* Chemise d'enfant (closures rabattues en biais, groupes de petits plis).

Raccommodage : Reprise simple sur torchon ou serviette.

Crochet : Polo.

NOVEMBRE*Perpendiculaires. Parallèles.*

Pliage : Vérification des propriétés 1^o de la perpendiculaire et des obliques issues d'un même point, 2^o des angles formés par deux parallèles coupées par une sécante.

Outils : Équerres, fausse-équerre (sauterelle), trusquin, pointe à tracer, râpe plate.

Tracé de perpendiculaires et de parallèles sur bois ou

sur fer. Vérification d'égalité des angles ou report d'angles.

Travaux : Ébauchoir, mirette pour modelage, supports pour expériences, balances, petite pompe foulante, etc...

EX. SPÉCIAUX (filles). *Couture* : Fin de la chemise d'enfant (pose d'un biais, couture de la dentelle).

Raccommodage : Pose d'un coin en couture rabattu sur objet de lingerie.

Crochet : Polo.

DÉCEMBRE

Parallélogrammes.

Pliage et découpage : Parallélogrammes, rectangles, carrés en papier. Vérification des propriétés des angles, des côtés, des diagonales.

Parallélogramme et rectangle équivalents (surface du parallélogramme.)

Outils : Scie ordinaire, scie à main.

Matière d'œuvre : Bois de sapin.

Travaux : Traits de scie; découpage de baguettes, de moulures, de silhouettes.

Décimètre carré en fil de fer du compendium.

EX. SPÉCIAUX (filles). *Couture* : Pantalon d'enfant : coutures rabattues en biais et fronces, piqure des pattes.

Raccommodage : Reprise en croix sur objet de lingerie.

Tricot : Chaussons d'enfant.

JANVIER

Triangles. Carré de l'hypoténuse.

Pliage et découpage : Triangles en papier; vérification des cas d'égalité. Triangles rectangles, isocèles, équilatéraux : vérification des propriétés des côtés et des angles.

Somme des angles d'un triangle.

Triangle et parallélogramme ou rectangle double (surface du triangle).

Carré de l'hypoténuse : vérification tachymétrique.

Outils : Bédane, ciseaux.

Matière d'œuvre : Bois de hêtre.

Travaux : En fil de fer : trépied, gril, etc...; en bois; découpage de motifs symétriques par rapport à un axe, ou à deux axes (calibre en carton).

EX. SPÉCIAUX (filles). *Couture* : Fin du pantalon d'enfant. Montage des fronces, boutonniers et boutons, ourlet, pose de la dentelle.

Raccommodage : Pièce à un coin en surjet sur vêtement.

Tricot : chaussons d'enfant (fin).

FÉVRIER

Losange. Trapèze.

Pliage et découpage : Vérification des propriétés des côtés, des angles et des diagonales.

Losange et rectangle double (surface du losange).

Trapèze et parallélogramme double ou triangle équivalent (surface du trapèze).

Outils : Varlope, rabot.

Travaux : En bois ou carton : panneau rectangulaire avec losange;

En fil de fer : grille avec losanges.

Ex. SPÉCIAUX (filles). *Couture* : Étude du point de chausson, des points d'ornements et du point de feston.

Raccommodage : Reprises sur bas et chaussettes (laine et coton).

Crochet : Brassière.

MARS

Cercle. Polygones réguliers inscrits.

Pliage et découpage : Vérification des propriétés des diamètres, des arcs et des cordes.

Carré et octogone inscrits. Hexagone et triangle équilatéral inscrits. Hexagone régulier et parallélogramme équivalents (surface de l'hexagone régulier).

Outils : Les compas, burin.

Matière d'œuvre : La tôle.

Travaux : Carton, bois ou tôle; Équerres de 45°, de 60°, d'onglet, écrans, cadres;

Fil de fer : dessous de plat circulaire;

Carton : Figuration de carrelages avec carrés, octogones, hexagones, triangles équilatéraux de couleurs différentes.

Ex. SPÉCIAUX (filles). *Couture* : Tablier d'enfant (ourlets en biais, points d'ornement).

Raccommodage : Pièce à deux coins en couture rabattue sur objet de lingerie.

Crochet : Brassière (fin).

AVRIL

Cercle, Secteur. Segment. Tangentes et raccords.

Découpage : Secteurs de 45°, de 60°, de 30°, etc... (surface)

Segment et secteur (surface).

Moulures : calibres en carton.

Outil : La plane.

Matière d'œuvre : bois de peuplier.

Travaux : Carton, bois; moulures, console;

Fil de fer : armature d'abat-jour;

Fer : agrafe en tôle, entrée d'une serrure.

Raccommodage du caoutchouc.

EX. SPÉCIAUX (filles). *Couture* : Tablier (pose des poches, brides, boutons).

Raccommodage : Reprise sur lainage.

Tricot : chaussettes.

MAI

Prisme droit. Pyramide.

Découpage (d'après croquis coté) : Prismes : droit, quadrangulaire, triangulaire, hexagonal, en carton. Pyramide quadrangulaire et prisme de même base et de même hauteur en carton (vérification avec du sable que le volume de la pyramide est le tiers de celui du prisme).

Outils : Vilebrequin, mèches.

Travaux : Carton, bois : bateau à voiles, boîtes, vide-poche, carton recouvert d'étoffe : classeur.

Fil de fer : forme des solides étudiés.

EX. SPÉCIAUX. (filles) : *Couture*. Combinaison empire (revision des points précédemment étudiés).

Raccommodage : Pièce à quatre coins en couture rabattue sur objet de lingerie.

Tricot : Chaussettes.

JUIN

Cylindre, Cône, sphère.

Découpage d'après croquis coté : cylindre et cône de même base et de même hauteur, en carton (Vérification des formules de volume).

Fabriquer une balle en étoffe.

Outil : le tour.

Travaux : Couper un bouchon, percer;

Fil de fer : forme des solides étudiés; bois et carton : jalons, mirette d'arpenteur, caisse à fleurs

Lanterne vénitienne.

EX. SPÉCIAUX (filles). *Couture* : Combinaison empire (fin).

Raccommodage : Pièce à deux ou quatre coins au point de surjet sur vêtement.

Tricot : Chaussettes (fin).

JUILLET

Revision.

CHANT ET MUSIQUE

Les instructions officielles qui accompagnent et expliquent le programme officiel de chant et musique nous dispenseront de commenter longuement le programme détaillé que nous proposons. En s'y reportant, on verra que nous nous sommes efforcés de les suivre de très près et on comprendra facilement l'économie de notre répartition.

Bornons-nous à faire remarquer qu'en ce qui concerne la *musique* nous avons indiqué avec précision les sons, les formules d'intervalles, les signes conventionnels qui doivent être enseignés, par trimestre, progressivement, dans les exercices d'intonation, de vocalisation, de dictée et de solfège. On pourra parfois aller plus loin et faire mieux; mais nous avons voulu rester à la portée de tous et fixer le minimum des notions qu'un instituteur, sans être un artiste, est capable d'enseigner, et que peuvent étudier et retenir les élèves de nos écoles, dans le peu de temps qu'ils ont à consacrer à l'enseignement de la musique.

Quant au *chant*, nous n'avons pu lui donner la place qui lui est due. Il nous a paru inutile d'établir des listes complètes de chants scolaires que nous aurions dû puiser dans des recueils parfois peu connus. Chaque maître a ses goûts personnels et préférera certainement faire des recherches dans des ouvrages à sa portée, qu'il connaît bien.

Cependant, à titre d'exemple, nous avons indiqué, par trimestre, trois ou quatre chants empruntés, pour la plupart, aux livres des « *Chants populaires pour les écoles* » publiés à la librairie Hachette, par MM. Maurice Bouchor et Tiersot : mine très riche que nous n'avons pas épuisée, recueils connus de tous les instituteurs et dont l'éloge n'est plus à faire.

RÉPARTITION

Section préparatoire.

Liste des chants à apprendre par audition :

Ah! vous dirai-je maman? (air populaire)

Savez-vous planter des choux? (ronde)

Le pont d'Avignon (ronde).

Il était une bergère (ronde)

Vive la rose! (air d'une ronde populaire) (M. BOUCHOR)

Nous n'irons plus au bois. (ronde populaire)

Le furet. (chant populaire)

La fête du village. (air d'un ancien Noël français)
(M. BOUCHOR)

Les noces du papillon. (air d'une ronde populaire) M. BOU-
Frère Jacques. (canon populaire) CHOR)

Cours élémentaire.

1^{er} TRIMESTRE

1^{re} année.

Intonation : Étude des notes do, ré, mi, fa, sol. Intervalles de seconde et accords do sol, do mi sol, sol do. (Les cinq notes et leurs noms sont placés sur une portée à grosses lignes et à larges interlignes).

Dictée orale et vocalisation : Les élèves répètent de courtes phrases de 3 ou 4 sons vocalisés par le maître, reconnaissent si la voix monte ou descend, puis chantent les notes.

Chants à apprendre par audition (de M. BOUCHOR) :

Les petits vendangeurs (ronde populaire).

L'âne et le loup (mélodie populaire).

La source (air d'un Noël français).

2^e année.

Intonation : Étude des notes do, ré, mi, fa, sol, de l'intervalle de seconde, des accords do sol, sol do, do mi sol.

Dictée orale et vocalisation (Voir 1^{re} année).

La portée : clef de sol. Lecture des notes.

Signes de durée : la blanche, la demi-pause.

Mesure à 2 temps.

Lecture à vue : Quelques mesures écrites au tableau noir (Lecture des notes d'abord, puis lecture en battant la mesure, enfin chant).

Chants à apprendre par audition (de M. BOUCHOR) :

Les marins de Groix (mélodie populaire).

Les vaillants du temps jadis (air provençal).

La chanson du tisserand (air d'une ancienne chanson).

2^e TRIMESTRE

Intonation : étude des notes la, si, do, des intervalles de seconde, des accords do sol, sol do et de l'accord parfait.

Intonation : étude des notes do ré mi fa sol la si do; de l'intervalle de seconde; des accords do sol, sol do, do mi, mi sol, de l'accord parfait et des répétitions de notes.

Dictée orale et vocalisation sur les intervalles et accords précédents, avec répétition de notes.

Chants à apprendre par audition (de M. BOUCHOR) :

Le soldat français (air d'une ancienne chanson de soldats).

Le joyeux menuisier (air du XVII^e siècle).

La chanson de Roland (mélodie populaire).

Dictée orale et vocalisation.

Signes de durée : La ronde et la blanche; la pause et la demi-pause.

Mesure à 2 temps et à 4 temps.

Lecture à vue (Voir 1^{er} trimestre).

Chants à apprendre par audition (de M. BOUCHOR).

La poupée (mélodie populaire, solo et chœur).

Pour danser le rigodon (mélodie populaire).

Chanson de labour (mélodie populaire).

3^e TRIMESTRE

Intonation : étude des notes : do ré mi fa sol la si do, des intervalles de seconde, des accords do sol, sol do et de l'accord parfait.

Dictée orale et vocalisation.

La portée : clef de sol. Lecture des notes.

Chants à apprendre par audition : *Le petit poucet* (air d'une ronde populaire) (deux groupes) M. BOUCHOR.

Bonjour Pierrot (canon à quatre voix).

Le petit chaperon rouge (mélodie populaire) M. BOUCHOR.

Intonation : étude des notes do ré mi fa sol la si do ré mi, de l'intervalle de seconde et des accords do sol, sol do, do mi, mi sol, de l'accord parfait, de fa la do et sol si ré.

Dictée orale et vocalisation.

Signes de durée : Ronde, blanche et noire; pause, demi-pause et soupir.

Mesure à 2, 4 et 3 temps.

Lecture à vue : exercices au tableau noir. (Voir 1^{er} trimestre).

Chants à apprendre par audition (M. BOUCHOR) :

Matin (mélodie populaire).

Chanson de mai (mélodie populaire).

La chanson du pêcheur (air d'un cantique breton).

Le petit pâtissier (mélodie populaire).

Cours moyen.

I^{er} TRIMESTRE

Intonation : étude des notes do ré mi fa sol la si do ré mi; de l'intervalle de seconde, des accords do sol, sol do, do mi, mi sol et de l'accord parfait (Les notes sont écrites sur la portée, sans leur nom).

Dictée orale et vocalisation (Le maître vocalise de courtes phrases de 4 ou 5 sons, les élèves répètent puis chantent les notes).

Signes de durée : blanche et noire; demi-pause et soupir.

Mesure à deux temps.

Lecture à vue : étude au tableau noir de quelques mesures ne présentant pas d'autres difficultés que celles étudiées dans les exercices d'intonation (1^o lecture des notes sur la portée; 2^o lecture en battant la mesure; 3^o chant).

Chants à apprendre par audition :

Mon village (J.-J. ROUSSEAU).

La chanson de l'aiguille (Mélodie populaire, M. BOUCHOR).

Intonation : étude des notes si do ré mi fa sol la si do ré mi, des intervalles de seconde, de l'accord parfait et des accords fa la do, sol si ré, ré fa la et si ré fa. Répétition de notes et progressions ascendante et descendante.

Dictée orale (Le maître vocalise de courtes phrases de 5 à 6 sons, les élèves répètent, puis chantent les notes).

Vocalisation : petits exercices chantés dans le plus grand nombre de tons possible et destinés à former la voix (marche ascendante et descendante par secondes majeures ou mineures, à placer au début de la leçon).

Signes de durée : ronde, blanche et noire; pause, demi-pause et soupir.

Mesures à deux et quatre temps. Mouvements et nuances (Voir 1^{re} année).

Lecture à vue : étude au tableau noir de quelques mesures ne présentant pas d'autres difficultés que celles étudiées dans les exercices précédents (Procéder comme en 1^{re} année).

Chants de M. BOUCHOR (Certains pourront être étudiés d'abord avec les notes).

Chanson berrichonne (Air de cornemuse).

Chanson des Alpes (Mélodie populaire, M. BOUCHOR).

Chanson des Cévennes.
(Air d'un rigodon des Cévennes).

Aux morts pour la Patrie
(Mélodie bretonne).

1^{er} TRIMESTRE

Intonation : comme au 1^{er} trimestre et étude des accords fa la do et sol si ré.

Dictée orale et vocalisation. Étude des nuances crescendo, decrescendo, etc.

Signes de durée : ronde, blanche et noire; pause, demi-pause et soupir.

Mesure à deux et à quatre temps.

Lecture à vue : Étude au tableau noir de quelques mesures.

Chants à apprendre par audition (de M. BOUCHOR) :

Chanson normande (Mélodie populaire).

Chanson du tonnelier
(Air d'une vieille chanson).

Morvandelle (Mélodie populaire).

(Étudier quelques chants faciles avec les notes).

Intonation : étude des intervalles de seconde et de tierce, en particulier des accords indiqués au 1^{er} trimestre et de la do mi, mi sol si, de la gamme de la mineur. Répétition de notes et progression ascendante et descendante.

Dictée orale et vocalisation (Voir 1^{er} trimestre) et faire reconnaître les temps et la mesure.

Signes de durée : ronde, blanche, noire et croche; le point et la liaison; pause, demi-pause, soupir et demi-soupir.

Signes d'altération : le dièse.

Mesure à deux, quatre et trois temps (mouvements et nuances).

Lecture à vue : voir 1^{er} trimestre.

Chants de M. BOUCHOR
(Voir 1^{er} trimestre) :

La Belle au bois dormant.
(Tiré de la romance *Chantons l'hymen*, de Dezède).

Les sabots (Mélodie populaire, à une ou deux voix).

Chanson picarde. (Air du xv^e siècle).

3^e TRIMESTRE

Intonation. Comme au 2^e trimestre et étude des accords ré fa la et si ré fa.

Dictée orale et vocalisation. Étude des nuances et des mouvements les plus employés.

Signes de durée : les mêmes qu'au 2^e trimestre et le point, la liaison.

Mesure à deux, trois et quatre temps.

Lecture à vue : étude au tableau noir de quelques mesures présentant les difficultés étudiées dans les autres exercices.

Chants à apprendre par audition (de M. BOUCHOR) :

Chanson des Pyrénées (mélodie populaire).

Pour endormir l'enfant (mélodie populaire).

Chanson provençale (mélodie populaire).

(Étudier quelques chants faciles avec les notes).

Intonation : Voir 2^e trimestre, étudier en outre les gammes de sol majeur, de fa majeur et les intervalles de quarte, de quinte et d'octave.

Dictée orale et vocalisation (voir 1^{er} trimestre).

Signes de durée : les mêmes qu'au 2^e trimestre et la double croche, la croche pointée.

Signes d'altération : Dièse, bémol et bécarre.

Mesures à deux, trois et quatre temps. Mouvements et nuances.

Lecture à vue : Voir 1^{er} trimestre. Quelques exercices à deux voix.

Chants de M. BOUCHOR (Voir 1^{er} trimestre) :

La chanson du moulin (air de ronde; une ou deux voix).

La bande joyeuse (mélodie populaire, une ou deux voix).

Hymne à Toulouse (air populaire, deux voix).

La Marseillaise.

Cours supérieur.

I^{er} TRIMESTRE

Intonation : Étude des intervalles de seconde, tierce, quarte, quinte et octave. des gammes de do majeur et la mineur.

Dictée orale (le maître vocalise de courtes phrases, les élèves répètent, puis chantent les notes).

Vocalisation (voir Cours moyen 2^e année).

Signes de durée : ronde, blanche et noire, point et liaison ; pause, demi-pause et soupir.

Mesure à deux, trois et quatre temps. Mouvements et nuances les plus employées.

Lecture à vue. Solfège (Lecture rythmique d'abord, puis solfier).

Chants de M. BOUCHOR :

Chanson auvergnate (air de montagnards de l'Auvergne).

Berceuse (Musique de SCHUBERT).

La marche des rois (air populaire en Provence).

2^e TRIMESTRE.

Intonation : Voir 1^{er} trimestre et étude des gammes de la mineur, sol majeur et fa majeur.

Dictée orale et vocalisation (voir 1^{er} trimestre et reconnaître les temps et la mesure).

Signes de durée : les mêmes qu'au 1^{er} trimestre et la croche, la noire pointée, le demi-soupir.

Mesure à deux, trois et quatre temps. Syncope, point d'orgue, renvoi et reprise.

Signes d'altération : dièse, bémol et bécarre.

Solfège : exercices où se trouvent les difficultés étudiées.

Procéder comme il est indiqué au 1^{er} trimestre.

Exercices à deux voix.

Chants à apprendre :

Hymne à la liberté (2 voix) M. BOUCHOR.

Printemps (air d'un Noël français, une ou deux voix)
M. BOUCHOR.

Hymne à la nuit. (RAMEAU).

3^e TRIMESTRE.

Intonation : voir 2^e trimestre et étudier les gammes de ré mineur et mi mineur.

Dictée orale et vocalisation (voir 2^e trimestre).

Signes de durée : voir 2^e trimestre, double croche, croche pointée, le triolet.

Mesures simples et composées (la mesure à 6/8).

Solfège : voir 2^e trimestre. Exercices à une et deux voix.

Chants à apprendre

Hymne (Aux morts pour la patrie) de V. Hugo, à 3 voix (Musique de BOURGAULT-DUCOUDRAY, ou HÉROLD, ou BAZIN).

Bonjour, bonsoir (Ch. GOUNOD), à trois voix.

Le chant du départ (Parol. de J. CHÉNIER, Musique de MÉHUL).

La Marseillaise.

ÉDUCATION PHYSIQUE

Les instructions officielles recommandent aux maîtres de se reporter au « *Projet du règlement général d'éducation physique, première partie, enfance* », où ils trouveront une liste et un commentaire des mouvements à enseigner dans chaque cours. S'il ne nous est pas possible de publier le projet en entier, nous tenons du moins à venir en aide aux maîtres en leur donnant, avec des modèles de leçons, la liste des éléments qui peuvent servir à composer leurs leçons dans les différents cours.

RÉPARTITION

Section préparatoire et cours élémentaire.

(Enfants de six à neuf ans).

TABLEAU DES ÉLÉMENTS POUR COMPOSER LES LEÇONS.

1° Mise en train. — a) *Évolutions.*

Colonne par un.

Marche sur la pointe des pieds.

Marche avec élévation des genoux.

La serpentine.

Les cercles.

L'escargot.

La chaîne roulée.

b) *Rondes avec chants.*

Le pont d'Avignon.

Savez-vous planter les choux?

La mère Michel.

Il court, il court le furet.

Rondes avec arrêts en positions et attitudes diverses, etc.

c) *Habituer l'enfant à prendre petites formations et différentes distances.*

d) *Jeux d'imitation.*

Le chemin de fer.

Le nain et le géant.

Les mains brûlent.

Mort et vivant.

Le héron.

Les hommes de bronze.

La pendule.

La course à la mouche.

L'envolée des oiseaux.

Le polichinelle.

La culbute en avant (en boule).

La cheval au manège.

2^o Leçon proprement dite. — a) *Mouvements d'imitation.*

Le pompier.

Le balayeur.

Le dessinateur.

Le sonneur de cloche.

Le rémouleur.

Le joueur d'orgue.

Le menuisier.

Le nageur (bras).

Le tireur d'eau.

Le nageur (jambes).

Le tailleur (assis et debout).

Le cycliste (couché sur le dos, mouvements des jambes).

La marche des gendarmes.

Le boxeur.

b) *Exercices mimés (à l'imitation du professeur).*

Mouvements des bras

Mouvements des jambes.

Mouvements du tronc.

Exercices d'équilibre.

Flexion et extension des membres inférieurs, etc.

(Ne pas rechercher particulièrement la correction parfaite, mais veiller surtout à une bonne exécution en évitant la raideur et les attitudes maintenues.)

c) *Petits jeux collectifs.*

La chandelle.

Le chat et la souris.

Les prisonniers.

Colin-maillard.

Les coins.

Pigeon vole modifié (à la voix et au sifflet).

L'aéroplane.

L'Ogre et le petit Poucet.

Le loup et l'agneau.

Petites courses avec arrêts en positions et attitudes variées.

3^o Exercices d'ordre et de retour au calme. —

a) *Jeux respiratoires.*

La soupe trop chaude.

Souffler la chandelle.
 Les bulles de savon.
 Le soleil.
 La fusée.
 Imiter le sifflet de la locomotive.
 Le cocorico prolongé.
 La sirène.
 Le chanteur.
 Sentir la fleur.
 Boire dans le creux de sa main.

b) *Rondes et marches lentes à volonté, avec ou sans chants.*

c) *Exercices respiratoires.*

Respiration nasale.

Respiration nasale gauche en fermant la narine droite avec le doigt sans exagérer la pression.

Respiration nasale droite (même recommandation).

Respirer en portant les épaules en arrière.

Respirer en exécutant la circumduction des épaules.

Même exercice avec élévation des bras fléchis latéralement.

NOTA. — Les exercices respiratoires (3 ou 4 respirations amples et profondes) seront faits au cours de la leçon chaque fois que le professeur le jugera utile, *mais sans exagération*. Ils sont obligatoires à la fin de la mise en train et dans les exercices d'ordre et de retour au calme.

Ces exercices sont difficiles à obtenir des tout jeunes enfants, autrement que sous la forme des jeux indiqués. Il faut cependant y attacher la plus grande importance, l'intégrité de l'appareil respiratoire étant l'une des bases du développement de l'enfant et de l'adolescent (Songer aux végétations chez l'enfant qui ne prend pas de plaisir aux jeux, qui est peu intelligent, etc.).

EXEMPLES DE LEÇONS D'ÉDUCATION PHYSIQUE ÉLÉMENTAIRE

I. EXEMPLE DE LEÇON. (Enfants de quatre à neuf ans).

1^o *Mise en train.* — Donnez-vous la main et formez un rond.

Rondes avec chants (savez-vous planter les choux, les planter avec la main, les pieds, les genoux).

Le chemin de fer (les élèves se placent les uns derrière les autres et se tiennent par les épaules. Imiter le bruit de la locomotive en accélérant progressivement l'allure

pour revenir ensuite à la marche normale). Exercices respiratoires.

2^o Leçon proprement dite. — a) *Mouvements d'imitation.*

Les pompiers (en ligne) flexion et extension des jambes.

Le sonneur de cloches (en ligne) flexion et extension du tronc.

b) *Exercices mimés.*

Le professeur fait face aux élèves, qui exécutent en même temps et sans arrêt les exercices démontrés.

Élévation des bras tendus en avant, sur le côté, verticalement.

Élévation de la jambe fléchie en avant.

Élévation de la jambe fléchie sur le côté.

Le rythme sera lent pour commencer. Les mouvements seront exécutés bien liés pour éviter les attitudes maintenues.

c) *Petits jeux collectifs.*

Les prisonniers.

L'Ogre et le Petit Poucet.

3^o Exercices respiratoires d'ordre et de retour au calme.

La soupe trop chaude.

Exercices respiratoires en portant les épaules en arrière.

Rondes marchées avec chants.

II. EXEMPLE DE LEÇON SPÉCIALE (six à neuf ans),

1^o *Mise en train.* — Formez la colonne par 1.

Formez le cercle et donnez-vous la main.

La chaîne roulée.

Lâchez-vous les mains et en position pour le cheval au manège (au pas, au trot, au galop, sur place).

Respirez.

2^o Leçon proprement dite. — a) *Mouvements d'imitation.*

Le tailleur (flexion des membres inférieurs), s'asseoir sur le sol et extension rapide pour se replacer debout.

Le nageur (mouvements des bras seuls).

Le cycliste (couché sur le dos), imiter le mouvement de pédaler, augmenter progressivement la vitesse.

b) *Exercices mimés.*

Sauter jambes écartées, en élevant les bras tendus latéralement.

Élever les bras à la position verticale.

Abaisser les bras en avant en fléchissant le tronc, les

maines jusqu'au sol. — Se redresser lentement, extension du tronc, bras verticaux.

Abaisser les bras à la position latérale.

Fléchir le tronc latéralement à gauche, main gauche rapprochée du sol, bras droit étendu verticalement dans le prolongement du bras gauche.

Même exercice à droite.

Sursaut pour rassembler les jambes, bras dans le rang.

Recommencer ces exercices 3 ou 4 fois.

c) *Petits jeux collectifs.*

Pigeon vole modifié.

Le loup et l'agneau (former plusieurs jeux de 12 élèves au maximum).

3° Exercices respiratoires et retour au calme.

La fusée.

Le soleil.

Boire dans le creux de sa main.

Exercices respiratoires avec circumduction des épaules.

Rondes lentes avec chants.

NOTA. — 1° L'exécution d'une leçon complète est précédée de *séances d'études* au cours desquelles on apprend sans hâte aux enfants les exercices et les jeux qui serviront à composer les leçons. Ce n'est que lorsque ces éléments sont suffisamment connus que le professeur fait exécuter une leçon complète. Par la suite, il change de temps à autre un ou deux exercices ou jeux de manière à varier les leçons et à en graduer légèrement l'intensité à mesure que les enfants connaissent les divers éléments des leçons de leur catégorie.

2° Éviter toute rigidité, toute contraction statique, toute immobilité prolongée et toute monotonie du rythme. Avec les exercices mimés, il est absolument inutile de faire compter les temps par les élèves.

Cours moyen.

Enfants de neuf à onze ans.

TABLEAU DES ÉLÉMENTS POUR COMPOSER LES LEÇONS.

1° Mise en train. — a) *Évolutions et formations simples*

Colonne par 1, par 2, par 3, par 4,

A gauche. A droite.

Rompre et se rassembler.

Prendre les différentes distances.

Marches normales à différentes cadences.

Marches chantées.

b) *Mouvements éducatifs.*

Bras. — 1. Élever les bras tendus horizontalement dans les différents plans verticaux.

2. Élever verticalement les bras étendus dans les différents plans verticaux.

3. Élévation des bras étendus latéralement avec flexion et extension de la main, en souplesse.

4. Exécuter les exercices 1, 2 et 3 en décrivant une suite de petits cercles (0^m,50 de diamètre).

5. Élever les bras latéralement, obliquement en haut avec flexion et extension de la main.

6. Élever les bras latéralement et en haut, avec flexion et extension de la main.

7. Exécuter les exercices 3, 5 et 6 combinés avec des circumductions des poignets et des bras.

8. Porter les épaules en avant et en arrière.

9. Circumduction des épaules.

10. Circumduction des bras d'avant en arrière.

11. Circumduction des bras d'arrière en avant.

12. Circumduction des bras croisés devant le corps.

13. Petites et grandes circumductions avec extension flexion des mains et des doigts.

Ces exercices s'exécutent de pied ferme en marquant le pas et en marchant (coordination, éducation du système nerveux).

Jambes. — Flexion et extension des membres inférieurs.

1. Élever la jambe étendue en avant, obliquement, latéralement, en arrière.

2. Élever le genou, mouvements circulaires du pied.

3. Élever le genou en fléchissant le pied. Étendre la jambe et le pied en décrivant un cercle avec le pied. Exécuter le mouvement avec grande amplitude dans le plan antérieur, oblique et latéral.

Tronc. — Fente fléchie en avant, obliquement et latéralement.

1. Flexion et extension du tronc en souplesse.

2. Couché horizontalement sur le dos, flexion et extension de la cuisse (des cuisses).

Mouvements combinés.

1. Fente avant avec mouvement n° 5 des mouvements éducatifs précédents.

2. Fente latérale avec mouvement n° 3 des mouvements éducatifs précédents.

3. Fente oblique avec élévation d'un bras dans le prolongement du tronc.

4. Fente fléchie avec mouvements de bras.
5. Flexion des membres inférieurs et fente en **avant**.
6. Flexion des membres inférieurs et fente **latérale**.

Mouvements dissymétriques.

1. Circumduction des poignets en sens opposé.
2. Le charcutier.
3. Circumduction des 2 bras parallèles.
4. Tirer la sonnette du bras gauche et tourner la manivelle du bras droit.
5. Cercle des mains en sens opposé, etc.

2^o Leçon proprement dite.

1^o Marcher. — *a) Mouvements éducatifs.*

1. Marche des gymnastes (en se séparant à droite et à gauche).
2. Marche sur la pointe des pieds.
3. Marche allongée avec grand balancement des bras.
4. Marche en avant au pas de chasseurs (extension).
5. Marches en avant, en arrière, de côté, oblique.
6. Marche avec circumduction des épaules.
7. Marche en flexion du tronc.

Il est préférable de ne pas cadencer tous ces mouvements.

b) Mouvements d'imitation.

1. La serpentine.
2. La spirale.
3. L'étoile.
4. Cercles intérieurs et extérieurs.
5. Les ailes du moulin.
6. Les canards.
7. Le quadrupède.
8. Le crabe.
9. Le géant.
10. L'homme-serpent.
11. Les mille pattes.

2^o Grimper. Escalader. Équilibrer. — *a) Mouvements éducatifs. Equilibre.*

1. Tenir en équilibre un bâton dans la main sur place et en marchant.
2. Élever le genou et le maintenir dans les deux mains, doigts croisés.
3. Élever la jambe tendue en avant, bras tendus en avant.
4. Élever la jambe tendue latéralement, bras latéraux.
5. Élever la jambe tendue en arrière, bras verticaux

6. Élever la jambe tendue en arrière, avec circumduction lente des bras.

Suspension.

1. Barre à hauteur de ceinture, suspension inclinée, pieds au sol, bras allongés, bras fléchis.
2. Suspension inclinée, élever le genou, étendre la jambe.
3. Suspension inclinée, élever la jambe tendue.
4. Mêmes suspensions et mêmes mouvements en diminuant la hauteur de la barre.
5. Sauter à la suspension allongée à une barre ou aux deux barres; à terre et exécuter le mouvement plusieurs fois.
6. Suspension allongée à une barre ou aux deux barres, élévation du genou.
7. Suspension allongée (1 barre), translation latérale.
8. Suspension aux deux barres. — Progression en avant, en arrière.

Appui.

1. Appui au mur, flexion des bras.
2. Barre ou poutre à hauteur de ceinture, sauter à l'appui tendu (plusieurs fois).
3. Poutre à faible hauteur, progression à cheval, en avant et en arrière.
4. Se tenir en équilibre sur jambe (gauche ou droite).
5. S'asseoir sur la poutre, se mettre à cheval et debout.
6. Sur la poutre, marcher debout, en avant, sur le côté, en arrière, se tenir sur une jambe, faire demi-tour.

b) Mouvements d'imitation.

1. Le boxeur.
2. Le grimpeur.
3. Le nageur.
4. Le puits.
5. La roue.
6. Les rameurs.
7. Le cycliste sur le dos.
8. Chat perché (équilibre).
9. Chat suspendu (arbres, perches, cordes).
10. L'écureuil (de plus en plus haut à chaque coup de sifflet.)

3° Sauter. — *a) Mouvements éducatifs.*

1. Sautillements sur place, jambes tendues.
2. Sautillements sur place avec écartement latéral des jambes.
3. Sautillements sur place avec écartement des bras et des jambes (le pantin) (en deux temps).
4. Sauts sur place avec élévation des genoux.

5. Sautillements en avant et en arrière.
6. Sautillements latéraux.
7. Sautillements successifs, avec extension du tronc, les bras s'élevant verticalement.
8. Balancement des bras avec flexions coordonnées des jambes.
9. Même mouvement et impulsion avec circumduction des bras.
10. Flexion des jambes avec élévation des bras (chute).
- 10 bis. Sauts sans élan (longueur et hauteur).
11. Plusieurs pas d'élan et sauter en longueur.
12. Même mouvement et sauter en hauteur (faible) de face et de côté.

NOTA. — L'appel pour les exercices 11 et 12 sera fait alternativement sur le pied droit et sur le pied gauche.

b) Jeux.

1. Le cloche-pied.
2. Les coins sur un pied.
3. Le saut à la corde.
4. Pigeon vole modifié avec sauts.
5. Le pas de géant.
6. Les jarcotons.
7. La poursuite à cloche-pied.

4^o Lever. Porter. — *a) Mouvements éducatifs.*

1. Station écartée, flexion et extension complète du tronc
2. Même mouvement, en élevant les bras latéralement.
3. Station écartée, flexion latérale du tronc.
4. Station écartée, bras tendus latéralement, porter la main le plus bas possible vers le mollet.
5. Fente avant avec élévation des bras tendus dans le prolongement du tronc.
6. Rotation du tronc en élevant les bras latéralement.
7. Circumduction du tronc.

b) Mouvements d'imitation.

1. Le boulanger.
2. Le scieur de long (face à face).
3. Le faucheur (droite et gauche) sur place et en avant
4. Le scieur de pierres.
5. Les pompiers (face à face).
6. La manivelle.
7. Les rameurs (assis mains liées).
8. La vague (en ligne et en colonne).
9. Le terrassier.
10. La bascule dorsale (assis).
11. La chaise à porteurs.
12. La cruche et les pots de beurre.

13. Porter un objet sur la tête (plaquette de bois, balle ou ballon en équilibre, paniers, etc...)

5° Courir. — a) *Mouvements éducatifs.*

1. Sautillements d'une jambe sur l'autre avec élévation du genou.

2. Lancer la jambe en avant, latéralement, obliquement, en arrière.

3. Élévation rapide du genou, près de l'épaule et extension complète de la jambe en avant.

4. Élévation rapide du genou.

5. Évolutions en courant en avant, en arrière, latéralement, avec élévation des genoux.

6. Courir, s'arrêter, repartir.

Ne pas cadencer ces mouvements.

b) *Jeux.*

1. La queue leu-leu.

2. Les courses attelées.

3. La balle au pot.

4. Les petits paquets.

5. Le loup et les moutons.

6. La balle au chasseur.

7. L'épervier.

8. Les coins.

9. Courses au cerceau.

10. Les gendarmes et les voleurs.

11. Le chat coupé.

12. Pile ou face.

13. La navette.

14. Le chat malade.

6° Lancer. — a) *Mouvements éducatifs.*

1. Station demi-écartée, circumduction des bras alternativement d'avant en arrière et d'arrière en avant.

2. Station demi-écartée, circumduction des bras simultanément d'arrière en avant et d'avant en arrière.

3. Station écartée, rotation du tronc, en élevant les bras latéralement.

4. Même exercice que 3 en combinant la flexion et la rotation du tronc.

5. Fente avant, mouvement des bras étendus dans un plan vertical et flexion du tronc.

6. Même exercice que 5 en rassemblant sur la jambe avant.

7. Fente avant, mouvement des bras étendus dans un plan horizontal et rotation du tronc.

8. Passer de la fente avant à la fente arrière en fléchissant alternativement sur la jambe avant, puis arrière,

bras étendus le long du corps (répéter ces exercices à gauche et à droite).

9. Geste de lancer la balle, bras fléchis.
10. Geste de lancer la balle, bras étendus, par en haut.
11. Geste de lancer la boule par en bas.
12. Geste de lancer le poids.
13. Geste de lancer le javelot.
14. Geste de lancer le disque.

NOTA. — Tous ces mouvements sont exécutés du bras droit et du bras gauche (et à vide sauf le lancer de balle).

15. Lancer le ballon avec l'un et l'autre pied.

b) Mouvements d'imitation.

1. Le jongleur (imitation).
2. Le moulin à vent.

c) Jeux.

1. Le tir au pigeon.
2. Courir, lancer une balle et la rattraper avant qu'elle ne touche le sol.
3. Passe-passe avec pierres légères ou ballons, à deux mains (augmenter progressivement les distances).
4. Le va-et-vient (à deux).
5. Lancer une balle à un adversaire qui l'attrape et la relance immédiatement (compétition par groupe).
6. La balle en posture.
7. La balle au pot.
8. Le massacre.
9. La balle au terrain acquis.
10. Étude de la balle au mur.
11. Le va-et-vient au pied. (Lancer un ballon placé sur le sol à un adversaire qui le reçoit dans les mains et le renvoie avec le pied.)
12. Le volley-ball. — *Filles* : Les grâces, le volant, le diabolo.

7° Attaque et défense. — *a) Mouvements éducatifs et d'imitation.*

1. Imiter le boxeur (pieds et mains).
2. Lutte d'épaules (répulsion).
3. Lutte de côté (répulsion).
4. Lutte dos à dos (répulsion).
5. Pousser par derrière un camarade qui résiste.
6. Boxe (la garde, étude des coups de poing directs).
7. Prise des poignets.
8. Prise des avant-bras.
9. Prise au corps (l'un cherche à exécuter la prise, l'autre cherche à l'éviter).
10. Lutte de traction par les poignets.

b) *Jeux.*

1. On ne passe pas (face à face).
2. Les deux camps.
3. *Manchot est maître chez soi.*
4. *Le combat de coqs.*
5. Les chandelles empoisonnées.
6. Le ballon libre (à la main).

3° Exercices d'ordre et de retour au calme.

Marche lente. — Jeux ou exercices respiratoires. —
Marche avec chant ou sifflet (contrôle).

NATATION. — ÉDUCATION SENSORIELLE

Natation. — 1° Faire exécuter les exercices de natation à sec, coordonner les mouvements de bras et de jambes.

2° Habituer l'enfant, dans un endroit où il a pied, à se mettre à l'eau, à immerger la tête, à jouer avec un ballon ou un objet brillant plus lourd que l'eau.

3° Faire exécuter les exercices de natation avec calme, l'enfant étant soutenu par l'instructeur.

Ouïe. — Vue. — Toucher. — Ouïe. 1. Aller dans la campagne, faire écouter les bruits lointains et en faire donner l'interprétation. — 2. Jeux d'écoute.

Vue. 1. Aller dans la campagne, faire regarder et décrire des objets naturels lointains. — 2. Jeux de vue.

Toucher. 1. Jeux de toucher avec interprétation sans l'aide de la vue ni de l'ouïe.

EXEMPLE DE LEÇON POUR ENFANTS DE NEUF A ONZE ANS.

Garçons et filles. — Durée : 30 minutes.

1° **Mise en train.** — Rassemblement sur deux rangs. Se former par quatre, marches avec chants. Marche des gymnastes (en se séparant à droite et à gauche), faire un tour et revenir à sa place (formation favorable pour un terrain étroit).

Bras et jambes. — En marchant, élever les bras verticalement (4 temps). En marchant, élever les bras latéralement, poignets en souplesse (4 temps).

Tronc. — Sur place, flexion et extension du tronc (en souplesse). En marchant, mouvements d'épaules en avant et en arrière avec exercices respiratoires.

Exercices dissymétriques : Le charcutier.

2^o Leçon proprement dite.

- | | | |
|---------------------------------------|---|--|
| 1 ^o Mar-
cher. | { | Marche sur la pointe des pieds. |
| 2 ^o Grim-
per. | { | Élévation du genou ; le maintenir dans les deux mains, doigts croisés. |
| 3 ^o Sauter. | { | Sautillements sur place avec écartement latéral des bras et des jambes.
Jeu : Pigeon vole avec sauts. |
| 4 ^o Lever-
Porter. | { | Flexion latérale du tronc (en portant un bras au-dessus de la tête et en partant de la station écartée.) |
| 5 ^o Courir. | { | Sautillements d'une jambe sur l'autre avec élévation du genou. |
| 6 ^o Lancer. | { | Station demi-écartée. Les ailes du moulin.
Jeu : Balle au terrain acquis. |
| 7 ^o Attaque
et Défense. | | Lutte de côté (se tirer). |

3^o Exercices d'ordre et de retour au calme.

Marche lente en respirant.

Marche avec chant. S'arrêter et rompre les rangs.

Cours supérieur.

(Enfants de onze à treize, quatorze ans.)

TABLEAU DES ÉLÉMENTS POUR COMPOSER LES LEÇONS.

1^o Mise en train. — Évolutions et formations nécessaires à la bonne exécution des leçons. — Comme de neuf à onze ans — ajouter les demi-tours sur place et en marchant.

Mouvements éducatifs. — *Bras*. — Mouvements complets n^{os} 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, (voir mouvements éducatifs cours moyen).

Jambes. — Comme de neuf à onze ans plus les lancers de jambes en avant, obliquement, sur le côté et en arrière.

Tronc. — Ajouter aux mouvements prévus de neuf à onze ans, les exercices suivants :

1. Sur le dos : élever les jambes croisées et les abaisser (placer alternativement la jambe gauche et la jambe droite en dessus).

2. Sur le dos : élever les jambes étendues, les abaisser en faisant décrire à chaque pied un cercle, les jambes restant étendues (décrire le cercle de gauche à droite et de droite à gauche).

3. Sur le dos : soulever les jambes réunies en avant, les

écarter latéralement, les réunir et les poser à terre (plusieurs fois).

4. Sur le dos : soulever les jambes étendues en avant, les porter réunies à droite, à gauche, les ramener en avant et les poser à terre (plusieurs fois).

Mouvements combinés. — Comme de neuf à onze ans plus les fentes en avant, en arrière, latérales avec différents mouvements des bras.

Mouvements dissymétriques. — Ceux de neuf à onze ans et ajouter circumduction des bras tendus en sens opposé.

Mouvement des bras fléchis et étendus avec un temps de retard.

2^o Leçon proprement dite. — (Le numérotage des mouvements et jeux continue celui du groupe de neuf à onze ans).

1^o Marcher. — a) *Mouvements éducatifs* — Comme de neuf à onze ans et ajouter : 7. Marcher sur les talons.

Pour les filles études de danses lentes.

b) *Mouvements d'imitation.* — Comme de neuf à onze ans à partir du n^o 6, ajouter :

12. L'Ogre et le petit Poucet.

13. Le phoque (avant et arrière).

c) *Applications.* — Si possible, promenade assez longue, une demi-journée par semaine avec éducation sensorielle et débrouillage dans la campagne.

2^o Grimper, escalader, équilibre. — a) *Mouvements éducatifs.* — Les mêmes que de neuf à onze ans et ajouter :

Suspension.

9. Suspension inclinée, traction des bras.

10. Suspension inclinée, écarter et rapprocher les mains.

11. Suspension fléchie, progression en avant, en arrière aux deux barres et latéralement à une seule barre.

12. Mêmes progressions avec balancement du corps.

13. Suspension allongée. Élévation alternative des genoux, puis élévation simultanée.

14. Suspension allongée, traction des bras.

Appui.

7. Appui sur une barre à différentes hauteurs.

8. Même appui sur deux barres.

9. Appui avant (à terre).

10. Franchir une barre avec appui d'un pied (gauche et droit).

b) *Mouvements d'imitation.* — Comme de neuf à onze ans, plus :

11. La brouette.

12. La quille humaine.

c) Applications.

1. Grimper à l'échelle oblique (devant, derrière) et descendre, avec les pieds et les mains.
2. Grimper à la corde inclinée, bras et jambes.
3. Progresser à la poutre par dessous (bras et jambes).
4. Grimper à la planche inclinée à 45° (bras et jambes par dessus.)
5. Grimper aux cordes jumelles (bras et jambes) et arriver à descendre progressivement avec les bras seuls.
6. Même exercice aux perches jumelles.
7. Passer 4 mètres de poutre plane de 20 à 25 cent. de largeur à 2 mètres de hauteur.
8. Escalader un mur un peu élevé et le franchir.

3° Sauter. — a) *Mouvements éducatifs.* — Les mêmes que de neuf à onze ans et ajouter :

13. Sauts sur place avec élévation rapide et alternative des jambes tendues (mouvements libres des bras).
14. Même saut précédé d'une petite course demi-circulaire (préparation au saut de côté).

b) *Jeux.* — Mêmes jeux que de neuf à onze ans et ajouter :

8. Les pieds liés.
9. Le coupe-jarret (en cercle).
10. Le coupe-jarret (en colonne).
11. *Saute-mouton sur place.*
12. *Le saute-borne.*
13. *Le combat de coqs.*
14. Le kangourou.

c) Applications.

1. Saut en longueur avec élan.
2. Saut en longueur sans élan.
3. Saut en hauteur sans élan (de côté, de face, etc.).
4. Saut en hauteur avec élan (de côté, de face, etc.).
5. Saut en profondeur.
6. Saut avec appui des mains (gauche et droite).
7. Sauts combinés, hauteur et longueur.

4° Lever et porter. — a) *Mouvements éducatifs.* — Les mêmes que de neuf à onze ans, et ajouter :

8. Flexion complète du tronc et extension du tronc avec circumduction des bras.
9. Fente avant, arrière, oblique, latérale, avec mouvements complets des bras.
10. Assis, pieds fixés au sol, extension et flexion du tronc.
11. Le même avec bras latéraux, puis verticaux.

12. A cheval sur un banc, rotation du tronc avec ou sans mouvements de bras.

13. Le même, bras verticaux, rotation du tronc, avec abaissement latéral des bras.

14. Porter un camarade sur les avant-bras placés horizontalement.

b) *Mouvements d'imitation.* — Les mêmes que de neuf à onze ans et ajouter :

14. La chaîne debout par extension du tronc.

(Objets de 3 à 5 kg.)

15. La même en flexion du tronc.

16. La même en alternant la flexion et l'extension

17. La chaîne latérale.

18. La chaîne en cercle.

19. La chèvre.

20. La chaîne face à face.

c) *Applications.*

1. Lever de pierres, poids ou haltères à deux mains (12 kg. au maximum), d'une main (gauche et droite) 6 à 8 kg. au maximum.

2. Soulever un camarade couché par terre en le prenant à deux mains par le cou.

3. Même exercice : placer le corps debout, raidi.

4. Descendre doucement à deux, un camarade debout et raidi en le soutenant sous les bras.

5. Transport d'un camarade sur le dos (en travers).

6. Sur le cou et les épaules.

7. A cheval sur le dos.

NOTA — Ne pas dépasser 10 à 15 mètres pour ces différents transports, allure lente, non cadencée.

5° Courir. — a) *Mouvements éducatifs.* — Les mêmes que de neuf à onze ans et ajouter :

7. Étude de la foulée sur place.

8. Étude de la foulée en marchant.

9. Étude de la foulée en courant.

10. Étude du départ de course de vitesse.

11. Étude de l'arrêt de course.

(Ne pas cadencer — ne pas chercher l'ensemble.)

b) *Jeux.* — Les mêmes que de neuf à onze ans et ajouter, pour les jeunes filles, danses lentes rythmées.

15. *La tortue.*

16. *La prière des Indous.*

17. Frapper Guillaume.

c) *Applications.*

1. Petites courses de vitesse (40 m. au maximum).

2. Parcours en foulée (Durée progressive de 1 à 3 minutes).

6° Lancer. — a) *Mouvements éducatifs*. — Les mêmes que de neuf à onze ans.

b) *Jeux*. — Les mêmes que de neuf à onze ans et ajouter :

13. La balle au mur.
14. La balle au chasseur.
15. La balle cavalière.
16. La paume à mains nues.
17. Le spiroball.
18. Le ballon libre.
19. Étude du tennis.
20. L'arc.
21. Étude du foot-ball.

c) *Applications* (exercer les deux bras).

1. Lancer de balles (hauteur et longueur).
2. Lancer de balles sur but fixe.
3. Lancer de balles sur but mobile.
4. Lancer du ballon (poing, main, pieds, tête) en hauteur, en longueur, sur but fixe.
5. Lancer de pierres légères, en hauteur, en longueur, sur but fixe, sur but mobile.

7° Attaque et défense. — a) *Mouvements éducatifs*. — Comme de neuf à onze ans et ajouter :

11. En se tenant par la main chercher à se déplacer.
12. Lutte d'opposition deux à deux par les bras (divers modes).
13. L'un assis, l'autre couché, opposition à l'écartement des jambes et à leur rapprochement.
14. Assis face à face, résistance à l'écartement et au rapprochement des bras tendus.
15. Étude plus précise des éléments de boxe française et de boxe anglaise.

c) *Applications*. — Pas d'applications en dehors des mouvements ci-dessus qui suffisent à cet âge.

3° Exercices d'ordre et de retour au calme. — Toutes les leçons se terminent par des marches lentes en respirant profondément, par un peu de marche avec chant (contrôle) et si possible par une douche courte, avant la reprise des vêtements ordinaires. La leçon doit se terminer sans essouffement, sans sueur, dans le calme complet de l'organisme. S'il y a douche, la leçon n'est terminée qu'après la douche et sa réaction. L'instructeur s'y intéressera donc comme aux autres parties de la leçon.

NOTA. — I. Si des enfants de cette catégorie (onze à treize ans) semblent *assez peu développés* pour aborder les applications et les exercices de leur âge, ils suivront le programme et les leçons de la catégorie inférieure

(neuf à onze ans) ou bien on les laissera dans le groupe de onze à treize ans en les dispensant des exercices trop violents.

2. Pour la natation les exercices et les jeux concernant l'ouïe, la vue et le toucher, se reporter à ce qui a été dit pour la catégorie de neuf à onze ans.

EXEMPLE DE LEÇON POUR ENFANTS DE ONZE A TREIZE ANS.

Garçons et filles. — Durée de 30 à 45 minutes.

1° Mise en train. — Rassemblement.

Former la colonne par quatre.

Marcher avec chant.

Se former par deux.

Prendre ses distances.

En marchant, circumduction des bras (4 temps).

Mouvement n° 22 (Annexe n° 1).

Fente avec mouvement n° 3.

En marchant, porter les épaules en avant et en arrière avec légère flexion du tronc et en respirant fortement.

Exercices dissymétriques. — Cercle des mains en sens opposé.

2° Leçon proprement dite.

- | | | |
|------------------------------|---------|--|
| 1° Marcher... | M. E. | Marche sur les talons. |
| 2° Grimper...
escalader.. | } Appl. | Escalader un mur peu élevé. |
| 3° Courir... | | |
| 4° Lever et
porter... | } M. E. | A cheval sur un banc, rotation du tronc avec mouvements de bras. |
| 5° Sauter.... | | |
| 6° Lancer... | Appl. | Lancer de pierres,
<i>Jeu</i> : ballon libre. |
| 7° Attaque et
défense.. | } M. E. | Dos à dos, se pousser, |

3° Exercices d'ordre et de retour au calme.

Marche lente en respirant.

Marche avec chants.

Douches et frictions du corps.

Se rhabiller, — marcher, — rompra.

IV

TABLEAUX D'EMPLOI DU TEMPS

Les tableaux d'emploi du temps que nous proposons ont été établis en tenant compte des indications de durée que donnent les instructions et l'horaire officiel (p. 6) et de façon à satisfaire aux conditions énumérées à l'art. 19 de l'arrêté du 18 janvier 1887 (p. 5).

Chacun des quatre premiers concerne un cours formant une seule classe dirigée par un maître. La leçon commune est ici la règle, et chaque tableau est simple, clair, facile à appliquer.

Il n'en est pas de même de l'emploi du temps d'une école à classe unique, comprenant tous les cours.

Là, il nous a fallu d'abord prévoir la collaboration d'un aide (*A*), qui devra pouvoir continuer, à la section préparatoire, les leçons de lecture, de langue française, de calcul et d'écriture préalablement expliquées par le maître (*M*), ou dicter un texte aux élèves d'un cours pendant que l'instituteur sera occupé ailleurs à fournir l'explication nécessaire et à diriger l'activité intellectuelle d'autres élèves.

Nous nous sommes efforcés ensuite de donner à l'intervention du maître le temps matériel de se produire efficacement et nous en avons déterminé la durée dans chaque cours et pour chaque matière d'enseignement. Mais ce n'est qu'à titre d'indication, car nous savons bien que la tâche de l'instituteur, dans une école à classe unique, est assez délicate et assez difficile pour qu'on ne puisse lui demander de suivre, jusque dans le détail et avec une régularité mathématique, un horaire qui, quoi qu'on fasse, reste toujours très compliqué.

D'ailleurs, ces leçons morcelées, où sa part d'intervention est relativement courte, qui le fatiguent et gênent son action en dispersant son attention et son activité, ne sont pas toujours une nécessité. Il doit les remplacer, chaque fois que la matière d'enseignement s'y prête, par des leçons communes qui simplifieront et allégeront sa tâche tout en étant plus fructueuses pour les élèves. Les leçons de gym-

nastique, de chant peuvent toujours être faites sous cette forme, celles de morale, d'histoire, de géographie, les leçons de choses avec exercices d'observation dans la cour, dans le jardin scolaire, en promenade, peuvent l'être souvent. En tous cas, dans notre tableau d'emploi du temps, tous ces enseignements se trouvent placés à la même heure au cours moyen, au cours élémentaire et à la section préparatoire, de façon à rendre possibles les leçons communes sans qu'il soit nécessaire de modifier l'horaire.

Section préparatoire.

HORAIRE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	VENDREDI	SAMEDI
8 h.	Morale (15 m.).	Morale.	Morale.	Morale.	Morale.
8 h. 15	Lecture (30 m.).	Lecture.	Lecture.	Lecture.	Lecture.
8 h. 45	Écriture (30 m.).	Écriture.	Écriture.	Écriture.	Écriture.
9 h. 15	Langue française (30 m.).	Langue française.	Langue française.	Langue française.	Langue française.
9 h. 45	Récréation (15 m.).				
10 h.	Lecture (30 m.).	Lecture.	Lecture.	Lecture.	Lecture.
10 h. 30	Calcul (30 m.).	Calcul.	Calcul.	Calcul.	Calcul.
11 h.					
13 h.	Lecture (30 m.).	Lecture.	Lecture.	Lecture.	Lecture.
13 h. 30	Chant (15 m.).	Chant.	Chant.	Chant.	Chant.
13 h. 45	Leçon de choses (25 m.).	Travail manuel (45 m.).	Leçon de choses.	Travail manuel.	Leçon de choses.
14 h. 10	Dessin (20 m.).		Dessin.		Dessin.
10 h. 30	Récréation (10 m.).				
14 h. 40	Gymna- stique (20 m.).	Gymna- stique.	Gymna- stique.	Gymna- stique.	Gymna- stique.
15 h.	Lecture (30 m.).	Lecture.	Lecture.	Lecture.	Lecture.
15 h. 30	Écriture (30 m.).	Écriture.	Écriture.	Écriture.	Écriture.
16 h.					

Cours élémentaire.

HORAIRE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	VENDREDI	SAMEDI
8 h.	Morale (20 m.).	Morale.	Morale.	Lecture (40 m.).	Morale.
8 h. 20.	Lecture (40 m.).	Lecture.	Lecture.	Récitation (20 m.).	Lecture.
9 h.	Langue française (50 m.).	Langue française.	Langue française.		Langue française.
9 h. 50.	Récréation (10 m.).				
10 h.	Gymna- stique (20 m.).	Gymna- stique.	Gymna- stique (30 m.).	Gymna- stique (20 m.).	Gymna- stique (30 m.).
10 h. 20.	Calcul (40 m.).	Calcul.	Calcul (30 m.).	Calcul. (40 m.).	Calcul.
11 h.					
13 h.	Leçon de choses (30 m.).	Géo- graphie.	Leçon de choses.	Géo- graphie.	Leçon de choses.
13 h. 30.	Écriture (30 m.).	Écriture.	Écriture.	Écriture.	Écriture.
14 h.	Histoire (30 m.).	Récitation.	Histoire.	Géométrie.	Histoire.
14 h. 30.	Récréation (10 m.).				
14 h. 40.	Lecture (40 m.).	Lecture (50 m.).	Lecture (40 m.).	Lecture (50 m.).	Lecture (40 m.).
15 h. 20.	Dessin (20 m.).	Travail manuel (30 m.).	Dessin.	Travail manuel.	Dessin.
15 h. 40.	Chant (20 m.).		Chant.		Chant.
16 h.					

Cours moyen.

HORAIRE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	VENREDI	SAMEDI
8 h.	Morale (25 m.).		Morale (25 m.).		Morale (25 m.).
8 h. 25	Écriture (20 m.).	Récitation (45 m.).		Récitation (45 m.).	
8 h. 45	Système métrique (45 m.).	Arithmé- tique (45 m.).	Arithmé- tique (55 m.).	Arithmé- tique (45 m.).	Arithmé- tique (55 m.).
9 h. 30	Gymna- stique (20 m.).	Gymna- stique.	Gymna- stique (30 m.).	Gymna- stique (20 m.).	Gymna- stique (30 m.).
9 h. 50	Récréation (10 m.).				
10 h.	Langue française (60 m.).	Langue française.	Langue française.	Langue française.	Langue française
11 h.					
13 h.	Géo- graphie (45 m.).	Géométrie (30 m.).	Histoire (45 m.).	Géo- graphie.	Histoire.
13 h. 45	Lecture (45 m.).	Travail manuel (60 m.).	Lecture (45 m.).	Lecture.	Lecture
14 h. 30	Récréation (10 m.).				
14 h. 40	Sciences (50 m.).	Sciences (50 m.).	Langue française (60 m.).	Sciences (50 m.).	Dessin (60 m.).
15 h. 30	Chant (30 m.).	Écriture (30 m.).	Écriture (20 m.).	Chant (30 m.).	Écriture (20 m.).
16 h.					

Cours supérieur.

HORAIRE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	VENDREDI	SAMEDI
8 h.	Morale (30 m.).	Langue française : exercice de compo- sition (1 h. 20).	Morale (30 m.).	Langue française : exercice de compo- sition (1 h. 20).	Morale (30 m.).
8 h. 30.	Langue française (60 m.).		Langue française (60 m.).		Langue française (60 m.).
9 h. 30.	Gymna- stique. (20 m.).	Gymna- stique (30 m.).	Gymna- stique (20 m.).	Gymna- stique (30 m.).	Gymna- stique (20 m.).
9 h. 50.	Récréation (10 m.).				
10 h.	Arith- métique (60 m.).	Géométrie (60 m.).	Arith- métique.	Arith- métique.	Arith- métique.
11 h.					
13 h.	Géographie (45 m.).	Langue française (Réci- tation).	Histoire.	Langue française (Ortho- graphe).	Histoire.
13 h. 45.	Lecture (45 m.).	Travail manuel.	Lecture.	Géo- graphie.	Travail manuel
14 h. 30.	Récréation (10 min.).				
14 h. 40.	Sciences (50 m.).	Sciences.	Dessin (60 m.).	Sciences (50 m.).	Lecture (60 m.).
15 h. 30.	Écriture (30 m.).	Chant.	Écriture (20 m.).	Chant (30 m.).	Récitation (20 m.).
16 h.					

Ecole à classe unique.
MATIN

HORAIRE	COURS MOYEN ET SUPÉRIEUR	COURS ÉLÉMENTAIRE	SECTION PRÉPARATOIRE
8 h.	Morale (3 leç.). Récitation (2 leç.).	<i>Leçon. M.</i> 20 m. <i>Copie du résumé ou des textes.</i> 10 m.	<i>Lecture. A. Leçon de la veille.</i> 20 m. <i>Morale ou Récitation. M.</i> . . . 10 m.
8 h. 30	Arithmétique. { <i>Exercice écrit.</i> 20 m. <i>Leçon. M.</i> 10 m. <i>Exercice.</i> 10 m. Géométrie. { <i>Correction. M.</i> 20 m.	<i>Exercice écrit.</i> 10 m. <i>Leçon. M.</i> 10 m. <i>Exercice.</i> 10 m.	<i>Leçon. M.</i> 10 m. <i>Exercice. A. Étude des tables.</i> <i>Compter et écrire les nombres.</i> 20 m.
9 h. 30		<i>Écriture.</i> { <i>Leçon. M.</i> <i>Exercice.</i> 10 m. 20 m.
9 h. 45		Récration (15 m.).	
	Langue française. { <i>Leçon. M.</i> <i>Exercice écrit</i> et <i>Correction.</i> 60 m.	<i>Copie de mots tirés de la lecture.</i> 15 m. <i>Leçon. M.</i> 10 m. <i>Exercice écrit.</i> 20 m. <i>Correction. M.</i> 10 m.	<i>Lecture.</i> { <i>Leçon. M.</i> 10 m. <i>Exercice. A.</i> 20 m. <i>Dessin. Exercice</i> 20 m.
11 h.		<i>Lecture.</i> { <i>Leçon. M.</i> 15 m. <i>Exercice. A.</i> 15 m.	

SOIR

13 h.	<p>Histoire ou Géographie (2 lec.) Sciences (3 lec.)</p>	<p>Préparation ou exercice écrit. 20 m</p>	<p>Leçon de choses commune au cours élémentaire et à la section préparatoire. M. 20 m</p>
14 h.	<p>Écriture 10 m.</p>	<p>Leçon commune aux cours moyen et élémentaire. M. 30 m.</p>	<p>Écriture. A. Suite de la leçon du matin et copie de mots (leçon de choses). 25 m.</p>
14 h. 15	<p>Écriture 15 m.</p>	<p>Exercice écrit . 10 m.</p>	<p>Lecture. { A. 20 m. M. 10 m.</p>
14 h. 30	<p>Chant. Leçon commune</p>	<p>Lecture. { Leçon. M. 15 m. Copie de mots. 10 m.</p>	<p>Lecture. { A. 20 m. M. 10 m.</p>
14 h. 40	<p>Gymnastique. Leçon commune</p>	<p>Récréation (10 m.).</p>	<p>. 15 m.</p>
15 h.	<p>Lecture.</p>	<p>{ Préparation . . . 10 m. Leçon. M. 20 m.</p>	<p>Dessin { Leçon commune. M. 20 m. ou Travail { Exercice. A. (plus facile à la section préparatoire). 20 m. manuel.</p>
15 h. 30	<p>Dessin ou Travail manuel.</p>	<p>{ Explication. M. 10 m. Exercice. 20 m.</p>	<p>Lecture. { Préparation. 10 m. Lecture. { M. 10 m. Leçon. M. 10 m. A. 10 m.</p>
16 h.			<p>Lecture. A. 20 m. Leçon. M. 10 m.</p>

REMARQUES. — I. Écoles à deux classes. — Lorsqu'une école aura deux classes, la 1^{re} comprendra le cours moyen et un cours supérieur composé de quelques élèves; elle suivra l'emploi du temps du cours moyen (p. 304); la 2^e comprendra le cours élémentaire et une section préparatoire composée de quelques élèves; elle suivra l'emploi du temps de l'école à classe unique (p. 306).

II. Emploi du temps des écoles de filles. — 1^o *Cours élémentaire* (voir p. 303). Modifier l'horaire comme suit :

Mardi : 14 h. 40 à 16 h. : Lecture (35 m.). Travail manuel (45 m.).

Vendredi : 14 h. 40 à 16 h. : Lecture (35 m.). Travail manuel (45 m.).

2^o *Cours moyen* (voir p. 304). Modifier l'horaire comme suit :

Lundi : 14 h. 40 à 16 h. : Travail manuel (60 m.). Chant (20 m.).

Mardi : 13 h. à 16 h. : Sciences (60 m.). Langue française (30 m.). Géométrie (30 m.). Écriture (30 m.). Chant (20 m.).

Mercredi : 14 h. 40 à 16 h. : Travail manuel (60 m.). Écriture (20 m.).

Vendredi : 14 h. 40 à 16 h. : Sciences (60 m.). Chant (20 m.).

3^o *Cours supérieur* (Voir p. 305). Modifier l'horaire comme suit :

Mardi : 13 h. à 14 h. 30. Récitation (30 m.). Travail manuel (60 m.).

Samedi : 8 h. 30 à 9 h. 30 : lecture. 13 h. 45 à 14 h. 30 : langue française. 14 h. 40 à 16 h. : récitation (20 m.), travail manuel (60 m.).

V

DOCUMENTS ANNEXES

Le certificat d'études primaires élémentaires.(Arrêté du 1^{er} février 1924.)

ARTICLE PREMIER. — Les articles 254 à 262 de l'arrêté du 18 janvier 1887 sont modifiés ainsi qu'il suit :

ART. 254. — Les candidats au certificat d'études primaires élémentaires doivent avoir atteint l'âge de douze ans révolus au 1^{er} juillet de l'année où ils se présentent.

ART. 255. — A la fin de chaque année scolaire, une session d'examen est ouverte dans tous les départements. A l'époque et dans les délais prescrits par l'inspecteur d'académie, chaque instituteur dresse pour son école l'état des candidats au certificat d'études primaires élémentaires.

Cet état, établi sur présentation d'une pièce officielle (bulletin de naissance, livret de famille, etc.) porte :

Les nom et prénoms, la date et le lieu de naissance;

La demeure de la famille;

La signature de chaque candidat.

Les pères de famille dont les enfants ne suivent aucune école fourniront aux maires les mêmes indications.

La liste des candidats de chaque commune, visée et certifiée par le maire, est transmise en temps opportun à l'inspecteur primaire.

Celui-ci inscrit en vue de l'examen les enfants de sa circonscription qui réunissent les conditions réglementaires.

ART. 256. — Chaque chef-lieu de canton est le siège d'une commission d'examen; mais une commission ne peut avoir à juger plus de cinquante candidats et, lorsque ce nombre est dépassé dans un canton, il est institué d'autres commissions qui siègent soit au chef-lieu, soit dans les communes désignées par l'inspecteur d'académie.

Les commissions sont nommées par l'inspecteur d'académie sur la proposition de l'inspecteur primaire.

Chaque commission comprend :

- 1^o L'inspecteur primaire de la circonscription, président;
- 2^o Un vice-président choisi parmi les directeurs, directrices ou professeurs des écoles normales, les directeurs, directrices et professeurs des écoles primaires supérieures, les directeurs et directrices d'écoles avec cours complémentaire ou cours supérieur, les instituteurs et institutrices chargés de cours complémentaires;
- 3^o Des sous-commissions composées chacune de deux membres

dont l'un au moins est un instituteur (ou une institutrice) public chargé d'un cours moyen ou d'un cours supérieur, et dont l'autre est soit un membre ou un ancien membre de l'enseignement public ou privé, soit un délégué cantonal.

Les sous-commissions sont constituées de telle manière que, si des maîtres en exercice dans un canton sont appelés à siéger dans les jurys d'un autre canton, les maîtres en exercice dans ce dernier canton ne puissent pas figurer dans les jurys du premier.

Pour l'examen des jeunes filles, des dames font nécessairement partie de la commission.

ART. 257. — Les épreuves sont divisées en deux séries.

Les épreuves de la première série comprennent :

1° Une rédaction sur un sujet simple (récit, lettre, description, portrait, etc.); durée : cinquante minutes;

2° Une dictée de dix lignes environ suivie de trois questions dont deux relatives à l'intelligence du texte et la troisième à la connaissance de la langue; durée : quarante minutes.

3° Deux problèmes d'arithmétique pratique et de système métrique avec solution raisonnée : durée : cinquante minutes;

4° Une composition ou des questions portant, au choix de l'inspecteur d'académie :

Soit sur l'histoire et la géographie;

Soit sur les connaissances scientifiques usuelles : applications élémentaires des sciences à l'agriculture, à l'industrie, au commerce, à la pêche maritime (selon les centres) pour les garçons; à la vie ménagère ou à la puériculture pour les filles; à l'hygiène pour les deux sexes; durée : quarante minutes;

5° Un exercice simple de dessin ou un exercice de travail manuel (couture usuelle pour les filles); durée : cinquante minutes;

6° La dictée servira d'épreuve d'écriture courante.

ART. 258. — Les épreuves de la seconde série comprennent :

1° Un exercice de lecture expressive suivi de questions simples relatives à l'intelligence du texte et à la connaissance de la langue;

2° La récitation d'un texte choisi sur une liste d'au moins six morceaux copiés et présentés par le candidat, et l'exécution d'un chant choisi sur une liste d'au moins trois morceaux;

3° Un exercice de calcul mental;

4° Un exercice très simple d'éducation physique.

La durée de l'ensemble des épreuves de la deuxième série ne doit être ni inférieure à vingt minutes ni supérieure à vingt-cinq minutes pour chaque candidat.

Tous les sujets des épreuves écrites sont choisis par l'inspecteur d'académie dans le programme annexé au présent arrêté; tous les exercices de la seconde série sont tirés du même programme.

ART. 259. — Les épreuves écrites, ainsi que l'épreuve de dessin et de travail manuel, ont lieu à huis clos, sous la surveillance des membres de la commission désignée par le président.

Les sujets de composition sont placés sous plis cachetés et ne sont ouverts qu'en présence des candidats.

Les compositions portent en tête, et sous pli fermé, les nom et prénoms des candidats avec l'adresse de leur famille. Le pli n'est ouvert qu'après l'achèvement de la correction des copies et l'inscription des notes données pour chacune d'elles.

Les différentes épreuves écrites sont notées de 0 à 10, conformément à l'échelle suivante :

- 0, nul.
- 1 et 2, mal.
- 3 et 4, médiocre.
- 5, passable.
- 6, assez bien,
- 7 et 8, bien.
- 9 et 10, très bien.

La note zéro est éliminatoire.

L'épreuve d'orthographe ne comporte qu'une note. Cinq points sont attribués à la dictée et cinq aux questions. Mais toute faute grave dans la dictée enlève un point et le zéro dans la dictée est éliminatoire. La note de chacune des autres épreuves écrites est abaissée d'un point si l'orthographe est mauvaise, de deux points si elle est très mauvaise.

Chacune des compositions est corrigée séance tenante par une des sous-commissions prévues à l'article 256.

Ne sont admis aux épreuves de la seconde série que les candidats qui, n'ayant pas de note éliminatoire, ont obtenu au moins vingt points pour les quatre premières épreuves et au moins trente points pour l'ensemble des épreuves de la première série.

ART. 260. — Chacune des épreuves orales et pratiques est subie devant une des sous-commissions prévues à l'article 256.

Ces épreuves sont publiques. Mais le président peut prendre toutes mesures utiles pour faire régner l'ordre et le silence durant les opérations de la commission.

Ces épreuves sont notées de zéro à dix. La note zéro est éliminatoire.

Ne sont définitivement admis que les candidats qui, n'ayant pas de note éliminatoire, ont obtenu la moyenne pour l'ensemble des épreuves orales et pratiques.

Des mentions « bien » ou « très bien » seront respectivement attribuées à ceux des candidats qui, pour l'ensemble des épreuves, auront obtenu une moyenne de points au moins égale à sept (mention bien), huit (mention très bien).

ART. 261. — Le procès-verbal de l'examen est transmis à l'inspecteur d'académie qui, après avoir vérifié la régularité des opérations, délivre, s'il y a lieu, le certificat d'études.

Dans le mois qui suit la clôture des sessions, l'inspecteur d'académie adresse au recteur un compte rendu statistique des résultats obtenus dans son département. Le recteur adresse au ministre un compte rendu analogue pour tous les départements de son ressort.

ART. 262. — Le certificat d'études primaires élémentaires est conféré aux candidats admis à l'examen des bourses de l'enseignement primaire supérieur (1^{re} série), et, au moment où ils atteignent l'âge légal, aux candidats admis à l'examen des bourses de l'enseignement secondaire (2^e série).

ART. 2. — Le présent arrêté entrera en vigueur à partir du 1^{er} mai 1924.

Fait à Paris, le 1^{er} février 1924.

LÉON BÉRARD.

PROGRAMME

DU CERTIFICAT D'ÉTUDES PRIMAIRES

Instruction morale et civique. — 1° Morale : programme du cours moyen. Les divers aspects de la justice et de la solidarité.

2° Instruction civique. — Notions sur l'organisation politique, administrative et judiciaire. Le citoyen, ses droits, ses devoirs.

Lecture. — Lecture expressive avec explications tendant, non seulement à faire comprendre le sens, mais encore à faire sentir la beauté des morceaux.

Écriture. — Cursive.

Langue française. — 1° Récitation expressive de morceaux choisis en prose et en vers.

2° Exercices de vocabulaire. — Familles de mots et éléments de dérivation. Sens propre et sens figuré.

3° Grammaire. Révision du cours moyen. — Verbes irréguliers. Notions de syntaxe. Les diverses sortes de propositions. Fonctions des mots dans la proposition et des propositions dans la phrase. Principaux emplois des modes et des temps. Exercices d'analyse.

4° Dictée d'orthographe.

5° Exercices de rédaction (récits, lettres, descriptions, portraits, etc.).

Histoire. — Les grandes questions de l'histoire de France (programme des cours élémentaire et moyen).

Géographie. — Géographie de la France et de ses colonies. Notions très sommaires sur l'Europe et les grands pays du monde.

Calcul, arithmétique. — Révision du programme du cours moyen, auquel on ajoutera le calcul de certaines surfaces (parallélogramme, trapèze, polygone) et des problèmes simples avec solutions raisonnées sur l'intérêt, l'escompte, les partages, les moyennes, les densités. Exercices de calcul mental et de calcul rapide.

Éléments usuels de sciences physiques et naturelles. — Révision du programme du cours moyen.

Expériences simples et notions sommaires ayant pour centre l'étude de la balance, du baromètre, du thermomètre, de la boussole.

Notions sommaires sur le sol, les roches, les terrains : exemples tirés de la contrée.

Hygiène. — Notions sommaires sur les causes des maladies (les microbes, les parasites) et sur l'hygiène de la respiration, de l'alimentation (dangers de l'alcoolisme), du vêtement, de la maison.

Enseignement ménager et puériculture (pour les filles). — Notions sommaires sur les principes scientifiques des pratiques ménagères.

Agriculture et horticulture. — Notions sur les cultures (champs, jardins et bois), sur les engrais naturels et artificiels, sur le sol et les amendements, sur les animaux domestiques.

Dessin. — Dessin géométrique. Croquis coté.

Dessin d'après modèles : objets usuels ; animaux ou végétaux.

Travail manuel (garçons). — Exercices inscrits au programme du cours moyen. — Confection de menus objets à l'aide de matériaux d'usage courant.

Travail manuel (filles). — 1. Couture usuelle. Couture rabattue
fronces, bordage, pli. Applications variées.

2. Raccornodage. — a) Reprise sur grosse étoffe; b) pièce à un
coin, en surjet et en couture rabattue.

3. Tricot, crochet.

Chant. — Exercices de solfège, chant scolaire.

Éducation physique. — Mouvements éducatifs combinés. Mou-
vements combinés. Mouvements d'imitation. Mouvements dyssi-
métriques. Exercices et jeux collectifs. Exercices respiratoires.

Décret du 18 janvier 1887.

(Modifié par le décret du 13 juillet 1918.)

ART. 28. — L'école primaire élémentaire est ouverte aux enfants
de six ans révolus à treize ans révolus. Aucune école élémentaire
publique ne peut recevoir des enfants au-dessous de six ans s'il
existe dans la commune une école maternelle publique, à moins
qu'elle ne possède elle-même une classe enfantine.

Règlement scolaire modèle des écoles primaires élémentaires.

ARTICLE PREMIER. — Pour être admis dans une école primaire
élémentaire, les enfants doivent avoir plus de six ans et moins de
treize ans. Dans les communes qui n'ont ni école maternelle, ni
classe enfantine, l'âge d'admission est abaissé à cinq ans.

En dehors des limites fixées aux paragraphes précédents, les
enfants ne pourront être reçus dans les écoles élémentaires sans
une autorisation spéciale de l'inspecteur primaire. Appel de
cette décision pourra être interjeté devant l'inspecteur d'académie.

ART. 2. — Tout enfant dont l'admission est demandée doit
présenter à l'instituteur un bulletin de naissance et un certificat
médical constatant qu'il a été vacciné ou qu'il a eu la petite vérole
et qu'il n'est pas atteint de maladies ou d'infirmités de nature à
nuire à la santé des autres élèves. Lorsque l'enfant a atteint sa
dixième année, il doit, pour être admis ou maintenu à l'école,
être revacciné par les soins du médecin attaché à l'école ou délégué
à cet effet par l'administration scolaire.

L'instituteur doit conserver le bulletin de naissance et les certi-
ficats de vaccine et de revaccination tant que l'enfant fréquente
l'école (Arrêté du 20 décembre 1888).

ART. 3. — La garde de la classe est commise à l'instituteur : il
ne permettra pas qu'on la fasse servir à aucun usage étranger à sa
destination, sans une autorisation spéciale qui sera accordée par
le préfet, après avis de l'inspecteur d'académie. Dans le cas où
cette autorisation serait accordée, les frais de nettoyage et les dégra-
dations seront à la charge des personnes ou des collectivités qui
l'auront obtenue.

ART. 4. — Pendant la durée de la classe, l'instituteur ne pourra, sous aucun prétexte, être distrait de ses fonctions professionnelles, ni s'occuper d'un travail étranger à ses devoirs scolaires.

ART. 5. — Les enfants ne pourront, sous aucun prétexte, être détournés de leurs études pendant la durée des classes.

Ils ne seront envoyés à l'église pour les catéchismes ou pour les exercices religieux qu'en dehors des heures de classe. L'instituteur n'est pas tenu de les y surveiller. Il n'est pas tenu davantage de les y conduire. Toutefois, pendant la semaine qui précède la première communion, l'instituteur autorisera les élèves à quitter l'école aux heures où leurs devoirs religieux les appellent à l'église.

ART. 6. — Les classes dureront trois heures le matin et trois heures le soir et seront coupées par les récréations réglementaires. La classe du matin commencera à 8 heures et celle de l'après-midi à 1 heure. Toutefois, suivant les besoins des localités, les heures d'entrée et de sortie pourront être modifiées sur la demande des autorités locales, par l'inspecteur primaire. Appel de cette décision pourra être interjeté devant l'inspecteur d'académie.

ART. 7. — Le conseil départemental peut, après avis du conseil municipal et sur la proposition de l'inspecteur d'académie, autoriser dans une commune ou dans une section de commune l'établissement d'écoles de demi-temps. En ce cas, le directeur de l'école divisera par cours les élèves en deux groupes. La classe aura lieu, pour l'un de ces groupes, le matin de 8 heures à 11 heures; pour l'autre, le soir de 4 heures à 7 heures.

Toutefois, les parents qui en feront la demande auront la faculté de faire suivre à leurs enfants les deux classes de la journée.

ART. 8. — Dans les écoles à plusieurs classes, les exercices seront coupés, pour les élèves du cours élémentaire et du cours moyen, par une récréation de cinq minutes qui aura lieu toutes les heures, et, pour les élèves du cours supérieur, par une seule récréation d'une durée de quinze minutes.

ART. 9. — Les enfants qui ne sont pas rendus à leur famille dans l'intervalle des classes demeurent sous la surveillance de l'instituteur jusqu'à l'heure où ils quittent définitivement la maison d'école.

Les enfants qui prennent le repas de midi à l'école, mais qui sont autorisés par leurs parents à quitter l'école avant ou après le repas, sont considérés comme rendus à leur famille pendant leur absence.

Qu'ils prennent ou non le repas de midi à l'école, il est interdit aux enfants d'apporter et il est interdit de leur donner d'autres boissons que de l'eau, du lait, de la bière, du vin ou du cidre étendus d'eau, des infusions hygiéniques sans aucune addition de spiritueux (Arrêté du 17 juillet 1916).

ART. 10. — Chacun des maîtres attachés à l'école est tenu, à tour de rôle, de surveiller les récréations et de garder les élèves qui ne sont pas rendus à leur famille dans l'intervalle des classes du matin et du soir, ainsi que ceux qui sont punis de la retenue après la classe. La surveillance spéciale des élèves pensionnaires ne peut être imposée aux instituteurs adjoints.

Des études surveillées, faites après la récréation de la classe du soir, peuvent être organisées dans les écoles primaires, sur la proposition de l'inspecteur primaire, par décision de l'inspecteur d'académie.

La surveillance des études est facultative pour les maîtres de

l'école. Toutefois le directeur de l'école est tenu dans tous les cas de surveiller ce service.

Dans le cas où tous les instituteurs adjoints ou quelques-uns d'entre eux refusent de faire les études surveillées, l'inspecteur d'académie peut recourir à des instituteurs auxiliaires, qui sont rémunérés au moyen du produit de ces études.

Un règlement, adopté par le Conseil départemental, détermine pour toutes les écoles primaires le fonctionnement des études surveillées, en ce qui concerne notamment la durée des études, l'admission gratuite et payante des élèves, la répartition du produit des études entre les personnes qui auront effectivement pris part à ce service, le taux de la rémunération spéciale à attribuer au directeur de l'école, en raison de la surveillance générale des études qui lui incombe dans le cas prévu au paragraphe 4 du présent article (Arrêté du 26 juillet 1905.)

ART. 11. — Quand l'instituteur prendra la direction d'une école, il devra, de concert avec le maire ou son délégué, faire le récolement du mobilier scolaire, des livres de la bibliothèque, des archives scolaires et, s'il y a lieu, de son mobilier personnel et de celui de ses adjoints.

Le procès-verbal de cette opération, signé par les deux parties, constituera l'instituteur responsable des objets désignés à l'inventaire.

En cas de changement de résidence, l'instituteur provoquera, avant son départ, un nouveau récolement du mobilier.

ART. 12. — Un tableau portant le prix de tous les objets que le directeur ou les instituteurs sont autorisés à fournir aux élèves sera affiché dans l'école, après avoir été visé par l'inspecteur primaire.

ART. 13. — La classe sera blanchie et lessivée tous les ans, et tenue dans un état constant de propreté et de salubrité. A cet effet, elle sera balayée et arrosée tous les jours; l'air y sera fréquemment renouvelé; même en hiver, les fenêtres seront ouvertes pendant l'intervalle des classes.

ART. 14. — Le français sera seul en usage dans l'école.

ART. 15. — Toute représentation théâtrale est interdite dans les écoles publiques.

ART. 16. — Aucun livre ni brochure, aucun imprimé ni manuscrit étrangers à l'enseignement ne peuvent être introduits dans l'école, sans l'autorisation écrite de l'inspecteur d'académie.

ART. 17. — Toute pétition, quête, souscription ou loterie y est également interdite.

ART. 18. — Il est interdit aux instituteurs et institutrices publics de recevoir des élèves ou de leurs parents aucune espèce de cadeaux.

ART. 19. — Les seules punitions dont l'instituteur puisse faire usage sont :

Les mauvais points; la réprimande; la privation partielle de la récréation; la retenue après la classe, sous la surveillance de l'instituteur; l'exclusion temporaire.

Cette dernière peine ne pourra dépasser trois jours. Avis en sera donné immédiatement par l'instituteur aux parents de l'enfant, aux autorités locales et à l'inspecteur primaire.

Une exclusion de plus longue durée ne pourra être prononcée que par l'inspecteur primaire. Appel de cette décision pourra être interjeté devant l'inspecteur d'académie (Arrêté du 12 juillet 1918).

ART. 20. — Il est absolument interdit d'infliger aucun châtimeut corporel.

Il est également interdit aux instituteurs et institutrices de tutoyer leurs élèves.

ART. 21. — Les vacances des écoles primaires sont fixées ainsi qu'il suit :

Les jours legalement fériés;

Le matin du 2 novembre;

Les deux jours qui précèdent Pâques et la semaine suivante;

Deux mois à la fin de l'année scolaire;

Six jours à des dates fixées pour chaque commune par l'inspecteur primaire, après avis du Conseil municipal.

Aucun autre jour de congé ne peut être accordé (Arrêté du 17 juillet 1922).

ART. 22. — La date d'ouverture des grandes vacances et la date de la rentrée sont fixées par le préfet, en Conseil départemental.

ART. 23. — L'instituteur ne pourra ni intervertir les jours de classe, ni s'absenter, sans y avoir été autorisé par l'inspecteur primaire et sans avoir donné avis de cette autorisation aux autorités locales.

Un congé de plus de huit jours ne peut être donné que par l'inspecteur d'académie (Arrêté du 12 juillet 1918).

Dans les circonstances graves et imprévues, l'instituteur pourra s'absenter, sans autre condition que de donner immédiatement avis de son absence aux autorités locales et à l'inspecteur primaire.

ART. 24. — Les dispositions de ce règlement sont applicables aux écoles de filles.

ART. 25. — Le règlement modèle en date du 18 juillet 1882 est et demeure abrogé.

ART. 26. — Les autorités préposées par la loi à la surveillance de l'instruction primaire sont chargées de l'exécution du présent règlement.

Arrêté ministériel du 26 février 1901 relatif à la simplification de la syntaxe.

Dans les examens ou concours dépendant du Ministère de l'Instruction publique, qui comportent des épreuves spéciales d'orthographe, il ne sera pas compté de fautes aux candidats pour avoir usé des tolérances indiquées dans la liste annexée au présent arrêté.

La même disposition est applicable au jugement des diverses compositions rédigées en langue française, dans les examens ou concours dépendant du Ministère de l'Instruction publique qui ne comportent pas une épreuve spéciale d'orthographe.

LISTE DES TOLÉRANCES ADMISES

Substantifs.

Pluriel ou singulier. — Dans toutes les constructions où le sens permet de comprendre le substantif complément aussi bien au singulier qu'au pluriel, on tolérera l'emploi de l'un ou l'autre nombre. Ex. : *des habits de femme ou de femmes*; — *des confitures de groseille ou de groseilles*; — *des prêtres en bonnet carré ou en bonnets carrés*; — *ils ont ôté leur chapeau ou leurs chapeaux*.

Substantifs des deux genres.

1. Aigle. — L'usage actuel donne à ce substantif le genre masculin, sauf dans le cas où il désigne des enseignes. Ex. : *les aigles romaines*.

2. Amour, orgue. — L'usage actuel donne à ces deux mots le genre masculin au singulier. Au pluriel, on tolérera indifféremment le genre masculin ou le genre féminin : Ex. : *les grandes orgues*; — *un des plus beaux orgues*; — *de folles amours, des amours tardifs*.

3. Déllice et délices sont, en réalité, deux mots différents. Le premier est d'un usage rare et un peu recherché. Il est inutile de s'en occuper dans l'enseignement élémentaire et dans les exercices.

4. Automne, enfant. — Ces deux mots étant des deux genres, il est inutile de s'en occuper particulièrement. Il en est de même de tous les substantifs qui sont indifféremment des deux genres.

5. Gens, orge. — On tolérera, dans toutes les constructions, l'accord de l'adjectif au féminin avec le mot *gens*. Ex. : *Instruits ou instruites par l'expérience, les vieilles gens sont soupçonneux ou soupçonneuses*.

On tolérera l'emploi du mot *orge* au féminin sans exception : *orge carrée, orge mondée, orge perlée*.

6. Hymne. — Il n'y a pas de raison suffisante pour donner à ce mot deux sens différents suivant qu'il est employé au masculin ou au féminin. On tolérera les deux genres aussi bien pour les chants nationaux que pour les chants religieux. Ex. : *un bel hymne ou une belle hymne*.

7. Pâques. — On tolérera l'emploi de ce mot féminin aussi bien pour désigner une date que la fête religieuse. Ex. : *À Pâques prochain ou à Pâques prochaines*.

Pluriel des substantifs.

Pluriel des noms propres. — La plus grande obscurité régnant dans les règles et les exceptions enseignées dans les grammaires, on tolérera dans tous les cas que les noms propres précédés de l'article pluriel prennent la marque du pluriel : *les Corneilles* comme *les Gracques*; — *des Virgiles* (exemplaires) comme *des Virgiles* (éditions).

Il en sera de même parfois pour les noms propres de personnes désignant les œuvres de ces personnes. Ex. : *des Meissoniers*.

Pluriel des noms empruntés à d'autres langues. — Lorsque ces mots sont tout à fait entrés dans la langue française, on tolérera que le pluriel soit formé suivant la règle générale. Ex. : *des excels* comme *des déficits*.

Noms composés.

noms composés. — Les mêmes noms composés se rencontrent aujourd'hui tantôt avec le trait d'union, tantôt sans trait d'union. Il est inutile de fatiguer les enfants à apprendre des contradictions que rien ne justifie. L'absence de trait d'union dans l'expression *pomme de terre* n'empêche pas cette expression de former un véritable mot composé aussi bien que *chef-d'œuvre* par exemple. Ces mots pourront toujours s'écrire sans trait d'union.

Article.

Article devant les noms propres de personnes. — L'usage existe d'employer l'article devant certains noms de famille italiens : *le Tasse, le Corrège*, et quelquefois à tort devant les prénoms (*le Dante, (le) Guide*). — On ne comptera pas comme une faute l'ignorance de cet usage.

Il règne aussi une grande incertitude dans la manière d'écrire l'article qui fait partie de certains noms français, *la Fontaine, la Fayette* ou *Lafayette*. Il convient d'indiquer dans les textes dictés, si, dans les noms propres qui contiennent un article, l'article doit être séparé du nom.

Article supprimé. — Lorsque deux adjectifs unis par *et* se rapportent au même substantif de manière à désigner en réalité deux choses différentes, on tolérera la suppression de l'article devant le second adjectif. Ex. : *L'histoire ancienne et moderne* comme *l'histoire ancienne et la moderne*.

Article partitif. — On tolérera *du, de, la, des* au lieu de *de* partitif devant un substantif précédé d'un adjectif. Ex. : *de* ou *du bon pain, de bonne viande* ou *de la bonne viande, de* ou *des bons fruits*.

Article devant plus, moins, etc. — La règle qui veut qu'on emploie *le plus, le moins, le mieux* comme un neutre invariable devant un adjectif indiquant le degré le plus élevé de la qualité possédée par le substantif qualifié sans comparaison avec d'autres objets, est très subtile et de peu d'utilité. Il est superflu de s'en occuper dans l'enseignement élémentaire et dans les exercices. On tolérera *le plus, la plus, les plus, les moins, les mieux*, etc., dans des constructions telles que : *on a abattu les arbres le plus* ou *les plus exposés à la tempête*.

Adjectif.

Accord de l'adjectif. — Dans la locution *se faire fort de*, on tolérera l'accord de l'adjectif. Ex. : *se faire fort, forte, forts, fortes de*.

Adjectif construit avec plusieurs substantifs. — Lorsqu'un adjectif qualificatif suit plusieurs substantifs de genres différents, on tolérera toujours que l'adjectif soit construit au masculin pluriel, quel que soit le genre du substantif le plus voisin. Ex. : *appartements et chambres meublés*.

Nu, demi, feu. — On tolérera l'accord de ces adjectifs avec le substantif qu'ils précèdent. Ex. : *nu* ou *nus pieds, une demi* ou *demie heure* (sans trait d'union entre les mots), *feu* ou *feus la reine*.

Adjectifs composés. — On tolérera la réunion des deux mots constitutifs en un seul mot qui formera son féminin et son

pluriel d'après la règle générale. Ex. : *nouveauné, nouveaunée, nouveaunés, nouveaunées*; — *courtivétu, courtivétue, courtivétus, courtivétues*, etc.

Mais les adjectifs composés qui désignent des nuances étant devenus, par suite d'une ellipse, de véritables substantifs invariables, on les traitera comme des mots invariables. Ex. : *des robes bleu clair, vert d'eau*, etc., de même qu'on dit *des habits marron*.

Participes passés invariables. — Actuellement les participes *approuvé, attendu, ci-inclus, ci-joint, excepté, non compris, y compris, ôté, passé, supposé, ou*, placés avant le substantif auquel ils sont joints, restent invariables. *Excepté* est même déjà classé parmi les prépositions.

On tolérera l'accord facultatif pour ces participes, sans exiger l'application de règles différentes suivant que ces mots sont placés au commencement ou dans le corps de la proposition, suivant que le substantif est ou n'est pas déterminé. Ex. : *ci joint* ou *ci jointes les pièces demandées* (sans trait d'union entre *ci* et le participe); — *je vous envoie ci joint* ou *ci jointe copie de la pièce*.

On tolérera la même liberté pour l'adjectif *franc*. Ex. : *envoyer franc de port* ou *franche de port une lettre*.

Avoir l'air. — On permettra d'écrire indifféremment : *elle a l'air doux* ou *douce, spirituel* ou *spirituelle*. On n'exigera pas la connaissance d'une différence de sens subtile suivant l'accord de l'adjectif avec le mot *air* ou avec le mot désignant la personne dont on indique l'air.

Adjectifs numéraux. — *Vingt, cent*. La prononciation justifie dans certains cas la règle actuelle qui donne un pluriel à ces deux mots quand ils sont multipliés par un autre nombre. On tolérera le pluriel de *vingt* et *cent* même lorsque ces mots sont suivis d'un autre adjectif numéral. Ex. : *quatre vingt* ou *quatre vingts dix hommes*, — *quatre cent* ou *quatre cents trente hommes*.

Le trait d'union ne sera pas exigé entre le mot désignant les unités et le mot désignant les dizaines. Ex. : *dix sept*.

Dans la désignation du millésime, on tolérera *mille* au lieu de *mil*, comme dans l'expression d'un nombre. Ex. : *l'an mil huit cent quatre-vingt-dix* ou *l'an mille huit cents quatre-vingts-dix*.

Adjectifs démonstratifs, indéfinis et pronoms.

Ce. — On tolérera la réunion des particules *ci* et *là* avec le pronom qui les précède, sans exiger qu'on distingue *qu'est ceci, qu'est cela* de *qu'est ce ci, qu'est ce là*. — On tolérera la suppression du trait d'union dans ces constructions.

Même. — Après un substantif ou un pronom au pluriel, on tolérera l'accord de *même* au pluriel et on n'exigera pas le trait d'union entre *même* et le pronom. Ex. : *nous mêmes, les dieux mêmes*.

Tout. — Devant un nom de ville, on tolérera l'accord du mot *tout* avec le nom propre sans chercher à établir une différence un peu subtile entre des constructions comme *toute Rome* et *tout Rome*.

On ne comptera pas de faute non plus à ceux qui écriront indifféremment, en faisant parler une femme, *je suis tout à vous* ou *je suis toute à vous*.

Lorsque *tout* est employé avec le sens indéfini de *chaque*, on tolé-

rera indifféremment la construction au singulier ou au pluriel du mot *tout* et du substantif qu'il accompagne. Ex. : *des marchandises de toutes sortes ou de toute sorte*; — *la sottise est de tout (tous) temps et de tout (tous) pays*.

Aucun. — Avec une négation, on tolérera l'emploi de ce mot aussi bien au pluriel qu'au singulier. Ex. : *ne faire aucun projet ou aucuns projets*.

Chacun. — Lorsque ce pronom est construit après le verbe et se rapporte à un mot pluriel sujet ou complément, on tolérera indifféremment, après *chacun*, le possessif *son, sa, ses*, ou le possessif *leur, leurs*. Ex. : *ils sont sortis chacun de son côté ou de leur côté*; — *remettre des livres chacun à sa place ou à leur place*.

Verbe.

Verbes composés. — On tolérera la suppression de l'apostrophe et du trait d'union dans les verbes composés. Ex. : *entrouvrir, entrecroiser*.

Trait d'union. — On tolérera l'absence du trait d'union entre le verbe et le pronom sujet placé après le verbe. Ex. : *est il*.

Différence du sujet apparent et du sujet réel. — Ex. : *sa maladie sont des vapeurs*. Il n'y a pas lieu d'enseigner de règles pour des constructions semblables dont l'emploi ne peut être étudié utilement que dans la lecture et l'explication des textes. C'est une question de style et non de grammaire qui ne saurait figurer ni dans les exercices élémentaires ni dans les examens.

Accord du verbe précédé de plusieurs sujets non unis par la conjonction. — Si les sujets ne sont pas résumés par un mot indéfini tel que *tout, rien, chacun*, on tolérera toujours la construction du verbe au pluriel. Ex. : *sa bonté, sa douceur le font admirer*.

Accord du verbe précédé de plusieurs sujets au singulier unis par *ni, comme, ainsi que* et autres locutions équivalentes. — On tolérera toujours le verbe au pluriel. Ex. : *ni la douceur ni la force n'y peuvent rien ou n'y peut rien*; — *la santé comme la fortune demandent à être ménagées ou demande à être ménagée*; — *le général avec quelques officiers sont sortis ou est sorti du camp*; — *le chat ainsi que le tigre sont des carnivores ou est un carnivore*.

Accord du verbe quand le sujet est un mot collectif. — Toutes les fois que le collectif est accompagné d'un complément au pluriel, on tolérera l'accord du verbe avec le complément. Ex. : *un peu de connaissances suffit ou suffisent*.

Accord du verbe quand le sujet est *plus d'un*. — L'usage actuel étant de construire le verbe au singulier avec le sujet *plus d'un*, on tolérera la construction du verbe singulier même lorsque *plus d'un* est suivi d'un complément au pluriel. Ex. : *plus d'un de ces hommes était ou étaient à plaindre*.

Accord du verbe précédé de *un de ceux (une de celles) qui*. — Dans quels cas le verbe de la proposition relative doit-il être construit au pluriel, et dans quels cas au singulier? C'est une délicatesse de langage qu'on n'essaiera pas d'introduire dans les exercices élémentaires ni dans les examens.

C'est, ce sont. — Comme il règne une grande diversité d'usage relativement à l'emploi régulier de *c'est* et de *ce sont*, et que les meilleurs auteurs ont employé *c'est* pour annoncer un substantif au pluriel ou un pronom de la troisième personne au pluriel, on

tolérera dans tous les cas l'emploi de *c'est* au lieu de *ce sont*. Ex. : *c'est* ou *ce sont* des montagnes et des précipices.

Concordance ou correspondance des temps. — On tolérera le présent du subjonctif au lieu de l'imparfait dans les propositions subordonnées dépendant de propositions dont le verbe est au conditionnel présent. Ex. : *il faudrait qu'il vienne* ou *qu'il vint*.

Participe.

Participe présent et adjectif verbal. — Il convient de s'en tenir à la règle générale d'après laquelle on distingue le participe de l'adjectif en ce que le premier indique l'action et le second l'état. Il suffit que les élèves et les candidats fassent preuve de bon sens dans les cas douteux. On devra éviter avec soin les subtilités dans les exercices. Ex. : *des sauvages vivent errant* ou *errants dans les bois*.

Participe passé. — Il n'y a rien à changer à la règle d'après laquelle le participe passé construit comme épithète doit s'accorder avec le mot qualifié, et construit comme attribut avec le verbe *être* ou un verbe intransitif doit s'accorder avec le sujet. Ex. : *des fruits gâtés*, — *ils sont tombés*; — *elles sont tombées*.

Pour le participe passé construit avec l'auxiliaire *avoir*, lorsque le participe passé est suivi soit d'un infinitif, soit d'un participe présent ou passé, on tolérera qu'il reste invariable, quels que soient le genre et le nombre des compléments qui précèdent. Ex. : *les fruits que je me suis laissé* ou *laissés prendre*, — *les sauvages que l'on a trouvé* ou *trouvés errant dans les bois*. Dans le cas où le participe passé est précédé d'une expression collective, on pourra à volonté le faire accorder avec le collectif ou avec son complément. Ex. : *la foule d'hommes que j'ai vue* ou *vus*.

Adverbe.

Ne dans les propositions subordonnées. — L'emploi de cette négation dans un très grand nombre de propositions subordonnées donne lieu à des règles compliquées, difficiles, abusives, souvent en contradiction avec l'usage des écrivains les plus classiques.

Sans faire de règles différentes suivant que les propositions dont elles dépendent sont affirmatives ou négatives ou interrogatives, on tolérera la suppression de la négation *ne* dans les propositions subordonnées dépendant de verbes ou de locutions signifiant :

Empêcher, défendre, éviter que, etc. Ex. : *défendre qu'on vienne* ou *qu'on ne vienne*;

Craindre, désespérer, avoir peur, de peur que, etc. Ex. : *de peur qu'il aille* ou *qu'il n'aille*;

Douter, contester, nier que, etc. Ex. : *je ne doute pas que la chose soit vraie* ou *ne soit vraie*;

Il tient à peu, il ne tient pas à, il s'en faut que, etc. Ex. : *il ne tient pas à moi que cela se fasse* ou *ne se fasse*.

On tolérera de même la suppression de cette négation après les comparatifs et les mots indiquant une comparaison : *autre, autrement que*, etc. Ex. : *l'année a été meilleure qu'on l'espérait* ou *qu'on ne l'espérait*; — *les résultats sont autres qu'on le croyait* ou *qu'on ne le croyait*.

De même après les locutions à *moins que*, *avant que*. Ex. : à *moins qu'on accorde le pardon* ou *qu'on n'accorde le pardon*.

Observation.

Il conviendra, dans les examens, de ne pas compter comme fautes graves celles qui ne prouvent rien contre l'intelligence et le véritable savoir des candidats, mais qui prouvent seulement l'ignorance de quelque finesse ou de quelque subtilité grammaticale.

Circulaire ministérielle du 28 septembre 1910 relative à la nouvelle nomenclature grammaticale.

*Le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts,
à Monsieur le Recteur de l'Académie d*

Mon attention a été appelée, à différentes reprises, sur les inconvénients que présente, pour de jeunes élèves, la nomenclature grammaticale actuellement en usage dans l'enseignement public.

Depuis plusieurs années, quelques maîtres, encouragés par leurs supérieurs hiérarchiques, ont essayé d'adopter une nomenclature mieux appropriée aux besoins de l'enseignement. Mais, faute d'une direction, ces tentatives isolées ne pouvaient aboutir à l'unité désirable. Elles ont eu, du moins, le mérite de préparer la réforme que le Conseil supérieur a adoptée dans sa dernière session et que l'arrêté du 25 juillet 1910 a sanctionnée.

Cet arrêté, dont vous trouverez ci-joint un certain nombre d'exemplaires, a pour objet de fixer et de limiter les notions et les termes techniques dont la connaissance pourra être exigée dans les examens relevant de mon administration et correspondant à l'enseignement primaire jusqu'au brevet supérieur inclusivement, à l'enseignement secondaire des garçons et des jeunes filles jusqu'au baccalauréat ou au diplôme de fin d'études inclusivement.

Pour éviter toute erreur d'interprétation et vous mettre à même d'apprécier l'importance de cette réforme, je crois devoir placer sous vos yeux quelques extraits du rapport présenté au Conseil supérieur par M. Toutey, membre de cette assemblée, au nom de la Commission chargée d'étudier le projet et qui a entendu la plupart des personnes qualifiées, en raison de leurs études ou de leurs fonctions, pour émettre un avis autorisé sur cette question.

Le rapporteur résume ainsi les critiques que l'on peut adresser au système actuel :

« Tout d'abord, la confusion et le désordre d'une nomenclature flottante : le même fait grammatical recevant des noms différents, qui tantôt s'ajoutent et tantôt s'excluent, comme *nom* et *substantif*, verbes *transitifs* ou *actifs*, *intransitifs* ou *neutres*, *pronominaux* et *réfléchis*; compléments de vingt noms différents; propositions *absolues* ou *indépendantes*, *subordonnées*, *complétives*, *incidentes*, *explicatives*, *déterminatives*, etc., etc.

« Puis, les définitions les plus variées, d'ailleurs toujours insuffisantes, d'où l'on essaie de tirer, par voie de déduction, certaines conclusions trop souvent peu exactes; des classifications interminables; des systèmes compliqués, subtils, plus ou moins ingénieux, mais précaires; des notions étrangères introduites dans l'enseignement grammatical, comme ce verbe attributif qui tantôt est le mot principal du discours parce qu'il marque l'action, et tantôt n'est plus que l'équivalent d'un participe amalgamé avec le verbe *être*....

« *Résultats.* — Chaque professeur essayant péniblement d'accorder son système avec celui de son prédécesseur ou du livre en usage, réduit à marquer en quelque sorte à son effigie, au début de son cours, la nomenclature qui lui servira pour se faire comprendre pendant une année; l'Administration obligée de refréner des initiatives qu'en d'autres circonstances elle eût été heureuse d'encourager; un verbalisme vieillot, sans valeur éducative, substitué à la féconde et vivante étude des textes; au milieu de ce chaos, la grammaire prétendant à devenir, dès les classes élémentaires, une science distincte, se suffisant à elle-même, et ayant sa fin en soi; les élèves rebutés, moqueurs et, malheureusement pour eux, échouant aux examens quand ils se trouvent en présence d'examineurs intolérants. L'on a rappelé à votre Commission le cas d'une jeune fille qui, dans un concours très important pour elle, a reçu la note zéro parce qu'elle avait nommé un certain verbe *intransitif* au lieu de *neutre*.

« L'effort demandé par certains maîtres à de jeunes élèves n'est presque jamais compensé par un profit réel.

« Il y a donc lieu de diminuer les exigences grammaticales, d'adopter une nomenclature plus simple, de substituer franchement la grammaire d'observation à la grammaire de règles, de définitions et de déductions; de rompre avec cette idée fausse que la grammaire est toujours conforme à la logique; enfin, de remplacer maint arrangement artificiel par un ordre mieux en rapport avec la réalité des faits. »

La nomenclature annexée à l'arrêté du 25 juillet 1910 n'est pas une nomenclature totale, encore moins un recueil complet à l'usage de tous les ordres d'enseignement.

Le rapporteur de la Commission en donne les raisons :

« Nous avons eu peur des excès de zèle; nous avons craint qu'en certains cas on ne voulût trop tôt munir les élèves de tout ce bagage; le souvenir du passé nous rendait circonspects. Au lieu de donner une nomenclature totale où il n'y aurait qu'à puiser selon les besoins, nous avons cru mieux faire de préparer une nomenclature restreinte, mais suffisante pour les premières études.

« Nous nous sommes attachés à ne pas employer de termes nouveaux et à choisir, pour désigner un fait ou un groupe de faits, un seul terme, à l'exclusion des autres termes similaires.

« De plus, nous nous sommes tenus à la seule grammaire française, estimant qu'en l'état actuel de la science internationale, les besoins des autres langues ne sont pas exactement les mêmes et qu'il appartient aux professeurs de latin, de grec, d'allemand, d'anglais, etc., d'ajouter au moment opportun ce qui leur paraît nécessaire.

« D'ailleurs, les mots que nous conservons ne se recommandent

ni par leur signification propre, ni par leur valeur historique; tout le monde sait que le vocabulaire grammatical laisse beaucoup à désirer; la plupart des termes employés ont un sens très vague : article, pronom, adverbe : quelques-uns n'en ont point du tout : imparfait, plus-que-parfait, subjonctif. Mais ils servent depuis longtemps; ils sont appuyés sur des habitudes, des traditions, et on ne peut pas, pour le moment, les remplacer par d'autres. Tels quels, ils suffisent pour l'enseignement élémentaire de la grammaire.

« Les professeurs ne seront pas obligés de se servir de tous les mots de cette nomenclature. Dans l'enseignement primaire, notamment, et pour les élèves qui n'ont pas à étudier d'autre langue que le français, il conviendra de réduire autant que possible le vocabulaire technique. Les formes grammaticales doivent s'apprendre par des exercices pratiques appropriés et la syntaxe par l'observation méthodique des textes.

« Dans les classes supérieures, si le maître, désireux de mieux expliquer un texte et de rendre compte d'une nuance délicate dans l'expression de la pensée, est obligé d'employer des mots qui ne figurent pas dans la nomenclature, il choisira dans la langue courante des termes à la fois exacts et corrects. Certains mots ne doivent pas être considérés comme des mots techniques. Ils appartiennent en réalité à la langue générale, et personne ne les discute. C'est ce qui explique l'absence, dans notre nomenclature, des mots : voyelles, consonnes, diphtongues, élision, contraction, accents, apostrophe, préfixes, suffixes, etc. »

La nomenclature à laquelle le Conseil supérieur s'est arrêté n'engage aucun système pédagogique ou philosophique, aucune méthode d'enseignement.

« Le mot pronom conservé ne signifie pas que ce mot doit être donné comme remplaçant partout un nom : ce n'est qu'un signe de convention consacré par l'usage, à la fois simple et commode. Et ainsi du reste. Les professeurs restent libres de présenter les faits grammaticaux et de les expliquer à leur manière. La seule chose que nous leur demandons, c'est de désigner en toute circonstance le même fait par le même mot, comme l'on procède dans les autres matières d'enseignement.

« Sans doute, le rejet de certains vocables, tels que verbe *substantif* ou verbe *attributif*, restreint un peu la liberté du professeur. Mais nous avons supprimé ces vocables avec intention, pour marquer les limites dans lesquelles il convient de tenir l'enseignement grammatical. Le professeur n'a pas à essayer d'accorder les faits du langage avec les conceptions de la logique. On ne doit analyser et décomposer que dans la mesure nécessaire à l'intelligence d'une phrase; le verbe prétendu attributif est, au regard de la grammaire, un mot simple : qu'il reste donc simple. On n'a pas non plus besoin d'établir, pour les propositions, une sorte de prototype sur lequel toutes seraient modelées uniformément : si une proposition ne contient que deux termes, comme : *vous écrivez*, ou même qu'un seul, comme : *venez*, il faut s'en contenter et renoncer aux sous-entendus qui donnent des constructions aussi disgracieuses que peu françaises.

« Pas davantage, la grammaire élémentaire ne doit avoir la prétention de tout étiqueter, de tout cataloguer, de tout définir dans les faits du langage. Que dirait-on d'un professeur de sciences

qui prétendrait imposer à ses élèves la liste de toutes les variétés de plantes, de minéraux ou d'animaux? Dans son infinie complexité, le langage présentera toujours des formes qui déborderont les définitions, qui échapperont aux classifications les plus étendues.

« Il faut également se défaire du préjugé de l'analyse intégrale. L'important est que les jeunes enfants puissent avoir un aperçu général de la structure des phrases et qu'ils tirent profit de l'étude des textes pour s'habituer à parler et à écrire correctement eux-mêmes. Que l'on renonce donc à ces tableaux d'analyse logique où sont mis sur un même plan tous les mots, toutes les propositions. Que l'on exerce plutôt les enfants à faire, le plus souvent oralement, soit l'analyse de la forme, soit l'analyse de la fonction de certains mots ou groupes de mots, soit l'analyse de la nature et de la fonction des propositions.

« La Commission eût vivement désiré trouver une classification qui distinguât partout la *forme* et le *sens*. Mais il a fallu y renoncer, en raison du jeune âge des enfants pour qui est faite cette nomenclature.

« Lorsqu'ils se trouveront en présence d'élèves plus âgés, les maîtres pourront faire cette distinction, s'ils la jugent utile.

« D'autre part, quand l'analyse servira à l'intelligence d'un texte, rien n'empêchera le professeur d'expliquer qu'il y a un complément direct ou indirect indiquant l'*objet* de l'action et des compléments de *circonstance* qui marquent le lieu, le temps, la manière, etc.

« De parti pris, la Commission n'a pas donné de définitions. Presque toutes celles que les grammairiens ont proposées sont ou inexactes ou trop difficiles pour les petites classes, c'est-à-dire plus nuisibles qu'utiles à un enseignement rationnel.

« L'enfant peut arriver, par intuition, à comprendre les premiers termes de la grammaire. L'observation bien conduite lui fera distinguer, dans un texte, les noms, les pronoms et les verbes, sans qu'il soit absolument nécessaire de les définir. »

Telles sont les considérations qui ont motivé l'avis favorable donné par le Conseil supérieur au projet d'arrêté qui lui a été soumis. Il est permis d'espérer que l'enseignement grammatical « délivré d'une terminologie confuse, de formules artificielles, de règles *a priori*, d'exemples préparés pour les besoins de la cause, » deviendra plus souple et plus vivant et que les professeurs pourront désormais employer plus de temps à l'étude de la vraie langue, de la langue qui est fondée sur l'usage, et que l'on trouve dans les textes des grands écrivains.

Quant à l'application de la réforme, il va de soi que les professeurs, à quelque ordre d'enseignement qu'ils appartiennent, devront se conformer, dès la rentrée des classes, aux prescriptions de l'arrêté du 25 juillet dernier et aux indications que je viens de vous rappeler. Mais, en ce qui concerne les livres de grammaire actuellement en usage dans les écoles, dans les collèges et les lycées, les maîtres et les élèves continueront à se servir provisoirement de ceux qu'ils ont entre les mains. On ne peut imposer tout d'un coup aux établissements et aux familles un changement de livres, qui serait pour eux très onéreux.

D'autre part, j'estime que les intérêts, dans ce qu'ils ont de légitime, des auteurs et des éditeurs de grammaire, doivent être autant que possible, sauvegardés.

Je vous prie de porter cette circulaire à la connaissance de MM. les Inspecteurs d'Académie et des chefs d'établissements de votre ressort et de leur donner les instructions nécessaires pour son exécution.

GASTON DOUMERGUE.

**Arrêté ministériel du 25 juillet 1910
relatif à la nouvelle nomenclature grammaticale.**

Le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts,

Vu l'avis du Conseil supérieur de l'Instruction publique,

ARRÊTE :

ARTICLE PREMIER. — Dans les examens et concours relevant du Ministère de l'Instruction publique et correspondant à l'enseignement primaire jusqu'au brevet supérieur inclusivement, à l'enseignement secondaire des garçons et des jeunes filles jusqu'au baccalauréat ou au diplôme de fin d'études inclusivement, la nomenclature grammaticale dont la connaissance est exigible ne pourra dépasser les indications contenues dans le tableau ci-joint.

ART. 2. — Le présent arrêté sera applicable dès les examens et concours de l'année 1911.

GASTON DOUMERGUE.

NOMENCLATURE GRAMMATICALE

PREMIÈRE PARTIE. — LES FORMES

LE NOM

Division des noms	}	Noms propres.
		Noms communs (simples et composés).
Nombres des noms.		Singulier — pluriel.
Genres des noms.		Masculin — féminin.

L'ARTICLE

Division des articles	}	1° Article défini.
		2° Article indéfini.
		3° Article partitif.

LE PRONOM

Division des pronoms.	{ 1° Personnels et réfléchis. 2° Possessifs. 3° Démonstratifs. 4° Relatifs. 5° Interrogatifs. 6° Indéfinis. }	
Personnes et nombres des pronoms		
Genres des pronoms		Singulier — pluriel.
Cas des pronoms		Masculin — féminin — neutre.
		Cas sujet — cas complément.

N. B. — On entend par *cas* les formes que prennent certains pronoms selon qu'ils sont sujets ou compléments.

L'ADJECTIF

Nombres.	Singulier — pluriel.	
Genres.	Masculin — féminin.	
Division des adjectifs. {	{ comparatif d'égalité. comparatif de supériorité comparatif d'infériorité. superlatif relatif. superlatif absolu. ordinaux. cardinaux. }	
		1° Adjectifs qualificatifs (simples et composés).
		2° Adjectifs numéraux. . .
		3° Adjectifs possessifs.
		4° Adjectifs démonstratifs.
		5° Adjectifs interrogatifs.
6° Adjectifs indéfinis.		

LE VERBE

Verbes et locutions verbales.

Nombres et personnes.

Éléments du verbe	{ 1° Radical. 2° Terminaison. }	
Verbes auxiliaires		<i>Avoir — être, etc.</i>
Formes du verbe.	{ 1° Active. 2° Passive. 3° Pronominale. }	

Modes du verbe. {	{ Modes personnels. Modes impersonnels. }	{ 1° Indicatif. 2° Conditionnel. 3° Impératif. 4° Subjonctif. Infinitif. Participe. }

Temps du verbe. {	{ Le Présent. Le Passé. Le Futur. }	{ L'imparfait. Le passé simple — le passé composé. Le passé antérieur. Le plus-que-parfait. Futur simple. Futur antérieur. }	

Verbes impersonnels.

La Conjugaison.

Les verbes de forme active sont rangés en trois groupes :

- | | |
|--|---|
| 1° Verbes du type <i>aimer</i> : | } Présent en <i>e</i> .
Présent en <i>is</i> .
Participe en <i>issant</i> . |
| 2° Verbes du type <i>finir</i> | |
| 3° Tous les autres verbes. | |

MOTS INVARIABLES

- | | |
|---|---|
| 1° Adverbes et locutions adverbiales; | |
| 2° Prépositions et locutions prépositives; | |
| 3° Conjonctions et locutions conjonctives | } conjonctions de coordination,
conjonctions de subordination, |
| 4° Interjections | |

DEUXIÈME PARTIE. — LA SYNTAXE

La Proposition.

Termes de la proposition	} sujet. verbe. attribut. complément.		
Emplois du nom		} sujet. apposition. attribut. complément.	
Emplois de l'adjectif			} épithète. attribut.

Les Compléments.

Presque tous les mots peuvent avoir des compléments. Il y a :

- 1° Des compléments du nom;
- 2° Des compléments de l'adjectif;
- 3° Des compléments du verbe : compléments direct et indirect.

Division des Propositions.

- 1° Propositions indépendantes;
- 2° Propositions principales;
- 3° Propositions subordonnées.

N. B. — Les propositions principales et subordonnées peuvent être coordonnées.

Les propositions peuvent avoir des fonctions analogues aux fonctions des noms. Elles peuvent être :

} Proposition sujet;	
	} Proposition apposition;
	} Proposition complément.

Loi relative à la création des classes de perfectionnement annexées aux écoles élémentaires publiques et d'écoles autonomes de perfectionnement pour les enfants arriérés (15 avril 1909).

ARTICLE PREMIER. — Sur la demande des communes et des départements, peuvent être créées pour les enfants arriérés des deux sexes :

1° Des classes de perfectionnement annexées aux écoles élémentaires publiques;

2° Des écoles autonomes de perfectionnement qui pourront comprendre un demi-pensionnat et un internat.

Les classes annexées et les écoles autonomes sont mises au nombre des établissements d'enseignement primaire public.

ART. 2. — Les classes annexées recevront les enfants de six à treize ans.

Les écoles autonomes pourront, en outre, continuer la scolarité jusqu'à seize ans, donnant à la fois l'instruction primaire et l'enseignement professionnel.

Les élèves des classes annexées qui, vers treize ans, seront reconnus incapables d'apprendre une profession au dehors pourront être reçus dans les écoles autonomes.

Les enfants trop gravement atteints pour que leur éducation puisse se faire dans la famille suivront de préférence le régime de l'internat.

ART. 3. — Dans aucune classe de perfectionnement ne seront admis des enfants de sexes différents.

Les écoles autonomes pourront grouper, sous une même direction, deux sections différentes, l'une de garçons, l'autre de filles.

ART. 4. — La subvention accordée par l'Etat pour les dépenses de première installation, d'appropriation et d'agrandissement sera fixée dans les proportions déterminées par l'article 7 de la loi du 20 juin 1885.

Les travaux devront être exécutés conformément aux plans approuvés par le ministre de l'Instruction publique et régulièrement reçus.

ART. 5. — Les dépenses ordinaires des écoles de perfectionnement et des classes annexées sont supportées par les communes et départements fondateurs sous déduction des subventions accordées par d'autres départements et communes.

Les dépenses de l'enseignement sont à la charge de l'Etat dans les conditions prévues pour les écoles primaires élémentaires et supérieures.

ART. 6. — Une école de perfectionnement peut être fondée par une commune sur le territoire d'une autre commune, après accord des communes intéressées.

Dans le cas où l'école autonome de perfectionnement n'est pas située dans le même département ou dans la même commune que l'administration départementale ou communale qui l'a fondée, les autorités compétentes pour exercer les attributions leur appartenant en exécution des lois scolaires sont, sous réserve de l'article 11 ci-après, les autorités du département ou de la commune où siège la dite administration

ART. 7. — Les directeurs et directrices, maîtres et maîtresses, appelés à exercer dans les écoles de perfectionnement et dans les classes annexées, jouissent des mêmes droits et avantages que les fonctionnaires des écoles élémentaires publiques.

Les fonctions de surveillants et surveillantes dans les internats peuvent leur être confiées

Les directeurs et directrices sont nommés par le ministre.

Les instituteurs et institutrices chargés de classes sont proposés par l'inspecteur d'académie et nommés par le préfet; ils doivent être choisis de préférence parmi les candidats pourvus du diplôme spécial créé pour l'enseignement des arriérés.

Les surveillants et surveillantes des internats départementaux sont proposés par le chef de l'établissement et nommés par le préfet.

ART. 8. — En sus des émoluments légaux, le personnel des écoles de perfectionnement et des classes annexées recevra des indemnités ou des avantages en nature, à raison du service supplémentaire qui lui sera imparti. Ceux qui justifieront du diplôme spécial créé par l'enseignement des arriérés recevront un supplément de trois cents francs, soumis à retenue pour la retraite pendant qu'ils exerceront dans les écoles de perfectionnement ou les classes annexées ¹.

ART. 9. — La décision ministérielle portant création de la classe annexe ou de l'école autonome déterminera pour chacune d'elles les conditions spéciales de son organisation et de son fonctionnement, notamment : 1° Le nombre maximum d'élèves à admettre dans chaque division; 2° Le nombre hebdomadaire des jours d'enseignement, la durée des classes et des exercices quotidiens; 3° Les conditions dans lesquelles des institutrices pourront être attachées aux diverses classes et sections de l'établissement.

ART. 10. — Les internats et demi-pensionnats des écoles de perfectionnement peuvent être administrés en régie directe au compte du département ou de la commune; ils peuvent être administrés au compte du directeur ou de la directrice en vertu d'un traité par lequel la gestion est remise au chef de l'établissement qui s'en charge à ses risques et périls.

Les traités ne sont exécutoires qu'après avoir été approuvés par le ministre de l'Instruction publique sur l'avis préalable des préfets; il en est de même des modifications des traités.

Les tarifs maxima exigibles des familles et des fondations de bourses pour les frais de pension et demi-pension dans chaque établissement sont fixés par le ministre de l'Instruction publique sur la proposition du conseil général ou du conseil municipal, après avis du préfet.

ART. 11. — Les classes et écoles de perfectionnement seront soumises :

1° A l'inspection exercée dans les conditions prescrites par l'article 9 de la loi du 30 octobre 1886;

2° A une inspection médicale organisée par les communes fondatrices ou les départements fondateurs. Elle portera sur chacun des enfants qui seront examinés au moins chaque semestre. Les

1. La loi du 30 avril 1921 a porté ce supplément à 500 francs après trois ans, 750 francs après six ans, 1 000 francs après quinze ans d'exercice dans les écoles ou classes de perfectionnement.

observations seront consignées sur un livret scolaire et sanitaire individuel.

ART. 12. — Une commission, composée de l'inspecteur primaire, d'un directeur ou maître d'une école de perfectionnement et d'un médecin, déterminera quels sont les enfants qui ne peuvent être admis ou maintenus dans les écoles primaires publiques et pourra autoriser leur admission dans une classe annexée ou dans une école de perfectionnement, si l'enseignement ne doit pas leur être donné dans la famille.

Un représentant de la famille sera toujours invité à assister à l'examen de l'enfant.

ART. 13. — Un comité de patronage sera constitué auprès de chaque école de perfectionnement. Les membres seront nommés par le ministre de l'Instruction publique après avis du préfet et, si l'établissement est communal, après avis du maire.

Des dames en feront nécessairement partie.

Un conseil d'administration nommé par le conseil municipal, si l'établissement est communal, ou par le conseil général si l'établissement est départemental, sera institué auprès de chaque école de perfectionnement; il comprendra toujours un représentant du ministère de l'Instruction publique, un représentant du préfet du département dans lequel est situé l'établissement et au moins un médecin.

ART. 14. — Des décrets et arrêtés, rendus après avis du conseil supérieur de l'Instruction publique, détermineront la nature du programme d'enseignement et les conditions d'obtention du certificat spécial.

ART. 15. — Il sera statué par des règlements d'administration publique sur les conditions dans lesquelles :

1° Seront rétribués les maîtres auxiliaires, chefs de travaux et maîtres ouvriers, employés dans les écoles de perfectionnement et classes annexées.

2° Seront astreints à la possession d'un livret de la caisse nationale de la vieillesse et à des versements réguliers, les employés et agents inférieurs des écoles de perfectionnement et des internats.

Arrêté relatif à l'organisation des classes d'enfants arriérés (17 août 1909).

ARTICLE PREMIER. — Dans les classes de perfectionnement annexées aux écoles élémentaires publiques et dans les classes des écoles spéciales, le nombre des élèves réunis dans une même division est normalement de quinze.

Il peut exceptionnellement être porté à vingt, sans que ce chiffre puisse jamais être dépassé.

ART. 2. — Pour certains exercices pratiques et travaux manuels, des groupements plus nombreux pourront être autorisés.

ART. 3. — Dans les classes de perfectionnement annexées aux écoles élémentaires publiques et dans les écoles spéciales de perfectionnement, l'enseignement est donné tous les jours, sauf le dimanche et la demi-journée du jeudi.

Dans les classes annexées et dans les écoles avec internat, où n'est pas organisé un service d'aumônerie, les classes vaquent une demi-journée par semaine pour les enfants auxquels les parents veulent faire donner l'instruction religieuse.

ART. 4. — Les classes et écoles sont ouvertes pendant une durée de trois heures et demie le matin et pendant une durée de trois heures et demie dans l'après-midi.

Les heures d'entrée et de sortie sont fixées pour chaque établissement suivant les convenances locales, sur la demande du maire, par l'Inspecteur d'académie.

ART. 5. — L'emploi du temps est ainsi distribué :

De huit heures à neuf heures et demie, classe;

De neuf heures et demie à dix heures, récréation;

De dix heures à onze heures et demie, classe,

D'une heure et demie à trois heures, classe;

De trois heures à quatre heures, récréation;

De quatre heures à cinq heures, classe.

Les heures de classe sont remplies soit par des exercices de travail intellectuel, soit par des exercices de travail manuel.

Chaque classe est coupée par un court repos.

Arrêté relatif aux programmes d'enseignement des enfants arriérés (25 août 1909).

ARTICLE PREMIER. — Les programmes d'enseignement dans les classes annexées et les écoles autonomes de perfectionnement pour les enfants arriérés de sept à treize ans, seront établis d'après les indications générales ci-après et les instructions ci-annexées.

(Les exercices d'une demi-heure devront être entrecoupés de pauses.)

Programme.

Pliage, cartonnage, mesurage, pesage, constructions et assemblages en carton et en bois (se rapporter pour ces exercices aux programmes des écoles maternelles).

Chant. — Jeux scolaires dirigés. — Promenades et soins de jardin. — Dessin libre et dessin proposé, modelage.

Exercices de prononciation et d'articulation.

Commencement de la lecture et de l'écriture, en décomposer le mécanisme. Multiplier les questions sur le sens des mots, le pourquoi et le comment des choses.

Premiers exercices de calcul. — Compter de 1 à 10, de 10 à 20, de 20 à 50, de 50 à 100, etc., en maniant et combinant des objets concrets. Dans les dernières années, apprendre à compter : addition, soustraction et multiplication très simples et toujours dans le principé avec des objets concrets.

Notions de géographie. — Étudier le relief et le détail du sol. Commencer par la topographie du jardin, de l'école, du quartier.

Leçons de choses. — Études d'objets usuels mis sous les yeux des enfants. En décrire les couleurs, la forme, l'usage. Procéder par répétitions fréquentes.

Leçons de vie pratique. — Raconter des histoires, des anecdotes, de petites biographies qu'on fera répéter par les enfants, en interrogeant, en provoquant des questions. En tirer des leçons de morale pratique.

Commencer les travaux les plus simples d'atelier et de jardinage.
Exercices spéciaux de gymnastique.

Instruction générale.

Les maîtres suivront le programme des écoles primaires dans la mesure où le comporteront les aptitudes des élèves. Ils devront le plus souvent se contenter de la lecture, de l'écriture et des éléments du calcul. Ils s'attacheront à provoquer et à retenir l'attention par l'attrait de ce qu'ils montrent et disent, par la variété et l'imprévu des exercices. Ils n'useront qu'avec discrétion de la récitation littéraire. Ils éviteront les définitions, les règles, les formules. Ils ne feront réciter et copier que des notes et des phrases dont ils s'assureront que les enfants comprennent le sens. Ils auront le plus souvent recours à la leçon de choses. L'enseignement sera donné par la vue directe des objets et des êtres, par des images, par des causeries familières, dirigeant l'attention de l'enfant vers l'observation de l'action et de la vie.

On donnera un développement particulier aux exercices suivants :

1° Le chant et la musique, généralement bien goûtés par les enfants anormaux;

2° Les exercices de langage et d'articulation pour corriger les vices de prononciation généralement fréquents chez cette catégorie d'enfants :

3° La gymnastique simple et rationnelle, expurgée de tout exercice d'athlétisme, avec, s'il se peut, accompagnement de musique pour rythmer les mouvements;

4° Les jeux scolaires de course et d'adresse, organisés et dirigés par les maîtres qui veilleront à ce que les élèves apathiques et rétifs ne s'isolent pas de leurs camarades;

5° Des leçons de vie pratique, afin de mettre les anormaux en mesure de se suffire et de s'adapter à leur milieu. Aux enfants les plus petits, on apprendra à se laver, à s'habiller, à manger proprement. Aux plus âgés, on apprendra à se présenter, à écrire une lettre, à compter son argent, à l'économiser, à voyager; aux plus intelligents, on enseignera des notions élémentaires d'hygiène, et surtout des règles de morale, particulièrement précieuses à des jeunes filles d'intelligence débile, partant plus exposées;

6° Le travail manuel. — Le but des écoles de perfectionnement n'est pas seulement d'assurer aux enfants arriérés l'instruction à laquelle ils ont droit, mais encore d'éviter qu'ils ne tombent à la charge de la société. Aussi, l'enseignement du travail manuel qui leur sera donné devra-t-il être nettement orienté vers l'apprentissage et ses applications concrètes. C'est surtout dans les internats de perfectionnement qui gardent les enfants jusqu'à seize ans et même dix-huit ans que le travail manuel devra être développé. Dans les milieux ruraux, c'est vers l'enseignement agricole qu'il convient de les diriger de préférence. C'est pourquoi il est désirable qu'un jardin scolaire d'enseignement fasse partie de chaque école de perfectionnement. Dans les milieux urbains, des ateliers seront

aménagés pour un apprentissage rationnel et complet, répondant à des besoins locaux ou régionaux. Ce qui convient le mieux, ce sont les métiers simples pouvant s'exercer partout, le travail du bois, du fer, les confections, la cordonnerie, les broderies, etc., à condition d'apprendre entièrement la profession choisie.

Instructions relatives aux écoles de perfectionnement.

Les programmes ci-dessus, concernant les classes annexées, seront suivis et serviront de guides dans les écoles autonomes qui possèdent les classes de la scolarité élémentaire. Mais ces écoles retiennent surtout les enfants qui ont passé l'âge de cette scolarité et les gardent jusqu'à seize ans environ et au delà.

A ces enfants s'appliquent aussi les programmes précédents. Ils suivront les mêmes exercices, plus développés, plus étendus et les maîtres s'efforceront de les rapprocher le plus possible de ceux qui sont en usage dans les classes élémentaires d'enfants normaux.

Cependant, dans les écoles de perfectionnement, la moitié du temps, et quelquefois davantage, sera occupé par les exercices de travail manuel.

Il faudra fixer l'attention de l'enfant, provoquer et perfectionner ses facultés d'imitation, puis, par l'observation, par l'analyse raisonnée de ses propres mouvements ou de ceux du maître, par l'examen de ses outils, de leurs rapports et de leurs proportions avec la matière d'œuvre, développer son jugement, pour qu'en présence d'un nouveau travail on puisse faire appel à sa mémoire et à son raisonnement.

A cet effet, dans les centres urbains, un ou plusieurs ateliers seront toujours joints à l'école. Les métiers choisis devront être les plus connus et les plus faciles, ceux dont les produits fabriqués s'écoulent le plus aisément dans la région. Ceux qui conviennent le mieux sont le travail du bois, du fer, la confection des habits, la cordonnerie, la vannerie, à condition d'apprendre complètement la profession choisie.

Dans les milieux ruraux, on exercera surtout les enfants aux travaux de jardinage et d'agriculture. Ce sont ceux qu'ils préfèrent et où ils réussissent le mieux, ceux aussi où ils trouvent le plus facilement à s'occuper au sortir de l'école.

Arrêté relatif aux écoles du littoral (9 février 1925).

ARTICLE UNIQUE. — Les art. 1 et 2 de l'arrêté du 20 septembre 1898 sont modifiés ainsi qu'il suit :

ART. 1. — Dans les écoles primaires élémentaires du littoral dont la liste est arrêtée, sur la proposition de l'inspecteur d'académie, par le préfet en conseil départemental, il est donné, conformément au programme suivant, des leçons de choses appropriées à la profession du marin et du pêcheur :

Cours supérieur (1^{re} année),**1^o La profession : les mots et les choses.**

Avantages divers de la profession des pêcheurs : intérêt personnel et intérêt national (causeries familiales). L'inscription maritime.

Notions sur l'hygiène des marins : alimentation, vêtements, etc., nécessité de la natation.

La pêche maritime : la grande pêche et la pêche côtière. La navigation : le long cours et le cabotage.

Description d'une barque de pêche de la localité (visite d'une barque et du canot de sauvetage). Définition et emploi des diverses parties de la barque. Des différentes espèces de navires : brick, goélette, sloop, etc.

Un port : ses différentes parties.

Termes de marine. Mots maritimes usuels de la langue anglaise.

Les pavillons étrangers.

2^o Notions marines pratiques.

Astronomie pratique : constellations, étoile polaire; mouvement apparent du soleil; inégalité des jours et des nuits; équinoxes.

La lune, ses phases.

La mer. Marée. Flot. Jusant. Annuaire des marées. Marées d'équinoxe.

Cartes marines; leur usage. Exercices élémentaires.

Profondeurs, sondes. Phares, balises, sémaphores, bouées.

Des aimants et de leurs propriétés. Boussole. Déclinaison, variation.

Lochs.

3^o Enseignement pratique local.

Étude géographique des côtes voisines (dans la Manche, par exemple, des côtes françaises et anglaises visitées par la pêche côtière).

Lieux de pêche de la région; promenades sur le rivage : animaux et plantes.

4^o Exercices pratiques : travaux manuels.

Le nœud marin; démonstration et exercices. Amarrage. Épisures.

Poulies : palans, montage et démontage d'un palan.

Filets : confection et ramendage (visites aux voileries, aux corderies, aux forges, etc.).

Démonstration des manœuvres courantes.

Principes de natation.

ART. 2. — Pour les candidats à l'examen du C. E. P. E., inscrits dans les écoles primaires où l'enseignement du programme ci-dessus établi est obligatoirement donné, le sujet de l'épreuve écrite portant sur les connaissances scientifiques usuelles pourra être choisi dans les paragraphes 1^{er} et 2^o de ce programme.

Le sujet de l'épreuve écrite de géographie pourra être choisi dans le paragraphe 3.

Le sujet de l'épreuve de travail manuel pourra être choisi dans le paragraphe 4.

**Circulaire relative à l'hygiène de la bouche
(23 mars 1908).**

*Le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts,
à Monsieur le Recteur d'académie.*

L'hygiène de la bouche chez les écoliers a fait, au Congrès international d'hygiène scolaire qui a tenu ses assises à Londres au mois d'août 1907, l'objet d'importantes communications qui ont établi que cette partie de l'hygiène scolaire est de plus en plus, à l'étranger, l'objet de la sollicitude des pouvoirs publics.

En France, des mesures locales ont pu, parfois, être prises pour faire donner aux élèves de l'enseignement primaire les soins que réclame une bonne hygiène de la bouche. Mais aucune décision d'ordre général n'est, jusqu'à présent, intervenue. Cependant, si l'on consulte les documents les plus récents sur la matière, l'on constate que, par suite sans doute d'une alimentation insuffisante ou nuisible, un petit nombre d'élèves des divers pays, 5 % à peine, a une denture absolument saine, que la proportion des dents malades s'élève parfois jusqu'à 36 % de la denture et qu'elle ne s'abaisse nulle part au-dessous de 14 %, de telle sorte que l'on a pu écrire que, « de toutes les maladies populaires, la carie dentaire est la plus répandue. »

Les médecins combattent avec juste raison le préjugé populaire qui veut que le mal de dents, si douloureux qu'il puisse être, soit un malaise passager, ils estiment que la carie dentaire est une maladie qui peut en déterminer d'autres beaucoup plus graves. A leur avis, l'enfant qui a la bouche pleine de dents gâtées et douloureuses ne saurait devenir fort, robuste et sain. Leur opinion, à cet égard, peut être ainsi résumée :

Sans parler de la **fétidité de l'haleine**, des maux de tête, des troubles locaux, fluxions, abcès, douleurs souvent intolérables qui proviennent du mauvais état des dents, nombre d'affections de l'estomac et de l'intestin sont provoquées ou aggravées par l'irritation des muqueuses consécutive à l'ingestion d'aliments insuffisamment soumis à l'action de la mastication et de la salive.

S'il est vrai qu'une simple irrégularité dans la disposition des dents peut déterminer des conséquences telles que la rupture de l'équilibre articulaire des dents, un développement anormal des mâchoires et de la face, des troubles de la phonation et de la respiration, à plus forte raison doit-on s'attendre à ce que les dents malades deviennent un milieu de culture éminemment favorable aux plus redoutables microbes qui, par l'air, pénètrent jusque dans les poumons, avec la salive dans l'estomac, et, par la voie lymphatique, s'insinuent dans l'organisme, comme le prouve le gonflement des ganglions du cou chez presque tous les enfants ayant des dents cariées. Toujours dangereuses, ces complications le sont particulièrement chez l'enfant ou chez l'adolescent, parce que leur organisme en voie de formation, partant plus délicat, offre moins de résistance aux maladies infectieuses.

Les soins dentaires doivent être donnés dès le bas âge, au cours de la période pendant laquelle les dents, en voie de formation ou légèrement atteintes, peuvent être l'objet d'un traitement

efficace. On peut poser en principe que toute dent malade, qui n'a pas été soignée à temps, pendant l'enfance ou l'adolescence, est une dent perdue.

L'importance de l'hygiène dentaire est donc incontestable.

Soins à donner à la bouche.

En ce qui concerne les soins à donner à la bouche, les dents doivent être très attentivement nettoyées sinon après chaque repas — ce qui serait l'idéal — du moins deux fois par jour, le matin après le lever et surtout le soir après le souper. Il est à remarquer que les légumes et, d'une manière générale, les aliments renfermant de l'amidon ou du sucre, tels que le pain, la pomme de terre, le riz, les matières sucrées, en particulier celles qui adhèrent aux dents, sont bien plus nuisibles que la viande, non seulement parce que les aliments se divisent en particules très fines qui s'insinuent dans les interstices ou dans les cavités dentaires, mais parce qu'ils attaquent les dents, après s'être transformés en matières acides. Or, c'est pendant la nuit que cette transformation peut s'opérer le plus à loisir et qu'elle s'exerce, par conséquent, de la manière la plus nocive. Il est donc de toute nécessité que la bouche soit nettoyée, ou tout au moins soigneusement rincée avant le coucher et qu'après le dernier nettoyage de la journée on s'abstienne de prendre aucun nouvel aliment.

Pour le nettoyage des dents, il est préférable d'employer une brosse très dure qui sera elle-même soigneusement nettoyée après chaque utilisation et conservée à l'abri de la poussière et des contacts douteux, dans un étui de verre, par exemple. Autant que possible, on se servira d'une brosse dont les soies seront allongées à l'extrémité, cette disposition permettant à la brosse d'atteindre plus sûrement la surface postérieure des dents de sagesse et les parois internes de toutes les dents.

Le brossage aura lieu dans tous les sens, sur toutes les faces c'est-à-dire en arrière et au fond comme en avant, sans qu'on craigne de frotter vigoureusement les gencives et même de les faire saigner. Pour que le nettoyage des interstices des dents soit efficace, il importe que le brossage soit pratiqué très attentivement de bas en haut et de haut en bas, c'est-à-dire perpendiculairement aux gencives. Les particules d'aliments qui, logées entre les dents, résisteraient à l'action de la brosse, devront être enlevées au moyen d'un cure-dents en plume d'oie ou d'un fil de soie qu'on passera entre les dents.

L'eau pure bouillie, le bicarbonate de soude, la craie préparée ou un mélange des deux à parties égales, sont particulièrement recommandés pour le nettoyage des dents. Des savonnages énergiques (au savon blanc) des dents et des gencives, suivis d'un rinçage à l'eau bouillie, boriquée si possible, peuvent être également employés.

Dans le cas où la bouche suppure par quelque point, en outre du brossage avec une des solutions qui viennent d'être indiquées, des bains de bouche, avec une solution antiseptique, répétés plusieurs fois par jour, s'il est nécessaire, auront un effet utile. La formule suivante est donnée à titre d'indication :

Acide phénique.	5 grammes	} dans un litre d'eau bouillie.
Alcool	10 —	

